FRÉDÉGAIRE

CHRONIQUE DES TEMPS MÉROVINGIENS

MIROIR DU MOYEN ÂGE

Collection dirigée par Patrick Gautier Dalché

MIROIR DU MOYEN ÂGE

FRÉDÉGAIRE

CHRONIQUE DES TEMPS MÉROVINGIENS (Livre IV et Continuations)

Texte latin selon l'édition de J. M. WALLACE-HADRILL
Traduction, introduction et notes
par Olivier DEVILLERS et Jean MEYERS

BREPOLS

Déjà parus:

Le rire du prédicateur. Récits facétieux du moyen âge. Textes traduits par A. Lecoy de la Marche. Présentation, notes et annexes de Jacques Berlioz.

Paul Diacre, *Histoire des Lombards.* Textes traduits et présentés par François Bougard.

Raoul Glaber, *Histoires.* Textes traduits et présentés par Mathieu Arnoux.

Thomas de Cantimpré, *Les exemples du livre des abeilles.* Présentation, traduction et commentaire par Henri Platelle.

Guibert de Nogent, *Geste de Dieu par les Francs. Histoire de la première croisade.* Introduction, traduction et notes par Monique-Cécile Garand.

Jean de Haute-Seille, *Dolopathos, ou le roi et les sept sages.* Traduction et présentation de Yasmina Foehr-Janssens et Emanuelle Métry, d'après le texte latin édité par Alfons Hilka.

Livre de la colonisation de l'Islande, selon la version de Sturla Thorgarson. Traduit de l'islandais ancien, annoté et commenté par Régis Boyer.

Frédégaire. Chronique des temps mérovingiens (Livre IV et Continuations). Texte latin, traduction, introduction et notes par Olivier Devillers et Jean Meyers.

© 2001, Brepols Publishers n.v., Turnhout, Belgium

© 1960, Nelson-Thornes pour le texte latin

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system or transmitted, in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording, or otherwise, without the prior permission of the publisher.

D/2001/0095/1
ISBN 2-503-51151-1

INTRODUCTION

La chronique dite de Frédégaire, rédigée en Gaule au VII^e siècle, est l'unique écrit historique important de cette époque et de cette région qui soit parvenu jusqu'à nous. Elle est aussi la source principale de notre connaissance de l'histoire de France pour la période qui suit la fin des *Historiae* de Grégoire de Tours (591)[1]. Pourtant, l'ouvrage, par bien des aspects, apparaît « problématique » : le contenu et l'ordre exacts de la chronique originale ne sont pas assurés, le nom de Frédégaire est hypothétique et l'on s'est demandé s'il était un seul homme ou si se cachaient derrière son nom deux ou trois auteurs différents. C'est sur ces divers points que, le plus souvent dans le passé, s'est concentré le débat relatif à la chronique et il a semblé utile, dans un premier temps, de rappeler les principales hypothèses qu'ont soutenues sur ces questions les chercheurs et d'indiquer celles qui semblent les moins contestables. Dans un second temps, seulement, nous nous attacherons plus proprement à l'œuvre telle qu'en elle-même et esquisserons ce qui pourrait être de nouvelles pistes pour sa compréhension, en l'appréhendant en tant qu'ouvrage d'histoire et de littérature.

I. Le problème Frédégaire

1. Le nom de Frédégaire

La chronique est en fait anonyme. Le nom de Frédégaire, sous laquelle elle est connue aujourd'hui, n'apparaît qu'au XVI^e siècle sous la plume d'humanistes qui semblent eux-mêmes ignorer

[1] Pour situer l'œuvre dans l'historiographie franque du haut moyen âge, GANSHOF 1970a.

d'où ils le tirent. G. Schnürer[2], qui, le premier, a tâché d'éclaircir cette question, a supposé qu'il était né d'une erreur de lecture de l'historien Goldast de Heiminsfeld, lequel, recopiant un manuscrit de la chronique pour son collègue M. Freher, le premier à l'avoir édité sous le nom de Frédégaire[3], aurait lu dans le prologue *Fredcarius* au lieu de *sed carius*. Comme l'écrit L. Halphen, la conjecture est «jolie, mais peut-être plus jolie que solide[4]». Elle fut réfutée par B. Krusch, qui attira l'attention sur une lettre de Goldast, datant de 1601 et postérieure à la copie faite pour M. Freher, et celle-ci établit clairement que Goldast ignorait encore à cette date le nom de l'auteur de la chronique[5].

Par ailleurs, le nom apparaît avant Freher. Sa mention la plus ancienne semble remonter à la première édition des *Antiquitez Gauloises et Françoises* publiées à Paris en 1579[6] par C. Fauchet, qui parle de «Frédégaire Scholastique». Il est vrai que l'on rencontre aussi son nom dans le manuscrit 706 de la Bibliothèque de Saint-Omer, en tête du prologue de notre chronique: à la suite de la glose *Hoc uidetur esse continuator diui Gregorii Turonensis ex prefatione*, une main humaniste, datée par B. Krusch des environs de 1550, a en effet ajouté *putemque esse Fredegarium archidiaconum*. Mais la datation de cette main n'est pas assurée[7], et la remarque ne peut dans tous les cas être à l'origine du Frédégaire qui se répand chez les humanistes de la fin du XVI[e] et du début du XVII[e] siècle, puisque ceux-ci l'appellent volontiers «le Scholastique» et jamais «l'Archidiacre».

B. Krusch, de son côté, a suggéré que Frédégaire pourrait être le nom d'un des continuateurs carolingiens de la chronique, celui d'un moine de Saint-Denis ou de Saint-Germain-des-Prés,

[2] SCHNÜRER 1900 (Appendice «Der Name Fredegar»).
[3] Dans son *Corpus Francicae historiae veteris et sincerae*, publié à Hanovre en 1613 (*Gregorii Episcopi Turonensis excepta Chronica ex Fredegarii Scholastici Historia Miscellanea et Fredegarii Scholastici Chronicae liber*, p. 90-166).
[4] HALPHEN 1902, p. 56, n. 2.
[5] KRUSCH 1926.
[6] Et non, comme l'écrivent G. Schnürer et B. Krusch, en 1599, date de la seconde édition parue à Paris chez J. Périer; LEVILLAIN 1928, p. 89.
[7] LEVILLAIN 1928, p. 89-90, soutient qu'elle appartient à la seconde moitié du XVI[e] ou même au XVII[e] s.; de même BAUDOT 1928, p. 139, avoue ne pouvoir partager l'assurance de B. Krusch.

mais l'identification est purement gratuite et repose sur des informations en partie erronées[8].

L'origine du nom de Frédégaire reste donc un mystère, qui est d'un intérêt somme toute fort secondaire. Il ne semble pas cependant qu'il faille nécessairement mettre la chronique sous le nom un peu pédant de « Pseudo-Frédégaire », dans la mesure où Frédégaire est un nom authentiquement franc et qu'on ne peut prouver qu'il est une invention pure et simple des humanistes du XVI[e] siècle. De la même manière, même si l'hypothèse contraire n'a rien d'absurde et a pu être suggérée, nous considérerons que l'auteur de la *Chronique* est un homme plutôt qu'une femme[9].

2. Le contenu et l'ordre de la chronique

Dans le plus ancien manuscrit de la tradition, le *codex* 10910 de la Bibliothèque nationale, daté de la fin du VII[e] ou du début du VIII[e] siècle, la chronique de Frédégaire se présente sous la forme de quatre livres :

1) le *Liber generationis* d'Hippolyte de Rome, suivi d'une série de listes chronologiques et d'un extrait de la chronique d'Isidore (chap. 3) ;

2) des extraits des chroniques de Jérôme et d'Hydace, avec des interpolations originales et sans que le second texte soit matériellement séparé du premier ;

3) un résumé en 93 chapitres des six premiers livres des *Historiae* de Grégoire de Tours, elles aussi interpolées ;

[8] Ainsi LEVILLAIN 1928, p. 90, « Je ne sais en vérité à quel résultat peut conduire un tel raisonnement ; non seulement les listes de moines que nous avons pour les monastères carolingiens montrent que le nom de Frédégaire n'était pas plus inconnu des pays germaniques et bourguignons que de la région parisienne, mais encore l'exemple emprunté aux moines de Saint-Denis ne se rapporte pas à la région parisienne, mais à celle de la Lorraine ». BAUDOT 1928, p. 139-140, refuse lui aussi les hypothèses de B. Krusch.

[9] COLLINS 1996, p. 2, n. 3, qui considère que Frédégaire est un homme, rappelle cependant que cela n'est pas prouvé et que, comme l'a montré NELSON 1990, un certain nombre de textes historiques et hagiographiques de l'époque sont l'œuvre de femmes. NELSON 1990, p. 80-83 a d'ailleurs proposé d'attribuer les *Annales Mettenses priores* et le *Liber historiae Francorum* à des historiennes sur la base de caractéristiques présentes dans ces œuvres comme dans les *Gesta Ottonis* de Hrosvita de Gandersheim (notamment impression vive du rôle politique des femmes, surtout de la reine, au centre de la cour et rôle symbolique de la femme dans la continuité du lignage). Ces caractéristiques ne sont pas absentes dans la *chronique* (cf. *infra*) mais, les historiennes du haut moyen âge ayant été très peu nombreuses, il apparaît plus prudent jusqu'à preuve du contraire d'y voir l'œuvre d'un homme.

4) la chronique originale, précédée d'un prologue, qui est traduite ici et qui s'étend, en 90 chapitres, de la 24e année du règne de Gontran (584), roi de Bourgogne, à la mort du maire du palais Flaochad en 642. À sa suite vient enfin une transcription de la chronique d'Isidore de Séville, avec un *explicit* daté de la 40e année du règne de Clotaire II (623-624).

Il est communément admis que l'agencement de la compilation a dû être différent de celui qu'elle présente dans ce manuscrit. Les traces de remaniement sont en effet flagrantes : on trouve ainsi à deux endroits (I et IV) une partie de la chronique d'Isidore de Séville et la place de sa partie la plus longue, à la suite de la chronique originale, avec la qualification *Liber III Chronicorum*, perturbe la numérotation des livres et la chronologie. Par ailleurs, la chronique originale est précédée d'un prologue dans lequel l'auteur signale qu'il a d'abord compilé cinq chroniques, celles de Jérôme, d'Hydace, d'un sage anonyme (en fait le *Liber generationis*), d'Isidore et de Grégoire de Tours, parcourant ainsi l'histoire « de l'origine du monde au déclin du règne de Gontran », et qu'ensuite, il a poursuivi le récit à partir de la mort de Chilpéric (584). Le prologue fait donc état de six chroniques auxquelles correspondent mal les quatre livres du manuscrit[10].

Pourtant, si les historiens acceptent la réalité d'un ou de plusieurs remaniements, des désaccords apparaissent dès qu'il s'agit de reconstituer l'agencement primitif de la compilation. La principale question est de savoir si Isidore a fait ou non partie du recueil original. B. Krusch considère que le texte d'Isidore est un ajout postérieur et tient pour une interpolation la mention de l'évêque de Séville dans le prologue – lequel n'est à ses yeux qu'un « ravaudage[11] ». Mais l'argument de l'interpolation est apparu comme « un procédé désespéré[12] » à la plupart des chercheurs, qui ont en général admis, comme l'avait déclaré hautement L. Levillain, que « ce prologue doit être mis à la base de toute la critique d'attribution, et que toute hypothèse qui ne repose pas sur lui est bâtie sur le sable[13]. »

[10] Dans le ms., la chronique originale est d'ailleurs introduite par le titre *Incipit chronica sexta.*
[11] KRUSCH 1882, p. 484-486.
[12] Selon le mot de LOT 1914, p. 309.
[13] LEVILLAIN 1928, p. 92.

La majorité des critiques ont donc, contre l'hypothèse de B. Krusch, replacé Isidore au sein de la chronique originale soit comme deuxième chronique après le *Liber generationis* (M. Baudot, J. M. Wallace-Hadrill), soit comme quatrième chronique après celle d'Hydace (L. Levillain), soit encore comme quatrième chronique après le *Liber generationis* en supposant que l'ordre primitif des six chroniques était non celui du manuscrit, mais celui du prologue (G. Schnürer, L. Halphen). En 1963, W. Goffart est revenu sur cette question de la présence ou non d'Isidore dans l'agencement originel et a défendu la position de B. Krusch, mais avec des arguments tout différents et autrement convaincants[14]. W. Goffart note d'abord que, contrairement à ce qu'on croyait à l'origine, le plus ancien manuscrit, le fameux *codex* 10910 de la Bibliothèque nationale, n'est pas l'ancêtre unique de toute la tradition[15]. Or il est le seul, parmi tous les manuscrits des cinq classes distinguées par B. Krusch, à faire suivre la chronique originale par la chronique d'Isidore[16]. Par ailleurs, les différents éléments qui suivent le *Liber generationis* comprennent un chapitre de la chronique d'Isidore et d'autres matériaux isidoriens – notamment les listes de papes, de rois et d'empereurs se terminant à l'an 31 d'Heraclius (640-641) – qui certes ne proviennent pas d'Isidore[17], mais qui correspondent précisément au squelette de la chronique isidorienne ; si celle-ci était partie intégrante de la compilation de Frédégaire, elle ferait donc largement double emploi avec la fin du livre I[18]. En outre, alors que

[14] GOFFART 1963, p. 209-216.

[15] Sur la tradition, WALLACE-HADRILL 1960, p. XLVI-LVI ; KUSTERNIG 1982, p. 33-38 ; COLLINS 1996, p. 119-131. Ce dernier est le seul à proposer (p. 131) une révision sensible du *stemma codicum* de référence, proposé par KRUSCH 1882, p. 249-345, étude qui reste fondamentale.

[16] *Cf.* le tableau du contenu des *codices* pour chaque classe de ms. chez KRUSCH 1882, p. 250, tableau repris par WALLACE-HADRILL 1960, p. XLVI.

[17] Selon KRUSCH 1882, p. 471-472, ces matériaux proviennent d'une compilation grecque, connue probablement par une traduction latine.

[18] BAUDOT 1928, p. 132-133, en avait tiré une autre conclusion : « les listes de patriarches, de rois et d'empereurs, bien que disposées dans l'ordre où on les trouve dans l'œuvre d'Isidore, présentent avec celles-ci des divergences telles qu'on ne peut penser en faire leur source... Quoi qu'il en soit, ces listes ont sur la chronique d'Isidore une supériorité certaine quant à la précision chronologique ; elles sont plus exactes dans le compte des années de règne, indiquant les mois et quantièmes, récapitulant souvent même le nombre d'années écoulées depuis le commencement du monde. On comprendra dès lors facilement qu'un remanieur ait préféré remplacer la chronique de l'évêque de Séville qui faisait quelque peu double emploi avec le *Liber generationis* par des listes plus succinctes,

chaque texte compilé par Frédégaire (le *Liber generationis*, Jérôme, Hydace et Grégoire de Tours) contient des parties interpolées, la chronique d'Isidore présente, quant à elle, un texte pur, sans aucune interpolation. Enfin, c'est la seule partie du manuscrit qui ne comprend ni table des matières ni divisions en chapitres. L'absence d'interpolations semble bien impliquer que la chronique d'Isidore ne faisait pas partie de la compilation de Frédégaire, et l'absence de tables et de chapitres vient confirmer qu'à date ancienne, quand un copiste a divisé l'œuvre en chapitres et fourni des tables des matières, elle n'y figurait pas encore.

La démonstration de W. Goffart amène donc à croire que l'œuvre de Frédégaire se présentait à l'origine sous la forme d'une compilation de cinq chroniques (le *Liber generationis*, les matériaux chronologiques isidoriens, la chronique de Jérôme, celle d'Hydace, les six premiers livres de Grégoire de Tours), suivie par une sixième chronique originale. Cet agencement correspond à la fois aux indications du prologue et au contenu de la plupart des manuscrits[19].

3. La question de l'auteur

D'après son prologue, la chronique a été écrite par un seul auteur, et tel était l'avis de tous les savants[20] jusqu'à l'article retentissant que B. Krusch fit paraître dans le *Neues Archiv* en 1882[21]. Selon le savant allemand, l'ouvrage serait de trois auteurs, qu'il distingue par les lettres A, B, C et auxquels il attribue différentes parties du texte. En effet, si divers indices donnent à penser que le chroniqueur est originaire du royaume mérovingien de Bourgogne – cela avait amené H. Brosien à le localiser à Genève et G. Monod à Chalon-sur-Saône, la capitale bourguignonne de

mais en même temps plus précises ; il n'aura gardé d'Isidore que les quelques lignes relatives à la création du monde. Ainsi l'œuvre du savant évêque aura été rejetée à la fin de la compilation à la place qu'elle occupe dans le ms. 10910 ». Cette hypothèse est reprise par WALLACE-HADRILL 1960, p. XXIV-XXV.

[19] Il semble également vain d'imaginer que la compilation primitive devait se présenter dans l'ordre selon lequel l'auteur cite ses sources dans le prologue, à savoir : 1) Jérôme, 2) Hydace, 3) Hippolyte de Rome – le *cuiusdam sapientis*, 4) Isidore, 5) Grégoire. Comme le note GOFFART 1963, p. 212, n. 25, aucun auteur de l'époque ne se serait senti tenu de citer ses sources dans l'ordre où il les avait utilisées et il est imprudent de supposer un ordre ne reposant sur le témoignage d'aucun manuscrit.

[20] Par ex., GUIZOT 1823, p. 155-161 ; BROSIEN 1868, p. 5-40 ; MONOD 1878, p. 146.

[21] KRUSCH 1882 (spéc. p. 423-447).

l'époque[22] –, d'autres passages supposent une bonne connaissance des affaires austrasiennes ainsi qu'un parti pris favorable pour les Pippinides. C'est sur cette observation que B. Krusch se fonde pour considérer qu'une partie de la chronique aurait été rédigée en Bourgogne, dans la région d'Avenches[23], et qu'une autre proviendrait d'Austrasie. Quant à l'idée des trois auteurs, il la déduit d'arguments chronologiques. Bien que la chronique originale s'étende de 584 (24e année du règne de Gontran) à 642 (4e année du règne de Clovis II), on y relève des allusions à des événements postérieurs[24] et, comme la narration est assez riche et détaillée pour les années 584 à 613, puis beaucoup plus sèche pour la décade suivante, avant de redevenir plus substantielle à partir de 624, B. Krusch a songé à deux auteurs contemporains des faits: un auteur A, responsable des chapitres IV 1-39 (584-613), et un auteur B, responsable de la suite et écrivant vers 642, ce qui expliquerait qu'il soit mieux informé sur les dernières années que sur la décade débutant en 614; en outre, tandis que l'auteur A daterait les années d'après le règne du souverain en Bourgogne, l'auteur B le ferait d'après son règne non seulement en Bourgogne, mais dans les autres parties du royaume franc. Enfin, pour ce qui est des allusions à des événements ultérieurs, elles seraient dues à un interpolateur C, responsable aussi des chapitres «austrasiens», B. Krusch trouvant des affinités de style entre les passages relatifs aux événements postérieurs à 642 (IV 48, 81, 82, 84) et ceux qui concernent le royaume d'Austrasie (IV 84-88), d'où l'hypothèse que cet interpolateur était austrasien. L'auteur A serait le compilateur du *Liber generationis* et du comput des années depuis la création jusqu'en 613, des extraits de Jérôme et d'Hydace; l'auteur B, quant à lui, aurait ajouté les listes papales jusqu'à 642 et impériales jusqu'à

[22] GUIZOT 1823, p. 156; BROSIEN 1868, p. 18-21; MONOD 1878, p. 147-159.

[23] Le chroniqueur marque en effet un intérêt particulier (II 36, 40; IV 13, 18, 24, 37) pour le *pagus Ultrajuranus*, spécialement pour la ville d'Avenches, dont il produit même le nom local de Wifflisburg, qu'un étranger à celle-ci ne pouvait sans doute pas connaître. Toutefois COLLINS 1996, p. 104-105, relativise l'argument et incline à attribuer le trait à une source de Frédégaire.

[24] IV 48 (allusion aux 35 ans de règne de Samo, qui doit dater d'au moins 658/659); 81 (allusion à des évènements du règne de l'empereur byzantin Constance II qui ont eu lieu en 658-659); 82 (mort du roi d'Espagne Chindaswinthe en 652); 84 (écrit après la mort du maire du palais de Neustrie Erchinoald survenue vers 658/659; *Cont.* 2).

640-641 et inséré à la suite de Jérôme et d'Hydace l'*Historia epitomata*, c'est-à-dire le résumé de Grégoire de Tours[25].

La théorie des trois auteurs soutenue par B. Krusch a été suivie avec des adaptations par G. Schnürer, qui situe cependant la coupure entre A et B en 616 en IV 44[26], et par L. Halphen, qui la place en 614 en IV 42[27]. Elle fut manifestement aussi à l'origine de la théorie des deux auteurs défendue par S. Hellmann[28] et à sa suite par J. M. Wallace-Hadrill[29], même si celle-ci est radicalement différente. S. Hellmann, en effet, assigne les livres I à III et le plus gros du livre IV à un seul et même auteur sur la base d'une série impressionnante de passages parallèles qui révèlent une uniformité de style dans toutes les parties de la chronique. La pauvreté de la narration pour la décade 614-623 (IV 43-48) l'amène toutefois à supposer que la première partie jusqu'à 613 (IV 1-42) est d'un premier auteur A et que le reste est d'un auteur B, lequel aurait fait de vains efforts pour relier le travail de son prédécesseur aux années de la période qu'il connaissait bien (624-642). Cette hypothèse lui semble confirmée par le fait que A s'intéresse uniquement aux rois et à leur famille, alors que B s'attache aussi aux notables laïcs et ecclésiastiques, ainsi que par des différences linguistiques et stylistiques entre les deux parties, qui prouveraient l'existence de deux auteurs séparés par une génération[30].

[25] L'hypothèse selon laquelle le résumé de Grégoire de Tours ne pourrait être que de l'auteur B repose sur le fait que ce résumé (en III 1-2) renvoie sous le nom de Jérôme et d'Hydace à des interpolations du livre II (extraits de Jérôme et d'Hydace) : si A avait été responsable du résumé de Grégoire, il aurait donc su que ces passages du livre II n'étaient ni de Jérôme, ni d'Hydace. La faiblesse du raisonnement a été soulignée par LOT 1914, p. 327 : « Frédégaire savait très bien que II 4, 6 et II 53 n'étaient ni de saint Jérôme, ni d'Idace, mais il a voulu (III 1-2) mettre les fables qu'il intercalait dans la petite compilation de 613 et qui lui étaient chères, sous l'autorité de noms vénérés ». Aussi GOFFART 1963, p. 223-224, qui signale que puisque rien dans le livre II ne permettait de distinguer les interpolations de Frédégaire de ses sources, celui-ci ne pouvait renvoyer à des passages de ce livre que sous le nom de Jérôme et d'Hydace.

[26] G. Schnürer est par ailleurs le seul à s'être livré à une véritable « dissection » (F. Lot) ou « démembrement » (W. Goffart) de la compilation, accordant sa part précise à chaque auteur, jusqu'à attribuer des paragraphes ou même des phrases à l'un ou à l'autre des compilateurs, avec des arguments excessifs que presque tous ont critiqués.

[27] B. Krusch se rallia par la suite à cette dernière proposition (KRUSCH 1926, p. 253).

[28] HELLMANN 1934.

[29] WALLACE-HADRILL 1960, p. XXI-XXV ; cette théorie est aussi retenue comme la plus vraisemblable par GANSHOF 1970, p. 7.

[30] Les différences les plus notables seraient la forte tendance de B à recourir à l'anacoluthe et un latin plus proche de la latinité tardive chez A que chez B.

Toutefois, avant même d'être modifiée par S. Hellmann, la thèse, soutenue par B. Krusch, de la multiplicité des auteurs avait été combattue. Dès 1914, F. Lot tenait pour « chimérique » la distinction entre deux rédacteurs A et B[31]. Il mettait notamment en évidence le danger qui consiste à recourir à l'interpolation, quand ce recours ne peut s'autoriser d'indices externes ou internes ; or c'est ce que font B. Krusch ou G. Schnürer, par exemple pour rejeter de la première partie datée de 613 les chapitres qui contredisent leur théorie[32]. Il relevait également la faiblesse des arguments de langue et de style utilisés par B. Krusch ; la plupart des exemples sont en effet empruntés aux chapitres IV 40, 41 et 42, qui révéleraient des particularités propres à B. Or G. Schnürer et L. Halphen ont repoussé la coupure entre A et B, l'un à IV 44, l'autre à IV 42, ce qu'a admis par la suite B. Krusch : les rapprochements signalés par celui-ci se retournent dès lors « contre son système pour le ruiner ». Par ailleurs, dès que certains passages de A rappellent d'autres passages de B, Krusch se tire de cette difficulté en supposant que B a pris des expressions dans A[33]. Comme l'écrit F. Lot, « ce sont de ces explications qui doivent inquiéter celui qui les trouve. Et, d'ailleurs s'il en était ainsi, le principe même d'une distinction de langue entre A et B serait battu en brèche[34] ». F. Lot estimait encore qu'il n'est pas besoin de supposer deux auteurs pour expliquer le changement dans la computation des années : si à partir de 613 la chronique compte le règne du souverain non seulement en Bourgogne, mais dans les autres parties du royaume franc, ce n'est pas parce qu'elle a été rédigée à partir de là par un autre auteur, mais parce que l'auteur bourguignon compte d'après les ans de règne de son souverain ; quand celui-ci ne règne qu'en Bourgogne, il ne date les événements qu'à partir de son règne en Bourgogne, mais quand celui-ci, à partir de Clo-

[31] LOT 1914, p. 321.

[32] IV 32 (allusion à la mort des fils de Thierry, racontée seulement en IV 42) ; 33 (allusion à des événements de 615 et 616 et au roi des Wisigoths Sisebut, 612-620, dont les œuvres ont été utilisées par l'auteur, probablement après la mort de Sisebut, dont il est question en IV 73) ; 34 (Agilulf, roi des Lombards, est dit à tort fils du roi Authari, comme en IV 45, alors qu'en IV 13, il est présenté correctement comme simple *dux* avant son élévation au trône) ; LOT 1914, p. 317-319.

[33] S. Hellmann raisonne de la même manière, mais pour en tirer une conclusion différente (pour lui, c'est B qui a retravaillé le style de A).

[34] LOT 1914, p. 321.

taire, règne en Bourgogne et ailleurs, il procède autrement[35]. Enfin, pour ce qui est de la liste chronologique du livre I, qui s'arrête en 613 et qui, d'après B. Krusch, confirmerait l'hypothèse d'une première partie prenant fin à cette date, F. Lot montrait qu'elle peut n'être qu'une source de Frédégaire[36].

L'historien français soutenait donc la thèse d'un auteur unique, tout en admettant la possiblilité d'un interpolateur austrasien, sans trop y croire toutefois, comme le montre sa conclusion: «L'"auteur de 642", comme nous l'avons appelé, peut avoir écrit dix, quinze ou vingt ans plus tard. Comme, d'autre part, on a vu qu'il est impossible de séparer mécaniquement l'œuvre de cet auteur de celle du «remanieur» de 660 à laquelle elle est si intimement unie, comme on peut, comme on doit même affirmer que la compilation dans son ensemble ne nous est connue que sous la forme que lui a donnée le dernier auteur, ne serait-il pas plus simple de faire disparaître la distinction de B et de C, ainsi que nous avons fait de celle de A et de B? Les différences de tendance, les divergences chronologiques qu'on a signalées s'expliqueraient suffisamment par la pluralité des sources auxquelles a puisé l'auteur. Rien n'empêcherait, de plus, d'admettre que, Bourguignon d'Outre-Jura d'origine, il est passé au service des maires du palais d'Austrasie. En vérité, il ne faudrait pas hésiter à attribuer l'ensemble de la compilation dite de Frédégaire à un seul auteur écrivant vers 660, si l'on pouvait donner une explication suffisante de l'arrêt des listes de papes et d'empereurs à la fin du livre II aux années 641 et 642. Voici celle que je propose: ces listes, Frédégaire les aura trouvées dans le petit livre historique de 613 (l. I-II): un copiste aura prolongé jusqu'à son temps ces listes, listes que Frédégaire n'a pu ou voulu continuer[37].»

La théorie de F. Lot a été défendue en 1928 par L. Levillain, convaincu lui aussi que «les arguments tirés par Krusch du style et des divers modes de computation au moyen des années du

[35] Aussi COLLINS 1996, p. 106-107.

[36] LOT 1914, p. 324-325, invoque la présence de cette même liste dans le ms. 127 de la Bibl. Royale de Berlin, qui renferme aussi des extraits de Jérôme, d'Hydace et du *Liber generationis*, compilation indépendante de Frédégaire et probablement née en Espagne, avant d'avoir été recopiée en Gaule, où elle a pu servir de source à Frédégaire (on notera que les textes se présentent dans ce ms. exactement dans l'ordre où Frédégaire cite ses sources: Jérôme, Hydace, *Liber generationis*).

[37] LOT 1914, p. 336-337.

règne sont sans valeur[38] », et surtout par M. Baudot qui, dans un long article, a repris toute « la question du Pseudo-Frédégaire » et apporté à la thèse de F. Lot des corrections de détail et des arguments complémentaires. M. Baudot s'est en particulier attaché aux chapitres imputables à un soi-disant remanieur austrasien[39]. D'une part, il est facile d'après lui « de se rendre compte que les renseignements fournis par le chroniqueur sur les Pippinides sont précisément ceux qu'un personnage important du royaume neustrien ne pouvait ignorer[40] », tandis que ceux qui semblent trop particuliers et trop locaux pour avoir été connus en Neustrie (ainsi IV 86, 87 et 88) ont pu être connus du chroniqueur par la relation écrite ou orale d'un Austrasien venant d'un des pays limitrophes de la région transjurane[41]. D'autre part, l'idée du parti pris favorable aux Pippinides que ces chapitres impliqueraient lui paraît nettement exagérée : la part faite à Pépin et à sa famille lui semble même assez maigre à proportion du rôle de tout premier plan joué en Austrasie par Arnoul, Pépin, Chunibert et Adalgisèle, lesquels ne sont d'ailleurs cités qu'en relation avec des événements ayant eu lieu en Neustrie. Pour M. Baudot, « le chroniqueur se pose facilement en justicier et s'il n'épargne pas les méchants, qu'ils soient Bourguignons, Neustriens ou Austrasiens, il sait également louer les bons à quelque parti qu'ils appartiennent[42]. » L'hypothèse d'un remanieur austrasien n'est donc à ses yeux nullement justifiée[43] et il juge indiscutable que l'œuvre de Frédégaire n'a eu qu'un auteur ayant écrit d'un trait vers 659-660 les 90 chapitres de la chronique originale, qu'il a fait précéder de la compilation que l'on connaît par le manuscrit 10910 de la Bibliothèque nationale[44]. Il tente même d'identifier cet auteur : il s'agirait du comte Bertharius, seul personnage de second plan à être cité à trois reprises, en IV 36, 38 et surtout 90[45], où une place « exorbitante » est accordée

[38] LEVILLAIN 1928, p. 93.
[39] IV 52, 53, 58, 60, 61, 62, 68, 72, 77, 85, 86, 87, 88.
[40] BAUDOT 1928, p. 146.
[41] BAUDOT 1928, p. 146.
[42] BAUDOT 1928, p 148.
[43] HELLMANN 1934, p. 59-63, insiste aussi sur ce point .
[44] M. Baudot admet en effet la présence des extraits d'Isidore dans la compilation.
[45] Encore que, selon KUSTERNIG 1982, p. 269, n. 11, IV 36, 38 d'une part, et IV 90 de l'autre ne mettraient pas en scène un même Bertharius, mais deux personnages différents de même nom.

à un épisode « qui, en soi, ne méritait même pas une brève allusion[46] » et dans lequel Bertharius joue un rôle louable. Cette identification, qui repose sur des arguments séduisants, mais fort minces, n'a été acceptée par personne.

Enfin, dans un article de 1963, W. Goffart, après avoir résolu de façon nouvelle et convaincante la question des extraits d'Isidore (*supra*), soutient à son tour la thèse d'un auteur unique, celle qu'impose le prologue. Pour lui, « le poids de la preuve incombe à ceux qui contestent l'idée d'un auteur unique et si leurs tentatives échouent, la présomption doit être que Frédégaire est un seul homme[47] ». Or les théories d'une rédaction multiple se heurtent à bien des objections et sont loin de faire l'unanimité, comme nous venons de le voir. Elles compliquent par ailleurs l'appréciation de l'autorité même de la chronique, comme l'admettait B. Krusch lui-même, et recourent à chaque difficulté à la pirouette de l'interpolation. Selon W. Goffart, la plupart des indices sur lesquels se sont appuyés ses défenseurs ne contredisent en rien la thèse de l'unicité. La pauvreté particulière du récit pour la décade 614-624 n'implique pas nécessairement un auteur plus tardif dont l'éloignement par rapport aux faits expliquerait la sécheresse du récit pour les dix premières années ; le trou dans la narration est indéniable, mais il se peut très bien qu'un auteur soit mieux informé sur une période dramatique et riche en couleur, comme celle qui prend fin en 613, même si elle remonte à loin, que sur les années plus ternes qui forment le lien avec ses propres souvenirs ou avec d'autres sources d'information. Quant à la computation chronologique qui s'arrête en 613, elle peut être une source de Frédégaire, comme l'a suggéré F. Lot, plutôt que la preuve d'un auteur A ayant arrêté son récit à cette date. L'argument selon lequel les listes impériales et papales arrêtées en 641/642 impliqueraient un auteur B dont le récit allait jusqu'à cette date ne serait recevable que si celle-ci était la date finale choisie par l'auteur. Or il est clair que l'œuvre n'est pas achevée et que son arrêt à l'année 642 est purement accidentel[48]. La coïncidence chronologique entre ces listes et la fin du récit est donc fortuite, ce qui du même coup rend caduque l'hy-

[46] BAUDOT 1928, p 167.
[47] GOFFART 1963, p. 208.
[48] Aussi, par ex., KUSTERNIG 1982, p. 271, n. 14 ; NONN 1989.

pothèse d'un auteur C ayant interpolé le texte avec des allusions à des événements postérieurs à 642.

En ce qui concerne plus précisément la théorie des deux auteurs (S. Hellmann, J. M. Wallace-Hadrill), W. Goffart fait observer que si la chronique s'intéresse à partir de IV 42 à la cour royale et aux notables laïques et ecclésiastiques, la différence entre les deux parties n'est pas aussi marquée que le prétend S. Hellmann : après IV 42, la cour royale reste présente à travers tout le texte et la plus grande attention portée aux notables peut révéler au mieux des sources d'information plus riches[49]. Quant aux arguments linguistiques et stylistiques, ils reposent sur un échantillon restreint et tirent de différences minimes des conclusions excessives ; le style et la langue d'un auteur peuvent varier, et il faudrait une étude poussée et menée par un « philologue de haut vol » pour juger si les distinctions qu'opère S. Hellmann sont adéquates pour supporter sa conclusion d'une dualité d'auteurs. Les listes de parallèles dressées par S. Hellmann lui-même[50] pour prouver l'uniformité stylistique de la chronique fournissent des arguments contre sa propre thèse. Au reste, S. Hellmann est bien conscient que les traits typiques de Frédégaire sont aussi fréquents chez son auteur A que chez son auteur B, ce qui le force à supposer que « B affûte souvent la manière de s'exprimer de A[51] ». C'est là une position indéfendable : les « coups de lime » de B sont si fréquents qu'il faudrait admettre que B réécrit une source A et que donc la chronique n'a qu'un seul homme pour auteur. D'après W. Goffart, et c'est aussi notre opinion, la démonstration de S. Hellmann confirme en réalité et malgré elle la thèse d'un auteur unique[52].

La démonstration, fort solide et convaincante, de W. Goffart a été encore renforcée par l'étude stylistique et linguistique, parue en 1965, de A. Erikson, qui a relativisé le poids de l'argumentation philologique de S. Hellmann[53] ; le chercheur suédois ne

[49] Aussi sur ce point les remarques critiques de ERIKSON 1965, p. 59-60.

[50] HELLMANN 1934, p. 41-50.

[51] Par ex. HELLMANN 1934, p. 72, « Ein Blich auf die Liste sprachlichen Übereinstimmungen genügt, um sich davon zu überzeugen, wie oft B an die Diktion von A die Feile augelegt hat. » B. Krusch lui supposait que c'était B qui imitait en quelque sorte la langue de A.

[52] Dans ce sens, KUSTERNIG 1982, p. 11-12.

[53] ERIKSON 1965. En 1963, dans son attaque des théories de S. Hellmann, W. Goffart avait soutenu que « l'analyse stylistique est encore très loin d'être une science précise » (p. 229). Il s'agit d'un avis qu'on ne peut partager, et en dépit du travail de A. Erikson,

trouve en effet dans la *Chronique* que de faibles signes de variété stylistique et encore ceux-ci peuvent-ils s'expliquer par le recours à différentes sources[54]. Dès lors, l'hypothèse d'une rédaction multiple a été largement abandonnée et la plupart des chercheurs, en particulier l'éditeur de l'ouvrage en 1982, A. Kusternig[55], admettent que la chronique de Frédégaire a été rédigée vers 660 par un seul auteur, originaire de Bourgogne[56].

II. L'AUTEUR DANS L'ŒUVRE

Pendant longtemps, la chronique de Frédégaire a fait l'objet de sévères critiques. D'après F. Brunhölzl, par exemple, l'ensemble de l'œuvre est un « mélange très confus », dans lequel

il reste qu'à ce jour les études dont on dispose ont été menées dans le but de servir telle ou telle hypothèse et occultent ce qui gêne la démonstration (seul HAAG 1899 a mené sa réflexion indépendamment du problème, puisqu'il admet dès le départ la thèse de B. Krusch). En effet, même si « les sciences humaines manquent de méthode », comme on l'a parfois souligné (par ex. ÉVRARD 1993), elles savent aussi à l'occasion se faire objectives et rigoureuses ; les études statistiques et quantitatives notamment ont apporté beaucoup aux études littéraires, et notamment aux problèmes d'attribution et d'authenticité (par ex. ÉVRARD 1982 ; DUBROCARD 1988). Nous restons donc persuadés qu'une étude littéraire sérieuse et objective devrait apporter une contribution de poids à la question du Pseudo-Frédégaire.

[54] Pour être exact, A. Erikson considère en effet qu'on ne peut d'un point de vue linguistique distinguer différents auteurs dans la chronique, mais ses conclusions sont néanmoins très différentes des nôtres ou de celles de Goffart : selon lui, « il n'y a pas d''auteur' Frédégaire, seulement un compilateur » (p. 75), qui a retravaillé le style et la langue de ses sources (d'où une langue uniforme, malgré quelques divergences dues à des passages où le latin d'origine a été en quelque sorte moins effacé). Le livre IV ne nous apparaîtrait donc comme une chronique originale que dans la mesure où les sources de celui-ci, contrairement à celles des autres livres, ne nous seraient pas parvenues. Cette hypothèse se heurte évidemment aux indications du prologue, objection qu'Erikson repousse en supposant qu'elles aussi ont simplement été recopiées de quelque source perdue (p. 76). Non seulement cette hypothèse est purement gratuite, mais, fût-elle vraie, elle n'impliquerait pas nécessairement que les mots repris à quelque source pour annoncer une chronique originale ne l'aient pas été pour exprimer une vérité. Par ailleurs, si le livre IV n'était qu'une compilation de différentes sources « réécrites » par Frédégaire, comment expliquer que le chap. IV 36 - le seul dont la source directe nous est connue et qui est tiré presque littéralement de la *Vita Columbani* de Jonas - soit le seul à ne pas avoir été « réécrit » ? A. Erikson n'apporte aucune réponse à cette fidélité à Jonas, dont il est pourtant parfaitement conscient (p. 72 ; 75).

[55] KUSTERNIG 1982, p. 9-13. Plus récemment aussi COLLINS 1996, p. 111. De même, NONN 1989, quand bien même il se limite à un bref état de la question, semble aller dans ce sens.

[56] Toutefois GERBERDING 1987, p. 14 (théorie de deux auteurs au moins).

«l'utilisation de sources a sombré dans la copie servile» et où «la capacité d'une mise en forme a presque totalement disparu». L'anecdotique et le fabuleux envahissent un récit auquel manque «l'art de raconter, qui précisément donne un charme particulier, dans l'*Histoire des Francs* de Grégoire, à la mise en valeur d'événements choisis». Quant à la langue, elle révèle le plus clairement la décadence de la culture: «tout ici semble se disloquer. C'est un latin vraiment inculte, barbare, une langue qui n'est pas seulement caractérisée par l'influence de la langue populaire, mais qui est défigurée par une ignorance crasse[57].» Une telle sévérité, qui ne tient aucun compte du milieu historique et littéraire dans lequel l'œuvre est née, semble injustifiée.

À la fin du V^e^ siècle, en effet, l'Empire romain s'est effondré sous le coup des invasions dites barbares, entraînant dans sa chute la disparition progressive des écoles publiques. Il s'ensuit assez rapidement en Gaule un recul très net de la culture et dès le VII^e^ siècle, l'illettrisme s'est largement répandu, à l'exception de certains milieux aristocratiques et surtout monastiques, qui deviennent les lieux de sauvegarde quasi exclusifs de la tradition littéraire[58]. Mais on y privilégie une perspective «utilitaire», et l'essentiel des énergies littéraires est monopolisé par l'hagiographie, arme principale des évangélisateurs. En outre, la période est chaotique en Gaule, où règne un désordre alimenté par les conflits entre les héritiers à la mort de chaque souverain, entre Neustrie et Austrasie, entre pouvoir royal et aristocraties locales, entre rois et maires du palais. Comme le fait remarquer I. Wood[59], cela explique sans doute que la Gaule mérovingienne, même si elle fut le plus grand et le plus durable des États qui ont succédé à l'Empire de Rome[60], n'ait pas eu son Grégoire le Grand, son Isidore ou son Bède. D'après M. Banniard, le maintien même d'une culture écrite laïque, si liée aux besoins du pouvoir royal, était alors en péril et la Gaule traverse une période «où l'éducation et la culture offrent l'image d'un foyer mori-

[57] BRUNHÖLZL 1990, p. 137-138; déjà dans ce sens GUIZOT 1823, p. 158.
[58] Sur la maintien de la culture classique dans le haut moyen âge, RICHÉ 1979 et 1995.
[59] WOOD 1997, p. 1-2.
[60] Pour une approche des caractères originaux de la période mérovingienne et de la place des Mérovingiens dans l'évolution de la Gaule et le passage de l'Antiquité au Moyen âge, FOURNIER 1996 et BANNIARD 1980.

bond où ne luisent que quelques brindilles[61] ». On passe par ailleurs des bibliothèques publiques et privées de l'Antiquité tardive à des bibliothèques monastiques dont le contenu est le plus souvent religieux et limité à quelques dizaines de livres au plus. Le terme même de *bibliotheca*, dès le VI^e^ siècle, au lieu de désigner une quelconque collection de livres ou le lieu où ils sont conservés, tend à signifier simplement l'ensemble des livres constituant le canon biblique[62]. On ne s'étonnera donc pas que Brunehaut, l'Agrippine mérovingienne, n'ait pas eu de Tacite pour écrire son histoire. Par contre, la naissance dans ces « siècles obscurs » d'une chronique comme celle de Frédégaire a de quoi surprendre, et il n'est pas déplacé d'y voir pour l'époque une « compilation extraordinaire[63] », dont l'ampleur et les desseins dépassent tout ce que la Gaule du VII^e^ siècle a laissé dans le domaine historique.

Pourtant, en dépit de cette singularité, elle n'a le plus souvent été interrogée que comme document historique et comme mine d'informations sur la période, il est vrai par ailleurs mal connue, des règnes mérovingiens, et à cet égard, le jugement qu'on a porté sur elle, comme l'a souligné W. Goffart, a souvent dépendu de la manière dont l'on se situait par rapport à la question, débattue ci-dessus, de l'auteur. En effet, si l'on admet que la chronique originale est de trois auteurs écrivant à des dates différentes (vers 613, vers 642 et vers 660), elle peut être regardée comme le rapport de trois témoins oculaires contemporains ou presque contemporains des faits. Par contre, considérée comme l'œuvre d'un auteur unique qui l'aurait rédigée vers 660, elle n'est plus que le témoignage d'un homme éloigné dans le temps de la plupart des événements qu'il relate. Dans ce sens déjà, F. Lot terminait ainsi sa critique des théories de G. Schnürer et de B. Krusch et sa défense d'une composition due à un seul auteur : « Qu'on accepte cette hypothèse, qu'on en trouve

[61] BANNIARD 1989, p. 101-102. On n'en conclura pas que seuls les clercs recevaient encore une culture écrite de bon niveau. Certains laïcs étaient encore instruits, comme l'avait soutenu PIRENNE 1934, p. 165-177 et comme l'admet BANNIARD 1992, p. 261, n. 28. L'idée d'un monde mérovingien où l'usage de l'écrit aurait été abondant et banal a d'ailleurs été avancée récemment par MCKITTERICK 1989, p. 212-216 et WOOD 1990, p. 63-81.

[62] Sur tout ceci, HOLTZ 1998, spéc. p. 1090-1101. Sur les bibliothèques et les *scriptoria* mérovingiens, aussi GANZ 1981 ; MCKITTERICK 1981.

[63] WOOD 1997, p. 248.

une meilleure, ou qu'on rejette l'identité de B et de C, il n'en demeurera pas moins acquis que l'autorité de la chronique de Frédégaire doit subir une sérieuse diminution : pour le début, et même le milieu du VII^e siècle, nous n'avons qu'un seul témoignage et il a été écrit, remanié profondément en tous cas, vers 660. Les observations faites, il y a plus de vingt ans sur l'allure déjà légendaire des renseignements qu'il fournit[64] trouveront malheureusement dans les lignes qui précèdent une confirmation et une explication[65]. »

Pour autant, l'hypothèse d'un auteur unique ne présente pas que des inconvénients. Elle donne précisément l'occasion d'aller à la découverte de la personnalité de celui-ci, de s'interroger sur ses conceptions historiques, ses opinions politiques, ses modes de composition, sa langue, bref de s'intéresser à l'œuvre et à l'auteur pour eux-mêmes (plus qu'au seul contenu de la première et à la seule identité du second), et, ce faisant, d'appréhender peut-être sous un angle renouvelé quelques caractéristiques de l'ouvrage et de s'attacher à le comprendre plutôt qu'à le juger.

1. Vision du passé

Plusieurs passages de la chronique impliquent une rédaction tardive par rapport aux faits rapportés : IV 36 (année 609) ne peut avoir été écrit qu'après 640, IV 42 (année 613) après 629, IV 48 (année 623) peut-être après 658 , IV 58 (année 628) et 60 (année 629) après 639, IV 76 (année 633) après 656/657, IV 81 et 82 (année 640-642) respectivement après 658-659 et après 652, IV 84 (année 642) après 657/658. La présence dans la *Chronique* de « touches légendaires[66] » – un trait typique de toutes les chroniques mérovingiennes qui parlent d'un passé distant – semble bien confirmer que l'auteur est assez éloigné des faits. Les traces d'un recours à la rhétorique et l'emploi de lieux communs historiographiques constituent deux autres indices d'une réécriture du passé.

Pour ce qui est du premier point, on mentionnera la manière dont est décrit le champ de bataille de Tolbiac après que s'y furent affrontés Thierry II et Théodebert II (IV 38, « Là, les deux

[64] Allusion à KURTH 1893, qui avait souligné le caractère « épique » de la chronique.
[65] LOT 1914, p. 337.
[66] Elles sont moins nombreuses après 613, mais on en trouve jusqu'au dernier chapitre.

armées firent un tel carnage que, à l'endoit où les troupes, dans la mêlée de la bataille, s'étaient l'une l'autre combattues, les corps des soldats tués ne trouvaient pas de place où gésir après être tombés, mais les morts restaient debout, comme s'ils étaient encore vivants, serrés cadavres contre cadavres[67] ») ou la réaction prêtée au jeune Sigebert III, lorsqu'il voit les siens défaits par les troupes du duc de Thuringe Radulf (IV 87, « Sigebert, avec ses fidèles, avait conçu beaucoup d'amertume et de chagrin : assis sur son cheval, il laissait les larmes jaillir de ses yeux et se lamentait sur ceux qu'il avait perdus[68] »).

Pour ce qui est du second point, l'intense romanisation de la Gaule peut expliquer que soit resté vivace le souvenir de certains modèles de l'historiographie classique, desquels la *Chronique* semble parfois en dernier recours dériver[69]. On en apportera trois exemples. D'abord, dans la littérature classique, la mort des enfants est typique dans l'évocation d'événements qui suivent le renversement de tyrans ; on pense ainsi à celle d'Astyanax dans les *Troyennes* d'Euripide ou de la fille de Séjan dans les *Annales* de Tacite[70], pour prendre un exemple dans l'historiographie ; dans la chronique, on citera l'évocation du meurtre brutal de Mérovée, le fils de Théodebert II après la défaite de celui-ci face à Thierry II (IV 38). Ensuite, au cours de la guerre qu'elle mène contre Clotaire II, Brunehaut, se méfiant de son maire du palais Warnachar, envoya un billet à l'un de ceux qui accompagnaient celui-ci pour qu'il le tuât ; après avoir lu le billet, l'homme le déchira et le jeta sur le sol ; il est trouvé par un proche de Warnachar et reconstitué ; Warnachar se rendant alors compte que sa vie est en danger se met à songer aux moyens d'abattre les fils de Thierry II et de livrer le royaume à Clotaire II (IV 40) ; de telles histoires de billets secrets tombés entre les mains de l'ennemi appartiennent à l'imagerie des récits de guerre ; on en trouve notamment chez Salluste dans le contexte de la guerre de Jugurtha[71]. Enfin, certains traits fréquents dans les évocations de

[67] *Ibique tantae estrages ab uterque exercitus facta est, ubi falange in congresso certamenis contra se priliabant, cadauera occisorum undique non haberint ubi inclinis iacerint, sed stabant mortui inter citerorum cadauera stricti quasi uiuentes.*

[68] *Sigybertus cum suis fedelebus graue amaretudines merorem adreptus super aequum sedens lacremas oculis prorumpens plangebat quos perdederat.*

[69] Ainsi MANGIAMELI 1996-1997, p. 313.

[70] EUR. *Tro.* 719ss. ; TAC. *An.* V 9.

[71] SALL. *J.* 71.

généraux romains, devenus ensuite traditionnels dans les panégyriques des empereurs, se retrouvent ici à propos des rois mérovingiens, ainsi les thèmes de la *celeritas*[72] et de l'*aduentus*[73].

Certes, M. Baudot voyait, dans de nombreux détails insérés dans la chronique, la preuve d'un témoignage contemporain des faits au moins à partir de 604. Mais, comme la composition de l'ouvrage est fixée vers 660, cela oblige à supposer que plus de cinquante ans plus tard, le même homme fut interrompu accidentellement dans son travail à l'année 642, hypothèse improbable. En fait, comme l'a montré W. Goffart, on retrouve le même type de détails dans les interpolations que Frédégaire introduit dans les livres précédents de la chronique : Frédégaire semble ainsi « aussi intime avec Brunehaut et ses petits-fils qu'avec Justinien et Bélisaire au livre II. Son intimité est celle d'un conteur et pas celle d'un contemporain[74] ». On ajoutera que la recherche du détail, notamment du détail réaliste, est typique de l'historiographie du haut moyen âge et n'implique pas pour autant que l'auteur ait assisté aux événements[75].

Enfin, il est vrai que dans le prologue l'auteur fait remarquer qu'il a consigné dans sa chronique originale tout ce qu'il a lu, mais aussi tout ce qu'il a entendu et vu. On ne pourrait cependant en tirer argument que si l'œuvre était achevée et couvrait effectivement toute la période que l'auteur projetait de raconter. Or ce n'est manifestement pas le cas, puisque la narration s'arrête accidentellement. Il est d'ailleurs significatif que ce n'est qu'à la fin de sa chronique, quand il aborde des affaires byzantines datant des années 637 à 658 que Frédégaire réutilise exactement la même formule que dans le prologue[76].

[72] À propos de Gontran (IV 3 *festinans*), de Thierry II (IV 26 *protinus*), voire du tout jeune Sigebert (IV 87 *properans*) et même d'ennemis des Francs comme les Gascons (IV 78 *properant*).

[73] Spéc. IV 58 (à propos de Dagobert), « La venue de Dagobert avait inspiré une telle crainte aux évêques et aux grands qui se tenaient en Bourgogne, aussi bien qu'aux autres leudes, que ce fut un motif d'étonnement pour tous » (*Tanta timore ponteficibus et procerebus in regnum Burgundiae consistentibus seo et citeris leudibus aduentus Dagoberti concusserat ut a cunctis esset mirandum.*)

[74] GOFFART 1963, p. 237 ; aussi COLLINS 1996, p. 98, 100.

[75] À ce sujet AUERBACH 1969, p. 92-105 (étude de l'histoire de « Sichaire et Chramnesinde » ; GREG.-TUR. *Hist.* VII, 47 ; IX, 19) ; PIZZARO 1989.

[76] IV 81 *scribere non selebo* (*cf.* le *scribere non silui* du prologue). Le verbe *inserere*, revient aussi dans le prologue et à la fin de l'ouvrage : *inserui* et *inseri* (prologue), *inseram* (IV 81), *inseri* (IV 84) ; aussi IV 60 *increuit huius chronice inseri.*

En somme, si Frédégaire n'est pas le témoin oculaire qu'on croyait, on n'en conclura pas pour autant que sa chronique est dépourvue de valeur. Manifestement il y a, à l'origine des faits qu'il relate dans le livre IV, différentes sources d'informations contemporaines de ceux-ci : des annales bourguignonnes, des écrits relatifs aux affaires d'Italie, d'Espagne et de l'Empire d'Orient, des privilèges épiscopaux de fondation d'abbaye, des exemplaires de pactes et de traités, des correspondances (comme celle du roi Sisebut[77]), des Vies de saints (celle de saint Colomban[78], peut-être aussi celle de saint Didier[79]), et sans doute pour les derniers événements, des témoignages oraux et des souvenirs personnels[80]. Sa chronique est donc loin de n'être qu'une compilation légendaire ou épique sans fondement historique.

2. Opinions de Frédégaire

À défaut de résoudre le mystère du nom de l'auteur, l'examen de la sélection de la matière auquel il se livre, des interpolations qu'il introduit dans ses trois premiers livres, de la récurrence de certains traits dans sa chronique originale permet de se faire une idée sur ses centres d'intérêts et sur les intentions qui ont présidé à la rédaction de l'ouvrage[81].

[77] IV 33 ; WOOD 1997, p. 173.

[78] La présence d'un large extrait de la *Vie de Colomban* de Jonas en IV 36 a amené WOOD 1990, p. 77 ; 1997, p. 248, ainsi que COLLINS 1996, p. 97, à mettre Frédégaire en relation avec le centre monastique de Luxeuil. Vers 590, en effet, Colomban et douze compagnons s'étaient installés à Luxeuil dans la solitude des forêts de haute Bourgogne avant d'aller fonder le monastère de Bobbio qui garda des contacts privilégiés avec la fondation bourguignonne. Or la *Vie de Colomban* de Jonas, achevée après 639 (mort de l'abbé Bertulf de Bobbio), eut une diffusion restreinte. Son utilisation par Frédégaire peu de temps après sa rédaction semble donc relier la chronique au milieu colombanien de Luxeuil, ce qui cadre assez bien avec l'intérêt de l'auteur pour les affaires de Bourgogne et avec sa culture historique assez rare pour l'époque. Cela pourrait expliquer aussi l'hostilité de Frédégaire envers Brunehaut, qui, pour avoir renvoyé Colomban de Luxeuil, est accusée par Jonas de tous les péchés.

[79] Sur celui-ci, IV 24 ; 32. Ce que dit de lui Frédégaire paraît indépendant de ce qu'on en lit dans la *Vita Desiderii* de Sisebut (toutefois KUSTERNIG 1982, p. 17, n'exclut pas qu'il l'utilise) et dans celle d'un anonyme du VII[e] s. Il n'en est pas moins instructif de comparer ces différents témoignages ; par ex. COLLINS 1996, p. 98-99.

[80] Sur les sources, en particulier BAUDOT 1928, p. 155-164 (en tenant compte des critiques de W. Goffart concernant certaines de ses hypothèses) ; COLLINS 1996, p. 97-103.

[81] Dans ce sens, COLLINS 1996, p. 103.

Tout d'abord, en rassemblant différentes sources sur l'histoire du monde depuis la création jusqu'à son temps, Frédégaire construit une chronique universelle en même temps que nationale, et donc une histoire capable de situer dans l'espace et le devenir historique le rôle des Francs[82]. Ainsi se trouvent réunis, dans une vision franque, monde romain et tradition grecque, monde celtique et tradition hébraïque, un peu comme dans l'*Histoire des Goths* de Cassiodore – premier exemple d'histoire nationale, connu par l'abrégé qu'en fit Jordanès au milieu du VI[e] siècle – les Goths se voient doter d'un passé mythique, construit à partir de traditions gréco-romaines, bibliques et même répandues parmi les peuples des steppes[83]. Chez Frédégaire, les Francs se trouvent d'autant plus intimement reliés à l'histoire universelle qu'ils y apparaissent, et pour la première fois dans la littérature, comme descendants des Troyens (en II 4, 6 et 8, interpolations intégrées à la chronique de Jérôme)[84]. D'après le chroniqueur, le premier roi des Francs fut Priam, auquel succéda Friga, frère d'Énée. Après la chute de Troie, le peuple troyen se sépara, certains gagnant la Macédoine où ils fortifièrent par leur valeur guerrière la race locale, d'autres suivant Friga jusqu'au Danube et à l'Océan. Là, ce groupe se sépara : les uns prirent pour roi Torquotus et donnèrent naissance aux Turcs ; les autres suivirent Francio dans la région du Rhin, où ils reçurent le nom de Francs et où ils résistèrent victorieusement à la conquête romaine. Plus loin, en II 8 et 9, Frédégaire aborde l'origine troyenne des Latins, descendants d'Énée et de ses compagnons. Énée étant le frère de Friga, il y a donc entre Francs et Latins une sorte de *consanguinitas*, mais en plaçant l'origine troyenne des Francs avant celle des Latins, le compilateur relègue à une place secondaire le rôle d'Énée et de sa race. Il est clair que Frédégaire a trouvé dans ce mythe un moyen extraordinaire de rehausser la grandeur des Francs en les apparentant aux grandes puissances du monde méditérannéen et d'affirmer indirectement leur droit à succéder aux Romains.

[82] Par ex. NONN 1989.

[83] Par ex. HEATHER 1993 ; POHL 1993.

[84] Les avis sont encore partagés sur la question de savoir si le mythe des origines troyennes est une invention érudite de Frédégaire, comme l'avait soutenu KURTH 1893, ou s'il remonte à une légende plus ancienne née au IV[e] s., comme l'a prétendu JULLIAN 1922, p. 200. Le mythe des origines troyennes a fait couler beaucoup d'encre ; spéc. HOMMEL 1956 ; LUISELLI 1978 ; BEAUNE 1985 ; GIARDINA 1998.

Après avoir ainsi donné une place épique à sa nation dans l'histoire du monde, le chroniqueur dresse un pont entre celle-ci et l'histoire récente des Francs en résumant l'œuvre de Grégoire de Tours. Il y a là une construction consciente et intelligente de l'histoire et, contrairement à ce qu'on a souvent écrit, Frédégaire n'a pas recopié servilement ses sources[85] : il y intègre des interpolations favorables aux Francs dont il va raconter la geste et il les utilise conformément à sa propre reconstruction des faits « sans se laisser entraîner dans des perspectives politiques ou historiographiques qu'il ne partage pas[86] ».

Quant à la chronique originale, elle est loin de n'être qu'un fratras informe d'événements de toute sorte racontés par un ignorant et les histoires qu'elle recèle peuvent à l'analyse apparaître comme signicatives[87]. L'évocation de Gontran qui figure dans les premiers chapitres permet de mettre en avant quelques qualités du souverain ; le bon roi doit être, comme lui, un coordinateur équilibré et prudent des pouvoirs des différentes aristocraties et doit respecter les coutumes et les lois de manière à ce que le pouvoir partagé de l'aristocratie ne soit jamais mis en question. La relation qui est faite ensuite des actions de Brunehaut, jusqu'à sa mort (IV 42), met en évidence le chaos de la politique franque[88]. La dernière partie, elle, dresse un portrait vivant des principaux faits survenus en Bourgogne, en Neustrie, en Austrasie et en Aquitaine, ainsi qu'à l'étranger, lorsque ce qui s'y passe est en rapport avec les affaires franques. C'est là une peinture « européenne », pour reprendre une expression de J. M. Wallace-Hadrill[89], et qui n'est pas entièrement basée sur des rumeurs. D'autres tendances se détachent aussi : nécessité pour le souverain de collaborer avec l'Église (sans que cela implique du reste que l'auteur ait été clerc ou moine[90]), rôle de la reine qui peut être positif ou négatif[91], intérêt pour les relations diplomatiques.

[85] Ainsi, à propos de III 9, passage sur la conception surnaturelle de Mérovée, MURRAY 1998a montre tout ce que les touches légendaires de la chronique apprennent sur la culture de Frédégaire et sur sa manière d'utiliser et d'interpoler ses sources.
[86] MANGIAMELI 1996-1997, p. 343.
[87] Spéc. WOOD 1994.
[88] WALLACE-HADRILL 1958, p. 543.
[89] WALLACE-HADRILL 1958, p. 544.
[90] COLLINS 1996, p. 111, semble plus enclin à voir en lui un laïc.
[91] Sur ce point, WOOD 1994, p. 364.

La chronique véhicule en outre dans sa partie originale une idéologie qu'a mise en lumière M. Mangiameli[92]. Frédégaire semble adhérer au groupe de pouvoir qui soutient les maires du palais, dont il fait ressortir la position politique précise en se servant de sa chronique comme d'un « instrument » de propagande. Il représente ainsi le point de vue d'une aristocratie qui se sent en droit de juger les rois mérovingiens sur la base de leur capacité et de leur disponibilité à comprendre ses intérêts et à maintenir les traditions. En replaçant leur histoire dans l'histoire universelle, il propose en définitive le modèle d'un pouvoir monarchique qui doit être l'expression déléguée du contrôle diffus exercé dans la Gaule mérovingienne par l'aristocratie foncière et militaire, laïque et ecclésiastique[93].

Enfin, l'attitude de Frédégaire envers les Pippinides a été souvent débattue. Il apparaît favorable à Pépin de Landen et à Arnoul de Metz, et il semble plutôt bien disposé envers le fils du premier, Grimoald, quand bien même le caractère inachevé de la chronique ne peut permettre de présumer comment les actions de celui-ci après 642 auraient été présentées[94]. Le trait a été parfois utilisé dans la perspective d'une reconstruction de la carrière de Frédégaire et de ses amitiés politiques. Toutefois, si, comme on l'a dit plus haut, il existe dans le chef de ce dernier un intérêt pour la fonction de maire du palais, les Pippinides peuvent avoir pour fonction d'incarner les meilleurs de ceux-ci, tout comme Gontran (que le chroniqueur n'a vraisemblablement pas connu) incarne le bon souverain. On observe du reste que dans l'ouvrage, d'autres maires du palais sont loués (IV 80, Aega ; IV 84, Erchinoald), tandis qu'un Protadius, maire du palais sous Thierry II et proche de Brunehaut, est fortement critiqué (IV 27, par contraste avec son prédécesseur, Bertoald, dont on lit un portrait favorable en IV 24).

[92] MANGIAMELI 1996-1997. De même, WOOD 1994, p. 366, voit dans la chronique, qu'il met en relation avec l'accession de Childéric II au trône (en 662), « the supreme political tract of the 660s ».
[93] MANGIAMELI 1996-1997, p. 356-357.
[94] COLLINS 1996, p. 108-109.

3. La composition

Dans la chronique originale, chaque passage à une nouvelle année est explicitement signalé ; quant à l'année elle-même, elle est calculée à partir du début du règne de chaque souverain. La pratique, pour banale qu'elle soit, reflète l'existence de deux possibilités de regroupement des informations contenues dans la chronique : selon les années et selon les règnes. Or si l'évocation des premières est parfois fort brève, les seconds sont en général suffisamment étendus pour qu'on puisse y chercher les traces d'une organisation – et pourquoi pas, d'une organisation signifiante, thématique ? – de la matière. Du reste, une sensibilité à la notion de règne est perceptible dès la première phrase de la chronique originale, dans laquelle on observe, à propos de Gontran, la figure dérivative *rex*, *regnum*, *regebat*[95].

Divisé en règnes, le livre IV de la *Chronique* se présente comme suit :

– règne de Gontran (IV 1-14) ;
– règne de Childebert (IV 14-16) ;
– règnes de Théodebert II et de Thierry II (IV 16-42)[96] ;
– règne de Clotaire II (IV 42-56) ;
– règne de Dagobert (IV 56-79) ;
– règnes de Clovis II et de Sigebert III (IV 79-90).

Certes, il y a des chevauchements de règnes, mais il n'y a que dans le cas de Thierry II et de Théodebert II d'une part[97], de Clovis II et de Sigebert III d'autre part[98] que le calcul des années ne se fait pas toujours par rapport au même souverain. En particulier, durant les sept années où Clotaire II et Dagobert sont tous deux rois, les années ne sont calculées que par rapport à Clotaire[99].

[95] Aussi IV 58 (sur Dagobert) *regale regimen in Auster regebat.*

[96] Il faut aussi y intégrer le court règne de Sigebert II, fils de Thierry II (IV 40-42).

[97] Toutes les années sont calculées d'après Thierry II, sauf 598 (IV 18, passage pour lequel WALLACE-HADRILL 1960, p. 12, n. 4, et KUSTERNIG 1982, p. 175, n. 78, n'excluent pas qu'il faille comprendre Thierry au lieu de Théodebert).

[98] D'après Clovis II : années 640-642 (IV 80), 642 (IV 83), 643 (IV 89). D'après Sigebert III : années 639 (IV 87), 641 (IV 88). Aussi IV 77 *temporebus Sigyberti et Chlodouiae regibus.*

[99] Y compris lorsque le chroniqueur veut évoquer un événement relatif à la partie de royaume (l'Austrasie) gouvernée par Dagobert ; ainsi IV 52 *anno XLI Chlothariae regis cum Dagobertus iam utiliter regnarit in Auster.*

Ayant ainsi isolé six parties dans l'œuvre, on peut tenter une analyse plus spécifique de chacune. Nous nous contenterons ici d'une présentation rapide, destinée à indiquer la tendance générale de l'exposé.

La partie relative à Gontran dresse un portrait favorable de celui-ci[100], commençant en IV 1 par une description positive de son gouvernement. Le chroniqueur cherche également des excuses aux échecs militaires du roi[101], soit en les attribuant à des problèmes de santé en IV 5 (campagne contre les Wisigoths[102]), soit en en imputant la faute à un subordonné, Boson en IV 10, Ébrachaire en IV 12. Par ailleurs, plusieurs informations associent Gontran, sorte de «saint laïc», à un climat religieux propice: son entente avec les prêtres (IV 1), la fondation de Saint-Marcel (IV 1; 14), le baptême des Goths (IV 8) et des Perses (IV 9), la découverte de la tunique du Christ (IV 11).

L'évocation du règne de Childebert est trop courte – 95 mots de *Regnum eiusdem Childebertus adsumsit* (14) à *defunctus est* (16) – pour qu'on puisse en tirer quelque enseignement. Quatre informations seulement y figurent: trois ont trait à des campagnes militaires (Wintrion contre Clotaire, campagnes contre les Bretons, victoire sur les Warnes), la dernière concerne l'apparition d'une comète.

Dans les chapitres consacrés à Théodebert II et à Thierry II, la critique de Brunehaut est immédiate et sans nuance[103], comme elle l'avait du reste été dans les passages la concernant au livre III de la *Chronique*[104]. C'est surtout après l'arrivée de la reine auprès de Thierry II à la cour de Bourgogne, événement relaté de manière polémique en IV 19[105], que cette hostilité devient systématique. Parallèlement, le roi Thierry II semble plutôt ménagé, surtout au début de son règne où il s'entend encore avec son frère (en IV 21, le succès que tous deux remportent contre les Gascons est dit avoir été obtenu *ipsoque Deo auxiliante*) et où il

[100] MANGIAMELI 1996-1997, p. 346.
[101] Déjà dans le livre III, l'incompétence militaire de Gontran, que Grégoire de Tours ne cachait pas, était passée sous silence; MANGIAMELI 1996-1997, p. 342-343.
[102] Dans ce passage, en outre, l'attaque du roi Récarède contre Beaucaire, pourtant connue par GREG.-TUR. *Hist.* VIII 30, n'est pas mentionnée.
[103] MANGIAMELI 1996-1997, p. 350-353.
[104] MANGIAMELI 1996-1997, p. 341-342; déjà KURTH 1919, p. 307-308.
[105] KURTH 1893, p. 407-409.

est associé à un climat religieux favorable (en IV 22, sa présence lors de la découverte de la dépouille de saint Victor est signalée). Par la suite, ses liens avec Brunehaut font qu'il est parfois critiqué, en particulier pour son attitude envers saint Colomban (IV 36), mais le souci de le disculper – ou, à tout le moins, d'atténuer sa responsabilité – et une certaine indulgence à son égard demeurent perceptibles.

Quant à Clotaire II, dès qu'il a vaincu Brunehaut, il est dit qu'il régnera avec bonheur pendant 16 ans sur les Francs, et il en est dressé en IV 42 un portrait globalement positif, dont la narration offrira d'autres exemples. Toutefois, ce jugement favorable comporte une restriction : le roi se rendait trop volontiers aux avis des femmes, vieilles et jeunes, et pour cette raison, il encourait les reproches des leudes (IV 42, *mulierum et puellarum suggestionibus nimium annuens. Ob hoc quidem blasphematur a leudibus*). Il n'est dès lors peut-être pas indifférent que l'évocation de ce règne se caractérise aussi par la fréquente mention de femmes : présence de la reine Bertetrude aux côtés du roi en Alsace (IV 43), tentative du patrice Alethius pour corrompre cette reine (IV 44), mort de celle-ci (IV 46), évocation des douze femmes du roi des Wendes Samo (IV 48), accusations d'adultère contre Gondeberge, reine des Lombards, et réhabilitation de celle-ci (IV 51), mariage entre Dagobert et Gomatrude, la sœur de la reine Sichilde (IV 53), mariage entre Godin, fils de Warnachar, et sa belle-mère Berthe (IV 54), meurtre de Boson, accusé d'adultère avec Sichilde (IV. 54).

Le règne de Dagobert se présente selon une gradation, le chroniqueur retraçant le parcours d'un souverain qui tourne mal[106]. En effet, lorsqu'il est roi en Austrasie et quand il succède à Clotaire II, Dagobert est plutôt loué : il est dit qu'il gouverne les Austrasiens avec bravoure et son action contre l'Agilolfing Chrodoald semble justifiée par les défauts de celui-ci (IV 52) ; les prétentions de son rival Charibert, dont est stigmatisée la *simplicitas*, sont discréditées (IV 56) ; surtout, le récit de sa tournée en Bourgogne s'apparente à un panégyrique, tant il y est doté de belles qualités, en particulier de la *iustitia*, mais aussi de la *benignitas* (IV 58). Toutefois, selon Frédégaire, dès son retour en Neustrie, le roi change de disposition, abandonne tout sentiment de justice,

[106] MANGIAMELI 1996-1997, p. 354-356.

se laisse aller au luxe et à la cupidité, et à partir de ce moment, les informations sur Dagobert laissent percer un jugement beaucoup plus mitigé et rares sont celles dans lesquelles ne perce aucune réserve.

Étant donné le caractère accidentel de l'arrêt de la chronique à l'année 642, il est difficile de se faire une idée du portrait fait des règnes de Clovis II et de Sigebert III. Toutefois, pour ce qui est des chapitres conservés, quelques lignes de force se dégagent. D'emblée, le chroniqueur souligne qu'à la mort de Dagobert, Clovis II fut élévé sur le trône alors qu'il était encore tout enfant, *sub tenera aetate* (IV 79). Il en va de même pour d'autres nouveaux souverains évoqués alors, Constans, qui succède à son père *sub tenera aetate* (IV 81) et Tulga qui succède aussi au sien *sub tenera aetate* (IV 82). De même, en ce qui concerne Sigebert, la défaite subie face à Radulf est expliquée par sa jeunesse (IV 87 *adoliscencia Sigyberti regis*[107]). Cette insistance sur la jeunesse des rois va de pair avec un intérêt particulièrement marqué dans ces chapitres pour la personnalité des maires du palais, et ce dans les trois parties du royaume franc. Pour la Neustrie, on citera les portraits d'Aega (IV 80) et d'Erchinoald (IV 84), pour l'Austrasie, la mention de l'action de Chunibert et de Pépin de Landen (IV 85) ainsi que de la rivalité entre Otto et Grimoald (IV 86; 88), pour la Bourgogne, la nomination, comme maire du palais de Flaochad (IV 89), et les démêlés de celui-ci avec le patrice Willebad (IV 90).

Mais ces différents règnes entretiennent entre eux des liens. Un rapport de contraste relie le règne de Gontran, décrit favorablement, et l'action de Brunehaut, décrite négativement.

Le portrait du roi Clotaire II, en IV 42, pourrait répondre à celui de Gontran en IV 1[108]; cette continuité avec Gontran se retrouve en IV 45, sur les Lombards, où référence est faite aux arrangements pris jadis avec ceux-ci par Gontran (dont le nom est mentionné quatre fois). Par ailleurs, les incidents rapportés

[107] Il a alors environ onze ans.

[108] Un même adverbe, *feliciter*, qualifie le règne des deux souverains; ceux-ci avaient de bons rapports avec les gens d'Église (IV 1 *cum sacerdotibus utique sacerdus ad instar se ostendebat*; 42 *ecclesiarum et sacerdotum magnus muneratur*) et avec leurs voisins (IV 1 *omnes etiam uicinas gentes ad plinitudinem de ipso laudis canerent*; 42 *pacem habens cum uniuersas gentes uicinas*); ils pratiquaient tous deux l'aumône (IV 1 *aelymosinam pauperibus large tribuens*; 42 *pauperibus aelimosinam tribuens*)

au début du règne du même Clotaire II (spéc. IV 43-44) mettent en évidence des personnages cités à propos des événements qui ont marqué la fin du règne de Thierry II et de Brunehaut (spéc. IV 40-42)[109]. Cette observation rend du reste un peu caduque l'idée, voulue par certains défenseurs d'une rédaction multiple, d'une coupure après IV 42.

Entre les règnes de Clotaire II et de Dagobert, un lien peut être dressé par l'évocation d'affaires extérieures de nature similaire : pour le règne du premier, en IV 48-51, on observe une succession événementielle (à savoir évocation de Samo roi des Wendes ; manigances d'un exarque contre des Lombards ; heurs et malheurs d'une reine des Lombards d'origine franque), que l'on retrouve à l'identique pour le règne de Dagobert en IV 68-71.

Au moment de la mort de Dagobert, ses faveurs à Saint-Denis (IV 79) peuvent faire songer à celles de Gontran à Saint-Marcel (IV 1), d'autant que, dans l'un et l'autre cas, il y a comparaison avec Saint-Maurice à Agaune[110].

D'autres procédés qui concourent à l'unité des œuvres semblent utilisés dans la chronique et contribuent au sentiment de cohérence, soit à travers différents règnes, soit au sein de ceux-ci.

Ainsi, on observe un recours à l'anticipation, c'est-à-dire à l'annonce d'événements ultérieurs. On trouve par exemple deux renvois à la chute future de Thierry II et de sa famille, la première en relation avec la mort de saint Didier (IV 32, « Pour cela, il faut croire que c'est à cause de ce méfait que le pouvoir de Thierry et de ses fils fut détruit[111] »), la seconde, reprise à la *Vita Columbani* de Jonas, lorsque saint Colomban lui prédit la ruine de sa maison (IV 36, « ..."bientôt ton royaume s'effondrera totalement et sombrera avec toute la descendance royale", ce qu'allait par après confirmer la suite des événements[112] »). Ces deux anticipations apparaissent dans le cadre d'affaires religieuses et de rapport avec les prêtres, ce qui pourrait s'inscrire dans un

[109] Herpon (IV 40, 42 et 43) ; Eudila (IV 42 et 43) ; Alethius (IV 42 et 43-44) ; Herpin (IV 37 et 43).

[110] IV 1 *ad instar institucionis monasterii sanctorum Agauninsium* ; 79 *ad instar monastiriae sanctorum Agauninsium*.

[111] *Per quod credendum est pro hoc malum gestum regnum Theuderici et filiis suis fuisse distructum*.

[112] *« ...cito tuum regnum funditus ruiturum et cum omni propaginae regia dimersurum ». Quod postea rei portabit euentus*.

contraste entre Thierry II et Gontran, qui entretenait de bonnes relations avec le clergé. Ailleurs, l'annonce d'un événement, s'accompagnant d'un jugement favorable, contribue à une valorisation : immédiatement après que Clotaire II, s'étant débarrassé de Brunehaut, monte sur le trône, il est dit qu'il l'occupera avec bonheur pendant 16 ans (IV 42) ; un tel avis, donné à l'aube du règne, ne peut que bien disposer envers le nouveau souverain[113].

À l'inverse de l'anticipation, le rappel renvoie à des événements qui ont déjà été évoqués. Si certains semblent uniquement destinés à ramener au sujet principal après une digression[114], à situer un personnage[115] ou un lieu[116], à remettre en mémoire un événement[117], d'autres peuvent contenir quelque élément de dramatisation (ainsi, IV 58, la précision selon laquelle Dagobert quitta Gomatrude là où il l'avait épousée) ou être associés à la mise en avant d'un thème, comme lorsque, à travers des propos prêtés à Clotaire II, sont énumérées en IV 42 les morts de dix rois francs dont Brunehaut aurait été responsable, assertion qui n'est pas démentie par le chroniqueur et qui contribue au portrait défavorable qu'il laisse de cette reine. C'est aussi la fonction qu'on attribuera à deux rappels contenus en IV 60, qui renvoient à une bonne période révolue de Dagobert (« il oublia toute la justice, pour laquelle il avait auparavant été pris d'affection[118] » ; « son cœur, tel que nous l'avons évoqué au-dessus, avait changé[119] »), conformément à la présentation d'un règne qui n'aurait cessé de se détériorer[120].

[113] De même, en IV 84, au moment où Erchinoald devient maire du palais, il est précisé qu'il chercha la paix aussi longtemps qu'il vécut.

[114] IV 48 *ut supra memini*, pour en revenir à la rébellion des Wendes après des considérations sur leur état d'infériorité par rapport aux Avars.

[115] IV 28 *Vncelenus, qui ad mortem Protadiae insidiose fuerat locutus* ; renvoi à IV 27 ; IV 48 *Samo negucians, quo memoraui superius*, renvoi au début du même chap.

[116] IV 78 *in regno Francorum quod Charibertus tenuerat*, renvoi à IV 58.

[117] IV 37 *docatum Denteleni, quem contra Theudeberto cassauerat* et IV 76 *docato Dentileni, quod ab Austrasius iniquiter abstultus fuerat* qui renvoient tous deux à IV 20.

[118] *omnem iustitiam quem prius dilixerat fuisset oblitus.*

[119] *cum versum fuisset cor eius sicut super meminemus.*

[120] En IV 80, on trouve encore un rappel de certaines exactions de Dagobert, soulignant cet oubli de la justice qui caractérisa la deuxième partie de son règne : « Les biens de très nombreux hommes, qui sur l'ordre de Dagobert avaient été illégalement saisis dans le royaume de Bourgogne et de Neustrie et qui avaient été contre toute forme de justice mis à la disposition du fisc, sont, sur le conseil d'Aega, restitués à tous » (*Facultatis pluremorum, que iusso Dagoberti in regnum Burgundiae et Neptreco inlecete fuerant usurpate et fisci dicionebus contra modum iusticiae redacte, consilio Aegane omnibus restaurantur*).

La répétition d'un trait est un autre facteur d'unité, utilisé clairement à propos des interventions de Brunehaut durant le règne de Thierry II (IV 17-42) : *instigante Brunechilde* en IV 18, *faciente Brunechilde* en IV 19, *instigante Brunechilde* en IV 21, *instigante Aridio Lugdunensi episcopo et Brunechilde* en IV 24, *instigatione Brunechilde* encore en IV 24, *instigante Brunechilde* en IV 27, 28 et 29, *factionem auiae suae Brunechilde* en IV 30, *per suasum auae suae Brunechilde* en IV 32, *consilium Brunechilde* en IV 34 et *Brunechildis regis animum aduersum Columbanum excitat* en IV 36. À la vérité, si l'on excepte l'évocation des affaires étrangères (et encore, IV 34), Brunehaut n'est véritablement absente dans ces chapitres sur le règne de Thierry II que dans l'évocation de la campagne militaire menée par celui-ci contre son frère Théodebert II (IV 37-39). Mais, après la mort de Thierry II et l'avènement de Sigebert II, Brunehaut reparaît à l'avant-plan ; elle est notamment le sujet de plusieurs verbes en IV 40, lorsque sont évoquées les mesures prises pour contrer Clotaire II (*direxit, diriget, destinauit, direxit*) et même, en IV 42, on lit *iusso Brunechilde et Sigyberto filio Theuderici*, cas unique où elle apparaît en train de « donner des ordres ». Autre exemple de répétition, on constate pour le règne de Dagobert plusieurs mentions des dévastations des Wendes (IV 68 ; 74 ; 75 ; 77) ; une telle agitation aux frontières n'est assurément pas à porter au crédit du roi. Par ailleurs, dans le cas d'épisodes plus ponctuels, la répétition permet d'orienter l'interprétation des faits. Une illustration en est fournie par la tournée de Dagobert en Bourgogne, pour laquelle, au début de IV 58, on observe six occurrences, très proches, de la *iustitia* du roi (*iustitiam, iusticiam, iusticia, iusticia, iusticia, iusticiae* ; encore, à la fin du chap. *iustitiae* et en IV 60, sous forme de rappel, *omnem iustitiam quem prius dilixerat*) ; mais une fois que le roi a oublié ce sentiment de justice, celui-ci devient l'apanage d'un autre, et le substantif apparaît à trois reprises dans le chapitre qui est consacré à Pépin, présenté comme une sorte de contrepoint au souverain (IV 61 *iustitiae, iustitiam, iustitiae*[121]).

[121] On pourrait citer d'autres exemples : à deux reprises, l'attaque de Clotaire II contre les territoires entre Seine et Loire est dite avoir été faite *contra pactum* (IV 25 ; 26) ; à deux reprises, dans l'évocation qui en est faite, est mentionnée la piété du roi espagnol Sisebut (IV 33 *pietate plenissemus, pietate plenus*), ce qui pourrait faire ressortir par contraste l'impiété de Thierry II qui vient d'ordonner le meurtre de saint Didier, qualifié de *malum gestum* (IV 32) ; deux fois en IV 60, l'expression *cupiditates instincto* désigne les nouveaux sentiments d'un Dagobert qui a oublié la justice.

La narration d'épisodes aux péripéties similaires sert aussi à rapprocher diverses parties du récit. Ainsi, en IV 52, on voit Chrodoald, que Dagobert veut tuer (*interficere*) pour ses méfaits, prendre la fuite (*terga uertit*) et se réfugier auprès de Clotaire II, qui demande à son fils de l'épargner (*uitam praecatur*), ce à quoi celui-ci consent sous condition avant de finalement le faire exécuter. En IV 54, Godin, que Clotaire II veut tuer (*interficeret*), prend la fuite (*terga uertens*) et se réfugie auprès de Dagobert, lequel demande à son père de l'épargner (*pro eius uita ... deprae-cabat*), ce à quoi celui-ci consent sous condition avant de finalement le faire exécuter. Entre ces deux épisodes qui semblent se répondre a été narré un différend territorial entre Clotaire II et son fils qui a été réglé en faveur de ce dernier, qui reçoit une partie de ce qui appartenait à l'Austrasie que son père avait gardée (IV 53). Peut-être la ressemblance entre les deux récits qui encadrent cette information, en plus de rapprocher le père et le fils, contribue-t-elle aussi à souligner que désormais ceux-ci sont davantage sur le même pied?

La création de «types» de personnages est à ranger parmi les procédés d'unité. Dans la chronique, le roi et le maire du palais sont deux personnages qui reçoivent une attention particulière, avec certaines qualités et certains défauts qui reviennent à propos de plusieurs d'entre eux. On voit aussi se dégager une représentation quelque peu stéréotypée du «méchant», articulée autour de deux traits, la cupidité et l'orgueil. Pour ce qui est de la cupidité, on la trouve à propos de Brunehaut (IV 21 *cupiditatis instincto*), de Protadius (IV 27 *se ipsum ditare*), de Chrodoald (IV 52 *rebus pluremis ditatos, ceterorum facultatibus cupiditatis peruasor*) et de Willebad (IV 90 *pluremorum facultates ingenies diuersis abstollens ditatus*[122]); le même reproche est aussi adressé à Dagobert après qu'il a oublié la justice (IV 60 *cupiditates instincto*; 73 *ut erat cupedus*[123]). Quant à l'orgueil, on le trouve chez Chrodoald (IV 52 *superbiae deditus, elatione plenus*), chez Otto (IV 86 *superbiam tomens*; 88 *per superbia tomebat*) et chez Willebad (IV 90 *superbiae esset deditus*[124]), ainsi qu'à propos d'autres qui s'opposent à l'autorité du roi des Francs: Samo, le roi des Wendes, lors-

[122] Encore à propos du même Willebad et de Flaochad, IV 90 *copeditates instincto*.

[123] Encore sur Aega, IV 80 *auariciae deditus*.

[124] Pour Protadius, il n'est pas vraiment question d'orgueil, mais sa tendance à abaisser les autres est soulignée; IV 27 *quoscumque de gentem nobilem repperiret, totusque humiliare conabat*.

qu'il se dresse contre Dagobert (IV 68 *superbia*) ; Radulf, le duc de Thuringe, quand il commence à se rebeller contre Sigebert III (chap. 77 *superbiae elatus*), puis après avoir vaincu ce dernier (IV 87 *superbia aelatus*). Que ces deux traits sont caractéristiques des mauvais est confirmé par la négative à propos d'Erchinoald, qui lui « n'était pas gonflé d'orgueil ni ne faisait régner la terreur par l'appât du gain » (IV 84 *nullamque tumens superbiam neque cupeditatem saeuiaebat*).

Enfin, le contraste crée également une dynamique à travers le récit. On a signalé comment le bon Gontran s'opposait à la détestable Brunehaut. D'autres exemples peuvent être cités. Sous Thierry II, le contraste entre deux maires du palais, Bertoald, homme de grande qualité (IV 24), qui de plus a une mort héroïque (IV 26), et Protadius, jaloux et cupide, qui lui succède et qui périt alors qu'il était occupé à jouer dans une tente, tué par l'armée qui ne souhaite pas aller au combat (IV 27), illustre la détérioration du règne tout en contribuant au dénigrement de Brunehaut dont Protadius était le protégé. De même, les lignes consacrées à Bilichilde, l'épouse de Théodebert II, forment contraste avec la situation à la cour de Bourgogne ; d'une part, Bilichilde est opposée à Brunehaut non seulement en raison de leur inimitié personnelle, mais aussi parce que la première est très aimée de tous les Austrasiens (IV 35 *a cunctis Austransiis uehementer diligeretur*), tandis que la seconde a été chassée par eux (IV 19 *ab Austrasies eiecta est*) ; de l'autre, l'insistance sur l'épouse de Théodebert II intervient juste avant que saint Colomban ne reproche vivement à Thierry II de n'avoir que des concubines (IV 36)[125].

[125] Une image positive de la reine Bertetrude, épouse de Clotaire II, se dégage aussi en IV 44, qui la voit appeurée par la perspective que son époux perde la vie, et en IV 46, où est signalée sa popularité. Le contraste pourrait être avec Brunehaut, impopulaire auprès des leudes, et dans ce sens le personnage de Bertetrude (IV 46 *omnes leudis ... uehementer amauerant*) aurait la même fonction que celui de Bilichilde (IV 35 *a cunctis Austransiis uehementer diligeretur*). Mais le contraste pourrait fonctionner aussi avec celle qui lui succédera comme reine auprès de Clotaire II, Sichilde, laquelle sera accusée d'adultère (IV 54). Parmi les reines aimées du peuple, on rangera encore Gondeberge, reine des Lombards d'origine franque, populaire (IV 51 *diligebatur a cunctis*) et vertueuse, dont l'évocation sous le règne de Clotaire II peut elle aussi être entendue pour faire contraste soit avec Brunehaut, soit avec Sichilde.

4. La langue

La langue de la chronique a sans doute pesé d'un poids très lourd sur la mauvaise réputation qu'a longtemps traînée son auteur. On ne peut en effet nier, comme l'a fait remarquer un jour J. Fontaine[126], que quand il ouvre une page de Frédégaire, le lecteur familier de Cicéron ressent « une impression épouvantable ». Tout ici semble corrompu, dissolu et si éloigné des normes classiques qu'on a tendance à ne voir dans cette langue qu'un latin barbare, dégénéré, un véritable « galimatias ». En réalité, il faut dépasser cette première impression. Il est évident que le latin subit au VII^e^ siècle une transformation structurelle qui aboutira à la langue des Serments de Strasbourg. L'évolution vers les langues romanes est désormais irrémédiablement amorcée et, derrière les prétendues « fautes » du latin mérovingien, se révèlent en fait les tentatives plus ou moins adroites des auteurs pour adapter leur écriture à l'évolution de la langue parlée et pour garder ainsi le contact entre l'écrit et l'oral[127].

Pour le linguiste, un latin comme celui de Frédégaire, proche de celui qu'on trouve dans d'autres écrits, y compris officiels, du VII^e^ siècle[128], est un document fascinant sur une langue en pleine mutation et une preuve de la même conscience intelligente et profonde des problèmes de la communication chez l'historien que chez les hagiographes mérovingiens. Ces derniers prétendent en effet avec insistance à être compris des fidèles illettrés ou analphabètes venus écouter à l'église le récit de la vie et des miracles des saints locaux et ils répètent volontiers l'adage augustinien *melius est reprehendant nos grammatici quam non intelligant populi*, « il vaut mieux être blâmé par les grammairiens que de ne pas être compris par les peuples ». Or ce n'est pas là, comme l'ont montré les travaux de M. Van Uytfanghe, qu'un topos littéraire : les *Vitae* mérovingiennes supposent un degré de « compréhensibilité » assez élevé lors de la lecture publique[129]. On se gardera donc de voir dans le latin de Frédégaire comme dans celui des hagiographes mérovingiens un latin barbare. Si la barbarie, selon

[126] FONTAINE 1981, p. 818.
[127] Sur ce point, notamment VAN UYTFANGHE 1976 ; 1977 ; BANNIARD 1992, p. 254-303 ; 1995 ; aussi WRIGHT 1991.
[128] GOFFART 1961, p. 692 ; COLLINS 1996, p. 111.
[129] Spéc. VAN UYTFANGHE 1985, p. 54-62.

la définiton de F. Brunhölzl, reprise par J. Fontaine, « s'exprime par un déséquilibre souvent flagrant entre la prétention qu'on croit pouvoir soutenir et les capacités dont on dispose[130] », le latin de la chronique ne saurait être barbare : Frédégaire écrit simplement et sans prétention la langue de son époque. On reviendra du reste ci-dessous sur le latin de Frédégaire : les latinistes, en général assez peu familiarisés avec le latin mérovingien, pourront s'y reporter avant d'aborder le texte original et se préparer ainsi au choc de la rencontre.

5. Conclusion

En somme, la mauvaise réputation de Frédégaire paraît injustifiée. Certes, il n'est pas, comme le reconnaît J. M. Wallace-Hadrill[131], Grégoire de Tours. Il est moins cultivé et plus souvent confus, mais c'est un chroniqueur qui mérite le respect ; il nous a laissé « le monument littéraire le plus important issu du royaume franc au VII^e^ siècle[132] » et, pour reprendre les mots de Wallace-Hadrill, « on ne peut qu'être frappé par le contraste entre le chaos politique et la vendetta dans la France du VII^e^ siècle, que nous connaissons en grande partie par Frédégaire lui-même, et le savoir-faire patient avec lequel ce personnage éloigné bâtit son récit complexe des événements[133] ». Sans conteste, Frédégaire mérite d'être réhabilité comme le furent depuis peu la plupart des historiens du haut moyen âge, de Grégoire de Tours à Paul Diacre[134], et nous serions heureux si ce petit livre pouvait modestement y contribuer en encourageant quelques chercheurs à se pencher sur cet auteur trop longtemps méprisé.

[130] BRUNHÖLZL 1990, p. 116, dans sa traduction française et déjà repris avant celle-ci par FONTAINE 1981, p. 773.
[131] WALLACE-HADRILL 1958, p. 550 ; même réflexion chez GOFFART 1963, p. 206.
[132] GOFFART 1963, p. 206.
[133] WALLACE-HADRILL 1958, p. 550
[134] Spéc. GOFFART 1988 ; aussi MURRAY (éd.) 1998. Sur Grégoire, HEINZELMANN 1994 ; sur Paul Diacre, ROGAN 1993.

III. Les Continuations

Dans la plupart des manuscrits[135], la chronique de Frédégaire est suivie par des compléments allant jusqu'à l'année 768. Les *Continuations*, qui sont d'un intérêt capital pour l'histoire des Carolingiens, n'ont guère suscité d'études spécifiques[136] et le problème de leur composition et de leur chronologie en est resté à la solution qu'y avait apportée B. Krusch en 1882[137].

D'après lui, le texte des *Continuations* doit être divisé en un certain nombre de sections qui correspondent chacune à un stade successif d'un processus de prolongement de la chronique. Le premier continuateur (*Cont.* 1-10) serait « un continuateur inconscient[138] », puisqu'il complète en fait pour les années 657 à 721 plutôt le *Liber Historiae Francorum* que Frédégaire[139], avant de fournir un récit original pour les années 724 à 734 (*Cont.* 11-17). La deuxième continuation serait l'œuvre de deux auteurs dont l'un serait responsable des chapitres 18-21, qui poursuivent le récit jusqu'en 739, et l'autre des chapitres 22-33, qui vont jusqu'au sacre de Pépin le Bref comme roi des Francs en 751[140]. Cette seconde partie constitue pour les années 736 à 751 une sorte de chronique familiale des premiers Carolingiens, tout comme la dernière partie, la plus longue (*Cont.* 34-54), qui reprend la narration jusqu'au sacre royal en 768 des fils de Pépin, Charles et Carloman.

[135] Il s'agit des manuscrits de la IV^e^ classe et de ceux de la V^e^ (jusqu'au chap. 24 seulement), en fait plus de la moitié des manuscrits conservés.

[136] Sur celles-ci, Krusch 1882, p. 320-326; Wallace-Hadrill 1960, p. XXVI-XXVIII; Ganshof 1970, p. 24-25; Kusternig 1982, p. 7-9; spéc. Collins 1996, p. 112-117, dont ces pages sont largement inspirées.

[137] Sur ce point, Collins 1996, p. 112-113.

[138] Wallace-Hadrill 1960, p. XXV.

[139] C'est ce que B. Krusch appelle la version B, c'est-à-dire une révision austrasienne du *LHF*, chronique neustrienne vraisemblablement écrite à Soissons vers 726/727 (texte quelque peu abrégé et traduction dans Kusternig 1982, p. 327-379). Gerberding 1987, p. 152 estime que l'oeuvre provient du monastère masculin de Saint-Médard à Soissons, puisque l'abbaye féminine de Notre-Dame de Soissons ne lui apparaît pas comme un candidat possible; cette hypothèse a cependant été défendue par Nelson 1990, p. 82-83, qui propose d'attribuer le *LHF* à une historienne de Notre-Dame.

[140] B. Krusch s'appuie pour soutenir cette hypothèse de deux réviseurs sur des arguments stylistiques qui mériteraient d'être sérieusement réexaminés (Collins 1996, p. 114). Ganshof 1970, p. 24 ne voit d'ailleurs qu'un seul continuateur pour *Cont.* 18-33.

D'après un colophon présent dans un seul manuscrit de la tradition[141] et correspondant à *Cont.* 34, la dernière partie couvrant les années 761 à 768 fut rédigée sous l'autorité du comte Nibelung, le fils de Childebrand, tandis que ce qui précède fut écrit à la demande de son père. Cette note sur l'autorité de Childebrand et de Nibelung ne concerne pas seulement les dernières continuations, mais la confection du manuscrit lui-même, qui contient une révision significative de Frédégaire : dans cet exemplaire en effet, le *Liber generationis* est omis et remplacé par le *De cursu temporum* d'Hilarianus et une grande partie du *De excidio Troiae* de Dares Phrygius est ajoutée aux extraits de Jérôme pour nourrir le thème de l'origine troyenne des Francs[142]. Le *De cursu temporum*, les extraits de Jérôme, Dares et Hydatius constituent ici un premier livre ; la reprise par Frédégaire des six premiers livres de Grégoire de Tours forme un deuxième livre et le troisième est constitué de la chronique originale de Frédégaire et de ses *Continuations*, qui lui sont ici attachées sans rupture[143]. Manifestement il s'agit là d'une refonte significative qui vise à donner clairement à la matière l'aspect d'une histoire des Francs, d'une *historia uel gesta Francorum* selon les termes mêmes du colophon[144].

Childebrand et son fils Nibelung[145] ne sont pas des personnages très connus de l'histoire du VIII^e^ siècle, mais l'on sait que Childebrand était un demi-frère de Charles Martel[146], donc un oncle de Pépin le Bref. Or puisque le colophon du manuscrit du Vatican est la seule rupture visible dans le texte des *Continuations*[147], il est bien possible, comme le suggère R. Collins[148],

[141] Manuscrit du Vatican Reginensis Lat. 213 (IX^e^/X^e^ s.) ; sur celui-ci, COLLINS 1996, p. 125.

[142] Le *De excidio Troiae* se présente comme le récit de la chute de Troie raconté par un des témoins oculaires de l'époque, Dares le Phrygien. Sur cette œuvre grecque connue uniquement par une traduction latine datée aujourd'hui de la seconde moitié du V^e^ siècle, BESCHORNER 1992 (texte latin et traduction, p. 12-63).

[143] Sur tout ceci COLLINS 1996, p. 114-115 ; aussi WALLACE-HADRILL 1960, p. XXVI.

[144] Alors précisément que les Francs en tant que tels ne sont pas mentionnés dans le prologue de Frédégaire.

[145] Sur ceux-ci, LEVILLAIN 1937.

[146] Sa mère était soit Alpaïde, la mère de Charles Martel (WALLACE-HADRILL 1960, p. XXVI), soit une autre concubine (LEVILLAIN 1946, p. 30 ; RICHÉ 1996, p. 89). Sur cette question, aussi COLLINS 1996, p. 114.

[147] Il n'est présent que dans un manuscrit, mais d'autres *codices*, en l'absence même du colophon, marquent eux aussi à cet endroit une rupture (COLLINS 1996, p. 114, n. 98).

[148] COLLINS 1996, p. 115 ; aussi 1994, p. 235-246.

que cette *Historia Francorum*, telle qu'elle se présente ici, ait été réalisée au milieu du VIII^e^ siècle pour marquer l'inauguration du nouveau *rex Francorum* et qu'elle ait eu Pépin pour dédicataire. L'ouvage destiné à honorer le premier roi carolingien aurait ensuite été poursuivi et mis à jour pour être offert à ses successeurs. Childebrand n'est évidemment pas l'auteur de cette *Historia Francorum* pas plus que Nibelung n'est celui de sa suite : l'œuvre a été réalisée sous leur patronnage, probablement dans un scriptorium monastique de Bourgogne[149].

Une telle genèse remet sérieusement en doute la multiplicité des auteurs supposée par B. Krusch sur la base d'une argumentation très proche de celle qu'il avait utilisée pour démontrer le manque d'unicité de la chronique de Frédégaire et qui est presque unaniment rejetée aujourd'hui[150]. Par ailleurs, si l'ensemble des *Continuations* avaient été rédigées vers 751, la question de leur autorité devrait être revue, comme le fut celle de Frédégaire[151], d'autant plus attentivement que la narration est largement partisane[152]. Les succès militaires de Pépin et de Carloman sont présentés sous un vernis correspondant mal à la réalité. L'œuvre passe sous silence le fait que les deux maires du palais, Pépin et Carloman, voulant faire une concession au parti favorable à la vieille dynastie, ont rappelé sur le trône en 743 le dernier roi mérovingien, Childéric III[153]. Quand Carloman se retire dans un monastère en 747, les *Continuations* affirment faussement[154] qu'il remit son royaume et son fils entre les mains de Pépin (*Cont.* 30). L'opposition de Drogo, le fils de Carloman, à Pépin jusqu'en 753 est complètement occultée[155]. Bref, les *Continuations* attendent encore d'être étudiées de près comme l'a été Frédégaire.

Bien que les prolongements de la chronique constituent un hommage au premier carolingien, cette révision de Frédégaire

[149] COLLINS 1996, p. 115 et WALLACE-HADRILL 1960, p. XXVI-XXVII ; voir aussi LEVILLAIN 1937, p. 343-346 pour la localisation des quelques domaines connus de la famille.
[150] Remarques très judicieuses à ce sujet de COLLINS 1996, p. 114.
[151] COLLINS 1996, p. 115.
[152] Aussi WOOD 1997, p. 273.
[153] Sur les circonstances de ce rétablissement de la dynastie mérovingienne, RICHÉ 1983, p. 62-63.
[154] BECHER 1989.
[155] Sur tout ceci, COLLINS 1996, p. 115-116.

ne semble plus avoir été à l'honneur sous Charlemagne. Plutôt que de prolonger le corpus du chroniqueur, les historiens de l'école du Palais ont préféré commencer une nouvelle compilation historiographique, les *Annales regni Francorum*. La carrière de Frédégaire, en tant que corpus historique extensible, s'arrête donc aux *Continuations* que l'on trouvera ici. Il y aura encore une révision au IX^e^ siècle[156], mais Frédégaire ne sera plus alors qu'un appendice au texte de Grégoire de Tours, prolongé par la période 584-741 que couvrait la chronique. Frédégaire est ensuite presque complètement oublié, mais il servira encore de source aux XI^e^-XII^e^ siècles à Sigebert de Gembloux pour la confection de sa fameuse *Chronique universelle*, qui eut un grand succès et fut elle aussi plusieurs fois continuée[157]. Frédégaire y retrouvait ainsi une nouvelle et ultime carrière en s'intégrant à nouveau à un vaste projet historiographique.

IV. Le latin de Frédégaire

Frédégaire écrit à une période cruciale dans l'histoire de la langue latine. En effet, si jusqu'en 650, le latin est encore un bien commun plein de vitalité, il semble aujourd'hui à peu près acquis que « pendant les cent ans qui vont de 650 à 750, la voix vive de la latinité perd de sa force et de sa couleur », comme l'écrit M. Banniard[158]. Frédégaire se situe donc à une époque où le latin parlé s'achemine définitivement vers le protoroman et où les échanges entre langue écrite et langue parlée, encore ressenties comme une seule et même langue, sont continus[159]. Les formes anciennes et les formes nouvelles se côtoient ainsi, selon les cas, plus ou moins largement dans l'écriture.

Le latin de Frédégaire reflète cette évolution et renvoie l'image d'une langue de plus en plus éloignée de ses origines classiques

[156] Cette révision correspond à la V^e^ classe des manuscrits.

[157] Cazan 1999, p. 129-130 (sur l'utilisation de Frédégaire), 311-402 (sur le succès de cette chronique).

[158] Banniard 1992, p. 488.

[159] La bibliographie sur le sujet est immense. On se reportera notamment aux travaux et aux bibliographies de Banniard 1992, 1992a, 1993, 1994, 1995, de Van Uytfanghe 1976, 1977, 1984, 1995 et de Wright (éd.) 1982, 1991. Pour une approche plus rapide et plus synthétique, Banniard 1997. État récent de la question sur le latin mérovingien dans Banniard 2000.

et de plus en plus proche de ses descendances romanes. Cette langue, que l'on a trop souvent qualifiée de «barbare»[160], ne doit évidemment pas être jugée selon les normes classiques, mais par rapport aux autres textes latins de la même époque[161] et en fonction de l'évolution naturelle du latin parlé mérovingien[162]. Une nouvelle étude linguistique de Frédégaire, à la lumière des travaux les plus récents sur le latin mérovingien, reste encore à faire[163]. Il ne saurait être question de l'entreprendre ici. Nous nous contenterons, comme nos prédécesseurs[164], de donner un aperçu rapide des principales caractéristiques du latin de l'auteur, aperçu qui n'a d'autre prétention que d'éviter au lecteur, peu habitué au latin mérovingien, d'être trop dérouté en abordant le texte du chroniqueur[165].

1. La phonétique

a) Les voyelles

Le système vocalique latin, surtout à partir du III^e^ siècle, a connu des modifications profondes. Les oppositions de durée (donc la distinction entre les voyelles longues et les voyelles brèves) ont été progressivement abandonnées et cette disparition des oppositions de longueur s'est accompagnée d'une modification des timbres vocaliques. Pour la majorité des langues romanes, ces modifications peuvent être représentées par le schéma suivant[166] :

[160] Comme le note COLLINS 1996, p. 112, n. 89 (se basant ici sur une remarque de R. Wright), le terme de «latin barbare» pourrait être à la limite acceptable au sens de «latin utilisé par des germains» (à notre sens, *barbare* véhicule toujours une idée péjorative), mais de toute façon il est le plus souvent pris au sens de «latin désespérément corrompu».
[161] Par ex. pour les textes hagiographiques les nombreux travaux de M. Van Uytfanghe, pour les chartes et diplômes VIEILLARD 1927 et pour le matériel épigraphique PIRSON 1901.
[162] Ce n'est évidemment pas la perspective de l'étude de HAAG 1899, qui fournit néanmoins la description la plus complète du latin de la chronique.
[163] COLLINS 1996, p. 112 souligne aussi la nécessité d'une telle étude.
[164] WALLACE-HADRILL 1960, p. XXVIII-XXXVIII ; KUSTERNIG 1982, p. 18-33.
[165] Le lecteur qui voudrait des renseignements plus complets se reportera à l'étude de HAAG 1899 et, pour apprécier le latin de Frédégaire par rapport au latin médiéval en général, aux deux volumes parus de la monumentale grammaire du latin médiéval de P. Stotz : STOTZ 1996 (pour la phonétique) et 1998 (pour la morphologie et la syntaxe).
[166] Nous empruntons ce schéma à VÄÄNÄNEN 1981, p. 30. Les voyelles en caractères gras représentent les voyelles longues.

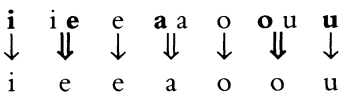

Comme on le voit, *i* et ***e***, ainsi que ***o*** et *u*, se sont rapprochés phonétiquement et ces signes peuvent donc s'employer indistinctement dans l'écriture (*i* pour *e*, *o* pour *u*, et inversement) : on trouvera donc des formes comme *uiretatem* pour *ueritatem*, *noto* pour *nutu*, *delucolo* pour *diluculo*...

Toutes les diphtongues s'étant phonétiquement réduites, elles peuvent être aussi bien notées par l'ancienne graphie (*haec*, *coepit*, *proelium*, *augustus*) que par une simple voyelle (*hec*, *cepit*, *prilium*, *agustus*). Mais la diphtongue peut aussi apparaître par un phénomène d'hypercorrection à un endroit inattendu (*poenes* pour *penes*, *subaegit* pour *subegit*...). La diphtongue *au* est parfois aussi notée par *u* (*tinsurus* pour *thesaurus*) et par *ao* (*fraos* pour *fraus*), la diphtongue *eu* par *ep* (*Neptricus* pour *Neustricus*).

Des cas de syncope, phénomène du langage populaire et familier, se rencontrent de temps en temps (*domnus* pour *dominus*, *uincla* pour *uincula*...), de même que quelques exemples de prothèse et d'aphérèse, deux procédés euphoniques relevant de la phonétique syntactique (*estrages* pour *strages* et, à l'inverse, *stemabat* pour *estimabat*...).

b) Les consonnes

Le système consonantique a subi lui aussi dans la langue parlée d'importants changements dont les graphies sont en partie tributaires.

Les consonnes intervocaliques *c*, *p*, *t* se sont sonorisées en *g*, *b*, *d*, lettres qui peuvent donc se substituer aux anciennes graphies (*pagandum* pour *pacandum*, *obtimates* pour *optimates*, *idemque* pour *itemque*), mais en raison des inévitables flottements, des cas de graphies inverses se rencontrent aussi (*concupina* pour *concubina*, *secregare* pour *segregare*, *Winitorum* pour *Winidorum*). Par ailleurs, le *b*, placé à l'intervocalique et à l'initiale devant voyelle, a évolué vers la bilabiale constrictive β, tout comme la semi-consonne *u*, d'où de fréquentes intervertions entre *b* et *u* (*reuellare* pour *rebellare*, *superueter* pour *superbiter* et, inversement, *liberabit* pour *liberauit*). Dans quelques cas, la lettre *u* peut aussi servir à noter la spirante labiodentale *f* (*ponteuecum* pour *pontificum*, *paceueci* pour *pacifici*).

À la suite de phénomènes de palatisation et d'assibilation affectant les palatales *k* et *g* devant *e* et *i* et les groupes de dentales et de palatales suivies de *yod*, les groupes *ge*, *gi*, *di* se sont rapprochés du *yod*, c'est-à-dire du son développé en hiatus entre deux voyelles, d'où une série de graphies nouvelles, comme *Madio* pour *Maio*, *colliens* pour *colligens*, *dilientissime* pour *diligentissime* et, à l'inverse, *Pompegius* pour *Pompeius*. Les groupes *ti* et *ci* se sont phonétiquement rapprochés aussi, d'où les fréquentes interversions de graphies telles que *sagatitate* pour *sagacitate*, *audatiam* pour *audaciam* et, à l'inverse, *amicicias* pour *amicitias*. L'assibilation de *ce* et *ci* explique de la même manière des graphies telles que *nessio* pour *nescio*, *Tascilo* pour *Tassilo*.

La mouillure du *n* dans les groupes *gn* et *ng* explique des formes telles que *quinnentas* pour *quingentas* ou *coinomento* pour *cognomento*.

Le groupe k^w (présent dans *quu* ou *quo*) s'est réduit à *k* si bien que le *c* peut noter l'ancien *qu*, qui peut toutefois apparaître aussi par hypercorrection (*aecum* pour *equum*, *secuntur* pour *sequuntur* et, à l'inverse, *quoactus* pour *coactus* ou *quoinomento* pour *cognomento*).

Devant consonne et en finale, *m* et *n* sont interchangeables : *con* pour *cum*, *cumta* pour *cuncta* (à la suite de la réduction à *nt* du groupe *nct*). Entre *m* et *n* peut apparaître par épenthèse la lettre *p* : *contempnens* pour *contemnens*, *sompnium* pour *somnium*. Dans le groupe *ns* (et *nf*, mais plus rarement), le *n* s'est amuï et disparaît souvent à la graphie : *trasactis* pour *transactis* ; il peut toutefois être noté là où on ne l'attend pas : *occansionebus* pour *occasionibus*.

Les consonnes *l* et *r* sont souvent confondues (ainsi *Burgarus* à côté de *Bulgarus*) et dans les mots où apparaissent deux *r*, le premier peut par dissimilation passer à *l* (*flagrare* pour *fragrare*).

Le son du *x* peut être noté par *xs*, *cs*, *cx* ou simplement par *s* : *Saxsonum* pour *Saxonum*, *subtracsit* pour *subtraxit*, *coniuncxit* pour *coniunxit*, *ausilium* pour *auxilium* ; par hypercorrection, *s* peut à son tour être parfois noté par *x* ou *xs* : *comex* pour *comes*, *prolexs* pour *proles*.

Les doubles consonnes, qui dans la prononciation se sont réduites, sont volontiers simplifiées (*repraesum* pour *repressum*), mais peuvent aussi apparaître là où on ne les attend pas (*Sarracini* pour *Saracini*, *nummerum* pour *numerum*, *facilletas* pour *facilitas*).

On rencontre aussi ici et là quelques cas de métathèse, telle que *preuagans* pour *peruagans.*

Les consonnes finales *m*, *n* (et moins souvent *s*) peuvent à la suite de leur amuïssement dans la prononciation ne plus être notées (*duodece* pour *duodecim*) ou apparaître par hypercorrection (*suspensa...multitudinem*). De la même manière, l'affaiblissement articulatoire des finales *t* et *d* explique qu'elles apparaissent souvent l'une pour l'autre: *aput* pour *apud*, *capud* pour *caput.*

Le *h*, anciennement aspiré, était devenu muet dès l'époque classique; il disparaît donc souvent à la graphie (*uius* pour *huius*, *iaemandum* pour *hiemandum*), mais peut être noté par hypercorrection (*hac* pour *ac*, *habundans* pour *abundans*). Par ailleurs, la pénétration en latin de noms francs et donc du *h* germanique a ravivé l'aspiration et provoqué des tentatives diverses pour la rendre: ainsi le *ch* germanique peut être rendu par *ch*, *g* ou par l'absence de signe: *Chairibertus*, *Gairibertus*, *Airibertus.*

Quant au *w* germanique, il peut être écrit *w* (*Waldebertus*), par *u* semi-consonne (*Valdebertus*), par *qu* (*Quintrio* à côté de *Wintrio*) ou encore par *gu* ou *go* (*Baguarinses*); à l'intervocalique, il peut aussi être noté aussi par *h* (*Merohingii*) ou par l'hiatus (*Meroeus*).

2. La morphologie

a) La déclinaison

La tendance du latin parlé à restreindre le rôle et le nombre des oppositions casuelles (pour aboutir finalement à un système à 2 cas: cas-sujet et cas-régime) et la tendance parallèle à développer les tours prépositionnels ont fini par triompher à l'époque mérovingienne. Il ne reste plus à présent que 3 déclinaisons: la cinquième a été assimilée à la première et la quatrième à la deuxième. Les neutres ont disparu et sont devenus masculins; certains neutres pluriels en *-a* sont devenus des féminins singuliers de la première déclinaison. Les masculins-féminins se maintiennent, mais les abstraits en *-or* deviennent volontiers féminins (*cf.* chez Frédégaire des exemples comme *ea pauore*, *tanta timore*, *parua dolore*).

Le latin de Frédégaire suit évidemment cette évolution. Les nombreuses «confusions» de cas relèvent à la fois de la disparition de leur structure précise dans la conscience du chroniqueur,

mais aussi de l'influence de la prononciation « vulgaire » dans ses graphies.

La première déclinaison se maintient assez bien, mais la chute à l'oral du *-m* final à l'accusatif singulier crée des confusions entre nominatif, accusatif et ablatif singuliers. Certains nominatifs pluriels se présentent aussi sous la forme de l'accusatif pluriel *-as*, par analogie sans doute avec les nominatifs et accusatifs pluriels en *-es* de la troisième déclinaison (*uicinas... gentes... canerent*). On trouve aussi des cas de *-is* pour *-as* et de *-as* pour *-is* (*lapides preciosis*; *filium... insidias iussit interfici*).

Presque tous les substantifs de la cinquième déclinaison, certains féminins de la troisième (*nepta* pour *neptis* dans les *Cont.*) et plusieurs neutres pluriels de la deuxième et de la troisième sont passés à la première déclinaison.

À la deuxième déclinaison, les confusions de graphie entre *u* et *o* font apparaître des nominatifs singuliers en *-os* et des accusatifs pluriels en *-us*; la chute du *-m* final dans la langue parlée permet de noter l'accusatif singulier aussi bien par *-um* (ou *-om*) que par un simple *-u* ou *-o*, ce qui du coup le rendait identique au datif et à l'ablatif singuliers. En bref, la deuxième déclinaison se réduit au type suivant:

	singulier	pluriel
cas-sujet	*-us (-os)*	*-i*
cas-régime	*-u(m), -o(m)*	*-os (-us, -is)*

Par ailleurs, à cause des confusions entre *i* et *e*, les formes en *-ii* peuvent être notées par *-ie* (*-iae*) et les formes en *-iis* par *-ies* (*propries*, *alies*, *prilies*...). Tout comme *-as* et *-is* sont souvent confondus dans la première déclinaison, il en est de même à la deuxième pour *-os* et *-is* (*ipsos Sarracinos... munera dedit*). Les masculins et neutres de la quatrième déclinaison passent à la deuxième.

À la suite des confusions entre *i* et *e* et de l'amuïssement du *-m* final, la troisième déclinaison est elle aussi considérablement bouleversée. Au singulier, *-i* ou *-e* peuvent noter l'accusatif, le datif ou l'ablatif; au singulier et au pluriel, *-is* et *-es* se confondent; au pluriel, *-ibus* peut être remplacé par *-ebus*, ou même par *-is* à la suite d'un phénomène d'attraction de déclinaison (*ceterisque gentis*; *cum reliquis Francis et obtimatis suis*). À l'inverse, *-ibus* (*-ebus*) peut prendre la place de *-es* (*omnes seniores, ponteueces, duce-*

bus et primatis... ad se uenire precepit). Certains imparisyllabiques sont refaits sur le modèle des parisyllabiques (*urbis, urbis*).

La quatrième déclinaison, passée dans la langue parlée à la deuxième, n'est plus représentée que par quelques formes telles que *domus* dans *maior domus* (à côté de *maior domi*, beaucoup plus fréquent).

Les substantifs de la cinquième déclinaison sont si rares qu'on ne peut même pas constater, comme l'écrit O. Haag[167], leur passage à la première déclinaison.

Enfin, comme Grégoire de Tours[168], Frédégaire connaît la déclinaison en *-a, anis* pour certains noms propres germaniques (*Aeganem*), que Frédégaire applique aussi pour la première fois à des noms féminins (*Teudilane*)[169].

La flexion des pronoms, à l'exception de celle de *hic* et surtout de *qui* (et *quidam*), est dans l'ensemble assez correcte, même là où la prononciation aurait pu conduire à des erreurs[170]. Dans la déclinaison de *qui*, on peut rencontrer *qui* pour *quae*, *quae* pour *qui*, *quem* pour *quam*, *quae* pour *quam*, *quam* pour *quod* ou *quo*, *qua* pour *quae*, *quo* pour *qua*, *quos* pour *quas*, et même *quos* pour *quibus*. *Quod* peut prendre la place de *quem*, *quam*, *quos* ou *quae*. En général, cependant, *qui* est utilisé pour le nominatif, *quem* pour le cas-régime singulier et *quod* pour le cas-régime singulier et pluriel.

Dans la déclinaison de *hic*, *huius* peut être utilisé pour *his*, *hoc* pour *haec*, *haec* pour *hic*, *hae* et *hoc*.

Dans l'emploi des pronoms, les règles classiques ne sont plus respectées : *is*, qui tendait à disparaître de la langue parlée, est volontiers remplacé par *hic* ou *idem*. *Ipse* peut s'employer pour *idem*, *ille*, *se* ou *is* (*is* et *ipse* peuvent d'ailleurs se rencontrer dans une même phrase ; IV, 42 *cum rex eis non placeat, ab ipsis interficetur*). Enfin, *ipse* et, plus rarement, *ille* peuvent se trouver en position de simples articles.

[167] HAAG 1899, p. 880 (§ 68) ; aussi KUSTERNIG 1982, p. 25.
[168] BONNET 1890, p. 380.
[169] On complétera les informations très laconiques que HAAG 1899, p. 880, n. 1, donne sur cette déclinaison gothique par celles de ANGLADE 1900, p. 165.
[170] HAAG 1899, p. 883. On trouve bien sûr à côté de *illud*, *istud* et *ipsum* des formes comme *illum*, *istum* et *ipsud* (variantes qui s'expliquent par l'amuïssement de la lettre finale).

Dans l'emploi de *suus*, Frédégaire se conforme le plus souvent à la nouvelle règle « romane », qui a réservé *suus* au possesseur unique et *illorum* (*cf.* « leur » en français) ou *eorum* à la pluralité des possesseurs : *eorum studio... spondent* ; *leudis... manus eorum ponentes* (mais on rencontre encore des emplois classiques : *egressi cum rege suo*).

b) Les conjugaisons

Comparé au système nominal dont les bouleversements ont été nombreux et importants du V^e^ au VIII^e^ siècle, le système verbal s'est beaucoup mieux maintenu dans ses éléments essentiels, mais a connu aussi certaines innovations, dont le latin de Frédégaire rend compte, en particulier dans le domaine des voix et des temps.

Au passif, la langue parlée avait étendu la conjugaison périphrastique à tout le paradigme (participe passé + auxiliaire *sum*). Son influence est évidente dans des formes comme *fuit conuentum, fuisse defunctum, deuisi fuerant* (au lieu de *est conuentum, esse defunctum, deuisi erant*). La disparition du passif synthétique et l'existence ancienne des déponents expliquent aussi certaines confusions entre l'actif et le passif : on peut ainsi trouver des passifs à la place d'actifs (*gentes... regebatur*) et des actifs à la place de passifs (*petens... ut per eius adiutorium... liberaret*). À l'infinitif présent, la confusion est d'autant plus facile que l'*i* final du passif avait dans la prononciation à peu près la même valeur que l'*e* de l'actif : on rencontre ainsi des formes comme *armare* pour *armari* ou *gubernari* pour *gubernare*. Enfin, comme dans la langue parlée qui avait eu très tôt tendance à éliminer les verbes déponents, Frédégaire conjugue souvent à l'actif d'anciens déponents (*adgrediebant, depraecabat...*).

Frédégaire use aussi des nouveaux temps périphrastiques apparus dans le latin parlé ; à côté du parfait synthétique, désormais réservé à l'expression du passé effectif (*cantauit*, « il chanta »), s'était développée pour indiquer l'aspect d'état acquis la périphrase formée de *habeo* + participe passé à l'accusatif (*habet cantatum*, « il a chanté »), que l'on a ensuite conjuguée : *habebat cantatum, habuerat cantatum*. Ces nouveaux parfaits sont représentés chez Frédégaire (*habent indultam* ; *cum Radulfo unitum habebat consilium ... quas iniunctas non habuerat*).

Comme en latin parlé, le futur peut être exprimé chez Frédégaire par *habeo*, *debeo* ou *uolo* + infinitif[171], tournure qui permettait aussi de donner le futur du passé ou le conditionnel dont le latin était dépourvu (par ex., *promisit ut fidelis... esse deberet*).

Enfin, les changements de conjugaison ont été nombreux dans le latin parlé et les verbes ont eu tendance à se répartir en trois conjugaisons (*are*, *ere*, *ire*). Frédégaire subit cette influence (*cf.* des formes comme *uenerit*, *censiret*, *fugire*, *menuarit*, *profetenti*...), mais bien entendu, les changements apparents de conjugaison peuvent n'être dus parfois qu'à des variantes phonétiques. Les confusions entre *i* et *e* sont fréquentes et expliquent aussi de nombreuses graphies telles que *-it*, *-int*, *-erit*, *-erint* pour *-et*, *-ent*, *-eret*, *-erent* de la deuxième conjugaison et *-et*, *-etis*, *-emus*, *-emur*, *-etur* pour *-it*, *-itis*, *-imus*, *-imur*, *-itur* de la troisième conjugaison. Les confusions entre *b* et *u* expliquent quant à elles les échanges entre parfait et futur (*liberabit* pour *liberauit*).

On notera enfin que Frédégaire témoigne de l'éloignement de l'usage classique dans l'emploi des temps et des modes, de la disparition de l'infinitif futur (volontiers remplacé par *uelle* + infinitif présent), de la multiplication des parfaits en *-ui* (*capuit*) et en *-dedi* dans les composés de *do* (*ostendedit*, *spondedit*...) et de la réfection de certains verbes irréguliers sur le paradigme normal (*potebas*, *uellebam*).

3. La syntaxe

a) Les cas

Comme on l'a déjà signalé dans la partie sur la phonétique, le système des cas est considérablement bouleversé : toutes les figures de confusion et d'emploi possibles ou presque se rencontrent[172]. Cette confusion est en partie compensée par l'ordre des mots et surtout par l'emploi généralisé des prépositions, par exemple de *ad* pour l'expression du datif (*dixit ad regem*) et du

[171] On trouve même chez Frédégaire en II 62 le premier exemple pré-roman de la soudure des deux éléments : alors que le roi des Perses vaincu répond à Justinien qui lui demande la reddition des provinces « *Non dabo* », Justinien réplique « *Daras* ». Ce *daras* (<*dare habes*), comme le note VÄÄNÄNEN 1981, p. 132, n°1, est dû à un calembour, puisque le mot, dit Frédégaire, est demeuré le nom de la ville où eut lieu cet entretien (Daras au Nord de la Mésopotamie).

[172] Pour un relevé exhaustif, HAAG 1899, p. 899-902.

lieu (répondant à la question *quo ?*) avec les noms de ville (*ad Romam ueniens*) ou de *de* pour exprimer le génitif (*in utrasque partis de Burgundia*; *plurimi de suis*).

L'emploi des prépositions présentent évidemment ici et là des caractéristiques non classiques: *apud* peut être synomyne de *cum*, *cum* de *apud*, *infra* de *intra* (*infra murus*), *inter* de *ab* (*procul inter se*), *post* de *per*, *de* et *ab* de *ex*; *per* peut s'utiliser pour exprimer le moyen ou le complément d'agent; *ab* peut introduitre le deuxième terme d'une comparaison, *sub* le complément de manière (*sub caeleritate*), *in* l'ablatif instrumental, le but et le complément de manière. *Super* s'étend à tous les emplois du français «sur» (*super Theudericum inruerint*). Frédégaire donne aussi le premier exemple d'une préposition nouvelle par agglutination, *deinter* (*deinter moncium rupes*), un trait propre à la langue parlée que l'on ne rencontrait pas encore chez Grégoire de Tours.

b) La subordination

Dans le domaine de la subordination, la langue parlée avait eu tendance à la fois à réduire le nombre des conjonctions et à innover. Frédégaire suit cette évolution et rend compte des différentes innovations syntaxiques.

L'infinitive survit, mais elle est volontiers remplacée par une complétive introduite par *ut* ou plus souvent par *quod* (*eo quod*, *quia* ou *quoniam*), parfois même par une complétive en parataxe. Dans les temporelles, *cum* et *dum* sont interchangeables. *Quod* peut remplacer le *ut* consécutif (*ita... quod*) et le *quam* temporel (*post... quod*).

Dans l'emploi des modes, les nuances classiques ne sont plus guère respectées, mais l'on voit que la différence entre subjonctif et indicatif dans les subordonnées peut correspondre à une distinction entre fait réel et fait simplement envisagé.

À côté de l'ablatif absolu, on rencontre aussi des accusatifs et des nominatifs absolus, les différentes constructions se télescopant parfois (*omnes domus eorum incinsis*; *missus* [= *-os*] *discurrentibus*).

Comme Grégoire de Tours[173], Frédégaire fait du participe un usage fort étendu et souvent étranger à la langue classique. Il accumule volontiers plusieurs participes dans une même phrase,

[173] HAAG 1899, p. 649-653.

utilisant en particulier les participes présents comme de véritables propositions subordonnées et parfois comme des équivalents de l'indicatif pour former des propositions indépendantes ou principales. L'adjectif verbal quant à lui peut être utilisé à la place du participe passé passif (*dum cernerent se esse superandus*).

La langue des continuateurs présente à peu près les mêmes caractéristiques que celle de Frédégaire, sauf dans le domaine de l'orthographe qui retrouve des normes plus classiques à la suite des efforts apparus sous Pépin le Bref pour la corriger[174].

V. Aperçu bibliographique

On trouvera à la fin du volume une liste complète des titres cités dans celui-ci. Il apparaît néanmoins utile, à la fin de cette présentation, d'isoler les ouvrages qui constituent le noyau de la bibliographie relative à la chronique de Frédégaire. La liste ci-dessous est sélective. Une bibliographie plus large pourra être trouvée dans Collins 1996, étude sur Frédégaire préparatoire à une édition de celui-ci et s'apparentant sous sa forme publiée à un véritable *survey* des études relatives à la chronique. Une autre présentation générale de celle-ci, destinée à un public plus vaste, est également fournie par Ganshof 1970.

Tout d'abord, pour ce qui concerne les éditions, on retiendra: Monod 1885, édition diplomatique du ms. latin 10910 de la Bibliothèque nationale; Krusch 1888, aujourd'hui encore l'édition de référence pour l'ensemble de la chronique; Wallace-Hadrill 1960, édition avec traduction, introduction et notes de la chronique originale avec ses continuations, édition que nous avons suivie ici en signalant dans les notes les endroits où nous nous écartons de lui; Kusternig 1982 pour de larges parties du livre II, le livre III, l'ensemble du livre IV (introduction, traduction et notes) et, dans le même volume, Haupt 1982, pour les *Continuations*.

Les éditions de Wallace-Hadrill 1960 et de Kusternig 1982 proposent aussi une traduction (respectivement en anglais et en allemand). La précédente traduction française (incluant aussi

[174] Sur les préludes à la réforme carolingienne sous Pépin, Riché 1974.

les *Continuations*) est celle de GUIZOT 1823, qui est une belle infidèle (Frédégaire y est cependant présenté comme inculte).

Un grand nombre de titres portent plus spécifiquement sur la question de l'auteur: MONOD 1878; KRUSCH 1882, étude fondamentale où apparaît pour la première fois l'hypothèse d'une composition multiple due à trois auteurs; SCHNÜRER 1900, reprise de la théorie de B. Krusch avec certaines modifications et essai de découpage de la chronique pour attribuer sa part respective à chacun des trois auteurs; HALPHEN 1902, reprise de la thèse de B. Krusch et G. Schnürer avec certaines adaptations; LOT 1914, première critique de l'hypothèse des trois auteurs et défense de la théorie d'un auteur unique; KRUSCH 1926, étude sur l'origine du nom de Frédégaire et réaffirmation de la théorie des trois auteurs contre la critique de F. Lot; LEVILLAIN 1928, critique des arguments de B. Krusch et défense de la théorie de F. Lot; BAUDOT 1928, confrontation très détaillée des thèses de B. Krusch - G. Schnürer d'une part et de F. Lot de l'autre, et défense de la théorie d'un auteur unique, identifié avec le comte Bertharius; HELLMANN 1934, thèse d'une composition par deux auteurs différents, étude passée un peu inaperçue malgré la rigueur de la démonstration, mais dont les conclusions seront adoptées par J.M. Wallace-Hadrill (1960); GOFFART 1963, article fondamental qui reprend toute la question et conclut à l'unicité de l'œuvre; ERIKSON 1965, nouvelle défense de l'unicité et contestation de l'argumentation philologique de S. Hellmann.

Sur l'œuvre et sa portée: WALLACE-HADRILL 1958, première tentative de réhabilitation de Frédégaire; WOOD 1994, sur la pensée qui se dégage des récits et anecdotes rapportées par l'auteur de la chronique; MANGIAMELI 1996-1997, observations sur la construction de l'œuvre et sur l'idéologie de Frédégaire.

Sur la langue: KRUSCH 1882, p. 486-494; HAAG 1899, étude la plus complète à ce jour sur le latin de Frédégaire, même si l'auteur qui admet la thèse de B. Krusch, ne s'intéresse pas à la question du Pseudo-Frédégaire; ANGLADE 1900, compléments et correctifs divers apportés au travail de O. Haag; WALLACE-HADRILL 1960, p. XXVIII-XLIII, bonne présentation des principales caractéristiques du latin de Frédégaire, présenté pour la première fois autrement que comme une langue barbare; KUSTERNIG 1982, p. 18-33, dont les remarques sont pertinentes pour l'ensemble de la langue du VII^{e} siècle.

AVERTISSEMENT

Le texte latin présenté ici est celui de l'édition de J. M. Wallace-Hadrill (1960) ; lorsqu'il y a une divergence, soit dans la ponctuation, soit dans la division en chapitres, soit, plus rarement, dans le choix des leçons, elle est indiquée en note. Pour ce qui est de la *Chronique*, nous avons tenté dans la traduction, par la mention des règnes et l'insertion entre parenthèses des années, de mettre en avant ce qui semble avoir été des subdivisions opérantes aux yeux mêmes du chroniqueur. Les dates sont celles qu'on peut déduire de la logique du texte et qui figurent en marge de l'édition de Wallace-Hadrill (à l'exception de la dernière de ces mentions où il faut sans doute lire « 641 » au lieu de « 643 ») ; celles que fournit dans ses notes A. Kusternig (1982), divergentes surtout à partir de Dagobert, n'ont pas été retenues. Pour les *Continuations*, la division en chapitres est la seule à être signalée.

La traduction de la *Chronique* tend à rester proche du niveau de langue de celle-ci, à savoir une langue simple, un latin « humble et rustique », sans richesse lexicale, qui privilégie la compréhension par le lecteur contemporain. Nous avons aussi cherché à rendre les éventuels effets de style. Par exemple, dans la première phrase du chapitre I, la succession « roi », « règne », « royaume » traduit la présence dans l'original de la figure dérivative basée sur les trois mots *rex*, *regnum*, *regebat* ; en IV 6, la proximité de l'adjectif « fortes » et de l'adverbe « fortement » est volontaire et correspond à la répétition *nimia* et *nimium*. De même, les noms propres sont répétés en français aussi souvent qu'ils le sont en latin, quand bien même l'effet n'en est pas particulièrement heureux. Dans la mesure du possible, un même mot latin a été traduit par un même mot français ; c'est le cas par exemple du très fréquent *ibique*, rendu par « là » même lorsque toute dimension spatiale semble absente, ou de *patiens/patientia*, traduit par « pondéré/pondération » ; dans le

même esprit, on a indiqué de façon différente les diverses façons de signaler l'année (*eo anno, ipsoque anno...*). Enfin, nous sommes restés fidèles aussi, pour autant qu'on pût les déterminer, aux temps des formes verbales, passant souvent du passé au présent lorsque le fait la chronique ; pour citer un exemple, en IV 38, « Thierry l'emporte (*superat*) sur Théodebert et mit en déroute (*prostrauit*) son armée ». Cette extrême fidélité au texte nous est apparue d'autant plus nécessaire que les arguments stylistiques et linguistiques ont souvent joué un rôle déterminant dans la discussion sur l'attribution de la *Chronique* à un ou plusieurs auteurs.

Pour les noms propres, nous avons pour les personnes adopté de préférence la forme la plus proche de celle qu'on trouve dans la *Chronique*, sauf lorsque, dans l'usage ou dans la bibliographie, une autre forme s'est imposée (ainsi Brunehaut, et non Brunehilde, mais Warnacharius plutôt que Garnier) ; pour les lieux, nous avons fait figurer dans la traduction les toponymes modernes.

Les mêmes critères ont été pris en compte pour la traduction des *Continuations* ; on signalera spécialement pour celle-ci la répétition de la formule « le dit, la dite... », qui répond à l'emploi récurrent de *praedictus, praefatus* dans le texte latin.

Les notes à la *Chronique* visent à l'éclaircissement du texte (sur des points de géographie, de prosopographie, de civilisation) et à son commentaire, historique et littéraire ; on a aussi multiplié les renvois entre chapitres, un aspect qui a semblé intéressant dans l'optique de la question posée par l'auteur. Pour les *Continuations*, c'est le seul éclaircissement du texte qui a été poursuivi. Du reste, dans l'introduction, nous avons accordé à la *Chronique* une plus grande attention qu'aux *Continuations*, dont la présentation ici à la suite de Frédégaire tient pour beaucoup à la tradition des études sur les sources mérovingiennes et à la transmission de l'œuvre dans la tradition manuscrite.

Tant dans l'introduction que dans les notes, les dates sont, sauf indication contraire, à comprendre « après Jésus-Christ » ; à défaut de mention d'un auteur et/ou d'une œuvre, les références renvoient à la *Chronique* de Frédégaire ; les *Continuations* sont indiquées par *Cont.*

Les deux auteurs se partagent la responsabilité de l'ensemble de l'ouvrage. Celui-ci a été réalisé dans le cadre du groupe de travail « Latinité tardive et médiévale » rattaché à l'équipe du

CERCAM[1] et dont J. Meyers assure la direction ; certaines recherches ont aussi été menées lors de séjours à l'*Academia Belgica* de Rome. Nous tenons à remercier Andrée Meyers, qui s'est chargée de l'enregistrement du texte latin de l'édition de Wallace-Hadrill, et Véronique Krings, qui nous a fait bénéficier de ses utiles suggestions.

L'idée de collaborer à un projet commun nous était venue voici longtemps déjà, alors que nous étions encore sur les mêmes bancs de l'Université de Liège, mais il aura fallu attendre pour la concrétiser que le hasard nous réunisse à nouveau, bien des années plus tard, dans une université française. Cependant, au moment de mettre un point final à ce travail, nous n'avons pu nous empêcher de repenser à nos maîtres liégeois, auxquels nous voulons dire notre gratitude, en particulier à Michel Dubuisson, qui a attiré l'un d'entre nous vers l'historiographie, et à Étienne Évrard, qui a entraîné l'autre vers la latinité médiévale et a exercé sur les deux une même influence.

Olivier DEVILLERS - Jean MEYERS
Montpellier, avril 2000

[1] Centre d'Études et de Recherche sur les Civilisations Antiques de la Méditerranée (Université Paul-Valéry, Montpellier III).

FREDEGARII CHRONICA

INCIPIT PROLOGVS

Cum aliquid unius uerbi proprietate non habeo quod proferam nisi prestitum ab Altissimo fuerit, et dum quero implere sententiam, longo ambiatu uix breuis uiae spatium consummo, uernaculum linguae huius uerbi interpretatur absorde resonat ; si ob necessitate aliquid in ordine sermone mutauero, ab interpretis uideor officio recessisse. Itaque beati Hieronimi, Ydacii et cuiusdam sapientis, seo Hysidori immoque et Gregorii chronicis a mundi originem dilientissime percurrens, usque decedentem regnum Gunthramni, his quinque chronicis huius libelli nec plurima pretermissa siggyllatem congruentia stilo inserui, quod illi sollertissime absque reprehensionem condederunt.

Cum haec ita se habebant, necessarium duxi uiretatem diligencius insequi, et ob id in priores his chronicis quasi quandam <materiam> futuro opere omnium mihi regum et tempora prenotaui. In praesenti autem stilo ea tempora ponens et singularum gentium curiosissimo ordine que gesserant coaptaui, quo pru-

[1] Il n'y a pas lieu de considérer avec SCHNÜRER 1900, p. 153, ou HELLMANN 1934, p. 70, que le prologue se situait initialement au début de la compilation. On peut très bien justifier aussi sa place au début du livre IV ; GOFFART 1963, p. 126, n. 46.

[2] Les commentateurs (par ex. KRUSCH 1882, p. 484-486 ; LOT 1914, p. 307-308) ont volontiers souligné la maladresse du prologue et de ce passage en particulier, dans lequel Frédégaire s'inspire du prologue de la chronique de Jérôme. Celui-ci, traduisant le texte grec d'Eusèbe, avait pris des précautions oratoires pour expliquer combien la tâche d'un traducteur est difficile : *Significatum est aliquid unius uerbi proprietate : non habeo meum quo id efferam, et dum quaero implere sententiam, longo ambitu uix breuis uiae spatia consummo. Accedunt hyperbatorum anfractus, dissimilitudines casuum, uarietas figurarum, ipsum postremo suum et ut ita dicam uernaculum linguae genus. Si ad uerbum interpretator absurde resonat ; si ob necessitatem aliquid in ordine, in sermone mutauero, ab interpraetis uidebor officio recessisse* (HIER. *Chron., Praef.* 2). Selon F. Lot, Frédégaire n'a rien compris à ce texte et son « inintelligence » éclate ici. Certes, le texte de Frédégaire n'est pas des plus clairs, mais il reste compréhensible. Manifestement, il est parti de Jérôme pour expliquer ses difficultés, non pas à passer d'une langue à une autre (comme le suggèrent les traductions de J. M. Wallace-Hadrill et de A. Kusternig), mais à traduire correctement sa pensée. Cela permet à ses yeux d'expliquer les raisons pour lesquelles il a entrepris un travail de compilation et pas seulement de composition, et de renouveler ainsi le topos d'humilité caractéristique des

CHRONIQUE DE FRÉDÉGAIRE

DÉBUT DU PROLOGUE[1]

Lorsque je ne peux, à moins d'avoir reçu le secours du Très Haut, résumer dans la propriété d'un seul mot une idée à exposer et que je cherche à exprimer pleinement ma pensée, je parviens à peine par de longs méandres à parcourir la distance d'un chemin pourtant bien court ; la traduction de ce mot donne de faux accents au caractère propre de sa langue et, si par nécessité, je change quelque chose aux règles du discours, j'ai manifestement failli au devoir de bien traduire ma pensée[2]. C'est pourquoi j'ai parcouru avec la plus grande attention les chroniques de saint Jérôme, d'Hydace, d'un sage anonyme, celle d'Isidore, comme celle aussi de Grégoire[3], depuis l'origine du monde jusqu'au déclin du règne de Gontran[4], et de ces cinq chroniques, j'ai inséré successivement dans ce petit livre, dans un style approprié et sans faire trop d'omissions, ce que ces savants écrivains ont raconté en détail.

Les choses étant en l'état, j'ai jugé nécessaire de poursuivre avec plus de soin encore l'exactitude et j'ai donc tiré aussi de ces cinq chroniques, comme une matière[5] pour un ouvrage futur, une chronologie de tous les rois. J'ai mis dans le présent travail cette chronologie et j'ai rassemblé scrupuleusement sur les actions

préfaces. On notera enfin que l'idée de s'inspirer de Jérôme est moins saugrenue qu'il n'y paraît : la chronique de Jérôme comprend en effet une traduction d'Eusèbe enrichie d'additions et une partie originale (celle qui va de 325 à 378), tout comme l'œuvre de Frédégaire comprend une compilation enrichie d'interpolations et une chronique originale. Au Jérôme traducteur, interpolateur et auteur correspond donc un Frédégaire compilateur, interpolateur et auteur.

[3] Sur les différents textes compilés (Jérôme, Hydace de Lémos, Hippolyte de Rome – le *cuiusdam sapientis* –, Isidore et Grégoire) et sur le contenu exact de la chronique, *cf.* l'introduction.

[4] L'expression *usque decedentem regnum Guntramni* ne peut signifier « jusqu'à la fin du règne de Gontran » (F. Lot), encore moins « jusqu'à la fin du règne de Bourgogne » (B. Krusch, G. Schnürer, L. Halphen), qui ne disparaît qu'en 642. On ne peut que comprendre (BAUDOT 1928, p. 153-154, repris par COLLINS 1996, p. 95) « jusqu'au déclin du règne de Gontran », ce qui correspond bien à la date de 584 (début de la chronique originale), date à laquelle Gontran, sur le trône deja depuis 23 ans, n'a plus que 8 années à régner.

[5] Contrairement à J. M. Wallace-Hadrill et à A. Kusternig, nous croyons nécessaire de rétablir le mot *materiam* (présent dans le passage de Jérôme imité ici) pour donner au texte un sens satisfaisant.

dentissime uiri, quos supra memeni, cuius chronicis (uerbo huius nomenis Grego, quod Latini interpretatur gesta temporum) seuirissimi dictantes condiderunt uelut purissimus fons largiter fluenta manantes. Optaueram et ego ut mihi subcumberit talia dicendi fagundia, ut uel paululum esset ad instar, sed carius auritur ubi non est certa perennitas aque. Mundus iam seniscit, ideoque prudenciae agumen in nobis tepiscit, ne quisquam potest huius tempore nec presumit oratoribus precedentes esse consimilis. Ego tamen, ut rusticitas et stremitas sensus mei ualuit, studiosissime de hisdem libris breuiatem quantum plus potui aptare presumsi. Nec quisquam legens hic quicquam dubitet per uniuscuiusque libri nomen redeat ad auctorem, cuncta reperiat subsistere uiretatem. Trasactis namque Gregorii libri uolumine, temporum gesta que undique scripta potui repperire et mihi postea fuerunt cognita, acta regum et bella gentium quae gesserunt, legendo simul et audiendo etiam et uidendo cuncta que certeficatus cognoui huius libelli uolumine scribere non silui, sed curiosissime quantum potui inseri studui de eodem incipiens tempore scribendum quo Gregori fines gesta cessauit et tacuit, cum Chilperici uitam finisse scripsit.

EXPLICIT PROLOGVS

[6] De *cum* à *coaptaui*, nouvel emprunt à HIER. *Chron.*, *Praef.* 8: *Cum haec ita se habeant, necessarium duxi ueritatem diligentius persequi et ob id in priori libello quasi quandam materiam futuro operi omnium mihi regum tempora praenotaui... In praesenti autem stilo eadem tempora contra se in uicem ponens et singularum gentium annos dinumerans, ut quid cuique coaetaneum fuit, ita curioso ordine coaptaui.*

[7] Glose étymologique tirée de ISID. *Orig.* 5, 28.

[8] La comparative *uelut purissimus...manantes* est tirée du prologue de la *Vita* de Césaire d'Arles (PL 67).

[9] Le vieillissement du temps est un topos qui remonte, via *La cité de Dieu*, au Nouveau Testament (I *Cor.* 10, 11 *nos, in quos finis saeculorum deuenit*). Son expression ici est très proche du *per aetatem mundi iam senescentis* de Sidoine Apollinaire, *Epist.* VIII, 6 ou du *mundus iam declinat* de Colomban, *Epist.* V, 4. Sur sa présence ici, CURTIUS 1956, p. 70: «Lorsque dans une chronique du VII[e] siècle, on trouve la phrase: 'le monde est arrivé au stade du vieillissement', il ne faut pas en conclure que l'époque avait le sentiment d'être 'vieille'; ce n'est qu'une allusion à une phrase de saint Augustin, qui met en parallèle la dernière phase (la phase romaine) de l'histoire, avec la vieillesse.» Sur le topos de la vieillesse du monde, DAGENS 1970; MARKUS 1997, p. 51-67 (chap. «Appropinquante mundi termino: *the world in its old age*»).

de chaque peuple ce qu'ont écrit dans leurs chroniques[6] (un mot d'origine grecque, qui veut dire en latin le souvenir du temps[7]) les hommes sages cités plus haut, dans leur langue aussi riche qu'une source des plus pures qui fait jaillir généreusement des eaux ruisselantes[8]. J'aurais aimé moi aussi posséder une telle éloquence ou à tout le moins m'en approcher quelque peu, mais il est plus difficile de puiser à une source où le débit de l'eau n'est pas constant. Aujourd'hui le monde vieillit[9]; aussi la sagesse a-t-elle perdu chez nous de sa finesse, si bien que personne à notre époque ne peut ni ne prétend être comparable aux orateurs du passé[10]. Toutefois je me suis résolu, dans la mesure de mes pauvres et faibles facultés[11], à résumer avec le plus de soin et aussi brièvement que possible ces livres dont j'ai parlé. Si l'un de mes lecteurs doute de quelque chose, qu'il se reporte sous le titre de chaque livre à son auteur, et il verra que tout est conforme à la vérité. J'ai donc repris dans ce manuscrit les livres de Grégoire; puis les événements que j'ai pu trouver décrits ici et là et ceux qui me furent connus par la suite, les actes des rois et les guerres menées par les peuples, tout ce que j'ai appris de source sûre par mes lectures, par des témoignages ou en y assistant moi-même, tout cela je n'ai pas omis de le décrire dans le manuscrit de cet ouvrage, mais je me suis efforcé de l'y insérer le plus scrupuleusement possible en commençant mon récit à partir de l'époque même où s'arrêtent et se taisent les histoires de Grégoire, au moment où il raconte la mort de Chilpéric[12].

FIN DU PROLOGUE

[10] L'auteur reprend avec d'autres mots ce que Grégoire de Tours soulignait déjà dans la préface à ses *Histoires*: «Le culte des belles lettres est en décadence et même, il se meurt en Gaule... 'Malheur à notre époque parce que l'étude des lettres est morte chez nous et qu'on ne trouve dans le peuple personne qui soit capable de consigner par écrit les événements présents'» (trad. R. Latouche, p. 31).

[11] Frédégaire se plie dans sa préface à l'inévitable topos de l'*humilitas* et de la *rusticitas* pour signifier qu'il utilise le langage courant de son temps, comme l'avait fait Grégoire de Tours dans la sienne. On lira donc ses déclarations d'ignorance avec la prudence avec laquelle on a lu celles de Grégoire (BEUMANN 1964; DU PLESSIS 1968; MEYERS 1994, spéc. p. 82-84).

[12] Fin septembre/début octobre 584. Frédégaire (KUSTERNIG 1982, p. 161, n. 6) a dû utiliser un manuscrit du groupe B de la tradition de Grégoire, qui allait jusqu'à la mort de Chilpéric et non jusqu'à l'été 591. Sur cette tradition «falsificatrice» qui gomme la mainmise épiscopale sur l'écriture de l'histoire, GOFFART 1987; HEINZELMANN 1994, p. 167-175.

IN NOMEN DOMINI NOSTRI IESV CHRISTI INCIPIT CHRONICA SEXTA

1

Gunthramnus rex Francorum cum iam anno XXIII Burgundiae regnum bonitate plenus feliciter regebat, cum sacerdotibus utique sacerdus ad instar se ostendebat et cum leudis erat aptissimus, aelymosinam pauperibus large tribuens, tante prosperetatis regnum tenuit ut omnes etiam uicinas gentes ad plinitudinem de ipso laudis canerent. Anno XXIIII regni sui deuino amore eclesiam beati Marcelli, ubi ipsi praeciosus requiescit in corpore, suborbanum Cabilonninsim, sed quidem tamen Sequanum est territurium, merefice et sollerter aedificare iussit, ibique monachis congregatis monasterium condedit ipsamque ecclesiam rebus pluremis ditauit. Senodum XL episcoporum fieri precepit et ad instar institucionis monasterii sanctorum Agauninsium, que temporibus Sigysmundi regis ab Avito et citeris episcopis ipso iobente princepi fuerat firmatum, idemque et huius senodi coniunctionem monasterium, sancti Marcelli Gunthramnus institucionem firmandam curauit.

[13] Gontran, fils de Clotaire I[er], était devenu roi des Francs en 561 ; il hérita alors de l'ancien royaume de Bourgogne (*Burgundia*), ainsi que du Berry et de l'Orléannais : un territoire s'étendant de la Durance au plateau de Langres et du lac de Constance jusqu'au Beaujolais, auquel s'ajoutaient quelques régions provençales.

[14] Le portrait de Gontran dans la *Chronique* apparaît positif (déjà III 56) ; ce roi a également bonne réputation auprès de Grégoire de Tours.

[15] Les leudes constituent, à l'époque mérovingienne, la suite personnelle du roi (ou d'un noble) ; ils jurent fidélité et *leudesamio* (serment à la manière des leudes) à celui-ci ou à l'un de ses officiers, dans un lieu saint ou en présence de reliques. Les leudes ont formé auprès des rois mérovingiens un groupe à l'action déterminante. Ils guerroient sous leur commandement, les conseillent dans leurs décisions, soutiennent leurs ambitions ; le roi quant à lui leur assure une fortune par ses présents et s'attache ainsi leur fidélité pour éviter leur « retournement » par un autre souverain. Sur les liens entre roi et leudes, MAGNOU-NORTIER 1976, p. 21-24.

[16] Gontran commença à régner à la mort de Clotaire I[er] le 10 novembre 561 ; sa vingt-quatrième année de règne débute donc le 10 novembre 584.

[17] Saint Marcel est un martyr du II[e] s. Son église ainsi que le monastère sont peut-être à situer à 3 km à l'E. de Chalon-sur-Saône, la ville dont Gontran avait fait sa capitale à la place d'Orléans et qui fut siège d'un évêché jusqu'en 1790. Sans doute se trouvait-on alors dans la partie de ce diocèse qui débordait sur l'ancien territoire de la Seine (la ville appartenait encore au V[e] s. à la *ciuitas Aeduorum*) ; c'est en tout cas ainsi qu'on interprétera l'expression, géographiquement imprécise, utilisée dans la *Chronqiue* (WALLACE-HADRILL 1960, p. 4, n. 3). Par ailleurs, il ne semble pas exact de parler d'une construction de l'église à cette époque car elle est déjà mentionnée pour l'année 579 par GREG. TUR. *Hist.* V 27. Sur ces points, KUSTERNIG 1982, p. 164, n. 6-7.

[18] Il s'agit vraisemblablement du synode de Valence qui eut lieu en 585 (même si le nombre d'évêques présents ne fut que de dix-sept). On a ici un exemple de synode réuni

AU NOM DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS CHRIST, ICI COMMENCE LA SIXIÈME CHRONIQUE.

[Règne de Gontran]

1

(Année 583)

Gontran[13], roi des Francs, régnait alors depuis vingt-trois ans sur le royaume de Bourgogne, un règne heureux, exercé avec une grande bonté[14]: avec les religieux, il se conduisait pareillement à un religieux, et avec les leudes[15], il s'entendait à merveille; il faisait preuve de libéralité dans ses aumônes aux indigents et se maintint au pouvoir au milieu d'une telle prospérité que l'ensemble même des nations voisines ne tarissaient pas d'éloges à son propos.

(Année 584)

La vingt-quatrième année de son règne[16], par amour de Dieu, il fit construire avec un art somptueux l'église de Saint-Marcel (où repose la précieuse dépouille du saint), hors de Chalon, mais quand même sur le territoire de la Seine[17]. Là, il rassembla des moines, fonda un monastère et enrichit l'église par de multiples dons. Il commanda que se tienne un synode de quarante évêques[18] et pareillement à ce qui s'était passé lors de la fondation du monastère des saints à Agaune – à l'époque du roi Sigismond, celle-ci avait été confirmée, sur son ordre, par Avit et les autres évêques[19] –, Gontran veilla de même à ce que l'assemblée de ce synode confirme la fondation du monastère de Saint-Marcel.

à l'initiative du roi: une pratique dont l'exemple vient de loin (ainsi Clovis à Orléans en 511) et qui se présente de plus en plus au VI[e] s., au cours duquel les conciles furent nombreux en Gaule. Les métropolitains semblent en effet être progressivement éclipsés par les rois comme chefs de l'Église (par ex. LEBECQ 1990, p. 94). Les évêques, souvent descendants de l'aristocratie sénatoriale gallo-romaine (HEINZELMANN 1976), hommes d'âge mûr, éventuellement mariés, et à la compétence administrative éprouvée (HEINZELMANN 1988), qui embrassaient sur le tard la carrière écclésiastique, jouaient un rôle considérable dans les villes où ils étaient installés (durant le haut moyen âge, une ville dépourvue de siège épiscopal tend à disparaître). Il reste toutefois difficile de saisir le paysage religieux d'alors (ainsi GEARY 1989, p. 147, «on a beaucoup écrit sur l'Église franque. En réalité, l'Église franque n'existe pas»), car même si, au cours du VI[e] s., les rois tentent d'imposer à l'épiscopat une certaine unité, celui-ci reste enclin à des comportements factieux. La question des nominations épiscopales paraît particulièrement épineuse: les rois francs prétendaient y intervenir, contre le droit primitif des églises qui voulait que les fidèles, et surtout le clergé du diocèse, choisissent les évêques (par ex. LEBECQ 1990, p. 95). Sur l'Église franque, WALLACE-HADRILL 1983, PRINZ 1988, DURLIAT 1990.

[19] L'abbaye de Saint-Maurice à Agaune (Valais, Suisse) fut fondée par Sigismond (roi des Burgondes, 516-523, converti de l'arianisme au christianisme) en 515 à l'emplace-

2

Hoc anno Gundoaldus cum solatio Mummolo et Desiderio mense Nouembre partem regni Gunthramni presumsit inuadere et ciuitates euertere. Gunthramnus Leudisclum comestaboli et Aeghylanem patricium cum exercito contra ipsum direxit. Gundoaldus terga uertens Conbanem ciuitatem latebram dedit. Exinde de rupe a Bosone duci praecipetatus interiit.

3

Cumque Gunthramno perlatum fuisset, eo quod frater suos Chilpericus esset interfectus, festinans perrexit Parisius ibique Fredegundem cum filio Chilperici Clothario ad se uenire pre-

ment de la tombe de Maurice et de ses soldats de la légion thébaine martyrisés au début du IV[e] s., pour avoir refusé de sacrifier aux dieux alors qu'ils avaient été envoyés contre les Bagaudes par l'empereur Maximien (286-310). L'inauguration du monastère par Avit (évêque de Vienne, 494-518, auteur de poèmes, d'ouvrages théologiques et d'une imposante correspondance) est datée du 22 septembre 517 (III 33; GREG. TUR. *Hist.* III 5); parallèlement fut réuni le concile d'Épaone. Après que le royaume des Burgondes eut été conquis, l'abbaye fut protégée par les Mérovingiens, en particulier par Gontran et Clotaire II (RICHÉ 1996, p. 28).

[20] Gundoald (sur celui-ci, aussi III 89) se posait en prétendant au trône. Dans son enfance, sa mère avait persuadé Childebert I[er] qu'elle l'avait eu de Clotaire I[er]. Mais ce dernier le désavoua et le fit tonsurer. Gundoald s'enfuit auprès de Narsès, en Italie, puis gagna Constantinople, où il vécut plusieurs années. C'est de là qu'en 582, il débarqua à Marseille, possesseur de fortes sommes (GREG. TUR. *Hist.* VI 24; VII 36) dans le cadre d'une tentative de déstabilisation de l'Aquitaine derrière laquelle on a vu parfois la main de Brunehaut et des Austrasiens (KURTH 1919, p. 286; LEBECQ 1990, p. 116), parfois celle de Byzance qui espérait avoir en lui un allié sûr contre les Lombards (sur ce point, GOFFART 1957; aussi WOOD 1997, p. 95), parfois celles de notables issus de différents royaumes, brouillés avec Gontran, opposants de Childebert II ou jetés dans l'exspectative par la mort de Chilpéric I[er] (WOOD 1997, p. 99). Après avoir obtenu le soutien de nombreux grands d'Aquitaine, et profitant peut-être de l'hostilité des Aquitains aux Francs (RICHÉ 1996, p. 173), il fut élevé sur le pavois à Brives-la-Gaillarde, en Limousin (décembre 584) (GREG. TUR. *Hist.* VII 10). Pour plus de détails, ROUCHE 1979, p. 70-77; aussi EWIG 1988, p. 45-48.

[21] Mummolus était le fils de Peonius, comte d'Auxerre; il semble d'origine gréco-romaine. Créé patrice par Gontran à partir de 571, il s'était distingué contre les Lombards (IV 45). Tombé en disgrâce, il vivait alors en Avignon (GREG. TUR. *Hist.* VI 1). Il embrassa le parti de Gundoald, qu'il rejoignit en Aquitaine (GREG. TUR. *Hist.* VI 24; VII 10, 31, 34, 36, 38).

[22] Desiderius est un duc mérovingien souvent mentionné par Grégoire de Tours (RICHÉ 1996, p. 132); il se rallia lui aussi à Gundoald après la mort de Chilpéric I[er] (GREG. TUR. *Hist.* VII 9-10; aussi VII 27, 28), puis l'abandonna (GREG. TUR. *Hist.* VII 34; 43) pour finalement rejoindre Gontran (GREG. TUR. *Hist.* VIII 27). Sur sa mort, GREG. TUR. *Hist.* VIII 45. On note qu'avant de se ranger aux côtés de Gundoald, Mummolus suivait Gontran et Desiderius suivait Chilpéric; ceci peut être caractéristique des soutiens sur lesquels pouvait compter le prétendant au trône (WOOD 1997, p. 95-96).

2

Cette année-ci, au mois de novembre, Gundoald[20], avec le soutien de Mummolus[21] et de Desiderius[22], eut l'audace d'envahir une partie du royaume de Gontran et d'en saccager les cités. Gontran dirigea contre lui le comte de l'étable[23] Leudisclus[24] et le patrice Aegyla[25] à la tête d'une armée. Gundoald battit en retraite, chercha à se cacher à Comminges[26]. Par la suite, précipité du haut d'une falaise par le duc[27] Boso[28], il périt[29].

3

Après qu'on eut annoncé à Gontran que son frère Chilpéric avait été tué[30], il gagna à la hâte Paris[31]. Là, il commande que

[23] Nous traduisons ainsi le titre de *comes stabuli*, primitivement le comte chargé dans le palais du service de l'étable ou de l'écurie où sont les chevaux. Le mot donnera connétable lorsque la fonction sera militaire; RICHÉ 1996, p. 116.

[24] Leudisclus était un duc de Gontran; IV 5; GREG. TUR. *Hist.* VII 37, 39; VIII 20, 30.

[25] Aegyla est le surnom de Calomniosus, qui était à la tête de la province d'Arles; GREG. TUR. *Hist.* VIII 30. Le terme de *patricius* est un titre honorifique que les empereurs romains à partir de Constantin prêtaient à certains personnages pour leur conférer un prestige particulier et dont la tradition s'était conservée sous les Mérovingiens.

[26] Haute-Garonne. La ville, prise après quinze jours de siège, fut alors incendiée; elle ne fut relevée de ses ruines que cinq siècles plus tard, par l'évêque Bertrand, qui lui a laissé son nom.

[27] Le duc est mis par le roi à la tête d'un ensemble de comtés, notamment des pays conquis (par exemple, le duc d'Outre-Jura); on parle aussi de patrice en Provence. Les ducs nouent, notamment par mariage, des liens avec l'élite locale et forts de cette implantation locale, ils tendent, surtout lorsque les rois sont faibles, à tirer leurs régions vers une quasi-autonomie. Le titre de duc, donné à l'origine uniquement à l'occasion d'un grand commandement militaire sur plusieurs *pagi*, prendra de l'importance à partir de la seconde moitié du VI[e] s.

[28] Ce Boso (aussi IV 10) n'est pas Gontran Boso (sur celui-ci, IV 8), mais un duc au service de Gontran; GREG. TUR. *Hist.* VII 38; IX 31.

[29] En mars 585; GREG. TUR. *Hist.* VII 34-38.

[30] Chilpéric avait hérité en 561 du royaume de Soissons. Il mourut dans des circonstances mystérieuses en septembre 584, après avoir reçu deux coups de couteau, alors qu'il rentrait de la chasse, dans son domaine de Chelles (Seine-et-Marne), à une vingtaine de km de Paris (GREG. TUR. *Hist.* VI 46). Ni le coupable, ni le commanditaire, ne purent être établis. En III 93, la *Chronique* de Frédégaire accuse Brunehaut de cette mort (*ab homine nomen Falcone, qui missus a Brunechilde fuerat, est interfectus*), mais il s'agit du seul témoignage allant dans ce sens (en IV 42, le chroniqueur reprend l'accusation en la plaçant dans la bouche de Clotaire II).

[31] Sur Paris à l'époque mérovingienne, lieu de sépulture de Clovis, puis séjour fréquent des rois et de leurs suites (l'île de la Cité conservait sa puissante muraille du Bas-Empire et l'ancien palais des gouverneurs romains que Clovis et ses successeurs réutilisèrent), RICHÉ 1996, p. 256-259; PÉRIN & FEFFER 1997, p. 173-180.

cipit, quem Rioilo uilla baptizare iobet, et eum de sancto lauacro excipiens in regnum patris firmauit.

4

Anno xxv regnum Gontramni Mummolus Senuuia iusso Gunthramni interfecetur. Vxorem eius Sidoniam una cum omnes thinsauris eius Domnolus domesticus et Wandalmarus camararius Gundramno presentant.

5

Anno XXVI regni sui exercitus Gunthramni Espanias ingreditur, sed loci infirmitatis grauatus protenus ad propria reuertur.

Anno XXVII eiusdem regno Leudisclus a Gunthramno patricius partibus Prouenciae ordenatur. Filius Childeberti regis Theodebertus natus fuisse nunciatur.

6

Eo anno nimia inundatio fluminum in Burgundias fuit, ut eorum terminus nimium transcenderint. Ipsoque anno Syagrius

[32] Frédégonde, d'origine sans doute servile, fut d'abord la concubine de Chilpéric; elle devint reine à partir de 568, après avoir écarté la première épouse du roi, Audovère, et fait assassiner (vers 570) la deuxième, Galswinthe, la sœur de Brunehaut. Elle est détestée par Grégoire de Tours qui en dresse un abominable portrait. C'est elle qui avait appelé à Paris Gontran, lequel s'institua alors son protecteur (GREG. TUR. *Hist.* VII 5; 7; aussi VIII 1).

[33] Futur Clotaire II, il était né au cours de cette même année 584 et était alors âgé de quatre mois. Frédégonde dirigera le royaume en son nom jusqu'à ce qu'elle meure en 597 (IV 17).

[34] Hauts-de-Seine.

[35] Aussi GREG. TUR. *Hist.* X 28. La date du baptême de Clotaire a été contestée; WALLACE-HADRILL 1960, p. 5, n. 7.

[36] Peut-être Chenôve, près de Dijon (Côte-d'Or); WALLACE-HADRILL 1960, p. 5, n. 8.

[37] Sur la mort de Mummolus, aussi GREG. TUR. *Hist.* VII 39.

[38] Nous traduisons ainsi le titre de *domesticus*, qui désigne un officier de la cour chargé de la gestion et de l'entretien d'une circonscription domaniale comprenant une ou plusieurs *uillae*; la fonction n'était pas dépourvue d'importance et les *domestici*, qui pouvaient aussi être employés par le roi pour des missions confidentielles, bénéficiaient d'un rang égal à celui de comte (KUSTERNIG 1982, p. 166, n. 20; PÉRIN & FEFFER 1997, p. 265).

[39] Le camérier, ancien «officier de chambre» comme le «cubiculaire», s'occupait de la garde du trésor, de la gestion des deniers et de la répartition des dépenses. Il participait aussi à la préparation des textes fiscaux, à la rentrée des impôts, taxes et redevances et prenait part dans la responsabilité des douanes et du cadastre; BOUVIER-AJAM 2000, p. 86.

[40] Sur celui-ci, IV 13; 24.

[41] Aussi GREG. TUR. *Hist.* VII 40, qui ne donne toutefois pas le nom de l'épouse de Mummolus.

Frédégonde[32] le rejoigne avec le fils de Chilpéric, Clotaire[33], qu'il fait baptiser dans le domaine de Rueil[34], et le tenant sur les fonts baptismaux, il l'établit sur le trône laissé par son père[35].

4

(Année 585)

La vingt-cinquième année du règne de Gontran, Mummolus est tué à *Senuvia*[36] sur l'ordre de Gontran[37]. L'intendant[38] Domnolus et le camérier[39] Wandalmar[40] présentent à Gontran son épouse Sidonie en même temps que tous ses trésors[41].

5

(Année 586[42])

Dans la vingt-sixième année de son règne, l'armée de Gontran pénètre en Espagne[43]; mais, affaibli par une maladie contractée sur place, il revient directement dans ses terres.

(Année 587)

Dans la vingt-septième année de règne, Leudisclus[44] est promu par Gontran patrice de Provence[45]. La naissance d'un fils du roi Childebert, Théodebert, est annoncée[46].

6

Cette année[47], il y eut une forte inondation en Bourgogne, dans la mesure où les cours d'eau sortirent fortement de leur lit.

[42] Les événements rapportés en IV 5, à savoir la campagne « en Espagne », la nomination de Leudisclus comme patrice et la naissance de Théodebert, bien qu'ils soient situés ici en 586 pour le premier et en 587 pour les deux autres, datent de 585; WALLACE-HADRILL 1960, p. 6, n. 1.

[43] GREG. TUR. *Hist.* VIII 30. Cette campagne eut lieu en Septimanie, le Languedoc actuel, qui ne fera définitivement partie du royaume franc qu'en 753; en l'occurrence, l'armée de Gontran échoua devant Nîmes. Il semble que les Francs tentaient alors de profiter de la faiblesse des Wisigoths, occupés par le conflit entre Léovigild (IV 6) et son fils Herménégild. Sur les rois francs et les Wisigoths, WOOD 1997, p. 169-175.

[44] IV 2.

[45] C'est-à-dire la Provence bourguignonne (province d'Arles), en remplacement d'Aegyla (IV 2) après qu'on eut annoncé au roi que Récarède (IV 8) avait envahi la forteresse de Beaucaire et s'était enfermé dans les murs de Nîmes; GREG. TUR. *Hist.* VIII 30.

[46] Sur la naissance de Théodebert, GREG. TUR. *Hist.* VIII 37 (il fut tenu sur les fonts par Magneric, évêque de Trèves). Sur Childebert II, son père, IV 7.

[47] Les événements rapportés en IV 6 sont tous placés en 587. Parmi eux, seule est de datation connue la mort de Léovigild, en 586. Pour cette raison, on situe à la même date les faits narrés dans tout le chapitre; WALLACE-HADRILL 1960, p. 6, n. 1.

comex Constantinopole iusso Gunthramni in legatione pergit ibique fraude patricius ordenatur. Ceptum quidem, sed ad perfectione haec fraos non peraccessit. Eo anno signum apparuit in caelum, globus igneos decedens in terram cum scintellis et rugeto. Ipsoque anno Leubildus rex Spaniae moritur, et obtenuit regnum Richarid filius eius.

7

Anno XXVIII regni domni Gunthramni alius filius Childeberti nomen Teudericus natus nunciatur. Gunthramnus se cum Childeberto pacem firmandum Andelao coniuncxit. Inibi mater et soror et coniux Childeberti regis pariterque fuerunt. Ibique speciale conuenencia inter domno Guntramno et Childeberto fuit conuentum, ut regnum Gunthramni post eius discessum Childebertus adsumerit.

8

Ipsoque tempore Rauchingus et Boso Gunthramnus, Ursio et Bertefredus optematis Childeberti regis, eo quod eum tractaue-

[48] Un comte est un fonctionnaire mérovingien qui règne sur une *ciuitas* ou un *pagus* (subdivision administrative de la *ciuitas*) et y représente le roi en matière militaire, administrative, fiscale et judiciaire ; l'un d'entre eux est établi dans toutes les grandes villes avec, sans doute, une garnison. Le comte est choisi par le roi sans distinction sociale et peut être gallo-romain ou franc, affranchi ou noble. Le *Formulaire* de Marculf (I 8) nous a transmis le texte de l'investiture du comte. Aussi PÉRIN & FEFFER 1997, p. 266-269.

[49] La mission du comte Syagrius et l'appui qu'il semble avoir reçu de l'empereur d'Orient Maurice (sur celui-ci, IV 9) ont fait voir en Syagrius une sorte de second Gundoald (*contra* WALLACE-HADRILL 1960, p. 6, n. 4).

[50] Sur les phénomènes célestes qui apparurent alors, GREG. TUR. *Hist.* VIII 42.

[51] Léovigild fut roi des Wisigoths d'environ 568 à 586 ; il conquit le royaume des Suèves (585). Il tenta aussi d'imposer l'arianisme et persécuta les catholiques, vainquant et tuant son fils Herménégild qui, s'étant converti (il avait pour épouse la Franque Ingonde, fille de Sigebert Ier et de Brunehaut), avait pris la tête d'une révolte (583-585).

[52] Récarède (aussi IV 8) régna de 586 à 601.

[53] Bien qu'elle soit datée ici de 588, la naissance de Thierry eut lieu en 587 ; GREG. TUR. *Hist.* IX 4 (il fut tenu sur les fonts par Véran, évêque de Cavaillon). D'après *LHF* 37, tandis que Théodebert serait né d'une concubine, Thierry serait le fils de la reine Faileube.

[54] Childebert II (aussi IV 8 ; 14-16 ; 27 ; 34 ; 37 ; 45), fils de Sigebert Ier, était devenu roi d'Austrasie (sur celle-ci, IV 16) en 575, mais n'avait été proclamé majeur qu'en 585.

[55] La rencontre d'Andelot, près de Langres (Haute-Marne), à la limite de la Bourgogne et de l'Austrasie, eut lieu le 28 novembre 587. Sur cet accord, qui renouvelait l'alliance de Pompierre en 577, rompue en 580, DRABEK 1970 ; MAGNOU-NORTIER 1976, p. 16-

Cette année aussi, le comte[48] Syagrius, sur l'ordre de Gontran, va en ambassade à Constantinople[49]; là, il est par fourberie promu patrice. Ce fut en tout cas ourdi, mais cette fourberie ne fut pas conduite jusqu'à son terme. Cette année, un signe apparut dans le ciel: un globe de feu tombant sur la terre au milieu d'éclairs et de tonnerres[50]. Cette année aussi, Léovigild[51], le roi d'Espagne, meurt. Récarède, son fils, occupa le trône[52].

7

(Année 588)

Dans la vingt-huitième année du règne du seigneur Gontran, la naissance d'un autre fils de Childebert, nommé Thierry, est annoncée[53]. Gontran se réunit avec Childebert[54] à Andelot pour conclure la paix[55]. La mère, la sœur et l'épouse du roi Childebert furent également présentes[56]. Là, un accord particulier fut pris entre le seigneur Gontran et Childebert, selon lequel Childebert reprendrait le royaume de Gontran après la disparition de celui-ci.

8

À cette époque aussi, Rauching[57] ainsi que Gontran Boso[58], Ursio et Berthefred[59], des grands de la cour du roi Childebert,

18 (sur la foi impliquée par le pacte). Son texte est fourni par Grégoire de Tours, lequel avait joué les médiateurs lors des négociations précédant la conclusion du traité; GREG. TUR. *Hist.* IX 20.

[56] Sa mère était Brunehaut (dont la présence est seule à être mentionnée par GREG. TUR. *Hist.* IX 20), sa sœur Clodosinde et son épouse Faileube. Que Brunehaut assiste à une entrevue avec Gontran est un indice de détente, dont GREG. TUR. *Hist.* IX 11 et 20 offre un autre exemple: Gontran rendit à Brunehaut Cahors, qui faisait partie de la *Morgengabe* (don que faisait le mari à sa femme le matin qui suivait la première nuit de noces) de sa sœur Galswinthe à Chilpéric (aussi IV 18); WOOD 1997, p. 130.

[57] Rauching, duc de Soissons, est dépeint défavorablement par Grégoire de Tours (GREG. TUR. *Hist.* V 3; IX 9); il se prétendait fils de Clotaire I[er] (GREG. TUR. *Hist.* IX 9; RICHÉ 1996, p. 281).

[58] Gontran Boso est un duc austrasien, soupçonné d'avoir été mêlé à de nombreuses intrigues (GREG. TUR. *Hist.* IX 10; RICHÉ 1996, p. 174); notamment, il avait été accusé d'avoir suscité la tentative de Gundoald (GREG. TUR. *Hist.* VII 32, 36), mais il avait ensuite abandonné celui-ci (GREG. TUR. *Hist.* VII 36, 38).

[59] Ursio et Berthefred appartiennent à cette aristocratie austrasienne qui semble avoir été hostile à Brunehaut, ainsi que l'atteste une anecdote rapportée par GREG. TUR. *Hist.* VI 4 (aussi, allusivement, IX 9): alors que Brunehaut s'interposait entre ces deux hommes et le duc de Champagne, Loup, ils lui auraient dit de s'écarter si elle ne voulait pas être écrasée par les sabots de leurs chevaux.

rant interficere ipso regi ordenante interfecti sunt. Sed et Leudefredus Alammannorum dux in offensam antedicti regis incidit, etiam et latebram dedit. Ordenatus est loco ipsius Vncelenus dux.

Eo anno Richarid rex Gotorum diuino amplectens amore prius secrecius baptizatur. Post haec omnes Gothus, dum Arrianam sectam tenebant, Toletum adhunare precepit et omnes libros Arrianos precepit ut presententur, quos in una domo conlocatis incendio concremare iussit et omnes Gothos ad christianam legem baptizare fecit.

9

Eo anno uxor Anaulfi imperatores Persarum nomen Caesara uirum relinquens, cum quattuor pueris totidem puellis ad beatum Iohannem episcopum Constantinopule ueniens, se unam esse de populo dixit et baptismi gratiam ad antedictum beatum Iohannem expetit. Cumque ab ipso pontifice fuisset baptizatus, agusta Maurici imperatores ea de sancto suscepit lauacro. Quam cum uir suos imperatur Persarum per legationis sepius repetiret et Mauricius emperator uxorem ipsius esse nesciret, tunc agusta uidens eam pulcerrimam, suspicans ne ipsa esset quam legati quaerebant, dicensque eis : « Mulier quedam de Persas hic uenit, dixit se unam esse de populo. Videte eam : forsitan ipsa est quam

[60] L'affaire est mieux connue par GREG. TUR. *Hist.* IX 9, 12 : Rauching avait comploté avec les Austrasiens de tuer Childebert et de partager la tutelle de ses fils ; prenant lui-même en charge Théodebert, il aurait eu la Champagne, tandis qu'Ursio et Berthefred auraient eu le reste, avec Thierry. WOOD 1997, p. 97-98 (aussi p. 129), établit une relation entre ce complot et le fait que la tentative de Gundoald (IV 2) aurait reçu le soutien de membres de l'aristocratie austrasienne.

[61] Childebert, averti du projet par Gontran, tue d'abord Rauching, puis il envoie contre les deux autres une armée dirigée par Godégisèle, le gendre du duc Loup ; d'abord Ursio est tué dans un château-fort de la plaine de la Woëvre, en Lorraine, et ensuite Berthefred dans l'asile de Verdun. Quant à Gontran Boso, il avait, du temps de la jeunesse de Childebert, traité Brunehaut avec condescendance et il était pour cela l'objet de la vindicte du roi (GREG. TUR. *Hist.* IX 8) ; il fut finalement condamné à mort et tué (GREG. TUR. *Hist.* IX 10).

[62] Les Alamans étaient un peuple (ou plutôt une fédération de peuples) vaincu par Clovis à Zülpich (Tolbiac) vers la fin du V^e^ et le début du VI^e^ s. ; une partie considérable d'entre eux avait alors pris la direction de la Rhétie (S. du lac de Constance et Rhin supérieur). Toutefois, depuis 536, l'Alémannie (S.-O. de l'Allemagne et N. de la Suisse), annexée par Théodebert I^er^, était sous l'autorité de l'Austrasie. Un duc des Alamans est encore mentionné en IV 68 (Chrodobert) ; 88 (Leuthari).

parce qu'ils avaient comploté de le tuer[60], furent tués sur l'ordre du roi[61]. Mais Leudefrid aussi, le duc des Alamans[62], encourt la disgrâce du roi, et il chercha même à se cacher[63]. Le duc Uncelenus[64] est établi à sa place.

Cette année, Récarède[65], le roi des Goths, embrassant l'amour de Dieu, est d'abord baptisé en secret. Après cela, il commanda que tous les Goths, alors qu'ils adhéraient à l'hérésie arienne, soient réunis à Tolède[66] et il commanda que tous les livres ariens lui soient amenés ; il ordonna qu'on rassemble ceux-ci dans une seule demeure et qu'on y mette le feu, et il fit baptiser tous les Goths selon la religion chrétienne.

9

Cette année, l'épouse d'Anaulf, l'empereur des Perses[67] – elle avait pour nom Césara –, abandonnant son mari, accompagnée de quatre serviteurs et d'autant de servantes, vint à Constantinople auprès du bienheureux évêque Jean[68]. Elle se présenta comme étant du peuple et demanda la grâce du baptême au bienheureux Jean. Elle fut baptisée par l'évêque lui-même et la souveraine, épouse de l'empereur Maurice, la tint sur les fonts[69]. Son mari, l'empereur des Perses, la réclamait fréquemment en envoyant des ambassades, mais l'empereur Maurice ignorait qu'elle était son épouse ; alors l'impératrice, avisant cette femme

[63] La destitution de Leudefrid s'inscrit sans doute dans la suite des événements signalés plus haut : GREG. TUR. *Hist.* IX 12 signale en effet qu'après la mort d'Ursio et de Berthefred, beaucoup de ceux qui craignaient le roi se retirèrent dans d'autres régions et que quelques-uns furent déchus de la dignité ducale et remplacés par d'autres.

[64] Sur celui-ci, IV 27, 28.

[65] Récarède (aussi IV 6), abandonnant l'arianisme de ses prédécesseurs, pratiqua d'abord une politique d'apaisement, levant les mesures de persécution contre les catholiques ; lui-même se convertit au catholicisme, lequel joua dès lors un grand rôle dans l'unification de l'Espagne. Pour ce qui regarde ses relations avec les Francs, Récarède, qui avait d'abord été fiancé à Rigonthe, la fille de Chilpéric, demanda, après sa conversion, la main de Clodosinde, sœur de Childebert ; mais il ne l'obtint pas.

[66] Tolède fut capitale de l'Espagne des Wisigoths de 576 à 711 ; il est fait ici allusion au troisième concile qui s'y tint, en 589 ; voir *Concilium Caesaraugustinense II Canon 2.*

[67] La dynastie des Perses Sassanides renversa les Parthes Arsacides et constitua un empire qui se maintint de 226 à 651.

[68] Jean IV Nesteutès (aussi IV 11), patriarche de Constantinople (582-595 ?). Il adressa un ouvrage sur le baptême à Léandre de Séville.

[69] L'empereur Maurice (582-602) se livra notamment à une réorganisation de l'Afrique byzantine. Sur ses contacts avec les Francs (Austrasiens), RICHÉ 1996, p. 227.

queretis. » Quam legati uidentis proni in terram adorauerunt, dicentes ipsam esse eorum domina quam querebant. Dicit ad eam agusta : « Reddi illis responsum. » Tunc illa respondit : « Ego cum istos non loquor, uitam illorum instar ad canis est. Si conuersi christiani sicut et ego sum efficiunter, tunc eis respondebo. » Legati uero animo libenti baptismi gratiam accipiunt, postea dicens ad eos Caesara : « Se uir meus voluerit fieri christianus et baptismi gratiam accipere, libenter ad eum reuertam, nam paenitus aliter ad ipso non repedabo. » Legati imperatore Persarum nunciantes, statim ille legationem ad Mauricio imperatore misit, ut sanctus Iohannis uenerit Anciocam, ipso tradente baptismum uellet accipere. Tunc Mauricius imperator infinitissimum adparatum Anciocam fieri iussit, ubi imperator Persarum cum sexaginta milia Persus baptizatus est, et per duabus ebdomadis a Iohanne et reliquis episcopis Persas ad plenitudinem suprascripto numero baptizantur. Emperatorem illum Gregorius episcopus Anciocam suscepit de lauacrum. Anaulfus imperator Mauricio imperatore petens ut episcopus cum clero sufficiente eidem darit quos in Persas estabelirit, ut uniuersa Perseda baptismi gratiam adhiberint. Quod Mauricius libenti prestetit animo, summaque celeritate omnes Perseda ad Christi cultum baptizantur.

10

Anno XXVIIII Gunthramni exercitus in Spaniam eiusdem iusso diregitur, sed negligenciam Bosone qui capud exercitus fuit, grauitur a Gotis exercitus ille trucidatur.

[70] Le trait (*Matthieu* 15, 26-27 ; *Marc* 7, 27-28) revient en IV 68 (à propos des Wendes).
[71] Antioche avait été prise par les Perses en 540.
[72] Un Grégoire (aussi IV 11) fut évêque d'Antioche de 569-584 ; KUSTERNIG 1982, p. 170, n. 43.
[73] L'histoire racontée ici figure, avec des différences, chez PAUL DIACRE, *Hist. Lang.* IV 50 (qui la situe entre autres sous le règne de Constantin IV, 668-685). Comme le note WALLACE-HADRILL 1960, p. 7, n. 3 (aussi KUSTERNIG 1982, p. 168-169, n. 35-37), elle peut avoir quelque fond de vérité : Anaulf pourrait être Chosroès Ier (531-579, appelé par son peuple Anosharvan), dont l'épouse favorite (nommée Shirin/Sira) était chrétienne et qui pratiqua une politique de clémence envers les Chrétiens.
[74] Sur cette campagne de Gontran en Espagne (c'est-à-dire à nouveau la Septimanie ; aussi IV 5), GREG. TUR. *Hist.* IX 31
[75] IV 2.
[76] À Carcassonne. Grégoire de Tours souligne aussi la responsabilité de Boso dans l'échec subi et l'ampleur des pertes franques.

d'une grande beauté, se douta que c'était elle que les ambassadeurs cherchaient et leur dit :
« Il y a ici une femme qui est venue de Perse. Elle s'est présentée comme étant du peuple. Allez la voir : peut-être est-ce celle que vous cherchez. »

À sa vue, les ambassadeurs se prosternèrent sur le sol en signe d'adoration et dirent que c'était elle leur maîtresse qu'ils cherchaient. L'impératrice dit à celle-ci :
« Donne-leur une réponse.
— Je n'ai rien à dire à ces gens-là », répondit alors l'autre, « ils vivent pareillement à des chiens[70]. S'ils se convertissent et deviennent chrétiens, tout comme moi je le suis, alors je leur répondrai. »

Les ambassadeurs reçoivent de bon gré la grâce du baptême ; après quoi, Césara leur dit :
« Quand mon époux aura bien voulu devenir chrétien et recevoir la grâce du baptême, je retournerai volontiers auprès de lui, car à aucune autre condition je ne reviendrai à ses côtés. »

Les ambassadeurs transmirent le message à l'empereur des Perses. Aussitôt ce dernier envoya une ambassade à l'empereur Maurice : que saint Jean vienne à Antioche[71], car il voulait recevoir de lui le baptême. Alors l'empereur Maurice ordonna que les plus grands préparatifs soient faits à Antioche ; là, l'empereur des Perses fut baptisé avec 60 000 Perses et il faut deux semaines pour que ces Perses, dont je viens de dire le nombre, soient baptisés jusqu'au dernier par Jean et d'autres évêques. À Antioche, l'évêque Grégoire tint l'empereur sur les fonts[72]. L'empereur Anaulf demanda à l'empereur Maurice de lui donner des évêques, avec un clergé suffisant, pour les établir chez les Perses afin que la Perse entière connaisse la grâce du baptême. Maurice s'y prêta de bon gré et c'est avec la plus grande rapidité que tous en Perse sont baptisés selon le rite chrétien[73].

10

(Année 589)

La vingt-neuvième année de Gontran, une armée est dirigée sur son ordre en Espagne[74]. Mais à cause de la négligence de Boso[75], qui était à la tête de l'armée, les Goths infligent de lourdes pertes à celle-ci[76].

11

Anno XXX regni suprascripti principis tonica domini nostri Ihesu Christi, qui eidem in passionem sublata est et a militibus qui eum custodebant est sortita, de qua David propheta dixit : *Et super uestimenta mea posuerunt sortem*, profetenti Symoni filio Zacob, discooperitur. Per duabus ebdomadis multis cruciatibus adfectus, tandem profetetur ipsam tonicam in ciuitatem Zafad procul a Hyerusolima in arca marmorea posetam esse. Quam Gregorius Anthiocenus et Thomas Hyerusolimarum, Iohannis Constantinopolitanus episcopi, cum aliis multis episcopis triduanum facientes ieiunium, exinde condigni cum arca marmorea, leue effecta quasi ex ligno fuisset, ordine pedestro Hyerusolima cum deuocione sanctissema perduxerunt et eam in loco ubi crux Domini adoratur cum triumpho posuerunt.

Eo anno luna obscurata est. Eo anno inter Francos et Brittanis super fluuio Vicinonia bellum est ortum.

12

Beppelenus dux Francorum factione Hebracharii idemque ducis a Brittanis interficetur. Vnde post Hebracharius ad plenitudinem paupertatis de rebus suis expoliatus peruenit.

[77] Sur cette tunique, GREG. TUR. *Liber in gloria martyrum* 7 (*MGH*, *SMR* I, p. 492-493).
[78] *Ps.* XXII (XXI), 19. Dans ce psaume, qui appartient au genre des lamentations individuelles et dont le Christ prononça le début sur la croix, les évangélistes ont vu décrits par avance plusieurs épisodes de la Passion.
[79] Sans doute est-ce simplement un Juif qui est ainsi désigné. Toutefois KUSTERNIG 1982, p. 170, n. 47, évoque la possibilité d'écrits apocryphes sur Siméon (tel celui qui est mentionné chez *Luc* 2, 25-35 ou le patriarche Siméon, deuxième fils de Jacob; *Gn.* 29, 33).
[80] WALLACE-HADRILL 1960, p. 9, traduit par Joppa, selon une identification avec Jaffa/Joppe, quartier de Tel-Aviv, à une quarantaine de km de Jérusalem. KUSTERNIG 1982, p. 171, va également dans ce sens en traduisant par Jaffa, mais, n. 48, attire l'attention sur la possibilité d'une identification avec Safed/Zefat en Galilée, plus éloignée cependant de Jérusalem (environ 150 km).
[81] Il n'y a pas de Thomas de Jérusalem; il pourrait s'agir de l'évêque Amos (594-601); KUSTERNIG 1982, p. 171, n. 50. Sur Grégoire d'Antioche et Jean de Constantinople, déjà IV 9.
[82] Le 18 octobre 590.

11

(Année 590)

La trentième année du règne du dit souverain, la tunique de Notre Seigneur Jésus-Christ[77], qui lui fut enlevée durant la Passion et qui fut tirée au sort par les soldats qui le gardaient – à son propos, le prophète David a dit « ils tirèrent au sort mon vêtement[78] » –, est découverte à la suite d'une révélation faite par Simon[79], fils de Jacob. Soumis pendant deux semaines à de multiples tortures, il finit par révéler que la tunique a été déposée dans un coffret de marbre dans la ville de *Zafad*, à distance de Jérusalem[80]. Les évêques Grégoire d'Antioche, Thomas de Jérusalem ainsi que Jean de Constantinople[81], avec beaucoup d'autres évêques, observèrent un jeûne de trois jours, puis, solennellement, dans son coffret de marbre devenu aussi léger que s'il avait été de bois, avec la plus grande dévotion, ils la conduisirent en procession à Jérusalem et la déposèrent en grande pompe à l'endroit où est adorée la croix du Seigneur.

Cette année, il y eut une éclipse de lune[82]. Cette année, une guerre éclata entre les Francs et les Bretons[83] sur les rives de la Vilaine.

12

Beppelenus, duc des Francs, est tué par les Bretons à la suite des manœuvres d'Ebracharius, également duc. Par après, Ebracharius, dépouillé de ses biens, atteignit le comble du dénuement[84].

[83] Les Bretons, dans la péninsule armoricaine, étaient, depuis la mort de Clotaire I^er^, nominalement soumis à l'autorité des Francs. Dans les faits, toutefois, les Mérovingiens éprouvaient de grandes difficultés à mettre un terme à leur indépendance ainsi qu'à leurs pillages (par ex. WOOD 1997, p. 159-160). Au VI^e^ s., les Bretons sont dirigés par des royautés tribales se muant, dans le Vannetais, en Domnonée (Armorique du Nord, entre la baie du Mont-Saint-Michel et la rade de Brest; Trégor et Léon) et en Cornouaille, en royautés territoriales; LEBECQ 1990, p. 72.

[84] Sur cette campagne, GREG. TUR. *Hist.* X 9 (aussi X 11). Les ducs Beppelenus (qui avait été précédemment au service de Frédégonde) et Ebracharius avaient été envoyés par Gontran à la tête de forces considérables contre les Bretons et leur comte Weroc. Mais les deux hommes ne s'entendirent pas: le premier, tombé dans un piège, périt et le second refusa de venir à son secours jusqu'à ce qu'il ait appris qu'il avait été tué. Ebracharius, ensuite, parvint jusqu'à Vannes mais, sur le chemin du retour, son arrière-garde fut massacrée en passant la Vilaine; il fut alors accusé auprès de Gontran d'avoir reçu de l'argent de Weroc pour laisser périr l'armée et comparut pour cette raison devant le roi.

13

Anno XXXI regni Gunthramni Teudefredus dux Vltraioranus moritur, cui successit Wandalmarus in honorem ducati. Ipsoque anno Ago dux in Aetalia super Langobardus in regno sublimatur.

Anno XXXII regni Gunthramni ita a mane usque media diae sol minoratus est, ut tercia pars ex ipso uix adpareret.

14

Anno XXXIII regni Gunthramni. Eo anno, quinto kalendas Aprilis ipse rex moritur. Sepultus est in ecclesia sancti Marcelli in monasterio quem ipse construxerat. Regnum eiusdem Childebertus adsumsit. Eodem anno Quintrio dux Campanensim cum exercito in regno Clothariae ingreditur. Clotharius cum suis obuiam pergens hostiliter Quintrione in fugam uertit, sed utrasque exercitus nimium trucidatus est.

15

Anno secundo cum Childebertus regnum accepisset Burgundiae, exercitus Francorum et Brittanorum in inuicem proeliantes, uterque nimium gladio trucidantur.

Anno III Childeberto in Burgundia regnante, multa signa in caelo ostinsa sunt, apparuit stilla comitis. Eo anno exercitus Chil-

[85] Les événements rapportés à l'année 591 pourraient dater de 590; WALLACE-HADRILL 1960, p. 10, n. 1; KUSTERNIG 1982, p. 172, n. 57.

[86] Theudfrid (déjà cité en III 68) a parfois été considéré comme l'un des premiers membres de la dynastie des Agilolfings (sur ceux-ci, IV 52); aussi WALLACE-HADRILL 1960, p. 10, n. 2 («perhaps») et KUSTERNIG 1982, p. 138, n. 88 («?»).

[87] Sur l'outre-Jura, bibliographie chez KUSTERNIG 1982, p. 172, n. 59.

[88] Aussi IV 4; 24.

[89] Frédégaire désigne ici par son diminutif Agilulf, roi des Lombards; WALLACE-HADRILL 1960, n. 3; KUSTERNIG 1982, p. 173, n. 60.

[90] Sur les rapports de ce peuple (installé dans le N. de l'Italie depuis 568) avec les Francs ainsi que sur Agilulf, IV 45.

[91] Le 19 mars 592.

[92] IV 1.

[93] Conformément aux accords d'Andelot; IV 7.

[94] Sur Wintrio (aussi Quintrio), duc de Childebert, IV 18; GREG. TUR. *Hist.* VIII 18; X 3.

[95] La Champagne, devenue duché à partir de 575, constituait la partie occidentale de l'Austrasie.

[96] Sur cette campagne, *LHF* 36, qui insiste sur le revers subi alors par Wintrio (bataille de Droizy, près de Soissons).

13

(Année 591[85])

La trente-et-unième année du règne de Gontran, Theudfrid[86], duc d'outre-Jura[87], meurt. Wandalmar[88] lui succéda dans la fonction de duc. Cette année aussi, en Italie, le duc Ago[89] est élevé sur le trône des Lombards[90].

(Année 592)

La trente-deuxième année du règne de Gontran, il y eut une éclipse de soleil[91], du matin jusqu'au milieu du jour, de telle sorte que le tiers à peine en était visible.

14

(Année 593)

Trente-troisième année du règne de Gontran. Cette année, le 28 mars, le roi lui-même meurt. Il fut enseveli dans l'église de Saint-Marcel, dans le monastère qu'il avait lui-même construit[92].

[Règne de Childebert]

Childebert reprit son trône[93]. Cette même année, Wintrio[94], duc de Champagne[95], pénètre avec une armée dans le royaume de Clotaire. Clotaire et les siens se portèrent en ennemis à la rencontre de Wintrio qu'ils mirent en fuite. Mais les deux armées subirent de très lourdes pertes[96].

15

(Année 594)

La deuxième année après que Childebert eut reçu le royaume de Bourgogne, les armées des Francs et des Bretons[97], en se faisant la guerre, subissent l'une et l'autre de très lourdes pertes au combat.

(Année 595)

Alors que depuis trois ans Childebert régnait en Bourgogne, de nombreux signes furent montrés dans le ciel, une comète apparut[98]. Cette année, l'armée de Childebert combattit farou-

[97] Déjà IV 11; 12.

[98] Il se pourrait qu'il s'agisse de la comète signalée par PAUL DIACRE *Hist. Lang.* IV 10 et placée en janvier 595; WALLACE-HADRILL 1960, p. 11, n. 1; KUSTERNIG 1982, p. 173,

deberti cum Warnis qui reuellare conauerant fortiter demicauit, et ita Warni trucidati uicti sunt ut parum ex ipsis remansisset.

16

Quarto anno post quod Childebertus regnum Gunthramni acciperat defunctus est, regnumque eius filii sui Teudebertus et Teudericus adsumunt. Teudebertus sortitus est Auster sedem habens Mittensem, Teudericus accipit regnum Gunthramni in Burgundia sedem habens Aurilianes.

17

Eo anno Fredegundis cum filio Clothario regi Parisius uel reliquas ciuitates rito barbaro occupauit et contra filius Childeberti regis Teudeberto et Teuderico mouit exercitum loco nominante Latofao. Castra uterque ex aduerso ponentes, Chlotharius cum suis super Theudebertum et Teudericum inruens eorumque exercito grauiter trucidauit.

Anno secundo regni Teuderici Fredegundis moritur.

18

Anno tercio regni Teudeberti Wintrio dux instigante Brunechilde interficetur.

n. 68. Elle a toutefois été aussi rapprochée de celle qui fut observée en Chine en novembre 594.

[99] Les Warnes était un peuple germanique venu en Thuringe au IV^e^ s., puis installé dans les bouches du Rhin. Sur leurs rapports avec les Francs, RICHÉ 1996, p. 347.

[100] Dans les derniers jours de 595, à l'âge de vingt-cinq ans; selon PAUL DIACRE *Hist. Lang.* IV 11, il aurait été empoisonné.

[101] Sur leur naissance, IV 5; 7.

[102] L'Austrasie était le royaume des Francs de l'Est, entre la Meuse et la Rhin. Elle comprenait aussi, dans le Sud de la Gaule, l'Auvergne (et ses annexes Velay, Gévaudan, Rouergue) ainsi que Marseille, Avignon, Uzès.

[103] Metz devient la capitale de l'Austrasie sous Théodebert I^er^ et Sigebert I^er^. D'autres princes y seront installés (Dagobert I^er^, IV 47; Sigebert III, IV 75). Ce fut aussi le siège de l'évêque Arnoul (sur celui-ci, IV 40).

[104] On peut penser que Thierry II ramena à Orléans la capitale de la Bourgogne, que Gontran avait déplacée à Chalon-sur-Saône. Mais il se pourrait aussi, comme le suggère KUSTERNIG 1982, p. 174, n. 72, qu'il ait gardé cette dernière comme capitale et que la mention d'Orléans soit ici mécanique, par référence à la partition de l'année 561.

[105] Sans doute Sens, Chartres, Senlis et Cambrai; KUSTERNIG 1982, p. 174, n. 73.

[106] La mort de Childebert et la division de son royaume entre deux fils dont l'aîné n'était âgé que d'une dizaine d'années étaient de nature à pousser à l'action Frédégonde qui exerçait alors l'autorité dans le royaume de son fils Clotaire II (IV 3).

[107] Près de Soissons (Aisne). GUIZOT 1823, p. 171, n. 3, songeait à un lieu situé non loin de Sens.

chement contre les Warnes[99] qui avaient tenté de se rebeller ; les Warnes furent vaincus en subissant de telles pertes qu'il n'en survécut guère.

16

(Année 596)

La quatrième année après que Childebert a reçu le royaume de Gontran, il perd la vie[100].

[Règnes de Théodebert II et de Thierry II]

Ses fils, Théodebert et Thierry[101], reprennent le trône. À Théodebert échut l'Austrasie[102], avec comme lieu de résidence Metz[103] ; Thierry reçut le royaume de Gontran en Bourgogne, avec comme lieu de résidence Orléans[104].

17

Cette année, Frédégonde avec son fils, le roi Clotaire, investit de manière barbare Paris ainsi que d'autres cités[105], et elle fit marcher une armée contre les fils du roi Childebert, Théodebert et Thierry[106], en un lieu dénommé Laffaux[107]. Les uns et les autres établirent leur camp face à face. Clotaire, avec les siens, fondit sur Théodebert et Thierry et infligea de lourdes pertes à leur armée.

(Année 597)

La deuxième année du règne de Thierry, Frédegonde meurt[108].

18

(Année 598)

La troisième année du règne de Théodebert, le duc Wintrio est tué[109] à l'instigation de Brunehaut[110].

[108] De mort, semble-t-il, naturelle. Elle fut enterrée à Saint-Vincent (Paris). Clotaire II avait alors treize ans.

[109] WALLACE-HADRILL 1960, p. 12, n. 4, semble se demander s'il ne faut pas lire, au début de ce chapitre, la « troisième année du règne de Thierry » (et non « du règne de Théodebert ») ; aussi KUSTERNIG 1982, p. 175, n. 78. Toutefois comme Wintrio paraît avoir été un Austrasien et était duc de Champagne (IV 14), une région austrasienne, il y a quelque pertinence à ce que Théodebert, roi d'Austrasie, soit mentionné.

[110] Il s'agit de la première mention (du moins dans ce livre IV) de Brunehaut. Fille d'Athanagild, roi des Wisigoths (environ 554-567), elle avait épousé en 566 Sigebert Ier,

Anno IIII regni Theuderici Quolenus genere Francus patricius ordenatur. Eo anno cladis glandolaria Marsilia et reliquas Prouinciae ciuitates grauiter uastauit. Eo anno aqua caledissima in laco Duninse, quem Arola flumenis influit, sic ualidae aebulliuit ut multitudinem pissium coxisset. Eo anno Warnecharius maior domi Teuderici transiit, qui omnem facultatem suam in alimuniis pauperum distribuit.

19

Eo anno Brunechildis ab Austrasies eiecta est et in Arciacinsem campaniam a quidam homini paupero singula reperitur. Secundum eius peticionem ipsam ad Teuderico perduxit. Teu-

le roi d'Austrasie. Sa sœur, Galswinthe, avait, elle, épousé Chilpéric, roi de Soissons (IV 3), mais elle avait été tuée sur ordre de Frédégonde, ce qui avait été la cause de la guerre entre les deux rois; Sigebert et Brunehaut s'engagèrent en effet dans une vengeance privée (la faide) et demandèrent réparation pour le meurtre de leur sœur et belle-sœur, notamment sous forme du douaire (*Morgengabe*) jadis constitué pour Galswinthe et qui consistait dans les cités de Bordeaux, de Limoges, de Béarn et de Bigorre. Divers péripéties et retournements de situation se produisirent jusqu'à l'assassinat de Sigebert en 575. Placée alors dans une situation délicate, en exil à Rouen, Brunehaut réussit toutefois à épouser le fils de Chilpéric, Mérovée (bientôt tonsuré et peut-être assassiné), et fut renvoyée en Austrasie, où son fils Childebert II, alors âgé de cinq ans venait d'être proclamé roi (IV 7). Elle semble alors y avoir été butte à l'hostilité d'une partie de l'aristocratie, devant attendre 585 et la fin de la minorité de Childebert pour voir croître son influence (par ex. WOOD 1997, p. 129). À la mort de son fils, elle tente de placer sous sa tutelle le gouvernement de ses deux petits-fils. Elle est néanmoins rapidement amenée à quitter l'Austrasie (IV 19). L'action de Brunehaut, dont le portrait est largement défavorable chez Frédégaire comme chez les hagiographes de Didier et de Colomban (alors qu'il est favorable chez Grégoire de Tours, Fortunat ou Grégoire le Grand), a fait l'objet d'évaluations en sens divers parmi les historiens modernes; on l'a entre autres dépeinte comme l'« ultime avatar d'un pouvoir d'inspiration méditerranéenne, ou en tout cas gallo-romaine, avide de toute-puissance, et désireux de restaurer la vieille fiscalité directe» (LEBECQ 1990, p. 119, qui l'oppose à Pépin de Landen et Arnoul de Metz, incarnant, en Austrasie, les forces de l'avenir). Quoi qu'il en soit, il est évident que Brunehaut a été victime d'une «*damnatio memoriae* massive» dirigée contre elle par Clotaire II après la mort de Thierry II en 613 (FONTAINE 1980, p. 124-125; WOOD 1988, p. 373-375; 1998, p. 110-111). L'impact de cette «charge» contre Brunehaut est particulièrement visible dans le portrait qu'en donne Frédégaire (WOOD 1998, p. 110). Récente réhabilitation de la «reine noire» par LANTÉRI 1995.

[111] À propos de la précision *genere Francus*, pour qualifier Quolenus, on note que la présence franque en Gaule a été estimée «raisonnablement» à un peu plus de 2% de la population locale, un nombre en tout cas disproportionné par rapport au rôle politique qu'y jouaient alors les Francs (GEARY 1989, p. 139). Par ailleurs, depuis Grégoire de Tours déjà, le terme de «Franc» peut aussi désigner un habitant de la Gaule, libre sujet du roi des Francs, qu'il soit d'origine gallo-romaine ou germanique: KURTH 1919, II, p. 68-137 («*Francia* et *francus*»); ROUCHE 1977; GOFFART 1982; JAMES 1998.

(Année 599)

La quatrième année du règne de Thierry, Quolenus, Franc de naissance[111], est promu patrice. Cette année, à Marseille[112] et dans d'autres cités de Provence, une peste glanduleuse causa de grands ravages[113]. Cette année, l'eau, fort chaude, du lac de Thoune[114], où se jette l'Aar[115], se mit à bouillir si fort qu'une multitude de poissons y furent cuits. Cette année, Warnacharius, maire du palais[116] de Thierry, s'éteignit; il distribua toute sa fortune en aumônes aux pauvres[117].

19

Cette année, Brunehaut fut chassée par les Austrasiens[118]. Un pauvre hère la rencontre, toute seule, près d'Arcis en Champagne[119]. Conformément à son souhait, il la conduisit jusqu'à Thierry. Thierry accueille avec plaisir sa grand-mère Brunehaut

[112] Marseille était tombée aux mains des Austrasiens après l'annexion de la Provence par les Mérovingiens en 536. Toutefois, après la mort de Sigebert I^er^, Childebert II en céda la moitié à Gontran.

[113] La peste bubonique est arrivée à Marseille à partir de 543 (l'épidémie de 588 est racontée par GREG. TUR. *Hist.* IX 21-22). L'Antiquité et le haut moyen âge ont connu plusieurs épidémies de peste qui ont ravagé l'Occident jusqu'au milieu du VIII^e^ s. Mais c'est le VI^e^ s. qui connut les fléaux les plus graves (RICHÉ 1996, p. 267 avec bibliographie). Partie du delta du Nil en 541, la peste gagna l'ensemble de l'Empire en moins de cinq ans et ses récurrences se prolongèrent jusqu'au VII^e^ s. La maladie (décrite avec précision par Procope, historien de Justinien, VI^e^ s.) se déclarait par une fièvre soudaine, suivie le jour même ou le lendemain par l'apparition de bubons à l'aine, sous l'abdomen, derrière les oreilles ou les articulations. Le malade entrait ensuite dans le délire et le coma avant de mourir dans des vomissements de sang, le corps couvert de pustules noires.

[114] Près de Berne (Thunersee).

[115] Affluent du Rhin.

[116] À l'origine, le maire du palais en est d'abord l'intendant, surveillant le personnel qui compose la maison royale. Mais, à la fin du VI^e^ s., il devient le représentant de l'aristocratie auprès du roi, une fonction politique dont le poids ne cessera de croître; par ex. FOURACRE 1984.

[117] Aussi IV 22.

[118] On accepte souvent que Brunehaut, en butte à une aristocratie austrasienne avec laquelle elle avait déjà eu maille à partir (n. 59) a effectivement été écartée d'Austrasie (KUSTERNIG 1982, p. 175, n. 85; GEARY 1989, p. 179; LEBECQ 1990, p. 117; RICHÉ 1996, p. 72); toutefois KURTH 1919, p. 310-311 (aussi 1893, p. 407) pense qu'il n'y a pas eu d'expulsion, mais que le pouvoir fut exercé jusqu'en 601 par Brunehaut au nom de Théodebert II et de Thierry II et que c'est seulement après cette date que chacun gouverna son royaume, Brunehaut restant en Bourgogne. Pour une position intermédiaire WOOD 1997, p. 130: Brunehaut fut bien chassée d'Austrasie par l'aristocratie, mais pas avant 602.

[119] Arcis-sur-Aube, non loin des confins de la Bourgogne et de l'Austrasie.

dericus auiam suam Brunechildem libenter recipiens gloriose honorat. Huius uicissitudine meretum episcopatum Audicioderinsem faciente Brunechilde adsumpsit.

Anno V regni Teuderici iterum signa que anno superiore uisa fuerant globae igneae per caelum currentes et ad instar multitudinem astarum igneum ad occidentem apparuerunt.

20

Ipsoque anno Teudebertus et Teudericos reges contra Clotharium regem mouint exercitum et super fluuio Aroanna nec procul a Doromello uico prilium confligentes iuncxerunt. Ibique exercitus Clothario grauissime trucidatus est. Ipsoque cum his qui remanserunt in fuga uerso, pagus et ciuitates ripa Sigona qui se ad Clothario tradedirant, depopulant et uastant. Ciuitates ruptas, nimis pluritas captiuorum ab exercito Theuderici et Theudeberti exinde ducetur. Chlotharius oppressus uellit nollit per pactiones uinculum firmauit, ut inter Segona et Legere usque mare Ocianum et Brittanorum limite pars Teuderici haberit, et per Secona et Esera docatum integrum Denteleno usque Ocianum mare Theudebertus reciperit. Duodicem tantum pagi inter Esara et Secona et mare litores Ociani Chlothario remanserunt.

Anno sexto regni Theuderici Cautinus dux Teudeberti interficetur.

[120] L'histoire consignée ici semble avoir été forgée par des milieux hostiles à Brunehaut. La précision sur l'homme pauvre devenant évêque, surtout, soulève quelque scepticisme : il ne peut guère être question que de saint Didier, qui fut évêque d'Auxerre de 603 à 623, mais qui, d'après les *Gesta pontificum Autissiodorensium*, était de noble famille, fort riche (KURTH 1893, p. 407-409 ; 1919, p. 308-309 ; WALLACE-HADRILL 1960, p. 13, n. 1 ; KUSTERNIG 1982, p. 175, n. 86 ; WOOD 1997, p. 131). La localisation de l'histoire à Arcis a aussi été considérée par KURTH 1893, p. 408, comme un élément de l'imagination populaire.

[121] Sur les signes observés dans le ciel, PAUL DIACRE *Hist. Lang.* IV 15.

[122] Nous suivons la division en chapitres adoptée par A. Kusternig et faisant se terminer IV 19 par la mention de phénomènes célestes (avec lesquels J. M. Wallace-Hadrill fait commencer IV 20).

[123] Cette alliance des deux frères indique que, à ce moment (et en dépit du départ de Brunehaut d'Austrasie), ils n'étaient pas encore brouillés. On note toutefois que, en *LHF* 37, l'initiative de l'attaque contre Clotaire est attribuée au seul Thierry, conseillé par Brunehaut.

[124] Affluent du Loing.

et la couvre d'honneurs. Quant au pauvre hère, pour sa récompense, il reçut, grâce à l'intervention de Brunehaut, l'évêché d'Auxerre[120].

(Année 600)

La cinquième année du règne de Thierry, de nouveau apparurent les signes qui avaient été vus l'année précédente : des boules de feu traversant le ciel et, vers l'ouest, ce qui ressemblait à une masse de lances enflammées[121].

20[122]

Cette année aussi, les rois Théodebert et Thierry font marcher une armée contre le roi Clotaire[123] ; ils se rencontrèrent, pour livrer bataille, sur les rives de l'Orvanne[124], non loin de Dormelles[125]. Là, l'armée de Clotaire subit de très lourdes pertes. Tandis que lui-même, avec ceux qui ont survécu, prend la fuite[126], on pille et dévaste les districts[127] et cités de la rive de la Seine qui s'étaient donnés à Clotaire[128]. Une fois les cités détruites, un très grand nombre de prisonniers en sont emmenés par l'armée de Théodebert et de Thierry. Clotaire, acculé, bon gré mal gré, se lia par un traité : la région entre la Seine et la Loire jusqu'à l'Océan et la frontière avec les Bretons irait à Thierry, tandis qu'entre Seine et Oise la totalité du duché de Dentelin, jusqu'à l'Océan, reviendrait à Théodebert[129]. Seuls douze districts entre l'Oise, la Seine et les rivages de l'Océan[130] restèrent à Clotaire.

(Année 601)

La sixième année du règne de Thierry, Cautinus, duc de Théodebert[131], est tué.

[125] À 7 km de Montereau (Seine-et-Marne). *LHF* 37 se contente de mentionner un affrontement dans le canton de Sens.

[126] Vers Melun, puis Paris (*LHF* 37).

[127] Les *pagi*, districts administratifs entourant une ville.

[128] Jusqu'à Corbeil-Essonnes (*LHF* 37).

[129] Le duché de Dentelin (aussi IV 37 ; 38 ; 76) est compris entre la Canche, l'Oise et la forêt Charbonnière (ensemble forestier situé dans l'actuelle Belgique entre la Sambre et la Dyle), avec comme cités Boulogne, Thérouanne, Arras, Cambrai, Tournai, Vermand, probablement aussi Noyon et Saint-Quentin ; KUSTERNIG 1982, p. 176, n. 92.

[130] Parmi eux, notamment Beauvais, Amiens, Rouen.

[131] Peut-être ce Cautinus, inconnu par ailleurs, était-il duc de Champagne (suggestion fondée sur l'intérêt de Frédégaire pour cette région d'Austrasie) ?

21

Anno VII regni Theuderici de concubina filius nascitur nomen Sigybertus, et Aegyla patricius nullis culpis extantibus instigante Brunechilde legatus interficetur nisi tantum cupiditatis instincto ut facultatem eius fiscus adsumerit.

Eo anno Teudebertus et Teudericus exercitum contra Wasconis dirigunt ipsoque Deo auxiliante deiectus suae dominatione redegiunt et tributarius faciunt. Ducem super ipsos nomen Geniale instituunt, qui eos feliciter dominauit.

22

Eo anno corpus sancti Victoris, qui Salodero cum sancto Vrsio passus fuerat, a beato Aeconio pontifice Mauriennense inuenitur. Quadam nocte in suam ciuitatem ei reuelatur in sompnium ut surgens protinus iret ad eclesiam quam Sideleuba regina suburbanum Genauinse construxerat : in medium eclesia designatum locum illum sanctum corpus adesset. Cumque Genaua festinus perrexisset cum beatis Rusticio et Patricio episcopis, triduanum faciens ieiunium, lumen per noctem ubi illum gloriosum et splendidum corpus erat apparuit. Quem cum selencio hii tres pontifecis cum lacrimis et orationibus, eleuato lapide, in

[132] Thierry lui-même ne devait être alors âgé que d'une quinzaine d'années (IV 7).

[133] Il régnera brièvement (612-613) sous le nom de Sigebert II (IV 39; 40; 42).

[134] IV 2.

[135] L'expression « à l'instigation de Brunehaut » (*instigante Brunechilde*) est assez fréquente pour ne pas être innocente: déjà IV18 (aussi IV 19 *faciente Brunechilde*); encore IV 21; 24; 27; 28; 29; 30 (*factionem auiae suae Brunechilde*); 32 (*per suasum auae suae Brunechilde*); 34 (*consilium Brunechilde*, à propos de son influence sur Childebert II); 36 (*Brunechildis regis animum aduersum Columbanum excitat*).

[136] Le fisc est le patrimoine royal et, par extension, la source des revenus perçus à son profit.

[137] Les Gascons, ou Basques, formaient à l'origine une population de la péninsule Ibérique installée dans la haute vallée de l'Èbre et les montagnes Cantabriques. Ayant toujours vécu à l'écart, même sous la domination romaine, durant laquelle ils ne renoncèrent pas à leur langue, ils se montrèrent ensuite réfractaires aux Wisigoths, contre lesquels ils tentèrent de maintenir leur indépendance. Les campagnes que mena contre eux Léovigild en amena une partie à franchir les Pyrénées (vers 578) et malgré diverses expéditions franques (déjà en 581, insuccès d'une armée envoyée par Chilpéric), la région entre Pyrénées et Garonne, qu'ils occupaient, continua à garder une forme d'indépendance. Ce bastion basque continua à se singulariser notamment par sa langue qui connut un regain au cours des VI^{e}-VII^{e} s. L'opération narrée ici semble en fait la première à être concluante, même si l'on ne peut pas parler d'une soumission définitive (IV 54). Qu'elle ait été menée conjointement par Théodebert et Thierry semble indiquer que subsistait encore entre eux une certaine entente (KURTH 1919, p. 311). Par ailleurs, sur les rois francs et les Gascons, COLLINS 1986, p. 82-98; WOOD 1997, p. 175-176.

21

(Année 602)

La septième année du règne de Thierry, il a, d'une concubine, un fils[132], nommé Sigebert[133], et le patrice Aegyla[134], sans qu'on puisse lui imputer aucune faute, est enchaîné et tué à l'instigation de Brunehaut[135]. La seule raison en est le désir cupide que le fisc[136] s'approprie sa fortune.

Cette année, Théodebert et Thierry dirigent une armée contre les Gascons[137]. Avec l'aide de Dieu, après les avoir défaits, ils les soumettent à leur gouvernement et leur font payer le tribut. Ils installent à leur tête un duc nommé Genialis, qui les gouverna avec bonheur.

22

Cette année, la dépouille de saint Victor, qui avait été martyrisé à Soleure[138] avec saint Ours[139], est trouvée par le bienheureux Aeconius[140], évêque de Saint-Jean-de-Maurienne[141]. Une nuit, dans sa cité, une révélation lui est faite en songe: qu'il se lève et aille directement à l'église que la reine Sideleube[142] avait construite hors de Genève[143] et au milieu de l'église, en un endroit qui serait désigné, se trouverait la sainte dépouille. Comme il avait gagné à la hâte Genève, avec les bienheureux évêques Rusticius et Patricius[144], il respecta un jeûne de trois jours et une lumière apparut à travers la nuit à l'endroit où était cette glorieuse et splendide dépouille. En silence, les trois évêques, avec des larmes et des prières, après avoir soulevé une pierre, le trouvèrent enseveli dans un cercueil en argent et ils

[138] Solothurn (Suisse).

[139] Les saints Victor et Ours appartenaient à la légion thébaine qui peu après 302, sous l'empereur Maximien, dut connaître le martyre à Agaune et dans les localités voisines (aussi IV 1).

[140] Aeconius est Hiconius, attesté comme évêque de Saint-Jean-de-Maurienne de 581 à 602; WALLACE-HADRILL 1960, p. 14, n. 1.

[141] Savoie; aussi *Cont.* 35; 37; 38.

[142] Sur son identité, WALLACE-HADRILL 1960, p. 14, n. 2; KUSTERNIG 1982, p. 177, n. 1: il s'agirait d'une sœur de Gondioc, fille ou petite-fille de Godégisèle et de Théodelinde, et donc héritière de la basilique arienne de ses parents dans la région.

[143] Génève, oppidum des Allobroges, passée sous domination romaine, avait été conquise par les Burgondes (443), puis était tombée au pouvoir des Francs (534).

[144] Selon la *Passio SS Victoris et Vrsi*, Rusticius était évêque de Martigny (Valais, Suisse) et Patricius, évêque de Tarentaise (auj. Moûtiers, France). Toutefois KUSTERNIG 1982, n. 2, estime ces données peu sûres et WALLACE-HADRILL 1960, p. 14, n. 3, suggère que l'un des deux aurait été évêque de Genève.

arcam argentiam inuenerunt sepultum cuius faciem robentem quasi uiuum repperunt. Ibique princeps Theudericus presens aderat, multisque rebus huius eclesiae tribuens, maxemam partem facultates Warnacharii ibidem confirmauit. Ad sepulchrum illum sanctum mirae uirtutes ex ipsa diae quo repertum est prestante Domino integra adsiduaetate ostenduntur. Eo anno Aetherius episcopus Lugdunensis obiit : ordenatur loco ipsius Secundinus episcopus.

23

Eo anno Fogas dux et patricius reipublicae uictur a Persas rediens, Mauricio emperatore interfecit. In loco ipsius imperium adsumsit.

24

Anno VIII regni Teuderici de concubina nascitur ei filius nomen Childebertus, et senodus Cabillonno collegitur. Desiderium Viennensem episcopum deieciunt, instigante Aridio Lugdunensi episcopo et Brunechilde, et subrogatus est loco ipsius sacerdotale officio Domnolus, Desiderius uero in insula quedam exilio retrudetur. Eo anno sol obscuratus est. Eo quoque tempore Bertoaldus genere Francos maior domus palacii Teuderici erat, morebus mensuratus, sapiens et cautus, in prilio fortis, fidem cum omnibus seruans.

[145] IV 18.

[146] Les corps des saints, contenus dans une crypte sous le chœur et dont le contact était réputé salvateur, exerçaient une grande attraction sur la majorité des laïcs (exemples chez LEBECQ 1990, p. 99). La dévotion envers les martyrs et les saints a été une des formes religieuses essentielles en Occident (selon BROW 1984, dès l'Antiquité tardive, le christianisme était, dans son impact sur le monde extérieur, un christianisme de sanctuaires et de reliques; selon BANNIARD 1986, p. 78, la ville du haut Moyen Âge est souvent une « ville sanctuaire »); on a d'ailleurs pu écrire que « si le christianisme a survécu aux bouleversements des premiers siècles du Moyen Age, le mérite n'en revient pas à la Bible, mais à cette énorme échapppatoire que constituait alors, pour la quasi-totalité des fidèles, le culte des saints » (VAN UYTFANGHE 1987, p. 251, qui traduit ici une remarque de G. Vinay). Sur l'essor et la fonction du culte des saints, BROWN 1984, p. 251 (en tenant compte des remarques de FONTAINE 1982, p. 251, et des corrections apportées par P. Brown lui-même notamment dans BROWN 1998, p. 119-162); TILLIETTE 1991; VAN UYTFANGHE 1996.

[147] Attesté de 589 à 602.

[148] Il sera à nouveau question de l'évêque de cette cité (cette fois, Aredius) en IV 24 (année 603).

découvrirent son visage aussi rose que s'il était vivant. Le prince Thierry, qui se trouvait aussi présent, dota richement cette église et la confirma dans la possession d'une très grande partie de la fortune de Warnacharius[145]. Près du saint tombeau, de surprenants miracles sont réalisés, avec l'appui du Seigneur, sans discontinuer, depuis le jour même de la découverte[146]. Cette année, Aetherius, évêque de Lyon[147], décéda; Secundinus est promu évêque à sa place[148].

23

Cette année, Phocas, duc et patrice romain, revenant en vainqueur de Perse, tua l'empereur Maurice. Il prit sa place à la tête de l'Empire[149].

24

(Année 603)

La huitième année du règne de Thierry, il a, d'une concubine, un fils nommé Childebert, et un synode est réuni à Chalon[150]. On destitue Didier, évêque de Vienne[151], à l'instigation d'Aredius, évêque de Lyon[152], et de Brunehaut. On mit à sa place, dans cette fonction sacerdotale, Domnolus[153]. Quant à Didier, il est relégué en exil sur une île[154]. Cette année, il y eut une éclipse de soleil[155]. À cette époque aussi, Bertoald, Franc de naissance, était maire du palais de Thierry; il était tempérant, sage et prudent, valeureux au combat, respectueux de sa parole envers tous.

[149] Phocas (aussi IV 63) fut empereur de 602 à 610. Simple centurion porté au trône par les militaires, il mit à mort l'empereur Maurice et ses fils.

[150] Le concile de Chalon eut lieu en 602 (placé ici en 603).

[151] Sur Didier de Vienne, attesté comme évêque de 596-611, aussi IV 32. On possède sur lui deux «Vies» (*Vita Desiderii*), l'une du roi wisigoth Sisebut (sur celle-ci, FONTAINE 1980), l'autre anonyme, ayant connu trois remaniements (*MGH, SRM* III, p. 638-645). Il aurait été accusé devant le concile par une matrone noble qui se plaignait d'avoir été victime de ses violences.

[152] Sur Aredius, attesté comme évêque de Lyon de 603 à 614, RICHÉ 1996, p. 352.

[153] Attesté comme évêque de Vienne de 603 à *c.*614. Il aurait pu être un proche de Brunehaut; sur l'attention que cette dernière aurait porté aux nominations épiscopales, WOOD 1997, p. 133.

[154] L'île Barbe à Lyon.

[155] Le 12 août 603. Sur des phénomènes célestes, déjà IV 6; 11; 13; 15; 20.

Anno VIIII regni Teuderici nascitur ei de concubina filius nomen Corbus. Cum iam Protadius genere Romanus uehementer in palacium ab omnibus ueneraretur et Brunechildis stubre gratiam eum uellit honoribus exaltare, defuncto Wandalmaro duci in pago Vltraiorano et Scotingorum Protadius patricius ordenatur instigatione Brunechilde. Vt Bertoaldus pocius interiret, eum ripa Segona usque Ocianum mare per pagus et ciuitates fiscum inquerendum dirigunt.

25

Bertoaldus a Teuderico directus, cum trecentus tantum uiros illis partibus properauit. Cumque Arelao uilla uenisset et uenationem inibi exercerit, haec conperiens Clotharius, filium suum Maeroeum et Landericum maioris domus cum exercitum Bertoaldum opprimendum direxit et maximam partem inter Segona et Legere pagus et ciuitates de regno Theuderici presumpsit contra pactum peruadere. Bertoaldus haec audiens, cum sustenere non preualebat, terga uertens Aurilianes ingreditur ibique a uiro beatissimo Austreno episcopo suscepetur. Landericus cum exercito Aurilianes circumdans, uocabat Bertoaldum ut exiret ad prilium. Bertoaldus de muro respondens : « Nos duo singulare certamen, si me expectare deliberas, reliqua multetudine procul suspinsa, iungamus ad prilium, a Domino iudecemur. » Sed haec Landericus facere distulit. Addens Bertoaldus dixit : « Dum facere non audes, proximum temporis domini nostri pro ea que facetis iungent ad prilio. Induamur uterque ego et tu ues-

[156] En principe, aucun membre de la famille mérovingienne ne porte un nom romain ; il peut s'agir d'une traduction latine de Chramn.

[157] Aussi IV 27.

[158] L'allégation est réfutée par KURTH 1919, p. 315.

[159] Sur celui-ci, IV 4 ; 13.

[160] Salins-les-Bains (Jura) ; les Scotinges étaient des Alamans installés de force dans cette région durant le IV[e] s.

[161] Probablement un relais de chasse dans la forêt de Brotonne sur la rive droite de la Seine (Eure), face à Caudebec-en-Caux selon WALLACE-HADRILL 1960, p. 16, sur la rive gauche (Seine-Martime), au S. de la même cité selon KUSTERNIG 1982, p. 181, n. 24. Aussi GUIZOT 1823, p. 174, n. 1, « Domaine royal situé, à ce qu'il paraît, dans le diocèse de Rouen, non loin du monastère de Saint-Vandrilles ». En général, le terme de *uilla* désigne à l'époque mérovingienne un ensemble foncier aménagé pour la résidence et l'exploitation agricole. Ces propriétés d'étendue variable servaient donc de résidence pour les membres de l'aristocratie, qui allaient de domaine en domaine, sauf quand ils étaient à la cour (BANNIARD 1986, p. 40-44 ; FOURNIER 1996, p. 37-40 ; RICHÉ 1996, p. 337-338).

(Année 604)

La neuvième année du règne de Thierry, il a d'une concubine un fils nommé Corbus[156]. Alors déjà Protadius[157], Romain de naissance, était fort respecté par tous au palais et Brunehaut, avec qui il couchait[158], voulait en remerciement l'élever dans les honneurs. Aussi, après la disparition du duc Wandalmar[159], Protadius est-il promu, à l'instigation de Brunehaut, patrice dans le district d'outre-Jura et dans celui des Scotinges[160]. En vue de faciliter le décès de Bertoald, on le dépêche sur la rive de la Seine jusqu'à l'Océan pour s'occuper du fisc à travers districts et cités.

25

Bertoald, dépêché par Thierry, se hâte, avec trois cents hommes seulement, vers ces contrées. Il était arrivé dans le domaine d'Arèle[161] et s'y adonnait à la chasse, quand, apprenant cela, Clotaire dépêcha son fils, Mérovée, et Landry, le maire du palais[162], avec une armée, pour abattre Bertoald. Ainsi, il se fit fort d'envahir, en violation du traité, la majeure partie du territoire entre Seine et Loire, à savoir des districts et cités qui appartenaient au royaume de Thierry. Bertoald, à cette nouvelle, puisqu'il n'était pas capable de faire front, bat en retraite et entre dans Orléans; là, il est recueilli par le très saint évêque Austrenus[163]. Landry, avec son armée, encercle Orléans; il criait à Bertoald de sortir pour se battre[164]. Bertoald, du haut des murailles, répond:

«Nous deux, affrontons-nous, si tu es résolu à m'attendre, en un combat singulier; laissons le reste de nos troupes à distance et rencontrons-nous pour nous battre; que le Seigneur nous départage.»

Mais Landry se garda bien de le faire. Renchérissant, Bertoald dit:

«Puisque tu n'oses pas agir, dans très peu de temps, nos seigneurs se rencontreront pour se battre à cause de vos actes. Habillons-nous tous les deux, toi et moi, de vêtements vermeils[165], mar-

[162] Sur celui-ci, aussi *LHF* 35-36.

[163] Évêque d'Orléans depuis 588; aussi GREG. TUR. *Hist.* IX 18.

[164] L'épisode mettant en scène Bertoald et Landry se prolonge en IV 26, constituant un premier exemple de récit de duel dans la *Chronique* (aussi IV 51; 64; 90).

[165] Selon GUIZOT 1823, p. 175, n. 1, costume des riches francs dans les occasions solennelles, tel un combat singulier.

tibus uermiclis, precedamus chetheris ubi congressus erit certamenis ; ibique tua et mea utilitas adparebit, promittentes ante Deum ab inuicem, promissionis huius ueritatem subsistere. »

26

Cumque haec in diem festi sancti Martini antestites actum fuisset, Theudericus cum haec conperisset quod a Clothario pars regni sui contra pactum fuerat peruasum, natiuitate Domini protinus cum exercitum Stampas super fluuio Loa peruenit, ibique obuiam Meroeus filius Clotharii regis cum Landerico et magno exercito uenit. Cum esset artus peruius ille ubi Loa fluuius transmeatur, uix tercia pars exercitus Teuderici transiuerat, initum est prilium. Vbique Bertoaldus secundum placetum adgreditur, uocetans Landericum, sed Landericus non est ausus, ut promiserat, tantum huius certaminis congressionem adire. Ibique Bertoaldus cum nimis citeris precessisset ab exercito Clothariae cum suis interficetur, nec uellens exinde euadere, dum senserat se de sui gradus honorem a Protadio degradandum. Ibique Meroeus filius Clothariae capetur, Landericus in fuga uersus est, nimia multitudo exercitus Clothariae in eo prilio gladio trucidatus est. Teudericus uictur Parisius ingreditur. Teudebertus pacem cum Clothario Conpendio uilla iniuit, et uterque exercitus eorum inlesus redit ad propriam. Anno X regni Theuderici Protadius, instigante Brunechilde, Teuderico iobente, maior domi substituetur.

27

Cum esset nimium argutissimus et strenuus in cunctis sed saeua illi fuit contra personas iniquitas, fiscum nimium stringens, de

[166] Le 11 novembre.
[167] Essonne.
[168] La Chalouette, qui se jette alors dans la Juine, elle-même affluent de gauche de la Seine.
[169] Ainsi qu'il apparaît dès la fin du chapitre.
[170] Ce Mérovée figurera parmi les rois francs de la mort desquels Clotaire II accusera Brunehaut (IV 42).
[171] Oise.
[172] La paix signée alors entre Théodebert II et Clotaire II a parfois été considérée comme la cause de la brouille entre le premier et son frère Thierry II ; ceci est en tout cas la première circonstance où on voit les deux fils de Childebert ne pas agir de concert ; KURTH 1919, p. 312. Aussi, dans ce sens, LEBECQ 1990, p. 117 : ce serait pressé par l'aristocratie austrasienne que Théodebert aurait refusé de prêter main-forte à son frère.

chons devant les autres lorsque le moment sera venu d'engager le combat. Là, on pourra voir ta bravoure et la mienne, pour autant que nous promettions devant Dieu l'un et l'autre de rester fidèles à cette promesse. »

26

Ceci s'était passé le jour de la fête du saint évêque Martin[166]. Thierry, après qu'il a appris qu'une partie de son royaume avait été envahie en violation du traité par Clotaire, se porte directement, le jour de Noël, avec une armée à Étampes[167], sur la Louet[168]. Là, à sa rencontre vient Mérovée, le fils du roi Clotaire, avec Landry et une puissante armée. Comme le passage où l'on traverse la Louet est étroit, à peine un tiers de l'armée de Thierry l'avait-elle franchi qu'on engagea le combat. Alors, Bertoald, conformément à leur arrangement, attaque en criant le nom de Landry, mais Landry n'osa pas, comme il l'avait promis, l'affronter dans un tel combat. Là, Bertoald, comme il s'était trop avancé devant les autres, est tué avec les siens par l'armée de Clotaire ; il ne chercha pas à se sortir de là, car il avait senti que Protadius allait le supplanter dans la haute position qui était la sienne[169]. Là, Mérovée, le fils de Clotaire, est capturé[170] ; Landry fut mis en fuite, une très grande partie de l'armée de Clotaire périt par le fer dans cette bataille. Thierry entre en vainqueur à Paris. Théodebert conclut la paix avec Clotaire à Compiègne[171] et leurs deux armées regagnent leurs terres, sans avoir subi de dommages[172].

(Année 605)

La dixième année du règne de Thierry, Protadius, à l'instigation de Brunehaut, sur l'ordre de Thierry, est installé comme maire du palais.

27[173]

Il était certes vraiment très astucieux et zélé en toutes choses, mais il était injustement cruel envers les gens, qu'il étranglait vraiment par le fisc, cherchant malicieusement au dépens des gens à remplir le fisc et à s'enrichir lui-même. Tous ceux qu'il

[173] Selon la division en chapitres adoptée par A. Kusternig (J. M. Wallace-Hadrill fait commencer IV 27 avec la phrase précédente et le début de l'année).

rebus personarum ingeniose fisco uellens implere et se ipsum ditare ; quoscumque de gentem nobilem repperiret, totusque humiliare conabat, ut nullus repperiretur qui gratum quem adriperat potuisset adsumere. Haec his et alies nimia sagatitate uexatus, maximae cunctos in regno Burgundiae locratus est inimicus. Cum Brunechildis nepotem suum Teudericum integra adsiduetate monerit ut contra Teudebertum mouerit exercitum, dicens quasi Theudebertus non esset filius Childeberti nisi cuiusdam ortolanum, et Protadius ipsoque consilio adsistens, tandem iusso Teuderici mouetur exercitus. Quod cum loco nomen Caratiaco Teudericus cum exercito castra metasset ortabatur a leudibus suis ut cum Theudeberto pacem iniret. Protadius singulos ortabatur ut prilium committeretur. Teudebertus nec procul exinde cum exercito resedebat. Tunc omnes exercitus Teuderici inuenta occasione supra Protagio inruunt, dicentes melius esse uno hominem moriturum quam totum exercitum in periculum missum. Protadius in tenturio Teuderici regis cum Petro archyatro tabulam ludens sedebat. Cum eum undique iam exercitus circumdasset et Teudericum leudis suae tenebat ne illuc adgrederit, misit Vncelenum ut suae iussionis uerbum nunciaret exercitum ut se de insidias Protadiae remouerint. Vncilenus protinus ad exercitum nuncians dixit : « Sic iobet domnus Theudericus, ut interficiatur Protadius. » Inruentes super eum, tenturium regis gladio undique incidentis, Protadium interficiunt. Teudericus confusus et coactus cum fratri Teudeberto pacem iniuit et inlesus uterque exercitus reuertit ad propriis sedibus.

28

Post discessum Protadiae, anno XI regni Teuderici subrogatur maior domus Claudius genere Romanus, homo prudens, iocun-

[174] L'expression *quoscumque de gentem nobilem repperiret* soulève la question, très discutée (par ex. GEARY 1989, p. 136) de l'existence, en pays franc, d'une « noblesse », entendue comme une aristocratie de la richesse héréditaire ayant précédé la royauté mérovingienne ou s'étant développée en même temps qu'elle. Pour une tentative de définition du groupe des *nobiles* et de leurs pratiques du pouvoir, LE JAN 1995 (spéc. p. 31-52).

[175] Protadius, recruté dans les milieux gallo-romains, après avoir accédé à la fonction de maire du palais en Bourgogne, suscita l'hostilité des grands de ce royaume en voulant restaurer le vieil impôt foncier ; ceci explique sa mort (LEBECQ 1990, p. 117), dont le récit qui nous est donné ici a été qualifié de « zumindest unglaubwürdig » par KUSTERNIG 1982, p. 183, n. 31.

trouvait de naissance noble[174], il s'efforçait de les abaisser, de façon à ce qu'on ne trouve personne qui puisse assumer la fonction dont il s'était emparé. Ainsi, par ces comportements et par d'autres, en abusant de stratagèmes, il gagna surtout l'inimitié de tous dans le royaume de Bourgogne[175]. Brunehaut n'avait de cesse d'engager son petit-fils Thierry à faire marcher une armée contre Théodebert; elle prétendait que Théodebert n'était pas le fils de Childebert, mais d'un jardinier[176], et comme Protadius l'appuyait par son propre conseil, finalement, sur l'ordre de Thierry, l'armée se met en marche. Thierry, qui avec son armée avait établi son camp en un endroit nommé Quierzy[177], était encouragé par ses leudes à faire la paix avec Théodebert. Protadius seul encourageait à livrer bataille. Théodebert se tenait non loin de là avec son armée. Alors toute l'armée de Thierry, en ayant trouvé l'occasion, se jette sur Protadius, disant qu'il vaut mieux qu'un seul homme meure que d'exposer une armée entière au danger. Protadius, dans la tente du roi Thierry, était assis à la table de jeu avec le médecin[178] Pierre. Déjà, l'armée l'avait encerclé de toutes parts et Thierry était empêché par ses leudes de se rendre sur place. Il envoya cependant Uncelenus[179] pour qu'il fasse connaître son ordre à l'armée: qu'ils renoncent à leur complot contre Protadius. Uncelenus, portant directement le message à l'armée, dit:

« Voici l'ordre du seigneur Thierry: qu'on tue Protadius ! ».

Ils se jettent sur lui, de toutes parts lacèrent la tente du roi avec leurs épées, tuent Protadius. Thierry, déconfit et sous la pression, fit la paix avec son frère Théodebert et, sans avoir subi de dommage, les deux armées regagnent chacune leurs terres.

28

(Année 606)

Après le décès de Protadius, la onzième année du règne de Thierry, on le remplace comme maire du palais par Claudius,

[176] Cette affirmation paraît sans fondement (par ex. KURTH 1919, p. 312); sur la naissance des deux fils de Childebert II, IV 5; 7; aussi *LHF* 38 (version selon laquelle ils n'avaient pas la même mère).

[177] Quierzy-sur-Oise (Aisne), près de Noyon; aussi *Cont.* 24.

[178] Sur la médecine mérovingienne, RICHÉ 1996, p. 227-228.

[179] Sur celui-ci, IV 8; 28.

dus in fabolis, strenuus in cunctis, pacienciae deditus, plenitudinem consiliae habundans, litterum eruditus, fide plenus, amiciciam cum omnibus sectans, priorum exempla metuens lenem se et pacientem huius gradi ascensus ostendit. Sed hoc tantum inpedimentum habebat, quod saginam esset corpore adgrauatus.

Anno XII regni Teuderici Vncelenus, qui ad mortem Protadiae insidiose fuerat locutus, instigante Brunechilde pede truncatum de rebus expoliatus ad reuillitatem perductus est.

29

Vulfos patricius, idemque Brunechilde instigante consilio qui mortem Protadiae consenserat, Fauriniaco uilla iobente Teuderico occidetur, et in patriciatum eius Ricomeris Romano generis subrogatur.

Eodem anno natus est de concupina Teuderici filius nomen Meroeus, quem Clotharius de sancto lauacro suscepit.

30

Eodem anno Teudericus Aridium episcopum Lugduninsem, Rocconem et Aeborinum comestaboli ad Bettericum regem Spaniae direxit, qui exinde Ermenberta filia eius Teuderico matrimonio sociandam adducerint. Ibique datis sacramentis ut a Teudericum ne umquam a regno degradaretur, ipsamque accipiunt et Teuderico Cabillonno presentant, quem ille gaudens diligenter suscepit. Eadem factionem auiae suae Brunechilde uirile coitum non cognouit. Instigantibus uerbis Brunechilde aua et Teudilane germana efficetur odiosa. Post anni circulum Theudericus Ermenbergam expoliatam a thinsauris Spaniam retransmisit.

[180] Le portrait fait ici de Claudius est conçu pour contraster avec celui de Protadius (IV 27) ; on note entre autres la manière dont il cultive l'amitié de tous alors que son prédécesseur ne s'était fait que des ennemis.

[181] IV 27.

[182] De même Ebracharius, en IV 12, *ad plenitudinem paupertatis de rebus suis expoliatus peruenit.*

[183] Peut-être successeur de Protadius à ce poste (IV24).

[184] Près de Luxeuil (Haute-Saône).

[185] Sur celui-ci, IV 24 ; 32.

[186] Mentionné comme duc en IV 42.

[187] Pour la fonction, IV 2.

[188] Witteric, de religion arienne, s'était révolté contre Récarède, puis contre Liuva II qu'il assassina, montant sur le trône en 603.

[189] Que Brunehaut ait agi contre Ermenberge, une princesse wisigoth comme elle, est mis en doute par KURTH 1919, p. 321 (qui estime que l'union même avec la fille de

Romain de naissance[180]. C'était un homme avisé, de conversation agréable, zélé en toutes choses, faisant montre de pondération, plein de bons conseils, versé dans les lettres, pleinement loyal, cultivant l'amitié de tous. Craignant le sort de ses prédécesseurs, il se montra modéré et pondéré après s'être hissé à cette fonction. Mais il avait un handicap, à savoir une obésité imputable à sa gourmandise.

(Année 607)

La douzième année du règne de Thierry, Uncelenus, qui avait traîtreusement donné des instructions pour que meure Protadius[181], fut amputé d'un pied à l'instigation de Brunehaut; dépouillé de ses biens, il fut réduit à une vile situation[182].

29

Le patrice Wulf[183], également à l'instigation et sur le conseil de Brunehaut, lui qui avait approuvé la mort de Protadius, est exécuté dans le domaine de Faverney[184], sur l'ordre de Thierry. Il est remplacé dans son patriciat par Ricomer, Romain de naissance.

La même année, Thierry eut d'une concubine un fils nommé Mérovée que Clotaire tint sur les fonts baptismaux.

30

La même année, Thierry envoya Aredius[185], évêque de Lyon, Rocco[186] et Eborinus, comte de l'étable[187], auprès de Witteric, roi d'Espagne[188], afin d'en ramener Ermenberge, la fille de celui-ci, en vue de l'unir à Thierry par le mariage. Là, on prêta le serment qu'elle ne serait jamais déchue du trône par Thierry. Ils reçoivent celle-ci et, à Chalon, la présentent à Thierry qui l'accueillit avec joie et empressement. À la suite des manœuvres de sa grand-mère Brunehaut, son mariage avec celle-ci ne fut pas consommé[189]. Les propos de sa grand-mère Brunehaut et de sa sœur Théodelane[190] la lui rendirent odieuse. Au bout d'un an, Thierry dépouilla Ermenberge de sa dot et la renvoya en Espagne.

Witteric aurait été négociée par Brunehaut en personne; de même KUSTERNIG 1982, p. 186, n. 42); *aliter* WALLACE-HADRILL 1960, p. 20, n. 1. Quoi qu'il en soit, la répudiation d'Ermenberge peut aussi s'expliquer par les désagréments que présentait le fait d'avoir pour épouse une femme issue de l'aristocratie (n. 213); de la même façon, Dagobert répudiera Gomatrude (IV 58).

[190] Sur celle-ci, IV 42.

31

Bettericus haec indignans legationem ad Clothario direxit. Legatus Clothario cum Betterici legato ad Teudebertum perrexit. Iterum Teudeberti legati cum Clothario et Betterico legataries ad Agonem regem Aetaliae accesserunt ut unianimiter hii quattuor regis cum exercitum undique super Theudericum inruerint, regnum eius auferrint et eum morte damnarint, eo quod tantam de ipso reuerentiam ducebant. Legatus uero Gothorum euicto nauale de Aetaliam per mare Spaniam reuertitur. Sed haec consilius diuino noto non sortitur effectum. Quod cum Theuderico conpertum fuisset, fortissime ab eodem dispicetur.

32

Eo anno Teudericus consilio Aridio episcopo Lugduninse perfedum utens et per suasum auae suae Brunechilde, sanctum Desiderium de exilium egressum lapidare precipit. Ad cuius sepulcrum mirae uirtutes a diae transitus sui Dominus integra adsiduaetate ostendere dignatur ; per quod credendum est pro hoc malum gestum regnum Theuderici et filiis suis fuisse distructum.

33

Eo anno, mortuo Betterico, Sisebodus Spaniae successit in regno, uir sapiens et in totam Spaniam laudabelis ualde, pietate plenissemus. Nam et aduersus manum publecam fortiter demicauit, prouinciam Cantabriam Gothorum regno subaegit quam aliquando Franci possederant. Dux Francio nomen, qui Canta-

[191] Sur Agilulf (Ago), IV 45.

[192] L'anecdote est seulement connue par la *Chronique* et n'a pas toujours semblé très vraisemblable ; entre autres, KUSTERNIG 1982, p. 186, n. 45, attire l'attention sur la fragilité de la position de Witteric dans son propre pays.

[193] Sur Didier de Vienne et Aredius, IV 24. Didier, revenu d'exil, se serait à nouveau attiré la colère de Thierry II en lui reprochant de vivre avec des concubines ; arrêté au milieu de l'église par trois comtes, le saint se laissa emmener sans opposer de résistance jusqu'à l'endroit appelé aujourd'hui Saint-Didier de Chaleronne ; là un soldat de l'escorte lui fracassa la tête d'un coup de pierre. Selon un tel récit, livré par l'auteur anonyme de la *Vita Desiderii* (15-18), la mort du saint semble davantage imputable à une sorte d'excès de zèle (KURTH 1919, p. 329) plutôt qu'à une lapidation ordonnée par le roi comme le suggère le récit sommaire de la *Chronique*. Sur la part de propagande dans les récits relatifs à la mort de Didier, FONTAINE 1980 ; WOOD 1988, p. 373-375 ; aussi 1997, p. 142.

[194] Aussi IV 22 (à propos de la dépouille de saint Victor) *Ad sepulchrum illum sanctum mirae uirtutes ex ipsa diae quo repertum est prestante Domino integra adsiduaetate ostenduntur.* Sur les miracles se produisant près du tombeau de saint Didier, SIS. *Vita Desiderii* 22.

31

Witteric s'en indigna et dépêcha une ambassade auprès de Clotaire. Le légat de Clotaire, avec le légat de Witteric, se rendit auprès de Théodebert. À leur tour, les légats de Théodebert, avec les ambassadeurs de Clotaire et Witteric, allèrent auprès d'Agilulf[191], roi d'Italie, afin qu'ensemble, ces quatre rois, avec une armée, se jettent de toutes parts sur Thierry, lui enlèvent son royaume et le condamnent à la mort, tant ils concevaient de crainte face à lui. En fait, le légat des Goths, après s'être embarqué sur un bateau, revient par mer d'Italie en Espagne. Mais ce projet, par la volonté divine, n'est pas suivi d'effet[192]. Bien que Thierry en ait eu connaissance, il le traite avec le plus profond mépris.

32

Cette année, Thierry, se rendant à l'avis perfide d'Aredius, évêque de Lyon, et aux conseils insistants de sa grand-mère Brunehaut, commande qu'on lapide saint Didier, revenu d'exil[193]. Près du tombeau de celui-ci, depuis le jour de sa disparition, le Seigneur, sans discontinuer, daigne produire de surprenants miracles[194]. Ceci donne à croire que c'est pour ce méfait que le pouvoir de Thierry et de ses fils fut détruit[195].

33

Cette année, à la mort de Witteric, Sisebut lui succéda sur le trône d'Espagne[196]. C'était un homme intelligent et couvert de louanges dans l'ensemble de l'Espagne, tout empli de piété[197]. En effet, il alla jusqu'à combattre valeureusement les forces de Rome[198], soumit au royaume des Goths la province de Cantabrie que jadis les Francs avaient possédée[199]. Un duc nommé

[195] IV 42.

[196] Witteric mourut en 610 (ou en 609). Gunthimar lui succéda, qui mourut en 612 et eut pour successeur Sisebut (sur le trône jusqu'en 621).

[197] Que cet éloge de Sisebut suive l'évocation de la mort de Didier, dont le roi espagnol avait écrit une vie, pourrait être l'indice que Frédégaire connaissait cet ouvrage; WOOD 1997, p. 173 (aussi 1988, p. 375). Ceci dit, du point de vue littéraire, la piété de Sisebut forme contraste avec la mort du saint narrée auparavant.

[198] En fait de Romains, c'est contre les Byzantins d'Héraclius Ier (sur celui-ci, IV 63) que Sisebut se battit.

[199] Écho à la campagne de Childebert Ier en Espagne en 531 (aussi III 30; 41) dont les résultats sont toutefois exagérés: la Cantabrie ne fut jamais tenue par les Francs.

briam in tempore Francorum egerat, tributa Francorum regibus multo tempore impleuerat. Sed cum parte imperiae fuerat Cantabria reuocata, a Gothis ut super legetur preoccupatur, et plures ciuitates ab imperio Romano Sisebodus litore maris abstulit et usque fundamentum destruxit. Cumque Romani ab exercito Sisebodi trucidarentur, Sisebotus dicebat pietate plenus: «Eu me misero, cuius tempore tante sanguis humanae effusio fietur!». Cuiuscumque potebat occurrere de morte liberabat. Confirmatum est regnum Gothorum in Spaniam per mare litora usque Paereneos montes.

34

Ago rex Langobardorum accepit uxorem Grimoaldi et Gundoaldi germanam nomen Teudelendae ex genere Francorum, quem Childebertus habuerat disponsatam. Cum eam consilium Brunechilde postposuisset, Gundoaldus cum omnibus rebus se cum germanam Teudelende in Aetaliam transtulit et Teudelindae matrimonium Agonem tradedit. Gundoaldus de gente nobile Langobardorum accepit uxorem, de qua duos filius habuit his nominibus, Gundeberto et Chairiberto. Ago rex, filius Authario rege, de Theudelindem habuit filium nomen Adoaldo et filiam nomen Gundoberga. Dum Gundoald a Langobardis nimium dilegeretur, factione Agone regi et Teudelindae, cum ipsum iam zelum tenerint, ubi ad uentrem purgandum in faldaone sedebat saggitta saucius moritur.

[200] Peut-être un *magister militum* byzantin; WALLACE-HADRILL 1960, p. 21, n. 4; KUSTERNIG 1982, p. 187, n. 53.

[201] Ainsi Malaga.

[202] Sisebut se présentait comme un prince lettré. C'est notamment pour lui que travailla Isidore, évêque de Séville (601-636), et lui-même écrivit des vers ainsi qu'une *Vita Desiderii*, vie de Didier de Vienne (IV 24). Pour ce qui est du mot qui lui est prêté ici, il pourrait s'agir d'un écho à sa correspondance (éd. Gundlach, *MGH Epist.* III, *Epist. Wisigothicae* 4, p. 665); WALLACE-HADRILL 1960, p. 22, n. 1; KUSTERNIG 1982, p. 188, n. 55 (avec également renvoi à ISID. *Goth.* 61). Sur la culture que pouvait avoir un laïc à l'époque, RICHÉ 1958; 1962, p. 220-291; 1972; HEINZELMANN 1990; VAN UYTFANGHE 1994.

[203] C'est en 615 qu'Héraclius I^er^ fit la paix avec Sisebut et en 629 que les Romains perdirent leurs derniers ports.

[204] Fille du duc de Bavière Garibald et de la Lombarde Waldrade, veuve de Théodebald I^er^, Théodelinde était catholique, apparentée à la dynastie des Agilolfings (IV 52); RICHÉ

Francio[200], qui avait fait passer la Cantabrie sous le pouvoir des Francs, avait pendant longtemps payé le tribut aux rois des Francs. Mais, alors que la Cantabrie était redevenue une partie de l'Empire, les Goths, comme on le lit au-dessus, s'en emparent; Sisebut enleva à l'Empire romain plusieurs cités du littoral[201] et les détruisit de fond en comble. Comme l'armée de Sisebut infligeait des pertes aux Romains, Sisebut disait, empli de piété: «Pauvre de moi, dont le règne voit tant de sang humain versé[202].» Chaque personne pour laquelle il pouvait s'interposer, il la sauvait de la mort. Le royaume des Goths en Espagne fut consolidé, des rivages de la mer jusqu'aux Pyrénées[203].

34

Agilulf, roi des Lombards, prit pour épouse une sœur de Grimoald et de Gondoald nommée Théodelinde[204], Franque de naissance, qui avait été fiancée à Childebert[205]. Comme celui-ci, sur le conseil de Brunehaut, l'avait négligée, Gondoald, avec tous ses biens, se transporta, avec sa sœur Théodelinde, en Italie et donna Théodelinde en mariage à Agilulf[206]. Gondoald prit pour épouse une femme de la noblesse lombarde, dont il eut deux fils ainsi nommés, Gondebert et Charibert[207]. Le roi Agilulf, fils du roi Authari[208], eut de Théodelinde un fils nommé Adaloald[209] et une fille nommée Gondeberge[210]. Comme Gondoald était fort populaire chez les Lombards, à la suite des manœuvres du roi Agilulf et de Théodelinde, qui désormais nourrissaient de la jalousie à son égard, il meurt blessé par une flèche alors qu'il était assis sur un siège afin de se soulager[211].

1996, p. 29. Frédégaire la présente comme franque, mais elle pourrait tout aussi bien être dite bavaroise ou burgonde; WALLACE-HADRILL 1960, p. 22, n. 3.

[205] Sur ces fiançailles avec Childebert II (peut-être mentionnées ici par confusion), KUSTERNIG 1982, p. 189, n. 59; aussi WOOD 1997, p. 132 (qui rapproche leur échec de celui du mariage entre Thierry II et Ermenberge; IV 30).

[206] D'après PAUL DIACRE *Hist. Lang.* III 30; 35, Théodelinde était la première femme du roi Authari et c'est à la mort de celui-ci, en 590, qu'elle épousa Agilulf.

[207] À savoir Aripert (aussi IV 51), roi des Lombards de 653 à 661.

[208] Il n'est pas exact qu'Agilulf était le fils d'Authari (même erreur en IV 45).

[209] Sur celui-ci, devenu roi des Lombards, IV 49-50.

[210] Sur celle-ci, devenue reine des Lombards, IV 50-51; 70-71.

[211] Aussi PAUL DIACRE *Hist. Lang.* IV 40.

35

Anno XIII regni Teuderici cum Theudebertus Bilichildem habebat uxorem, quam Brunechildis a neguciatoribus mercauerat ; et esset Bilichildis utilis et a cunctis Austransiis uehementer diligeretur, simplicitatem Teudeberti honeste conportans, nihil se menorem a Brunechilde esse censirit sed sepius per legatus Brunechilde dispicirit, dum ab ipsa increpabatur quod ancilla Brunechilde fuisset, tandem his et aliis uerbis legatis discurrentibus ab inuicem uexarentur, placetus inter Colerinse et Sointense fiaetur, ut has duas reginas pro pacem inter Teudericum et Teudebertum coniungerint conloquendum. Sed Bilichildis consilio Austrasiis inibi uenire distulit.

36

Anno XIIII regni Teuderici beatus Columbanus creuerat iam passim fama is in uniuersas Gallias uel Germaniae prouincias, eratque omnium rimore laudabilis, omnium cultu uenerabelis ; in tantum ut Teudericus rex ad eum saepe Lossowio uenerit et

[212] Aussi IV 37.

[213] Sur l'esclavage comme composante de la société mérovingienne, RICHÉ 1996, p. 146. Les Mérovingiens épousaient volontiers des femmes d'humble naissance au moins depuis Charibert I[er] qui avait épousé deux servantes de sa femme, des sœurs (Mérofled et Marcoveifa). On peut ainsi penser à Frédégonde, mais aussi à Théodechilde (IV 37) ou Nanthilde (IV 58). De telles unions présentaient des avantages : éviter les mécontentements et les jalousies qui auraient pu naître dans l'aristocratie du choix d'une épouse noble ; éviter, dans le cas d'une succession qui léserait les fils de l'épouse humble, le risque que se forme autour d'elle un clan ; GEARY 1989, p. 216-217.

[214] Un plaid est une assemblée judiciaire ou politique sous les Mérovingiens et les Carolingiens ; FOURACRE 1986.

[215] Colroy-la-Grande (Vosges).

[216] Région au S. de Toul (aussi IV 37, 87) ; WALLACE-HADRILL 1960, p. 29, n. 4 ; KUSTERNIG 1982, p. 190, n. 70.

[217] L'épisode pourrait bien illustrer la permanence de l'hostilité entre Brunehaut et les grands d'Austrasie (KURTH 1919, p. 312 ; aussi WOOD 1997, p. 136), une vue que confirment les mots *consilio Austrasiis* (déjà, plus haut, *a cunctis Austrasiis uehementer diligeretur*).

[218] L'ensemble de ce chapitre est repris, moyennant quelques modifications mineures, à JONAS *Vita Columbani* I 18-20. Pour une édition avec traduction et notes de l'ouvrage de Jonas de Bobbio, achevé en 640, HAUPT 1982a. La place de la politique et du « travestissement » historique est considérable dans cet écrit (WOOD 1982 ; 1997, p. 194-197 ; 1998), mais cela n'a rien d'étonnant ; l'hagiographie mérovingienne en général célèbre le plus souvent des évêques ayant eu des relations étroites avec le pouvoir, exalte à l'occasion des personnes appartenant aux familles princières et les saints y apparaissent volontiers comme les propagandistes d'un certain patriotisme franc ; l'hagiographie est donc souvent politique et a des rapports évidents avec l'historiographie ; entre autres DE GAIFFIER 1969 ; VAN UYTFANGHE 1987, p. 203-216 ; 1994 ; FOURACRE 1990.

35

(Année 608)

La treizième année du règne de Thierry, Théodebert avait alors pour épouse Bilichilde[212], que Brunehaut avait achetée à des marchands[213]. Or Bilichilde était brave et extrêmement populaire auprès de tous les Austrasiens, elle qui supportait avec dignité la débilité de Théodebert. Elle pensait n'être en rien inférieure à Brunehaut. Au contraire, fort souvent, par l'intermédiaire de ses envoyés, elle faisait savoir à Brunehaut son mépris, tandis qu'elle se voyait reprocher par celle-ci d'avoir été la servante de Brunehaut. Finalement, au gré des allées et venues de leurs envoyés, elles s'ulcéraient mutuellement par de tels propos et d'autres, quand la tenue d'un plaid[214] entre le district de Colroy[215] et le Saintois[216] est décidée: ces deux reines devaient s'y rencontrer pour s'entretenir de la paix entre Thierry et Théodebert. Mais Bilichilde, sur le conseil des Austrasiens[217], se garda bien de s'y rendre.

36[218]

(Année 609)

La quatorzième année du règne de Thierry, la réputation du bienheureux Colomban[219] avait déjà grandi partout dans toutes les Gaules ainsi que dans les provinces de Germanie; il méritait la réputation que tous lui faisaient, les honneurs que tous lui rendaient[220], tant et si bien que le roi Thierry venait souvent le trou-

[219] Né en 540 en Irlande et moine de Bangor, Colomban (par ex. CLARKE & BRENNAN [éds] 1981; BROWN 1997, p. 183-204) débarqua vers 575 en Armorique, il voyagea à travers la Gaule du N., avant de fonder, sur la proposition du roi Gontran, divers monastères: Annegray, Luxeuil et Fontaines au S. des Vosges. Ses disciples fondèrent aussi des monastères dans les régions vosgienne (Remiremont, Grandval) et de la Brie (Faremoutiers, Jouarre, Rebais). Sur son influence et celle de ses disciples sur l'Église mérovingienne, RICHÉ 1981.

[220] Le VI[e] s. avait vu une grande diffusion du monachisme en Gaule à partir de la Provence. Ce mouvement, qui offrait souvent l'opportunité d'associer les Francs à une aristocratie chrétienne majoritairement gallo-romaine, fut volontiers encouragé par les rois et les évêques, de sorte qu'on y comptait deux cents monastères avant saint Colomban. Il n'y avait toutefois pas encore d'ordre religieux et chaque communauté suivait sa propre règle. Celle que rédigea Césaire d'Arles vers 520-530 pour les communautés de sa cité rassemblait des principes (stabilité et stricte clôture monastique, ascèse et chasteté, obéissance à l'abbé, pauvreté personnelle) qui seront repris vers le milieu du siècle par saint Benoît, au Mont Cassin, et qui deviendront les piliers du monachisme occidental. Toutefois, parallèlement, à partir de la même époque, une autre tradition monastique étendit son influence en Gaule, la tradition irlandaise, à l'ascèse plus rigoureuse et prônant

orationum suarum suffragio omni cum humilitate poscerit. Ad quem saepissimae cum uenerit, coepit uir Dei eum increpare, quur concubinarum adulteriis misceretur et non pocius legetimi coniugii solamina frueretur, ut regales prolexs ex honorabilem reginam prodiret et non pocius ex lupinaribus uideretur emergi. Cumque iam ad uiri Dei imperium regis sermo obtemperaret et se omnibus inlicetis secregare responderet, mentem Brunechildis auiae, secundae ut erat Zezebelis, antiquus anguis adiit eamque contra uirum Dei stimulatam superbiae aculeo excitat ; quia cerneret uiro Dei Theudericum oboedire, uerebatur enim ne, si abiectis concubines reginam aulae perfecisset, dignitates atque honoris sui modum amputasset. Euenit ergo ut quadam die beatus Columbanus ad Brunechildem uenerit. Erat enim tunc apud Brocariacum uilla. Cumque illa eum in aula uenire cerniret, filios Teuderici quos de adulterinis permixtionibus habebat ad uirum Dei adducit. Quos cum uedisset, sciscitatur quid sibi uellent. Cui Brunechildis ait : « Regis sunt filii : tu eos benedictione robora. » At ille : « Nequaquam », inquid, « istos regalia sceptra suscepturus scias : de lupinaribus emerserunt. » Illa furens paruolus abire iobet. Egrediens uir Dei regiam aulam, dum limitem transiliret, fragor ex terrorem incussit nec tamen miserae feminae fororem conpescuit. Paratque deinde insidias molire : uicinus monastirii per nuncius imperat ut nulli eorum

la pérégrination au service de Dieu (par ex. LEBECQ 1990, p. 97). C'est dans ce cadre que s'inscrit Colomban. Par ailleurs, sur la place des monastères dans la vie publique et religieuse à l'époque des Mérovingiens, WOOD 1997, p. 181-202.

[221] Fondé en 593.

[222] Selon la *Vita Desiderii* 8, Didier aurait également critiqué Thierry II de ne pas s'être marié. WOOD 1997, p. 133, rapproche d'ailleurs le conflit de Brunehaut et de Colomban de celui qui opposa la reine à Didier.

[223] Jézabel, fille du roi des Sidoniens, était la femme d'Achab (roi d'Israël, 874-853 av. J.-C.), venue à Samarie avec sa religion et ses prophètes. Dans 1 *Reg.* 18, elle est présentée comme la persécutrice du yahvisme et l'opposante majeure d'Élie (1 *Reg.* 19, 1-2) ; elle aurait aussi séduit Achab (1 *Reg.* 21, 25). On estime souvent que son portrait aurait alors été noirci de manière à la présenter comme la femme « étrangère » et séductrice, tentation pour les fidèles de Yahvé (ainsi SOGGIN 1981). Sur la référence à Jézabel dans l'histoire mérovingienne, NELSON 1978.

[224] Phrase traduite selon une ponctuation autre que celle adoptée dans l'édition de J. M. Wallace-Hadrill et de H. Haupt.

[225] Brunehaut semble avoir été particulièrement hostile à ce que ses fils ou petits-fils épousent des femmes de l'aristocratie, si l'on en juge par l'échec du mariage de Thierry II avec Ermenberge (IV 30), par celui des fiançailles de Childebert II avec Théodelinde (IV 34), ainsi que par l'extraction servile de Bilichilde, reine de Théodebert II (IV 35) ; WOOD 1997, p. 132.

ver, à Luxeuil[221], et demandait en toute humilité le suffrage de ses prières. Comme il venait très souvent le trouver, l'homme de Dieu se mit à le gronder, parce qu'il se complaisait dans des relations adultères, avec des concubines[222], plutôt que de profiter des bienfaits d'une union légitime ; il fallait que la descendance royale soit issue d'une reine honorable plutôt que de sembler naître de prostituées. Déjà, en paroles, le roi obtempérait à l'ordre de l'homme de Dieu et il répondait qu'il allait mettre un terme à toutes ses liaisons illégitimes, lorsque le vieux Serpent s'insinua dans l'esprit de sa grand-mère Brunehaut, de cette seconde Jézabel qu'elle était[223]. Il la dresse contre l'homme de Dieu en la piquant par l'aiguillon de l'orgueil. Comme elle voyait Thierry obéir à l'homme de Dieu[224], elle redoutait en effet que s'il chassait les concubines et donnait une reine à la cour, il ne la prive bientôt de ses propres privilèges et honneurs[225].

Il se fait donc qu'un jour le bienheureux Colomban vint trouver Brunehaut. Elle était en effet alors dans le domaine de Bruyères[226]. Lorsqu'elle le voit venir dans la demeure, elle conduit auprès de l'homme de Dieu les fils que Thierry avait de ses relations adultères[227]. Lorsqu'il les a vus, il demande ce qu'ils lui veulent. Brunehaut lui dit :

« Ce sont les fils du roi : que ta bénédiction les rende forts. »

Mais l'autre :

« En aucun cas, dit-il, ceux-là ne recueilleront le sceptre royal, sache-le bien : ils sont nés de prostituées. »

Elle, furieuse, dit aux jeunes garçons de se retirer. Lorsque l'homme de Dieu sortit de la demeure royale, tandis qu'il en franchissait le seuil, un fracas terrifiant se fit entendre, mais pourtant il n'apaisa pas la fureur de la misérable femme. Elle s'attèle ensuite à causer sa perte : elle envoie des messages pour ordonner aux voisins du monastère qu'on ne permette à aucun des

[226] Bruyères-le-Châtel (Essonne) d'après WALLACE-HADRILL 1960, p. 24, n. 2 (avec mention de deux autres identifications : Bourcheresse [Saône-et-Loire ; ainsi GUIZOT 1823, p. 181] et une *Brocaria* non identifiée près d'Étampes) ; HAUPT 1982a, p. 451, n. 7.

[227] Sur les quatre fils que Thierry II avait eus de concubines, IV 21 ; 24 ; 29. Le fait d'être né de concubines ne changeait rien à la position des prince(sse)s mérovingien(ne)s (par ex. WALLACE-HADRILL 1960, p. 24, n. 3). Le concubinage de tradition germanique était fréquent et les rois mérovingiens ont été habituellement polygames (LE JAN 1995, p. 271-275). Sa pratique en était encore si courante à l'époque carolingienne que les évêques n'en faisaient même pas un obstacle formel au mariage (CHÉLINI 1997, p. 175).

extra monasterii terminos iter pandatur, neque receptacula monachis eius uel quelibet subsidia tribuantur. Cernens beatus Columbanus regios animos aduersum se permotus, ad eos properat ut suis monitis miserae pertenaciae intentu frangat. Erat enim tunc temporis apud Spinsiam uillam publecam. Quo cum iam sol occumbentem uenisset, regi nunciant uirum Dei inibi esset nec regis domibus metare uellit. Tunc Teudericus ait, melius esse uirum Dei oportunis subsidiis honorare quam Dominum ex seruorum eius offensam ad iragundiam prouocare. Iobet ergo regio cultu oportuna parare Deique famolo dirigi. Itaque uenerunt et iuxta imperium regis oblata offerunt. Que cum uidisset dapes et pocula cultu regio admenistrata, inquirit quid sibi de ista uellint. Aient ille : « Tibi a rege fore directa. » Abuminatus ea ait : « Scriptum est, *Munera impiorum reprobat Altissemus* ; non enim dignum est ut famolorum Dei ora cibis eius polluantur qui non solum suis uerum etiam aliorum habitaculis famulis Dei aditum deniget. » His dicta, uascula omnia in frustra disrupta sunt uinaque ac sicera solo diffusa ceteraque separatim dispersam. Pauifacti menistri rei geste causam regi nunciant. Illi pauore perculsus, cum auia delucolo ad uirum Dei properant. Precantur de commisso ueniam ; se in postmodum emendare pollicentur. His pacatus promissis ad monasterium rediit.

Sed polliciti uadaemonii iura non diu seruata uiolantur ; exercentur miseriarum incrimenta, solitoque a rege adulteria patrantur. Quae audita, beatus Columbanus litteras ad eum uerberibus plenas direxit comminaturque excomunicationem si emendare dilatando non uellit. Ad haec rursum permuta Brunechildis, regis animum aduersum Columbanum excitat omnique conatu perturbare intendit, oraturque proceris, auligas, optamatis omnis ut regis animum contra uerum Dei perturbarint, episcopusque sollicitare adgressa, et de eius religione detrahendo et statum regu-

[228] Époisses (Côte-d'Or) est ici qualifiée de *uillam pubecam* ; dans les sources franques, l'expression apparaît toujours à propos de domaines appartenant au fisc royal ; WALLACE-HADRILL 1960, p. 104, n. 1.
[229] *Eccl* 34, 23.

moines de circuler en dehors de l'enceinte du monastère et que nul refuge ni aide d'aucune sorte ne soit donné à ses moines.

Le bienheureux Colomban, quand il aperçoit que le roi a été monté contre lui, se hâte d'aller le trouver afin de briser, par ses avertissements, leur misérable entêtement. Le roi était en effet à ce moment-là dans le domaine royal d'Époisses[228]. Comme il y était arrivé alors que déjà le soleil se couchait, on annonce au roi que l'homme de Dieu est là et qu'il refuse de s'installer dans la suite royale. Alors Thierry dit qu'il vaut mieux rendre honneur à l'homme de Dieu en lui fournissant une convenable hospitalité que de provoquer la colère du Seigneur en offensant ses serviteurs. Il ordonne donc de préparer et d'adresser au serviteur de Dieu tout ce qui convient à un accueil royal. C'est pourquoi on vint conformément à l'ordre du roi lui offrir des présents. Après avoir vu les mets et les coupes servis de manière royale, il demande ce qu'on lui veut avec tout cela. On lui répond:
« Cela t'a été adressé par le roi. »

Repoussant tout avec dégoût, il dit:
« Il est écrit: le Très Haut réprouve les dons des impies[229]; il est indigne en effet que la bouche des serviteurs de Dieu soit souillée par les nourritures d'un homme qui refuse aux serviteurs de Dieu l'accès non seulement à leurs propres demeures, mais même à celles d'autrui. »

Cela dit, les vases furent mis en pièces, les vins et les cidres répandus sur le sol et le reste éparpillé en tous sens. Épouvantés, les domestiques rapportent au roi ce qui s'est passé. Lui, frappé d'épouvante, avec sa grand-mère, se précipite dès l'aube auprès de l'homme de Dieu. Ils demandent le pardon pour leur péché; ils promettent de se corriger à l'avenir. Apaisé par ces promesses, il retourna dans son monastère.

Mais l'engagement pris, sans avoir été longtemps respecté, est violé. Ils persévèrent dans leurs turpitudes et le roi, à son habitude, commet des adultères. Ayant appris cela, le bienheureux Colomban lui adressa une lettre pleine de reproches; il menace de l'excommunier s'il refuse, par ses temporisations, de se corriger. En réaction, Brunehaut est de nouveau déchaînée; elle dresse le roi contre Colomban et tente de toutes les façons de lui monter la tête; elle prie aussi les nobles, les courtisans, tous les grands de monter la tête au roi contre l'homme de Dieu. Elle entreprend aussi d'entraîner les évêques, à la fois en dénigrant son ordre et en agissant de manière à jeter le discrédit sur la règle

lae quam suis custodienda monachis indederat macularet. Obtemperantis igitur auli regiae persuasionibus misere reginae, regis animum contra uerum Dei perturbant, cogentes ut accideret hac religione probaret. Abactus itaque rex ad uirum Dei Lussouium uenit, conquestusque cum eo cur ab conprouincialibus moribus discisceret et inter septa secretiora omnibus christianis aditus non pateret. Beatus itaque Columbanus, ut erat audax atque animo uegens, talibus obicienti regi respondit, se consuetudinem non habere ut secularium hominum et relegioni alienis famulorum Dei habitationes pandant introitum ; se et oportuna aptaque loca ad hoc habere parata quo omnium hospitum aduentus suscipiatur. Ad haec rex : « Si », inquid, « largitatis nostre munera et solamenis supplimentum capere cupis, omnibus in locis omnium patebit introitus. » Vir Dei respondit : « Si quod nunc usque sub regulare disciplinae abenis constrictum fuit uiolare conaris, nec tuis muneribus nec quibuscumque subsidiis me fore ad te sustentaturum. Et si hanc ob causam tu hoc in loco uenisti ut seruorum Dei caenubia distruas et regularem disciplinam macules, cito tuum regnum funditus ruiturum et cum omni propaginae regia dimersurum. » Quod postea rei probabit euentus. Iam enim timerario conatu rex refecturium ingressus fuerat. His ergo territus dictis, foris celer repetat. Diris post haec uir Dei increpationibus rex urguetur contraque Teudericus ait : « Martirii coronam a me tibi inlaturam speras. » Non esse tantae demenciae ut hoc tantum patraret scelus, sed pociores consilii se ageret utilia paraturum, ut qui ab omnium saecularium mores discescat, quo uenerit, ea uia repetare studeat. Auligum simul consona uoce uota prorumpunt, se habere non uelle his in locis qui omnibus non societur. Ad haec beatus Colum-

[230] Colomban s'attira rapidement une foule de disciples, particulièrement auprès des Francs qui appréciaient de voir prôner un christianisme plus exigeant et qui ne soit pas lié à l'épiscopat (GEARY 1989, p. 200). Pour ce motif même, mais également en raison de sa liturgie non romaine (ainsi la célébration de la fête de Pâques selon le calendrier irlandais ; aussi n. 860), il entra en conflit avec les évêques bourguignons (RICHÉ 1981, p. 62-64 ; LEBECQ 1990, p. 97 ; aussi HAUPT 1982a, p. 455, n. 14). C'est un abbé ultérieur de Luxeuil, Waldebert (ou Walbert, 629-670), qui procédera à un jumelage entre les règles colombanienne et bénédictine.

[231] La pratique franque habituelle voulait que chacun, à l'exception parfois des femmes, eût accès à toutes les parties d'un monastère ; WALLACE-HADRILL 1960, p. 26, n. 1.

qu'il avait donnée à observer à ses moines[230]. Donc les courtisans cèdent à l'insistance de la misérable reine ; ils montent la tête au roi contre l'homme de Dieu, l'amenant à aller vérifier son ordre. C'est ainsi que, poussé par d'autres, le roi vint trouver l'homme de Dieu à Luxeuil ; il se plaignit auprès de lui de ce qu'il se désolidarisait des habitudes en usage dans sa province et ne permettait pas à tous les Chrétiens d'avoir accès à des lieux gardés secrets du monastère[231]. En conséquence le bienheureux Colomban, qui était hardi et vif d'esprit, répondit au roi, qui lui faisait de tels reproches, qu'il n'avait pas pour habitude que l'entrée dans la maison des serviteurs de Dieu soit ouverte à des laïcs et à des gens étrangers à son ordre, mais qu'il avait pour cela des lieux appropriés et adaptés, prêts pour accueillir tous les hôtes à leur arrivée. À cela, le roi :

« Si, dit-il, tu désires recevoir les bienfaits de notre générosité et le secours de notre protection, l'entrée de tous sera permise partout. »

L'homme de Dieu répondit :

« Si tu essaies de porter atteinte à ce qui, jusqu'à aujourd'hui, a été bridé par la discipline de notre règle, je ne recevrai pas de soutien de toi, ni par tes dons, ni par des aides d'aucune sorte. Et si c'est pour ça que tu es venu ici, pour détruire la communauté des serviteurs de Dieu et jeter le discrédit sur la discipline de notre règle, bientôt ton royaume s'effondrera totalement et sombrera avec toute la descendance royale[232] », ce que confirma par après la suite des événements.

Déjà en effet, dans une tentative téméraire, le roi était entré dans le réfectoire. Effrayé donc par ces mots, il en ressort bien vite. Après cela, le roi est accablé de terribles invectives par l'homme de Dieu. En réponse, Thierry dit :

« Tu espères que je te ferai gagner la couronne du martyre. »

Il n'était pas assez fou pour commettre un tel crime, mais il fallait que lui se montre plus raisonnable et prenne les dispositions nécessaires pour se hâter de retourner par où il était venu, puisqu'il se désolidarisait des habitudes connues de tous les laïcs. En même temps, d'une seule voix, les courtisans font connaître leur souhait : ils ne veulent pas garder en ces lieux un homme qui n'entretient pas de lien avec l'ensemble de la société. À cela,

[232] Pour une prophétie similaire de Colomban promettant à Clotaire II qu'il serait bientôt le seul roi, JONAS *Vita Columbani* I 24.

banus se dicit de cinubii septa non egressurum nisi uiolenter abstrahatur.

Discessit ergo rex relinquens uirum quendam procerem nomen Baudulfum. His enim cum remansisset, uirum Dei a monasterio pellet et poenes Vesoncionem oppidum ad exulandum perducit, quoadusque ex eo regali sentencia quod uoluisset decerneret. Post haec uir Dei cernens quod nullis costudiis angeretur a nulloquo molestiam ferret — uidebant enim omnes in eum Dei uirtutem flagrare, ideoque omnes ab eius iniuriis secregabantur ne socii culparum forent — ascendit ergo dominica die in uerticem ardui cacuminis montis illius. Ita enim situs urbis habetur, cum domorum densitas in diffuso latere procliui montis sita sit, prorumpent ardua in sublimibus cacuminibus qui, undique abscissi, fluminis Douae alueo uallante, nullatenus commeantibus uiam pandit. Ibique usque ad mediam diem expectat si aliqui iter ad monasterium reuertendi prohibeat. Et cum nullus contrarius existeret, ipse per mediam urbem cum suis ad monasterium regreditur. Quo audito Brunechildis ac Theudericus quod scilicet ab exilio reuertisset, atrociorebus irae aculeis stimulantur ; iubent Bertharium comitem attencius perquirendum uirorum cum presidio, simulque et Baudulfum quem superius direxerat destinarunt. Quo cum uenissent, beatum Columbanum in eclesia posetum sallentioque ac oratione deditum cum omni congregatione fratrum repperiunt, sicque uirum Dei adlocuntur : « Vir Dei, precamur ut tam regiis quam etiam nostris oboedias preceptis, egressusque eo itenere quo primum his aduentasti in locis. » At ille : « Non enim », inquid, « reor placere Conditore semul natali solo ob Christi timorem relecto dinuo repedare. » Cumque nullatenus cerneret sibi uirum Dei obaudire, relictis quibusdam, quibus ferocia animi forcior inerat, Bertharius abscessit. Hii uero qui remanserant uirum Dei hortantur ut illis misereatur, qui ad tale opus patrandum infeliciter fuerant relicti, eorumque periculo consoleret ; qui si eum uio-

[233] En 610.

[234] Selon une suggestion de A. P. Douglas, reprise par J. M. Wallace-Hadrill, nous prenons *domorum* pour une variante graphique de *dumorum* ; pour sa part, H. Haupt traduit *domorum* par « maisons » (aussi F. Guizot).

[235] Besançon est également décrite par CAES. *BG* I 38, 4-5.

[236] Sur Bertharius, IV 38 ; 90. C'est avec ce comte Bertharius, seul personnage secondaire mentionné trois fois dans la *Chronique* (toutefois, n. 742), que BAUDOT 1928 identifie Frédégaire.

le bienheureux Colomban répond qu'il ne quittera pas l'enceinte de la communauté à moins qu'on ne le fasse partir par la force.

Le roi s'en alla donc, laissant là un noble nommé Baudulf, et c'est lui qui, étant resté, chasse l'homme de Dieu en dehors du monastère et l'emmène en exil dans la ville de Besançon[233], en attendant que le roi fasse connaître sa volonté par un avis. Après cela, l'homme de Dieu s'aperçoit qu'il n'est soumis à aucune garde, qu'il ne subit de mauvais traitement de personne (tous voyaient en effet brûler en lui la vertu divine, et pour ce motif tous s'abstenaient de lui nuire afin de ne pas être complices de fautes). Il grimpe donc, un dimanche, au sommet d'une cîme abrupte de la montagne. En effet, le site de la ville se présente comme suit : tandis qu'une masse de buissons[234] recouvre le côté où la montagne offre une large pente, c'est une falaise hérissée de cîmes abruptes, partout à pic, qui surplombe le Doubs, n'offrant vraiment aucun passage aux voyageurs[235]. Là, jusqu'à midi, il attend de voir si quelqu'un l'empêche de retourner dans son monastère. Comme personne ne vient s'interposer, lui-même traverse la ville et, avec les siens, reprend la route du monastère.

Après avoir appris cela, Brunehaut et Thierry, à l'idée qu'il était de toute évidence revenu d'exil, sont piqués de plus belle par les aiguillons de la colère. Ils ordonnent au comte Bertharius[236] de se mettre à sa poursuite avec une troupe de soldats et, en même temps, ils dépêchèrent Baudulf qui avait déjà été délégué précédemment. Lorsqu'ils sont arrivés là, ils trouvent le bienheureux Colomban installé dans l'église, occupé à psalmodier et à prier avec toute la congrégation des frères. Ils abordent ainsi l'homme de Dieu :

« Homme de Dieu, nous te prions d'obéir aussi bien aux ordres du roi qu'aux nôtres ; repars par le chemin par lequel tu es arrivé plus tôt en ces lieux. »

Mais lui :

« En fait, je ne pense pas, dit-il, qu'il plaise au Créateur qu'à nouveau je regagne maintenant le sol natal que j'ai quitté par crainte du Christ. »

Comme il s'apercevait qu'en aucune façon l'homme de Dieu ne lui obéissait, après en avoir laissé là certains, dont le cœur était plus insensible, Bertharius s'en alla. Mais ceux qui étaient restés invitent l'homme de Dieu à avoir pitié d'eux qui, pour leur malheur, avaient été laissés là afin d'exécuter une telle tâche, et à

lenter non abstraherent mortis eos pericolum incurrere. At ille se ait iam saepius testatum esse, nisi uim abstraheretur se non discessurum. Illi gemino uallati periculo, undique urguenti formidinae, palleum quo indutus erat adtingunt ; alii genibus prouoluti cum lacrimis precantur ut pro tanti sceleris culpam illis ignosceret, qui non suis desideriis sed regiis obtemperarent preceptis.

Videns itaque uir Dei pericolum aliorum fore si suae seuiretate satisfaceret, cum omni eiulatu atque maerore egreditur, depotatis custodibus, qui quousque ditionis suae regno pelleretur, non eum relinquerent. Inter quos primus Ragumundus erat, qui eum Nametis usque perduxit. Sicque a regno Theuderici expulsus, iterum Hiberniam insulam repedare disposuit. Sed ut nulli paenitus iter gradiendum fit pontificius nisi permissum Altissimi, ipsi uero sanctus Italiam expetens, monasterium in loco nomen Bobio illuc construens, sancte conuersationis, plenus dierum migrat ad Christum.

37

Anno XV regni Theuderici, cum Alesaciones ubi fuerat enutritus preceptum patris sui Childeberti tenebat, a Theudeberto rito barbaro peruadetur. Vnde placetus inter his duos regis ut Francorum iudicio finiretur, Saloissa castro instituunt. Ibique Theudericus cum escaritus utrumque decem milia accessit, Theudebertus uero cum magno exercito Austrasiorum inibi prilium uellens committendum adgreditur. Quod cum undique Theudericus ab exercitum Theudeberti circumdaretur, quoac-

[237] Après son départ de Luxeuil, Colomban fut remplacé par l'abbé Waldolène.

[238] Nantes était déjà un centre commercial et administratif sous l'Empire romain.

[239] À cet endroit, Frédégaire cesse de reprendre la *Vie de Colomban* et livre un résumé du sort qui attend Colomban.

[240] Pour les Mérovingiens, l'Irlande constituait en quelque sorte le bout du monde, une région en tout cas où ils se rendaient rarement ; RICHÉ 1996, p. 193.

[241] De Nantes, saint Colomban parvint à s'enfuir et gagna le royaume de Clotaire II où il trouva bon accueil, notamment auprès de l'aristocratie. Par la suite il remonta le Rhin, s'installa à Bregenz, au S.-E. du lac de Constance, où avec l'aide d'un autre Irlandais, saint Gall, il entreprit d'évangéliser les Alamans, puis il passa en Italie (RICHÉ 1996, p. 115).

[242] En Émilie, près de Plaisance, sur la Trébie ; fondation en 613. Son installation là-bas ne fut pas découragée par le roi lombard Agilulf, dont l'épouse, Théodelinde, était catholique.

[243] Expression biblique (par ex. *Gn.* 25, 8) que l'on rencontre ailleurs (aussi III 46 ; IV 82) et que l'on trouve aussi chez Grégoire de Tours.

[244] En 615.

avoir égard pour le danger qu'ils couraient: s'ils ne le faisaient pas partir par la force, ils se mettaient en danger de mort. Cependant celui-ci dit qu'il a déjà affirmé plusieurs fois que, à moins qu'on ne le fasse partir de force, il ne s'en irait pas. Pris entre deux feux par ce double danger, pressés de toute part par la crainte, ils agrippent le manteau dont il était vêtu; certains se jettent à ses pieds, le prient en pleurs de leur pardonner un si grand crime, eux qui n'obéissaient pas à leurs propres désirs, mais aux commandements du roi.

C'est pourquoi l'homme de Dieu voit que d'autres seront en danger s'il donne raison à son intransigeance. Tout en gémissant et avec chagrin, il s'en va[237]. Des gardes lui sont assignés, qui sont chargés de ne pas le lâcher avant qu'il ait été chassé du territoire soumis au roi. Leur chef était Ragamond qui l'emmena jusqu'à Nantes[238]. C'est ainsi que[239], chassé du royaume de Thierry, il se disposa à regagner à nouveau l'île d'Irlande[240]. Mais nul, si ce n'est le Très Haut n'est totalement maître de la route qu'il lui faut parcourir, et le saint en fait atteint l'Italie[241], construit là-bas un monastère dans le lieu nommé Bobbio[242]. Menant une sainte existence, plein de jours[243], il rejoint le Christ[244].

37

(Année 610)

La quinzième année du règne de Thierry, l'Alsace où il avait été élevé et qu'il possédait par ordre de son père Childebert, est envahie par Théodebert de manière barbare[245]. Dès lors, on organise un plaid[246] entre ces deux rois au fort de Seltz[247], afin que la question soit tranchée par le jugement des Francs[248]. Là, Thierry se rendit avec deux détachements de dix mille hommes. Quant à Théodebert, il s'avance là avec une puissante armée d'Austrasiens, désireux d'engager le combat. Comme Thierry était de toutes parts encerclé par l'armée de Théodebert,

[245] L'expression *rito barbaro*, à entendre dans un sens péjoratif, a déjà été employée en IV 17 (à propos de Frédégonde); WALLACE-HADRILL 1960, p. 29, n. 1.

[246] IV 35.

[247] Bas-Rhin.

[248] Le caractère pacifique de la rencontre prévue entre Théodebert et Thierry n'est pas assuré: comme le note WALLACE-HADRILL 1960, p. 29, n. 3, le *iudicium* auquel il est fait allusion pourrait être le jugement des armes et le *placetus*, un simple arrangement sur le lieu de celui-ci.

tus atque conpulsus Theudericus timore perterritus per pactionis uinculum Alsatius ad parte Theudeberti firmauit ; etiam et Suggentensis et Turensis et Campanensis, quos saepius repetibat, idemque amisisse uisus est. Regressi uterque ad sidebus propriis.

His diebus et Alamanni in pago Auenticense Ultraiorano hostiliter ingressi sunt. Ipsoque pago predantes, Abbelenus et Herpinus comitis cum citeris de ipso pago comitebus cum exercito pergunt obuiam Alamannis. Vterque falange Wangas iungunt ad prelium. Alamanni Transioranus superant, pluretate eorum gladio trucedant et prosternunt, maximam partem territurio Auenticense incendio concremant, plurum nomirum hominum exinde in captiuitate duxerunt. Reuersique cum predam pergunt ad propriam. Theudericus has iniurias deinceps integra adsiduetate consilium iniebat quo pacto Theudebertum potuisset oppremere.

Eo anno Belechildis a Teudeberto interfecitur. Theudebertus puella nomen Teudechilde accepit uxorem.

Anno XVI Theuderici legationem ad Chlothario diregit, indecans se contra Theudebertum, eo quod suos frater non esset, hostiliter uelle adgredere : Chlotharius in solatium Theudeberti non esset. Docatum Denteleni, quem contra Theudeberto cassauerat, si Theudericus Theudebertum superabat, Chlotarius super memorato Denteleno docato suae dicione receperit. Hanc conuenenciam a Theudericum et Chlotharium legatus intercurrentes firmatum Theudericus mouit exercitum.

38

Anno XVII regni sui Lingonas de uniuersas regni sui prouincias mense Madio exercitus adunatur, dirigensque per Andelaum, Nasio castra ceptum, Tollo ciuitate perrexit et cepit. Ibique

[249] IV 35.
[250] Thurgau suisse entre la Reuss et le lac de Constance.
[251] Partie de la Champagne au S. de Troyes; WALLACE-HADRILL 1960, p. 29, n. 4; KUSTERNIG 1982, p. 192, n. 85 (avec mention d'une autre identification).
[252] IV 8.
[253] Lieu de résidence des premiers évêques de Lausanne.
[254] Sur Herpin, aussi IV 43.
[255] Au N.-E. d'Avenches. Sur ce passage, TIÈCHE 1949.
[256] Sur celle-ci, IV 35.
[257] JONAS *Vita Columbani* I 24 fait aussi état d'une ambassade de Théodebert à Clotaire.
[258] IV 27.

contraint et forcé, Thierry, terriblement effrayé, concéda par traité l'Alsace à Théodebert ; de plus, il apparut avoir également perdu à la fois le Saintois[249], le Thurgau[250] et la Champagne[251], qu'il réclamait fort souvent. Ils retournèrent tous deux dans leurs terres.

Ces jours-là aussi, les Alamans[252] pénétrèrent en ennemis dans le district d'Avenches[253], en outre-Jura. Comme ils pillaient le district, les comtes Abbelin et Herpin[254], avec les autres comtes du district, se dirigent avec une armée à la rencontre des Alamans. Les deux troupes se rencontrent, pour livrer bataille, à Wangen[255]. Les Alamans l'emportent sur les Transjurassiens, font périr plusieurs d'entre eux par l'épée et les mettent en déroute ; ils livrent à l'incendie la plus grande partie du territoire d'Avenches, emmenèrent en captivité, de là, un fort grand nombre d'hommes. Ils s'en vont avec leur butin, prenant la direction de leurs terres. Après ces revers, Thierry passait tout son temps à ruminer par quel moyen il pourrait abattre Théodebert.

Cette année, Bilichilde[256] est tuée par Théodebert. Théodebert prit pour épouse une fille nommée Théodechilde.

(Année 611)

La seizième année de Thierry, il dépêche une ambassade auprès de Clotaire[257], signalant qu'il souhaitait marcher en ennemi contre Théodebert, sous prétexte qu'il n'était pas son frère[258] : que Clotaire ne se pose pas en soutien de Théodebert[259] ; il y avait le duché de Dentelin, auquel il avait renoncé au profit de Théodebert[260] ; si Thierry l'emportait sur Théodebert, Clotaire recevrait sous sa domination ledit duché de Dentelin. Cet accord une fois scellé entre Thierry et Clotaire après l'envoi de part et d'autre d'ambassadeurs, Thierry leva une armée.

38

(Année 612)

La dix-septième année de son règne, au mois de mai, une armée venant de toutes les provinces de son royaume est réunie à Langres. Il la fit passer par Andelot[261]. Après avoir pris le fort

[259] Ainsi IV 26 *Teudebertus pacem cum Clothario Compendio uilla iniuit.*
[260] Sur le duché de Dentelin, IV 20 ; 38 ; 76.
[261] IV 7.

Theudebertus cum Austrasiorum exercitum obuiam pergens, Tollensem campaniam confligunt certamine. Theudericus superat Teudebertum eiusque exercitum prostrauit ; caesa sunt exercitus eodem prilio nimia multitudo uirorum fortium. Theudebertus terga uertens, per territurio Mittensem ueniens, transito Vosago Coloniam fugaciter peruenit. Theudericus post tergum cum exercitum insequens, beatos et apostolicos uir Lesio Mogancensis urbis episcopus diligens utiletatem Theuderici et odens stulticiam Theudeberti, ad Theuderico ueniens dixit : «Quod coepisti perfice, satis te uteliter oportet huius rei causam expetire. Rustica fabula dicetur, lopus ascendisset in montem et cum filiae suae iam uenare coepissent eos ad se in monte uocat dicens : 'Quam longe ocolus uester in unamquemque parte uidere preualet, non habetis amicus nisi paucus qui uestro genere sunt'. Perfecite quod coepistis.» Theudericus cum exercitum Ardinnam transiens Tholbeaco peruenit. Theudebertus cum Saxonis, Thoringus uel ceteras gentes que de ultra Renum uel undique potuerat adunare, contra Theudericum Tholbiaco perrexit. Ibique dinuo commissum est prilium. Fertur a Francorum ceterasque gentes ab antiquito sic forte nec aliquando fuisse prilium conceptum. Ibique tantae estrages ab uterque exercitus facta est, ubi falange in congresso certamenis contra se priliabant, cadauera occisorum undique non haberint ubi inclinis iacerint, sed stabant mortui inter citerorum cadauera stricti quasi uiuentes. Sed Domino precedente iterum Teudericus Theudebertum superat, et a Tolbiaco usque Colonia exercitus Theudeberti gla-

[262] Meuse.
[263] Meurthe-et-Moselle.
[264] Attesté peu avant 612 et en 612.
[265] La qualité qu'apprécie l'évêque chez Thierry II, traduite ici par «bravoure» est l'*utilitas*, un terme qui recouvre les compétences militaires et politiques qu'on reconnaît à quelqu'un.
[266] En IV 35, il est question de sa *simplicitatem*.
[267] KURTH 1893, p. 412-416, voit ici le détournement de propos destinés primitivement à dissuader Thierry de poursuivre son frère ; *aliter* KUSTERNIG 1982, p. 194-195, n. 97.
[268] Sur la vision de celles-ci dans la *Chronique*, IV 74.
[269] Zülpich, à l'origine forteresse romaine, au sud-ouest de Cologne et au N. de Trèves ; Clovis y avait vaincu les Alamans vers 497.
[270] Vers le milieu du VI[e] s. les Francs avaient imposé le tribut aux Saxons restés en Germanie, installés entre la mer du Nord, la Thuringe et l'Elbe ; ceux-ci avaient réussi néanmoins à conserver leur liberté. Sur les rois francs et les Saxons, WOOD 1997, p. 163-164.
[271] Peuple germanique installé à la fois dans le bas Rhin et au-delà du Rhin dans la région de la Saale. Clovis, dont la mère était thuringienne, avait combattu les premiers.

de Naix[262], il se porta jusqu'à la cité de Toul[263] et la prit. Là, Théodebert, avec une armée d'Austrasiens, se porte à sa rencontre. Ils livrent bataille dans la campagne de Toul. Thierry l'emporte sur Théodebert et mit en déroute son armée. Au cours de ce même combat, un fort grand nombre de valeureux soldats de son armée furent massacrés. Théodebert battit en retraite, traversant le territoire de Metz, puis passant les Vosges, il parvint dans sa fuite à Cologne. Thierry était sur ses talons, qui le poursuivait avec son armée. Le bienheureux et disciple des apôtres Leudegasius[264], évêque de Mayence, aimait Thierry pour sa bravoure[265] et détestait Théodebert pour sa sottise[266]. Il vint auprès de Thierry et dit:

« Ce que tu as commencé, termine-le; il faut que tu exploites jusqu'au bout ce qui s'est passé. Une fable paysanne dit que lorsqu'un loup a gravi une montagne et que ses petits ont déjà commencé à chasser, il les fait venir auprès de lui sur la montagne et leur dit: 'Aussi loin que votre œil est capable de voir, à la ronde, vous n'avez pas d'amis, si ce n'est quelques-uns qui sont de votre race'. Terminez ce que vous avez commencé[267]. »

Thierry, traversant avec son armée les Ardennes[268], arriva à Tolbiac[269]. Théodebert, avec des Saxons[270], des Thuringiens[271] ainsi que les autres nations qu'il avait pu réunir d'au-delà du Rhin[272] et de partout, se porta jusqu'à Tolbiac, contre Thierry. Là, de nouveau, on engagea le combat[273]. On raconte que jamais depuis l'Antiquité, les Francs ou les autres nations n'ont livré bataille aussi féroce. Là, les deux armées firent un tel carnage que, à l'endroit où les troupes, dans la mêlée de la bataille, s'étaient l'une l'autre combattues, les corps des soldats tués ne trouvaient pas de place où gésir après être tombés, mais les morts restaient debout, comme s'ils étaient encore vivants, serrés cadavres contre cadavres. Mais, par la volonté de Dieu, à nouveau, Thierry l'emporte sur Théodebert: de Tolbiac jusqu'à Cologne l'armée de Théodebert périt par l'épée et recouvrit le

Thierry Ier, puis Théodebert Ier et Clotaire Ier (qui trouva parmi eux son épouse Radegonde) remportèrent des victoires contre les seconds; ils étaient ainsi, depuis le VIe s., sous l'autorité immédiate des rois francs de l'E. Sur les rois francs et la Thuringe, WOOD 1997, p. 162-163.

272 Outre les Saxons et les Thuringiens, peut-être aussi des Alamans, sans compter les Francs de la rive droite du fleuve, habitants de la Franconie, dans la vallée du Main.

273 Aussi *LHF* 38.

dio trucedatus per loca oram terre coperuit. Ipsoque die Colonia perrexit, omnes thynsaurus Theudeberti inibi recepit. Dirigensque Theudericus ultra Renum post tergum Theudeberti Bertharium cobicularium, qui diligenter Theudebertum insequens, cum iam cum paucis fugiret, Theudebertum captum Bertharius Coloniam conspectum Theuderici presentat exhibetum. Vestis regalibus Theudebertus expoliatus equosque eius cum estratura regia, haec totumque Bertharium a Theuderico concedetur ; Theudebertus uinctus Cabylonno distinatur. Filius eius nomen Merouius paruolus iusso Theuderici adprehensus a quidam per pede ad petram percutitur, cerebrum eius capite aeruptum, amisit spiritum. Chlotharius docatum Denteleno secundum conuenentiam Theuderici integro suae dicione redegit ; ob quam rem Theudericus, cum iam totum Auster dominarit, nimia indignatione commotus, contra Chlotharium exercitum anno XVIII regni sui de Auster et Burgundias mouere precepit, legationem prius dirigens, ut se Chlotharius de iam dicto docato Dentelenoe omnimodis remouerit ; alioquin nouerit se exercitum Theuderici undique regnum Chlotharium impleturum. Quo uerbo quem legati nunciant probauit euentus.

39

Ipso quoque anno iam exercitus contra Chlotharium adgredebat, Theudericus Mettis profluuium uentris moritur. Exercitus protinus redit ad propriis sedebus, Brunechildis cum filius Teuderici quattuor Sigybertum, Childebertum, Corbum et Meroeum Mettis resedens, Sigybertum in regnum patris instituere nitens.

[274] Comme les camériers (n. 39), les cubiculaires sont d'anciens « officiers de chambre » associés à la garde du trésor. Certains officiers, rattachés à la domesticité royale, ont gardé pendant un temps la dénomination de cubiculaires, mais l'appellation n'est demeurée courante que pour ceux qui dépendent de la trésorerie royale ; BOUVIER-AJAM 2000, p. 86.

[275] IV 36 ; 90.

[276] Il fut au mieux tonsuré (WALLACE-HADRILL 1960, p. 32, n. 1 ; *aliter* KUSTERNIG 1982, p. 195, n. 1), au pire mis à mort (GEARY 1989, p. 179 ; RICHÉ 1996, p. 319, 323) ; LEBECQ 1990, p. 118, ne tranche pas entre les deux hypothèses. En tout cas, Clotaire II accuse Brunehaut d'être responsable de sa mort (IV 42).

[277] Fils de Théodechilde. Il avait un frère aîné, lui aussi en bas âge, Clotaire.

[278] Aussi *LHF* 38 *Minorem enim in albis, ad petram percussum cerebrum elisit.*

[279] IV 37.

sol le long du chemin entre ces deux lieux. Ce même jour, il parvint à Cologne où il prit possession de tous les trésors de Théodebert. Thierry dépêcha au-delà du Rhin, sur les talons de Théodebert, le cubiculaire[274] Bertharius[275], afin de poursuivre comme il le fallait Théodebert qui était désormais en fuite avec quelques hommes. Après avoir capturé Théodebert, Bertharius le conduit à Cologne où il est exhibé devant Thierry. Théodebert est dépouillé de ses habits royaux. Son cheval avec son harnachement royal, tout cela est laissé par Thierry à Bertharius. Théodebert est envoyé dans ses chaînes à Chalon[276]. Sur l'ordre de Thierry, quelqu'un prit par le pied son fils, nommé Mérovée[277], encore tout petit, et le cogne contre une pierre; sa cervelle sortit de son crâne et il perdit la vie[278]. Clotaire, selon l'accord pris avec Thierry[279], ramena l'ensemble du duché de Dentelin sous son autorité.

(Année 613)

Pour ce motif, Thierry, comme il dominait désormais toute l'Austrasie, fut saisi d'une vive indignation; il commanda, en la dix-huitième année de son règne, de lever une armée en Austrasie et en Bourgogne pour marcher contre Clotaire. Auparavant, il dépêcha une ambassade pour que Clotaire se retire avec armes et bagages du duché de Dentelin; autrement il verrait de toutes parts l'armée de Thierry investir le royaume de Clotaire. La suite confirma les paroles des ambassadeurs.

39

Cette année aussi, alors que l'armée marchait déjà contre Clotaire, Thierry meurt de dysentrie à Metz[280].

[Régne de Sigebert II]

L'armée revient directement dans ses terres. Brunehaut se tenait à Metz avec les quatre fils de Thierry: Sigebert, Childebert, Corbus et Mérovée[281]; elle s'efforçait de placer Sigebert sur le trône de son père[282].

[280] Selon *LHF* 39, il aurait été tué par Brunehaut.
[281] Sur ceux-ci, IV 21; 24; 29 (aussi 36).
[282] Sigebert II, alors âgé d'environ douze ans.

40

Chlotharius factione Arnulfo et Pippino uel citeris procerebus Auster ingreditur. Cumque Antonnaco ascessisset, et Brunechildis cum filiis Theuderici Vurmacia resederet, legatos nomenibus Chadoindo et Herpone ad Chlotharium direxit, contestans ei ut se de regno Theuderici quem filiis reliquerat remouerit. Chlotharius respondebat et per suos legatus Brunechilde mandabat, iudicio Francorum electorum quicquid precedente Domino a Francis inter eosdem iudicabatur, pollicetur esset implere. Brunechildis Sigybertum seniorem filium Theuderici in Thoringia diriget apud quem Warnarium maiorem domus et Alboenum cum citeris procerebus destinauit, gentes que ultra Renum adtraherint qualiter Chlothario potuissent resistere. Post tergum indiculum direxit ut Alboenus cum citeris Warnacharium interfecerit, eo quod se in regno Chlothariae uellet transferre. Quo indiculo relecto, Albuenus deruptum proiecit in terra. Inuentus est a puero Warnachariae, super tabulam caeram linitam dinuo ipsi soledatur. Quo indiculo relecto, Warnacharius cernens se uitae pericolum habere, deinceps uehementer cogitare coepit quo pacto filii Theuderici opprimerentur et regnum Chlothariae aelegerit. Gentes que illic adtractae fuerant, consilio secreto de solatio Brunechilde et filiorum Theuderici procul fecit abesse. Exinde regressi, cum Brunechilde et filios Teuderici Burgundias adpetunt, missos per uniuerso Auster discurrentes exercitum mouere nitebantur.

[283] La division en chapitres est celle de A. Kusternig (J.M. Wallace-Hadrill fait commencer IV 40 avec la mention de Brunehaut).

[284] Arnoul était né vers 580 dans une famille austrasienne possédant de grands domaines dans la Woëvre et autour de Worms; il fut évêque de Metz de 611/612 à 641.

[285] Pépin I[er] (de Landen) avait ses propriétés dans le Brabant, le Namurois et la Hesbaye (plateau entre Meuse et Escaut autour de Waremme). Arnoul et Pépin (encore IV 52; 53; 58; 61; 85) passent pour être les fondateurs de la famille carolingienne, le fils du premier, Anségisèle s'étant uni à la fille du second, Begga.

[286] Rhénanie-Palatinat.

[287] Rhénanie-Palatinat.

[288] Encore IV 78.

40[283]

Clotaire, à la suite des manœuvres d'Arnoul[284] et de Pépin[285] ainsi que des autres grands, pénètre en Austrasie. Comme il s'était porté à Andernach[286] et que Brunehaut se tenait à Worms[287] avec les fils de Thierry, celle-ci dépêcha auprès de Clotaire des ambassadeurs nommés Chadoind[288] et Herpo[289]. Elle lui enjoignait de se retirer du royaume de Thierry, que celui-ci avait laissé à ses fils. En réponse, Clotaire faisait dire par ses ambassadeurs à Brunehaut qu'il promettait de se conformer au jugement de Francs choisis pour cela, quel que soit le sens dans lequel, selon la volonté de Dieu, les Francs trancheraient entre eux[290]. Brunehaut dépêche Sigebert, le fils aîné de Thierry, en Thuringe[291]; à ses côtés, elle fit partir Warnacharius[292], le maire du palais, et Alboin, en compagnie des autres grands; le but était d'attirer les nations d'au-delà du Rhin[293] de manière à pouvoir résister à Clotaire. Après leur départ, elle fit parvenir un billet pour qu'Alboin, avec les autres, tue Warnacharius, sous prétexte que celui-ci voulait se porter sur le trône de Clotaire. Après avoir lu ce billet, Alboin le déchira et le jeta par terre. Il fut trouvé par un homme de Warnacharius. Il est à nouveau reconstitué sur une tablette enduite de cire. Après avoir lu ce billet, Warnacharius se rendit compte que sa vie était en danger. Dès lors, il se mit à penser sérieusement au moyen d'abattre les fils de Thierry et de livrer le royaume à Clotaire. Quant aux nations qui avaient été attirées là-bas, les conseillant en secret, il les amena à abandonner la cause de Brunehaut et des fils de Thierry. À leur retour[294], tandis que Brunehaut et le fils de Thierry gagnent la Bourgogne, ils s'efforçaient, par des messagers parcourant l'ensemble de l'Austrasie, de lever une armée.

[289] Encore IV 42; 43.
[290] Comme en IV 37, à propos du différend sur l'Alsace entre Thierry II et Théodebert II, il n'est pas dit qu'il soit fait allusion à un règlement pacifique; *iudicio Francorum* pourrait se référer au jugement des armes.
[291] Sur les Thuringiens, IV 38.
[292] Encore IV 41-42; 44; 45; 54.
[293] Thuringiens, Saxons, Alamans et Francs de Franconie. Sur l'expression, déjà IV 38.
[294] L'ambiguïté (qui est de retour?) est dans le texte même de la *Chronique*; WALLACE-HADRILL 1960, p. 33, n. 2.

41

Burgundaefaronis uero tam episcopi quam citeri leudis timentis Brunechildem et odium in eam habentes, Warnachario consilium inientes, tractabant ut neque unus ex filiis Theuderici euaderet sed eos totus oppressus Brunechilde delirent et regnum Chlothariae expetirent ; quod probauit euentus.

42

Cumque iusso Brunechilde et Sigyberto filio Theuderici exercitus de Burgundia et Auster contra Chlothario adgrederetur, ueniensque Sigybertus in campania territuriae Catalauninsis super fluuium Axsoma, ibique Chlotharius obuiam cum exercito uenit, multus iam de Austrasius secum habens factione Warnachariae maiorem domus. Sic iam olim tractauerat consencientibus Aletheo patricio, Roccone, Sigoaldo et Eudilanae ducibus. Cumque in congresso certamine debuissent cum exercitum confligere, priusquam priliare cepissent, signa dantis exercitus Sigyberti terga uertens, redit ad propriis sedibus. Chlotharius paulatim, ut conuinerat, post tergum cum exercitum sequens usque Ararem Sauconnam fluuium peruenit. Captis filiis Theuderici tres Sigiberto, Corbo et Meroeo quem ipse de fontes excipit, Childebertus fugaciter ascendens nec umquam postea fuit reuersus. Austrasiorum exercitus inlesus reuertit ad propriis sedibus. Factionem Warnachariae maioris domus cum reliquis maxime totis procerebus de regnum Burgundiae Brunechildis ab Erpone comestaboli de pago Vltraiorano ex uilla Orba una cum Theudilanae germana Theuderici producitur et Chlothario Rionaua uico super Vincenna fluuio

[295] Les farons sont les grands de Bourgogne, tant évêques que laïcs, qui avaient conservé leur influence même après avoir été conquis en 534.

[296] Ce chapitre traduit clairement l'opposition de l'aristocratie bourguignonne à Brunehaut. En fait, la défaite de celle-ci apparaît surtout comme leur victoire ainsi que celle des grands d'Austrasie qui avaient pris le parti de Clotaire II (IV 40) ; par ex. GEARY 1989, p. 179.

[297] IV 42.

[298] Châlons-sur-Marne (Marne).

[299] Encore IV 43-44.

[300] Aussi IV 30.

[301] Duc d'outre-Jura, remplacé la même année par Herpo (IV 43).

[302] Aussi IV 90 *per Ararem fluuio quoinomento Saoconna.*

[303] IV 29.

[304] Plus tard, sainte Rusticule, abbesse d'Arles, fut accusée *quod illa occulte regem nutriret* (*MGH, SRM* IV, p. 344) ; pour KURTH 1919, p. 345, n. 1, c'est à Childebert qu'il est fait alors allusion ; aussi WOOD 1997, p. 144.

41

Cependant les farons[295] de Bourgogne, autant les évêques que tous les autres leudes, craignaient Brunehaut et nourrissaient de la haine à son égard[296]. Prenant conseil auprès de Warnacharius, ils conspiraient pour qu'aucun des fils de Thierry ne s'échappe, afin d'éliminer Brunehaut après les avoir tous abattus et de revendiquer le royaume pour Clotaire, ce que la suite confirma[297].

42

Sur l'ordre de Brunehaut et de Sigebert, le fils de Thierry, une armée de Bourgogne et d'Austrasie marchait contre Clotaire, Sigebert se portant en Champagne, dans le territoire de Châlons[298], sur l'Aisne. Là, Clotaire se porta à sa rencontre avec son armée, ayant déjà de son côté beaucoup d'Austrasiens à la suite des manœuvres de Warnacharius, le maire du palais. Ainsi il avait conspiré depuis longtemps déjà avec la complicité du patrice Alethius[299], des ducs Rocco[300], Sigoald et Eudila[301]. Alors que, dans le cœur de la bataille, les armées auraient dû se battre, avant qu'on ait commencé à en découdre, à un signal donné, l'armée de Sigebert bat en retraite et retourne dans ses foyers. Clotaire, progressivement, ainsi qu'il avait été convenu, se mit sur ses talons; le suivant avec son armée, il parvint à l'Arar ou Saône[302]. Trois fils de Thierry furent capturés: Sigebert, Corbus et Mérovée, qu'il tint lui-même sur les fonts[303]; Childebert, en fuite, disparut, et jamais plus ne revint[304]. L'armée des Austrasiens, sans avoir subi de dommage, retourna dans ses terres.

À la suite des manœuvres de Warnacharius, le maire du palais, et de presque tous les autres grands du royaume de Bourgogne, Brunehaut, en même temps que Théodelane[305], la sœur de Thierry, est conduite hors du domaine d'Orbe[306] par le comte de l'étable[307] Herpo du district d'outre-Jura[308] et elle est présentée à Clotaire[309] dans le village de Renève[310], sur la Vin-

[305] Sur celle-ci, IV 30.
[306] Vaud (Suisse).
[307] Sur la fonction, IV 2.
[308] Selon la traduction de A. Kusternig. Pour J. M. Wallace-Hadrill, «conduite par le comte de l'étable Herpo hors du domaine d'Orbe dans le district d'outre-Jura».
[309] Selon *LHF* 40, Brunehaut serait venue d'elle-même croyant se faire épouser par Clotaire.
[310] Côte-d'Or. Le terme de *uicus* désigne le plus souvent dans les textes mérovingiens une bourgade, éventuellement fortifiée, située sur un grand axe routier et assurant une fonction de chef-lieu pour les campagnes environnantes. Ces *uici* ont été à l'origine de bien des villages médiévaux (FOURNIER 1996, p. 40-42; RICHÉ 1996, p. 338-341).

presentatur. Sigybertus et Corbus filius Theuderici iusso Chlothariae interfecti sunt. Meroeus secrecius iusso Chlothariae in Neptrico perducetur, eodem amplectens amore quod ipso de sancto excepisset lauacrum, Ingobode graffione commendatur, ubi plures post annos uixit. Chlotharius, cum Brunechildis suum presentatur conspectum et odium contra ipsam nimium haberit, repotans ei eo quod decem reges Francorum per ipsam interfecti fuissent — id est Sigybertus et Meroeus et genitor suos Chilpericus, Theudebertus et filius suos Chlotharius, item Meroeus filius Chlothariae, Theudericus et eiusdem filiae tres, qui ad presens estincti fuerant — per triduo eam diuersis tormentis adfectam, iobetque eam prius camillum per omne exercito sedentem perducere, post haec comam capitis, unum pedem et brachium ad ueciosissemum aequum caudam legare : ibique calcibus et uelocitate cursus membratim disrumpetur.

Warnacharius in regnum Burgundiae substituetur maior domi, sacramentum a Chlotharium acceptum ne umquam uitae suae temporebus degradaretur. In Auster Rado idemque hoc

[311] Affluent de droite de la Saône.

[312] Contrairement à la Bourgogne (en fait la *Burgundia*, « Burgondie ») et l'Austrasie (IV 7), dont le nom apparaît chez Grégoire de Tours, le terme « Neustrie » (*in Neptrico* ; aussi IV 47, *uersus Neuster et Burgundia*) n'est pas attesté avant ce passage. La Neustrie correspondait au N.-O. de la Gaule, entre la Somme, la Meuse et la Loire, avec pour axe la vallée de la Seine et une large façade maritime. La région peut avoir correspondu à celle des Francs saliens, l'Austrasie correspondant à celle des Francs rhénans ; par ex. LEBECQ 1990, p. 115.

[313] Jusqu'à la fin du VII[e] s., le graffion, généralement assesseur dans les actes judiciaires royaux, est le rang en-dessous du comte ; MURRAY 1986.

[314] Il se peut qu'il ait fini sa vie à Luxeuil ; RICHÉ 1996, p. 323. Par ailleurs, d'après la *Vie de Colomban* II 25, sous l'abbé Attala (625-625), un moine nommé Mérovée vécut à Bobbio.

[315] Dix rois, à savoir : 1° Sigebert I[er], époux de Brunehaut (mort en 575 ; tué sur l'ordre de Frédégonde d'après III 71) ; 2° Mérovée, fils de Chilpéric I[er], qui lui aussi épousa Brunehaut (mort en 577 à cause de ce mariage ; III 78) ; 3° Chilpéric I[er], époux de Frédégonde (mort en 584 ; III 93 ; IV 3) ; 4° Théodebert II, frère de Thierry II (capturé en 612 ; IV 38) ; 5° Clotaire, fils de Théodebert II (non mentionné par ailleurs dans la *Chronique* ; sans doute mort en 612) ; 6° Mérovée, fils de Clotaire II (capturé en 604 ; IV 26 ; à moins qu'il n'y ait confusion avec Mérovée, fils cadet de Théodebert II dont la mort en 612 est relatée en IV 38) ; 7° Thierry II (mort en 613 ; IV 39) ; 8° Sigebert II (mort en 613 ; IV 42) ; 9° Childebert (disparu en 613 ; IV 42) ; 10° Corbus (mort en 613 ; IV 42). Sur cette accusation, par ex. WOOD 1997, p. 135, « Allegations of this sort are best

geanne[311]. Sigebert et Corbus, les fils de Thierry, furent tués sur l'ordre de Clotaire. Mérovée, en secret, est conduit en Neustrie[312] sur l'ordre de Clotaire qui lui portait de l'affection parce qu'il l'avait tenu sur les fonts baptismaux. Il est confié au graffion[313] Ingobod et il vécut là-bas plusieurs années encore[314]. Clotaire, devant qui Brunehaut est présentée et qui nourrissait une vive haine à son égard, lui impute le meurtre de dix rois francs, à savoir Sigebert et Mérovée ainsi que leur père Chilpéric, Théodebert et son fils Clotaire, un autre Mérovée, le fils de Clotaire, Thierry et ses trois fils, qui venaient juste d'être supprimés[315]. Après lui avoir infligé, pendant trois jours, divers tourments, il ordonne qu'on la conduise à travers toute l'armée juchée sur un chameau[316], puis qu'on l'attache par les cheveux, un pied et un bras à la queue d'un cheval particulièrement fougueux[317]. Là, elle a les membres désarticulés par ses coups de sabots et par la rapidité de sa course[318].

Warnacharius est établi comme maire du palais dans le royaume de Bourgogne, après s'être fait jurer par Clotaire que jamais du temps de sa vie, il ne serait déposé. En Austrasie, Rado[319], lui aussi, s'empara de la même fonction[320].

not taken at face value. They were political. What Clothar was concerned to do was to find a scapegoat for the royal murders of the previous half-century, and this he did, with a vengeance».

316 La présence d'un chameau ne surprendra pas: la Francie était alors parcourue par des marchands syriens, grecs et juifs, parfois à dos de chameau. C'était une habitude byzantine d'exposer sur le dos d'un chameau, animal considéré comme grotesque, ceux qu'on vouait à la dérision et à l'infamie. De Byzance l'usage s'était répandu en Occident (où souvent l'âne remplaçait le chameau); pour un épisode comparable, *Vita Wambae* 30 (*MGH, SRM* V, p. 525).

317 Le supplice de Brunehaut (annoncé en III 59) est attesté par cinq témoignages qui paraissent indépendants les uns des autres: outre la *Chronique* de Frédégaire, l'appendice de la *Chronique* d'Isidore (elle fut attachée par les pieds au dos d'un cheval), la vie de saint Colomban de Jonas, la vie de saint Didier de Sisebut, la vie de saint Didier anonyme. On y ajoutera le *Liber Historiae Francorum*. Ce dernier, ainsi que Jonas et les deux vies de saint Didier parlent de plusieurs chevaux.

318 Ses restes furent brûlés; les cendres furent recueillies et déposées en l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, qu'elle avait fondée.

319 Sans doute du parti de ceux qui avaient trahi Brunehaut; GEARY 1989, p. 180. Au vu de IV 40, on aurait pu s'attendre à voir Pépin occuper cette fonction; KUSTERNIG 1982, p. 201, n. 27.

320 En Neustrie, la charge aurait été occupée par Gondoland; *LHF* 40.

gradum honoris adsumpsit. Firmatum est omnem regnum Francorum sicut a priorem Chlotharium fuerat dominatum, cunctis thinsauris dicione Chlothariae iunioris subiecitur, quod feliciter post sedecem annis tenuit, pacem habens cum uniuersas gentes uicinas. Iste Chlotharius fuit patienciae deditus, litterum eruditus, timens Deum, ecclesiarum et sacerdotum magnus muneratur, pauperibus aelimosinam tribuens, benignum se omnibus et pietatem plenum ostendens, uenacionem ferarum nimium assiduae utens et posttremum mulierum et puellarum suggestionibus nimium annuens. Ob hoc quidem blasphematur a leudibus.

43

Cum anno XXX regni sui in Burgundia et Auster regnum arepuisset, Herpone duci genere Franco locum Eudilanae in pago Vltraiorano instituit. Qui dum pacem in ipso pago uehementer arripuisset sectari, malorum nugacitate reprimens, ab ipsis pagensibus instigante parte aduersa, consilio Aletheo patricio et Leudemundo episcopo et Herpino comite per rebellionis audatiam Herpo dux interficetur. Chlotharius com in Alesacius uilla Marolegia cuinomento cum Bertethrudae regina accesserat pacem insectans, multus iniqui agentes gladio trucidarit.

[321] En octobre 614, à Paris, Clotaire réunit une assemblée d'évêques et de grands à Paris. Ce synode fut un véritable concile des Gaules, ne comprenant pas moins de soixante-dix-neuf prélats. Les plaintes formulées par les pères et l'aristocratie laïque trouvèrent satisfaction dans l'Édit du 18 octobre de cette année, un édit en 24 articles stipulant que les droits traditionnels de l'aristocratie, de l'Église et du peuple seraient respectés et visant à redresser certains abus commis (*MGH*, *Capitularia* I 15-23). Cet édit était aussi destiné à réorganiser le royaume, selon des modalités qui ont été interprétées en sens différents: alors que certains y ont surtout souligné les concessions faites à la noblesse (ainsi selon GEARY 1989, p. 181, il «confirme explicitement le caractère intensément local du pouvoir en Francie»), d'autres l'ont surtout envisagé dans le cadre d'un dessein de Clotaire II attentif à un fonctionnement efficace de son royaume (dans ce sens WOOD 1997, p. 142-144).

[322] De 558 à 561.

[323] Le trésor, instrument de la puissance royale, est constitué des impôts directs et indirects, mais aussi d'une partie des amendes, des tributs et des dons occasionnels des fidèles et des grands.

[324] Sur sa mort, IV 56.

[325] Il participa toutefois au moins à une expédition contre les Saxons; *LHF* 41.

[326] Sur les rapports de Clotaire II avec l'Église, WOOD 1997, p. 154-155.

[Règne de Clotaire II]

On scella l'unité du royaume franc[321], comme cela avait été le cas lorsque dominait Clotaire I^er[322]. Avec tous ses trésors[323], il est placé sous l'autorité de Clotaire le Jeune, qui par la suite le garda avec bonheur pendant seize ans[324], préservant la paix avec toutes les nations voisines[325]. Ce Clotaire fut partisan de la pondération, versé dans les lettres, respectueux de Dieu. Il fit de grands dons aux églises et aux hommes d'Église[326] et accorda son aumône aux pauvres. Il se montrait bon envers tous et plein de piété. Il passait trop de temps à chasser le gibier et, enfin, se rendait trop volontiers aux avis des femmes, vieilles et jeunes[327]. Pour cela du moins, il est critiqué par les leudes.

43

Après s'être, en la trentième année de son règne, emparé du trône en Bourgogne et en Austrasie, il mit le duc Herpo[328], Franc de naissance[329], à la place d'Eudila[330] dans le district d'outre-Jura. Il s'était sérieusement attaché à faire régner la paix dans ce district en combattant la bêtise des gredins. Les habitants mêmes de ce district, à l'instigation du parti adverse, sur le conseil du patrice Alethius[331], de l'évêque Leudemond[332] et du comte Herpin[333], tuent le duc Herpo dans une audacieuse rébellion. Clotaire, en compagnie de la reine Bertetrude[334], s'était alors rendu en Alsace[335], dans le domaine dit de Marlenheim[336]. S'attachant à faire régner la paix, il fit périr par le fer beaucoup de criminels.

[327] De façon générale, sur la place des femmes, reines et princesses, dans les cours mérovingiennes, LECLERCQ 1990; WOOD 1997, p. 120-139. Tableaux de la vie quotidienne et portraits de femmes mérovingiennes dans LANTÉRI 2000.
[328] Sur celui-ci, IV 40; 42.
[329] Frédégaire voudrait signifier ainsi qu'il n'était pas né en Bourgogne; WOOD 1997, p. 144.
[330] Cité en IV 42.
[331] Aussi IV 42.
[332] Évêque de Sion (IV 44), attesté en 613-614.
[333] Déjà IV 37.
[334] Sa seconde épouse (la première était Haldetrude).
[335] Cette région, où Brunehaut et Childebert II avaient aimé vivre, pouvait leur être restée davantage attachée.
[336] Bas-Rhin.

44

Leudemundus quidem episcopus Seduninsis ad Bertetrudem reginam ueniens, sigricius consilio Aletheo patricio uerba ignominiosa dixit, quod Chlotharius eodem anno omnimodis migraret de seculo, ut thinsauris quantum potebat secretisseme ad Sidonis suam ciuitatem transferrit, eo quod esset locum tutissimum : Aletheos esset paratus suam relinquens uxorem Bettethrudem reginam acceperit ; eo quod esset regio genere de Burgundionibus, ipse post Chlotharium possit regnum adsumere. Regina Bertetrudis cum haec audisset, uerens ne ueritatem subsisterit lacrimas prorumpens abiit in cobiculum. Leudemundus cernens se huiuscemodi uerbis habere periculum, fugaciter per nocte Sedunis perrexit. Exinde latante fuga Lussouio ad domno Austasio abbate peruenit. Post haec ab ipso abbati cum domno Chlothario his culpis excusatur, ad suam reuersus est ciuitatem. Chlotharius Masolaco uilla cum procerebus resedens Aletheum ad se uenire precepit. Huius consilium iniquissimum conpertum est : gladium trucidare iussit.

Anno XXXIII regni Chlothariae Warnacharium maioris domus cum uniuersis pontificibus Burgundiae seo et Burgundaefaronis Bonogillo uilla ad se uenire precepit. Ibique cunctis illorum iustis peticionibus annuens preceptionebus roborauit.

45

Langobardorum gens quemadmodum tributa duodece milia soledorum dicione Francorum annis singulis dissoluebant referam, uel quo ordine duas ciuitates Agusta et Siusio cum territuriis ad parte Francorum cassauerant non abscondam. Defuncto

[337] Peut-être à Marlenheim (IV 43).

[338] Bien que les reines aient elles-mêmes leurs propres trésors, il est sans doute ici question de ceux du roi ; WOOD 1997, p. 122.

[339] BUCHNER 1933, p. 90, n. 21, est d'avis que c'est la reine et non Alethius qui était de sang royal bourguignon, mais nous avons maintenu l'ambiguïté du texte ; aussi WALLACE-HADRILL 1960, p. 37, n. 1: KUSTERNIG 1982, p. 203, n. 38. De même, WOOD 1997, p. 145: « Unfortunately Fredegar's Latin makes it impossible to tell which of them had royal blood. »

[340] Sa fidélité peut être rapprochée de celle qui est prêtée à Gondeberge, reine des Lombards, en IV 51.

[341] Abbé de 615 à 629 (?).

[342] Près de Sens (Yonne).

[343] IV 42.

[344] IV 41.

44

En tout cas, Leudemond, l'évêque de Sion, se rendit auprès de la reine Bertetrude[337]. En secret, sur le conseil du patrice Alethius, il lui tint d'ignobles propos : que, de toute façon, Clotaire ne passerait pas l'année ; qu'il lui fallait, dans le plus grand secret faire parvenir tout ce qu'elle pouvait des trésors[338] dans sa cité de Sion, laquelle était un lieu très sûr ; qu'Alethius était prêt à prendre pour épouse la reine Bertetrude et à quitter la sienne ; que, puisque du sang royal bourguignon coulait dans ses veines[339], il pourrait succéder sur le trône à Clotaire. La reine Bertetrude, après avoir entendu ces paroles, craignit que cela ne soit vrai ; elle éclata en sanglots et se retira dans sa chambre[340]. Leudemond, réalisant que de tels propos le mettaient en danger, prit de nuit la fuite et gagna Sion. De là, fuyant en secret, il arriva à Luxeuil, auprès du seigneur abbé Eustasius[341]. Par la suite, grâce à ce même abbé, le seigneur Clotaire lui pardonne ses fautes et il revint dans sa cité. Clotaire se tenait au domaine de Mâlay[342] avec les grands. Il commanda qu'Alethius vienne le trouver. Le plan criminel de celui-ci fut dévoilé ; il ordonna qu'il périsse par l'épée.

(Année 616)

La trente-troisième année du règne de Clotaire, il commanda que Warnacharius, le maire du palais[343], avec tous les évêques de Bourgogne aussi bien qu'avec les farons[344] de Bourgogne, vienne le trouver au domaine de Bonneuil[345]. Là, acquiesçant à toutes leurs justes requêtes, il les valida par édits[346].

45

Quant à la nation des Lombards[347], je vais relater comment ils payaient chaque année un tribut de douze mille sous d'or à l'autorité des Francs, de même que je ne cacherai pas dans quelles circonstances ils renoncèrent, au profit des Francs, aux deux cités d'Aoste et de Suse[348] avec leurs territoires. Après la disparition

[345] Bonneuil-sur-Marne (Val-de-Marne).

[346] Cette rencontre entre Clotaire II et Warnacharius peut se prêter à des interprétations variées, soit dans une optique centralisatrice (F. Lot), soit plutôt comme l'expression de la volonté de l'aristocratie bourguignonne à se gouverner elle-même (GEARY 1989, p. 182 ; aussi RICHÉ 1996, p. 104).

[347] Sur les rapports de ceux-ci avec les rois francs, par ex. WOOD 1997, p. 164-169.

[348] Dans la province de Turin (Piémont) ; aussi *Cont.* 37.

Clep eorum principe duodecim ducis Langobardorum XII annis sine regibus transegerunt. Ipsoque tempore, sicut super scriptum legitur, per loca in regno Francorum proruperunt. Ea presumptione in conposicione Agusta et Siusio ciuitates cum integro illorum territurio et populo partibus Gunthramni tradiderunt. Post haec legationem ad Mauricio imperatore dirigunt : hii duodice ducis singulis legatariis destinant, pacem et patrocinium imperiae petentes. Itemque et alius legatarius duodicem ad Gunthramnum et Childebertum destinant, ut patrocinium Francorum et defensionem habentes, duodece milia soledus annis singulis his duobus regibus in tributa implerint, uallem cuinomento Ametegis partebus idemque Gunthramni cassantis ; his legatis, ubi plus congruebat, patrocinium sibi firmarint. Post haec integra deuocione patrocinium elegunt Francorum. Nec mora post permissum Gunthramni et Childeberti Autharium ducem super se Langobardi sublimant in regnum. Alius Autharius idemque dux cum integro suo docato se dicione imperiae tradedit, ibique permansit. Et Autharius rex tributa quod Langobardi ad parte Francorum spondederant annis singulis reddedit. Post eius discessum filius eius Ago in regno sublimatur ; similiter implisse denuscetur.

Anno XXXIIII regni Chlothariae legatus tres nobilis ex gente Langobardorum Aghyulfus, Pompegius et Gauto ab Agone regi ad Clothario destinantur, petentes ut illa duodece milia soledo-

[349] Cleph fut roi des Lombards durant dix-huit mois, de l'été 572 au début de l'année 574. Il avait succédé à Alboin sous lequel les Lombards avaient conquis une grande partie de l'Italie au détriment de l'Empire.

[350] Autre version chez PAUL DIACRE *Hist. Lang.* II 32 : dix ans sans roi et trente-cinq ducs.

[351] III 68.

[352] À partir de 569, les Lombards passèrent à diverses reprises les Alpes. L'invasion la plus dangereuse eut lieu en 574 : un des chefs, Anno, s'installa près d'Avignon, et un autre, Zaban, assiégea Valence. Ils furent néanmoins repoussés par Mummolus (IV 2), patrice de Gontran. Ce dernier s'assura alors le passage des montagnes en occupant Aoste et Suse, sur le versant italien.

[353] Au N.-O. de Turin.

[354] En 584, les ducs lombards offrirent leur soumission à Childebert. Pour ce dernier, ceci se fit en violation des arrangements pris avec l'empereur Maurice, qui lui avait promis cinquante mille sous d'or pour affaiblir les Lombards.

[355] Fils de Cleph, déjà cité en IV 34.

[356] Peut-être le duc connu comme Droctulft chez PAUL DIACRE *Hist. Lang.* III 18-19 ; WALLACE-HADRILL 1960, p. 38, n. 2 ; aussi KUSTERNIG 1982, p. 206, n. 53.

[357] Le 5 septembre 590, peut-être empoisonné ; PAUL DIACRE *Hist. Lang.* III 35.

de leur prince Cleph[349], les douze ducs des Lombards passèrent douze années sans roi[350]. À cette époque aussi, comme on le trouve écrit plus haut[351], ils firent par endroits irruption dans le royaume des Francs. Pour cette audace, à la suite d'un arrangement, ils livrèrent à Gontran les cités d'Aoste et de Suse, avec la totalité de leur territoire et de leur population[352]. Après cela, ils dépêchent une ambassade auprès de l'empereur Maurice : ces douze ducs, adressant des délégations séparées, demandent la paix et la protection de l'Empire. De même, ils adressent aussi douze autres délégations à Gontran et à Childebert : pour bénéficier de la protection des Francs et être défendus par eux, ce sont douze mille sous d'or qu'ils verseront chaque année comme tribut à ces deux rois et ils renonceront, au profit du même Gontran, à la vallée dite de Lanzo[353]. Par ces envois de légats, il s'agissait de s'assurer d'une protection là où c'était le plus utile. Après cela, avec un total dévouement, ils choisissent la protection des Francs[354]. Sans retard, avec la permission de Gontran et de Childebert, les Lombards élèvent à leur tête sur le trône le duc Authari[355]. Un autre Authari, lui aussi duc, avec tout son duché, se plaça sous l'autorité de l'Empire et y resta[356]. Le roi Authari, lui, acquitta chaque année le tribut que les Lombards avaient promis aux Francs. Après son décès[357], son fils Agilulf[358] est élevé sur le trône. On sait qu'il fit les versements de la même façon.

(Année 617)

La trente-quatrième année du règne de Clotaire, trois ambassadeurs nobles de la nation des Lombards, Agilulf, Pompeius et Gauto, sont envoyés par le roi Agilulf à Clotaire[359], demandant

[358] Filiation fausse. Agilulf (IV13 ; 31 ; 34) était duc de Turin. Il régna sur les Lombards de 590 à 616. Son action contribua beaucoup à structurer l'État lombard. Bien qu'arien, il réussit à gagner la sympathie des catholiques et fit entrer des Romains à son service ; il avait du reste épousé Théodelinde (IV 34), une princesse franque et catholique. Sa cour et son gouvernement étaient installés à Monza, près de Milan. Du point de vue politique, il occupa la ville de Pérouse en 593 (mais il l'évacuera en 598), coupant les relations entre Ravenne et Rome, qu'il vint assiéger la même année (siège levé en échange de la promesse d'un tribut annuel), et il mena des raids en Campanie, s'en prenant aux possessions byzantines dans la péninsule et s'emparant de Padoue (602), de Crémone et de Mantoue (603) ainsi que d'Orvieto (606). Il conclut une paix perpétuelle avec Thierry II et fiança son fils à la fille de Théodebert II.

[359] On ne trouve pas chez Paul Diacre mention de telles relations diplomatiques. Du reste, à la date à laquelle les situe la *Chronique*, à savoir en 617, Agilulf était mort (depuis 616).

rum quas annis singulis Francorum aerariis dissoluebant debuissent cassare ; exhibentes ingeniose secrecius trea milia soledos quos Warnacharius millae, Gundelandus millae et Chucus millae acciperunt. Chlothario uero XXXVI milia soledorum insemul exhibebant : quod consilio supra scriptis, qui occulti exseniati fuerant, Chlotharius ipsa tributa ad parte Langobardorum cassauit et amiciciam perpetuam cum Langobardis sacramentis et pactis firmauit.

46

Anno XXXV regni Chlothariae Bertetrudis regina moritur, quam unico amore Chlotharius dilexerat et omnes leudis bonitate eius cernentes uehementer amauerant.

47

Anno XXXVIIII regni Chlothariae Dagobertum filium suum consortem regni facit eumque super Austrasius regem instituit, retinens sibi quod Ardinna et Vosacos uersus Neuster et Burgundia excludebant.

48

Anno XL regni Chlothariae homo nomen Samo natione Francos de pago Senonago plures secum negutiantes adsciuit, exercendum negucium in Sclauos coinomento Winedos perrexit.

[360] Maire du palais en Bourgogne ; IV 42 ; 44.
[361] Maire du palais en Neustrie de 613 à 639 (n. 320).
[362] Sans doute maire du palais en Austrasie.
[363] Sur celle-ci, IV 43-44.
[364] Peut-être par contraste avec Brunehaut, reine présentée comme particulièrement impopulaire.
[365] Alors âgé d'une dizaine d'années. Peut-être fils de Bertetrude (IV 43-44 ; 46) selon les *Gesta Dagoberti* I 5 ; WOOD 1997, p. 148.
[366] Cette création d'une sorte de sous-royaume n'était pas totalement sans précédent : en 589, Childebert avait établi Théodebert II à Soissons et à Meaux à la requête de notables ; WOOD 1997, p. 145.
[367] Sur celles-ci, IV 74.
[368] Grave atteinte à l'intégrité du lot austrasien. Sur cette division, aussi EWIG 1953, p. 108-109.
[369] La *Chronique* constitue le principal témoignage sur ce personnage énigmatique ; spéc. VERLINDEN 1933 ; CHALOUPECKY 1950 ; KUNSTMANN 1979 ; 1980 (ce dernier considère que le nom de « Samo » est un titre) ; SCHÜTZ 1992.

qu'on leur fasse remise de ces douze mille sous d'or que chaque année ils payaient aux trésors des Francs. Malicieusement, ils sortirent en secret trois mille sous d'or: mille pour Warnacharius[360], mille pour Gondoland[361], mille pour Chuc[362]. Quant à Clotaire, c'est trente-six mille sous d'or qu'ils lui offraient d'un coup. Sur le conseil des hommes cités ci-dessus, qui avaient en cachette été subornés, Clotaire fit remise de ces tributs aux Lombards et scella, par des serments et des traités, une amitié éternelle avec les Lombards.

46

(Année 618)

La trente-cinquième année du règne de Clotaire, la reine Bertetrude[363] meurt. Clotaire lui avait porté un amour exclusif et tous les leudes, qui se rendaient compte de sa bonté, l'avaient vivement aimée[364].

47

(Année 622)

La trente-huitième année du règne de Clotaire, il associe son fils Dagobert[365] au trône[366] et le donne comme roi aux Austrasiens, gardant pour lui le territoire que délimitaient les Ardennes[367] et les Vosges en direction de la Neustrie et de la Bourgogne[368].

48

(Année 623)

La quarantième année du règne de Clotaire, un homme nommé Samo[369], du peuple des Francs, du *pagus Senonacus*[370], s'adjoignit plusieurs commerçants, et se rendit, pour faire du commerce, chez les Slaves dénommés Wendes[371]. Les Slaves[372]

[370] KUSTERNIG 1982, p. 208, n. 66, reprend diverses localisations qui ont été proposées, notamment Soignies (Hainaut, Belgique) et Sens (Yonne; dans ce sens, RICHÉ 1996, p. 300).

[371] Par Wendes, les sources entendent Slaves de l'O. Les Slaves, longtemps localisés en Ukraine occidentale et en Biélorussie, occupèrent vers l'O. les territoires laissés vides par les Germains. Vers la fin du VI^e^ et au début du VII^e^ s., ils avaient atteint la Baltique, la vallée de l'Elbe, la Bohème, les Alpes orientales, l'Istrie, et entreprenaient des raids sur le territoire de Byzance.

[372] On songera notamment aux Serbes et aux Croates dans les Balkans.

Sclaui iam contra Auaris coinomento Chunis et regem eorum gagano ceperant reuellare. Winidi befulci Chunis fuerant iam ab antiquito, ut cum Chuni in exercitum contra gentem qualibet adgradiebant Chuni pro castra adunatum illorum stabant exercitum, Winidi uero pugnabant. Si ad uincendum preualebant, tunc Chuni predas capiendum adgrediebant, sin autem Winidi superabantur Chunorum auxilio fulti uirebus resumebant. Ideo befulci uocabantur a Chunis eo quod dublicem in congressione certamine uestila priliae facientes, ante Chunis precederint. Chuni hiemandum annis singulis in Esclauos ueniebant, uxores Sclauorum et filias eorum strato sumebant ; tributa super alias oppressiones Sclaui Chunis soluebant. Filii Chunorum quos in uxores Winodorum et filias generauerant tandem non subferentes maliciam ferre et oppressione, Chunorum dominatione negantes, ut supra memini, ceperant reuellare. Cum in exercito Winidi contra Chunus fuissent adgressi, Samo negucians, quo memoraui superius, cum ipsos in exercito perrexit. Ibique tanta ei fuit utiletas de Chunis facta ut mirum fuisset et nimia multitudo ex eis gladio Winidorum trucidata fuisset. Winidi cernentes utilitatem Samones eum super se eligunt regem, ubi XXX et V annos regnauit feliciter. Plures prilia contra Chunis suo regimini Winidi iniaerunt : suo consilio et utilitate Winidi semper Chunus superant. Samo XII uxores ex genere Winidorum habebat, de quibus XXII filius et quindecem filias habuit.

[373] Les Avars (sur ceux-ci POHL 1988) sont un peuple d'origine mandchoue qui avait fui les confins orientaux de l'Altaï devant les Turcs vers le milieu du VI[e] s et occupait la région du Bas-Danube. Traitant avec Justinien, ils reçurent en échange de leurs services une partie de la Pannonie. Ils attaquèrent les Francs au lendemain de la mort de Clotaire I[er]. En 568, ils vainquirent Sigebert I[er] et le firent prisonnier. En 596 encore, ils se jetèrent sur la Thuringe, Brunehaut achetant alors leur retraite.

[374] Les Avars n'ont rien à voir avec les Huns de l'époque d'Attila, bien qu'ils les aient remplacés en Pannonie. Les deux peuples sont confondus à deux autres reprises dans la *Chronique* (II 57 ; III 55) ; aussi PAUL DIACRE *Hist. Lang.* II 10 *comperta Hunni, qui et Awares.*

[375] Frédégaire semble employer le titre (celui de khagan) comme un nom de personne (pour une même erreur, IV 72, à propos du walluc).

[376] Le terme qu'on lit chez Frédégaire, et qui désigne ce qu'on pourrait appeler un *Beivolk*, est *befulci*, dont on trouve ici une étymologie fantaisiste (à partir de *bis* et *fulcire*) ; sur différentes explications, WALLACE-HADRILL 1960, p. 40, n. 1 ; KUSTERNIG 1982, p. 209, n. 71.

[377] Ou « parce que, au moment d'engager le combat, ils formaient une seconde ligne de bataille » (traduction de A. Kusternig).

avaient déjà commencé à se rebeller contre les Avars[373] dénommés Huns[374] et leur roi Khagan[375]. Pour les Huns, les Wendes avaient été, depuis l'Antiquité déjà, des « deux fois soutenus »[376], c'est-à-dire que lorsque les Huns attaquaient avec leur armée une autre nation, n'importe laquelle, les Huns réunissaient leur armée devant leur camp, en position d'attente, tandis que les Wendes se battaient. S'ils étaient capables de vaincre, alors les Huns s'avançaient pour prendre le butin; si par contre les Wendes avaient le dessous, soutenus par le renfort des Huns, ils trouvaient de nouvelles forces. Pour cela, ils étaient appelés « deux fois soutenus » par les Huns, parce que, dans la bataille, ils portaient à deux reprises à l'assaut leurs étendards militaires et marchaient devant les Huns[377]. Les Huns venaient chaque année passer l'hiver chez les Slaves et mettaient les épouses et les filles des Slaves dans leur lit. En sus d'autres exactions, les Slaves payaient le tribut aux Huns. Les fils des Huns, qui étaient nés des épouses et des filles des Wendes, finirent par ne plus supporter cette injustice et ces exactions. Refusant la domination des Huns, comme je l'ai rappelé ci-dessus, ils avaient commencé à se rebeller[378]. Comme les Wendes avaient attaqué avec leur armée les Huns, Samo qui faisait du commerce avec eux – ce dont j'ai parlé ci-dessus – rejoignit leur armée. Là il fit preuve d'une telle bravoure contre les Huns qu'elle fit merveille et qu'une grande foule de ceux-ci périt par le glaive des Wendes. Les Wendes, prenant conscience de la bravoure de Samo, le choisissent comme roi[379]. Là, il régna trente-cinq ans avec bonheur[380]. Sous son gouvernement, les Wendes livrèrent plusieurs batailles contre les Huns: grâce à ses conseils et à sa bravoure, les Wendes ont toujours le dessus sur les Huns. Samo avait douze épouses de la race des Wendes, dont il eut vingt-deux fils et quinze filles.

[378] Les Slaves, qui alimentaient notamment largement les marchés d'esclaves, peuvent avoir voulu s'organiser contre les rafles; LEBECQ 1990, p. 141. Il ne faut pas négliger non plus l'action des Francs (par ex. GEARY 1989, p. 185, voit Samo comme un agent franc) et surtout de l'empereur de Byzance: Héraclius, déjà en difficulté à l'E. face aux Perses, avait intérêt à favoriser une révolte des Slaves afin d'affaiblir les Avars qui le menaçaient sur un autre front; KUSTERNIG 1982, p. 209, n. 73.

[379] Le centre du royaume de Samo, première organisation d'un État slave, semble s'être situé en Bohème (s'étendant jusqu'à la Carinthie).

[380] Cela le ferait mourir vers 558 au moins. Ceci peut aussi apporter un indice sur la date de rédaction de la chronique.

49

Ipsoque anno XL Chlothariae, Adloaldus rex Langobardorum filius Agone regi cum patri suo successisset in regno, legato Mauricio imperatoris nomen Eusebio ingeniose ad se uenientem benigne suscepit. Inunctus in balneo nescio quibus ungentes, ab ipsi Eusebio persuadetur et post inuncionem nec quicquam aliud nisi quod ab Eusebio hortabatur facere non potebat. Persuasos ab ipso, primatis et nobiliores cunctis in regno Langobardorum interficere ordinarit ; eisdem estinctis, se cum omni gente Langobardorum imperio traderit. Quod cum iam uel duodecem ex eis, nullis culpis extantibus, gladio trucedasset, reliqui cernentes eorum esse uitae periculum Charoaldum ducem Taurinensem, qui germanam Adloaldo regi habebat uxorem nomen Gundebergam, omnes seniores et nobilissimi Langobardorum gentes uno conspirante consilio in regnum elegunt sublimandum.

50

Adloaldus rex uenino auctus interiit. Charoaldus statim regnum adripuit. Taso, unus ex ducebus Langobardorum, cum agerit Tuscana prouincia superbia elatus, aduersus Charoaldo regi coeperat rebellare.

51

Gundeberga regina, cum esset pulchra aspecto, benigna in cunctis et piaetate plenissema christiana, aelimosinis larga, praecellenti bonitatem eius, diligebatur a cunctis. Homo quidam nomen Adalulfus ex genere Langobardorum, cum in aula palatiae adsiduae obsequium regis conuersaretur, quadam uicae ad reginam ueniens cum in eius staret conspectum Gundeberga regina eum sicut et citeris diligens dixit honeste staturae Adalulfo fuisse formatum. Ille haec audiens ad Gundebergam secre-

[381] IV 34.
[382] En 616.
[383] Maurice était mort depuis 602. À cette époque, l'empereur était Héraclius.
[384] PAUL DIACRE *Hist. Lang.* IV 41 apprend simplement qu'Adaloald, monté sur le trône encore enfant, perdit la raison après dix ans de règne et se mit à agir de manière insensée, ce qui provoqua son éviction du pouvoir et son remplacement. L'histoire rapportée ici peut illustrer la conversion de la famille royale de Lombardie à la culture romaine ; KUSTERNIG 1982, p. 210, n. 76.
[385] Le chiffre de douze apparaît déjà pour les ducs lombards en IV 45.
[386] Même expression (*nullis culpis extantibus*) en IV 21 à propos d'Aegyla.

49

Cette année aussi, la quarantième de Clotaire, Adaloald[381], le roi des Lombards, le fils du roi Agilulf, qui avait succédé à son père sur le trône[382], reçut avec bienveillance un légat de l'empereur Maurice[383], nommé Eusèbe, venu le trouver malicieusement. Après avoir été massé au bain par je ne sais quel onguent, il se laisse entraîner par cet Eusèbe et, après le massage, il ne pouvait faire autrement que de suivre les volontés d'Eusèbe[384]. Celui-ci l'entraîna à donner l'ordre de tuer tous les grands et les plus nobles dans le royaume des Lombards et, une fois ceux-là éliminés, à se livrer à l'Empire avec toute la nation des Lombards. Déjà douze d'entre eux[385], sans avoir été convaincus d'aucune faute[386], avaient péri par le fer, quand les autres se rendent compte que leur vie est en danger. Charoald, duc de Turin, qui avait pour épouse la sœur du roi Adaloald, nommée Gondeberge[387], est choisi par tous les anciens et les plus nobles de la nation des Lombards, unis dans une même conspiration, et est élevé sur le trône.

50[388]

Le roi Adaloald mourut, emporté par le poison[389]. Charoald s'empara immédiatement du trône. Taso, un des ducs des Lombards, qui dirigeait la province de Toscane[390], gonflé d'orgueil, avait commencé à se rebeller contre le roi Charoald[391].

51

La reine Gondeberge, qui était jolie à regarder, bienveillante envers tous et tout emplie de piété chrétienne, généreuse dans ses aumônes et d'une remarquable bonté, était aimée de tous. Il y avait un homme, nommé Adalulf, Lombard de naissance, que le service du roi amenait à passer tout son temps au palais. Un jour qu'il venait auprès de la reine et se tenait à portée de son regard, la reine Gondeberge, qui l'aimait autant qu'un autre, dit en toute honnêteté qu'Adalulf avait fort belle allure. L'autre, entendant cela, aborda en secret Gondeberge et lui dit :

[387] IV 34.
[388] Selon la division en chapitres de J. M. Wallace-Hadrill (A. Kusternig fait commencer IV 50 avec « Charoald, duc de Turin... »).
[389] En 626.
[390] Ou du Frioul, selon PAUL DIACRE *Hist. Lang.* IV 38.
[391] Sur cette rébellion et la fin de Taso, IV 69.

cius ait dicens : « Furmam status meae laudare dignasti, stratus tui iobe subiungere. » Illa fortiter denegans eumque dispiciens in faciem expuit. Adalulfus cernens se uitae periculum habere, ad Charoaldo regem protinus cocurrit, petens ut sigrecius quod ad suggerendum habebat exponeret. Locum acceptum dixit ad regem : « Domina mea, regina tua Gundebarga, apud Tasonem ducem secrecius tribus diebus locuta est, ut te uenino interficerit, ipsum coniugatum sublimarit in regnum. » Charoaldus rex, his mendatiis auditis credens, Gundobergam in Laumello castro in unam turrem exilio trudit. Chlotharius legatus diriens ad Charoaldum regem, inquirens qua de re Gundebergam reginam parentum Francorum humiliasset, ut exilio retrudisset, Charoaldus his uerbis mendaciis quasi uiretatem subsisterint respondebat. Tunc unus ex legataries nomen Ansoaldus non quasi iniunctum habuisset sed ex se ad Charoaldo dixit : « Liberare potebas de blasphemeo causam hanc. Iube illum hominem, qui huiuscemodi uerba tibi nunciauit, armare et procedat alius de parte reginae Gundebergae, quique armatus ad singulare certamine. Iudicium Dei his duobus confligentibus cognuscatur, utrum huius culpae repotationes Gundeberga sit innoxia an fortasse culpabelis. » Cumque haec Charoaldo regi et omnibus primatis palatiae suae placuisset, iobet Adalulfum armatum conflictum adire certamine, ut de partae Gundebergae, procurrentibus consubrinis Gundebergam et Aripertum, homo nomen Pitto contra Adalulfu armatus adgreditur. Cumque confligissent certamine, Adalulfus a Pittone interficetur. Gundeberga statim de exilio post anno tercio regressa, sublimatur in regno.

[392] Sans doute conviendrait-il de traduire simplement par « lit » ; la traduction proposée tente toutefois de rendre l'assonance entre *status* et *stratus*.
[393] On trouve une expression proche dans un contexte comparable (Leudemond après qu'il a parlé à la reine Bertetrude d'une union avec Alethius) en IV 44 *cernens se huiuscemodi uerbis habere periculum*.
[394] IV 50 ; 69.
[395] Province de Pavie (Lombardie).
[396] Du moins par sa mère Théodelinde ; IV 34.
[397] Le duel a valeur de preuve judiciaire ; il est explicitement prévu par la loi lombarde, notamment pour des accusations d'adultère.
[398] Le futur roi Aripert ; IV 34.

« Tu as daigné louer la beauté de ma taille, ordonne-moi de venir partager ta paille[392]. »

Celle-ci refusa catégoriquement et, par mépris, lui cracha au visage. Adalulf, se rendant compte que sa vie était en danger[393], courut directement trouver le roi Charoald et demanda à lui expliquer confidentiellement ce qu'il avait à lui apprendre. Un lieu ayant été fixé, il dit au roi :

« Ma maîtresse, ta reine Gondeberge, a eu, il y a trois jours, un entretien secret avec le duc Taso[394], en vue de t'empoisonner, et de l'élever, après l'avoir épousé, sur le trône. »

Le roi Charoald, prêtant foi à ces mensonges, condamne Gondeberge à l'exil dans une tour du château de Lomello[395]. Clotaire dépêcha des ambassadeurs auprès du roi Charoald, lui demandant pourquoi il avait abaissé la reine Gondeberge, qui était de parents francs[396], au point de la reléguer en exil. Charoald répondait en reproduisant ces propos mensongers, comme si c'était la vérité. Alors un des ambassadeurs, nommé Ansoald, sans en avoir reçu l'ordre, mais de son initiative, dit à Charoald : « Tu pourrais te tirer de cette affaire qui te discrédite. Ordonne à cet homme, qui t'a tenu de tels propos, de s'armer et que s'en avance un autre, représentant la reine Gondeberge, lui aussi en armes, pour un combat singulier. Qu'à travers l'affrontement de ces deux hommes, le jugement de Dieu fasse savoir si Gondeberge est innocente de cette faute qu'on lui prête, ou si par hasard elle en est coupable[397]. »

Cela plut au roi Charoald et à tous les grands de son palais. Il ordonne qu'Adalulf, en armes, vienne se battre, tandis que, représentant Gondeberge, selon le choix prévu par la reine et son cousin Charibert[398], un homme nommé Pitto s'avance en armes contre Adalulf. Ils engagèrent le combat et Adalulf est tué par Pitto[399]. Immédiatement Gondeberge, après trois ans[400], revient d'exil et est élevée sur le trône.

[399] PAUL DIACRE *Hist. Lang.* IV 47, parle, pour sa part, d'une accusation d'adultère lancée contre Gondeberge, épouse du roi Rodoald (règne cinq mois en 652/653), fils du roi Rothari ; l'accusation fut réglée par un combat singulier où la reine aurait été représentée par son esclave Carellus. Par ailleurs, dans la *Chronique*, en IV 70-71 (année 630), il est à nouveau question d'un exil de Gondeberge, épouse de Rothari.

[400] La seconde captivité de Gondeberge (IV 71) dura, elle, cinq ans.

52

Anno XLI Chlothariae regis cum Dagobertus iam utiliter regnarit in Auster, quidam ex procerebus de gente nobile Ayglolfingam nomen Chrodoaldus in offensam Dagoberti cadens, instigantibus beatissimo uero Arnulfo pontifice et Pippino maiores domus seu et citeris prioribus sublimatis in Auster ; eo quod esset ipse Chrodoaldus rebus pluremis ditatos, ceterorum facultatibus cupiditatis peruasor, superbiae deditus, elatione plenus, nec quicquam boni in ipso repperiebatur. Cumque Dagobertus ipsum iam uellet pro suis facinoribus interficere, Chrodoaldus ad Chlotharium terga uertit ut suam cum filio uitam obtenere dignarit. Chlotharius cum Dagobertum uidisset, inter citeris conlocutionibus Chrodoaldi uitam praecatur ; Dagobertus promittens, si id quod male gesserat emendabat, Chrodoaldus uitae periculum non haberit. Sed nulla extante mora, cum Chrodoaldus cum Dagoberto Treuerus accessisset iusso Dagoberti interfectus est ; quem Bertharius homo Scarponinsis aeuaginato gladio ad ostium cubiculi capo truncauit.

53

Anno XLII regni Chlothariae Dagobertus cultu regio et iusso patris honeste cum leudibus Clippiaco nec procul Parisius uenit, ibique germanam Sichieldae regina, nomen Gomatrudae, in coniugium accepit. Transactis nupciis, diae tercio inter Chlotharium et filium suum Dagobertum grauis horta fuit intencio, petensque Dagobertus cuncta que ad regnum Austrasiorum pertinebant suae dicione uelle recipere ; quod Chlotharius uehementer denegabat, eidem ex hoc nihil uelle concedere. Elictis

[401] IV 47.

[402] Famille de chefs bavarois d'origine franque qui par la suite multipliera les liens avec les Lombards ; JAHN 1991 ; plus brièvement, WOOD 1997, p. 147.

[403] Peut-être le mari de la sœur de Childebert II (JONAS *Vita Columbani* I 22) ; KUSTERNIG 1982, p. 215, n. 89. Sur son fils, Fara, IV 87.

[404] Arnoul (IV 40), nommé evêque de Metz en 613/614, fut chargé de l'éducation de Dagobert.

[405] Sur le rôle de Pépin auprès de Dagobert en Austrasie, aussi *LHF* 41 *Quem rex adultum uno cum Pippino duce in Auster regnaturum direxit.*

[406] Ce portrait négatif fait songer, notamment par la mention de la cupidité, à celui de Protadius (IV 27).

[407] L'affaire est souvent évoquée pour illustrer l'influence exercée sur Dagobert par Arnoul et Pépin qui voyaient là l'occasion de se débarrasser d'un rival en Austrasie ; par ex. WOOD 1997, p. 147-148.

52

(Année 624)

La quarante-et-unième année du roi Clotaire, alors que Dagobert régnait désormais bravement en Austrasie[401], un des grands, de la noble famille des Agilolfings[402], nommé Chrodoald[403], tombe en disgrâce auprès de Dagobert, à l'instigation du très bienheureux évêque Arnoul[404] et de Pépin[405], le maire du palais, aussi bien que des autres qui avaient été élevés parmi les plus grands d'Austrasie. Le fait est que ce Chrodoald, riche de fort nombreux biens, s'accaparait par cupidité les ressources des autres; il s'abandonnait à l'orgueil, était plein de morgue et l'on ne trouvait rien de bon en lui[406]. Comme Dagobert voulait désormais le tuer pour ses crimes[407], Chrodoald bat en retraite auprès de Clotaire, afin que ce dernier daigne obtenir de son fils qu'on lui laisse la vie. Clotaire, comme il avait vu Dagobert, entre autres sujets de conversation, l'implore de laisser la vie à Chrodoald. Dagobert le promet: s'il se corrigeait de ce en quoi il avait mal agi, la vie de Chrodoald ne serait pas en danger. Mais peu de temps après, alors que Chrodoald s'était rendu à Trèves avec Dagobert, il est tué sur l'ordre de Dagobert; Bertharius, un homme de Scarponne[408], dégaîna son épée et lui trancha la tête à la porte de sa chambre.

53

(Année 625)

La quarante-deuxième année du règne de Clotaire, Dagobert, en cortège royal et sur l'ordre de son père, se rendit solennellement avec les leudes à Clichy[409], non loin de Paris. Là, il reçut en mariage la sœur de la reine Sichilde[410], nommée Gomatrude[411]. Trois jours après la fin des noces, un grave différend surgit entre Clotaire et son fils Dagobert: Dagobert demandait à reprendre sous son autorité tout ce qui appartenait au royaume d'Austrasie[412], ce que Clotaire refusait catégoriquement, ne vou-

[408] Ou Charpeigne, non loin de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).
[409] Saint-Ouen-sur-Seine (Seine-Saint-Denis). Toutefois, en IV 58, c'est le domaine de Reuilly (ou Romilly) qui est mentionné comme lieu du mariage avec Gomatrude.
[410] Troisième épouse de Clotaire II; aussi IV 54.
[411] Il en divorcera; IV 58. Le récit de Frédégaire peut laisser l'impression que ce mariage a été imposé par Clotaire II; WOOD 1997, p. 148.
[412] Voir IV 47.

ab his duobus regibus duodicem Francis ut eorum disceptatione haec finirit intentio ; inter quos et domnus Arnulfus pontifex Mettensis cum reliquis episcopis elegitur et benignissime, ut sua erat sanctitas, inter patrem et filium pro pacis loquebatur concordia. Tandem a pontificebus uel sapientissimis uiris procerebus pater paceficatur cum filio. Reddensque ei soledatum quod aspexerat ad regnum Austrasiorum, hoc tantum exinde, quod citra Legerem uel Prouinciae partibus situm erat suae dicione retenuit.

54

Anno XLIII regni Chlothariae Warnacharius maior domi moritur. Filius eius Godinus animum leuetates inbutus, nouercam suam Bertane eo anno accepit uxorem. Vnde Chlotharius rex aduersus eum nimia furore permutus iobet Arneberto duci, qui Godini germanam uxorem habebat, eum cum exercito interficeret. Godinus cernens suae uitae periculum habere, terga uertens cum uxore ad Dagoberto regi perrexit in Auster et in eclesia sancti Apri regio timore perterritus fecit confugium. Dagobertus per legatus pro eius uita saepius Chlothario regi depraecabat. Tandem a Chlothario promittitur Godino uita concessa, tamen ut Bertanem, quam contra canonum instituta uxorem acciperat, relinquerit. Quod cum ipsa reliquisset et reuersus est in regnum Burgundiae, Berta continuo ad Chlotharium perrexit, dicens si Godinus conspecto Chlothariae presentatur, ipsum regem uellet interficere. Godinus iusso Chlothariae per precipua loca sanctorum, domni Medardi Soissionas et domni Dionisis Parisius, ea preuentione sacramenta daturus adducitur ut semper Chlothariae deberit esse fidelis, ut congruae locus esset repertus, quo pacto separatus a suis interficeretur. Chramnulfus unus ex pro-

[413] Pour une expression proche, dans un même contexte (différend territorial entre Théodebert II et Thierry II), IV 37 *ut Francorum iudicio finiretur.*
[414] IV 40; 52.
[415] C'est-à-dire la Champagne et la Brie, peut-être aussi le duché de Dentelin.
[416] Clotaire garda aussi Soissons, Meaux et peut-être le duché de Dentelin. Sur ce partage, EWIG 1953, p. 110, n. 101.
[417] IV 42; 44; 45.
[418] Sans doute tentait-il ainsi de prolonger le pouvoir régional que son père s'était créé.
[419] Clotaire II ne pouvait que s'inquiéter de voir une mairie du palais devenir héréditaire.
[420] Aussi IV 58; 78.
[421] Saint-Èpvre-lès-Toul (Meurthe-et-Moselle).

lant lui en concéder aucune partie. Douze Francs sont choisis par ces deux rois pour mettre fin, par leur arbitrage, à ce différend[413]. Parmi eux aussi est choisi, avec d'autres évêques, le seigneur Arnoul, évêque de Metz[414], et avec la plus grande bienveillance – car telle était sa sainteté – il plaidait pour que règnent, entre le père et le fils, la paix et la concorde. Finalement, les évêques ainsi que les plus sages parmi les grands réconcilient le père avec le fils. Il lui rendit en totalité ce qui avait dépendu du royaume des Austrasiens[415] et n'en garda sous son autorité que ce qui était situé en-deçà de la Loire ainsi qu'en Provence[416].

54

(Année 626)

La quarante-troisième année du règne de Clotaire, Warnacharius, le maire du palais[417], meurt. Son fils Godin, agissant avec légéreté, prit cette année comme épouse sa belle-mère Berthe[418]. Le roi Clotaire en fut animé d'une terrible fureur contre lui[419]. Il ordonne au duc Arnebert[420], qui avait pour épouse la sœur de Godin, de prendre une armée et de le tuer. Godin, se rendant compte que sa vie était en danger, battit en retraite avec son épouse et se rendit auprès du roi Dagobert en Austrasie. Tout à la terreur que lui inspirait le roi, il se réfugia dans l'église de Saint-Èpvre[421]. Dagobert, envoyant des ambassadeurs, implorait bien souvent le roi Clotaire de laisser la vie à cet homme[422]. Finalement, Clotaire promet de laisser la vie à Godin pour autant toutefois que celui-ci quitte Berthe, qu'il avait prise pour épouse contre la loi du canon. Comme il avait quitté cette dernière et était revenu dans le royaume de Bourgogne, Berthe alla directement trouver Clotaire et lui dit que si Godin était mis en présence de Clotaire, il chercherait à tuer le roi. Godin, sur l'ordre de Clotaire, est conduit à travers les principaux lieux saints, Saint-Médard à Soissons et Saint-Denis à Paris, sous prétexte de prêter le serment d'être toujours fidèle à Clotaire, en fait pour que l'on trouve un lieu approprié et un moyen de l'écarter des siens et de le tuer. Chramnulf[423], un des grands, et l'intendant[424] Wal-

[422] L'épisode apparaît comme une sorte de doublon inversé de celui qui est narré en IV 52, dans lequel c'est Clotaire qui prie Dagobert d'épargner un homme (Chrodoald), que celui-ci finit par pardonner dans un premier temps avant de finalement le faire exécuter.
[423] Sans doute propriétaire de domaines autour d'Orléans; KUSTERNIG 1982, p. 217, n. 5.
[424] Sur cette fonction, IV 4.

cerebus et Valdebertus domesticus dicentes ad Godino ut Aurilianis in ecclesia sancti Aniani et Thoronos ad limina sancti Martini ipsoque sacramento adhuc impleturus adiret. Quod cum in suburbano Carnotis, Chramnulfo indecante et transmittente, ora prandiae in quedam uillola uenisset, ibique Ramnulfus et Waldebertus super ipsum cum exercito inruunt eumque interficiunt et eos qui cum ipso adhunc resteterant, quosdam interficiunt aliusque expoliatus in fugam uertentes relinquunt.

Eo anno Palladius eiusque filius Sidocus episcopi Aelosani, incusante Aighynane duci quod rebellione Wasconorum fuissent consciae, exilio retruduntur. Boso, filius Audoleno de pago Stampinse iusso Chlothario ab Arneberto duci interficetur, repotans ei estobrum cum regina Sighilde. Eo anno Chlotharius cum procerebus et leudibus Burgundiae Trecassis coniungitur, cum eorum esset sollicitus si uellint, decesso iam Warnachario, alium eius honores gradum sublimare ; sed omnes unianimiter deligantes si, nequicquam si uelle maiorem domus elegere, regis graciam obnoxie petentes cum rege transagere.

55

Anno XLIIII regni Chlothariae, cum pontificis et uniuersi proceres regni sui tam de Neuster quam de Burgundia Clippiaco ad Chlotharium pro utilitate regia et salute patriae coniuncxissent, ibique homo nomen Ermarius, qui gubernatur palatiae Gairiberto filio Chlothario erat, a pueris Aeghynanae genere Saxonorum optimate interficetur. Paene fuerat exinde nimia multorum estragiis nisi pacientia Chlothariae interueniente semul et haec currente, fuisset repraesum. Aeghyna iobente Chlotha-

[425] Ou Senotius, attesté comme évêque en 625-627.

[426] Palladius n'est, par ailleurs, nulle part attesté comme évêque. La mention d'un coépiscopat dans ce passage ne doit peut-être pas être prise au pied de la lettre ; KUSTERNIG 1982, p. 218, n. 7.

[427] Gers.

[428] Sur celui-ci, IV 55 ; 78 (dans le contexte de campagnes contre les Gascons).

[429] Eauze était la capitale de la Novempopulanie, région au S.-O. de l'Aquitaine, qui était sous la menace continuelle des Gascons (IV 21).

[430] Essonne.

[431] IV 53.

[432] Pour le rétablissement d'une mairie du palais en Bourgogne, IV 89 ; 90.

[433] Cette décision ne doit pas nécessairement être perçue comme un renforcement du pouvoir de Clotaire II : en n'ayant plus de maire au-dessus d'eux, les grands de Bourgogne voyaient aussi croître leur pouvoir personnel.

debert disent à Godin d'aller à Orléans dans l'église de Saint-Aignan et à Tours, au seuil de Saint-Martin, pour y prêter encore ce serment. Il s'était rendu à l'heure du déjeuner hors de Chartres, dans un petit domaine que Chramnulf lui avait indiqué et où il l'avait conduit. Là Chramnulf et Waldebert se jettent sur lui avec leur armée et le tuent. Quant à ceux qui étaient restés jusque là avec lui, ils en tuent certains et laissent les autres prendre la fuite après les avoir dépouillés.

Cette année, Palladius et son fils Sidoc[425], évêques[426] d'Eauze[427], accusés par le duc Aegina[428] d'avoir été complices de la rébellion des Gascons[429], sont condamnés à l'exil. Boso, fils d'Audolenus, du district d'Étampes[430], est tué sur l'ordre de Clotaire par le duc Arnebert, qui lui reprochait d'avoir couché avec la reine Sichilde[431]. Cette année, Clotaire se réunit avec les grands et les leudes de Bourgogne à Troyes. Il s'inquiéta auprès d'eux de savoir si, maintenant que Warnacharius était mort, ils souhaitaient élever un autre à sa fonction. Mais tous, prenant une décision unanime, demandent humblement au roi que, s'ils ne souhaitent en aucun cas élire un maire du palais[432], le roi leur fasse la grâce de traiter avec eux[433].

55

(Année 627)

La quarante-quatrième année du règne de Clotaire, les évêques et tous les grands de son royaume, autant de Neustrie que de Bourgogne, s'étaient réunis à Clichy, auprès de Clotaire, pour l'utilité du roi et l'intérêt du pays. Là, un nommé Erminarius, qui était le gouverneur du palais[434] de Charibert[435], le fils de Clotaire, est tué par les hommes d'Aegina[436], aristocrate saxon de naissance[437]. De là, il s'en serait fallu de peu qu'il n'y ait un terrible carnage, si Clotaire, en intervenant avec pondération et en prenant les devants, ne l'avait empêché. Aegina, sur l'ordre

[434] Le titre fait penser au rôle tenu auprès de Sigebert III par Chunibert et Adalgisèle *palacium et regnum gobernandum* (IV 75); KUSTERNIG 1982, p. 219, n. 13.

[435] Sur celui-ci, IV 56-57; 61-62; 67.

[436] Peut-être duc chargé du gouvernement militaire d'Aquitaine (IV 54); il participera à la campagne contre les Gascons de 635 et c'est lui qui en 636 conduira les seigneurs gascons auprès de Dagobert (IV 78).

[437] Il pourrait appartenir à des Saxons installés non loin de la Garonne; KUSTERNIG 1982, p. 219, n. 15. Sur les Saxons en Gaule, RICHÉ 1996, p. 303, qui relève notamment la trace d'une colonie de Saxons en Charente (Herpes-Courbillac).

rio in Monte Mercore resedit, pluram secum habens multitudinem pugnatorum. Produlfus auunculus Airiberti exercitum undique colliens, super ipsum cum Chairiberto uolebat inruere. Chlotharius ad Burgundefaronis specialius iobet ut, cuius pars suum uolebat deuertere iudicium, eorum instantia et utilitate oppremiretur : ea pauore uterque iussione regio pacantur.

56

Anno XLV regni sui Chlotharius moritur et suburbano Parisius in ecclesia sancti Vincenti sepellitur. Dagobertus cernens genitorem suum fuisse defunctum, uniuersis leudibus quos regebat in Auster iobet in exercito promouere. Missos in Burgundia et Neuster direxit ut suum deberint regimen eligere. Cumque Remus uenisset, Soissionas peraccedens, omnes pontefecis et leudis de regnum Burgundiae inibi se tradedisse nuscuntur, sed et Neustrasiae pontefecis et proceres plurima pars regnum Dagoberti uisi sunt expetisse. Airibertus frater suos nitibatur, si potuisset, regnum adsumere, sed eius uoluntas pro simplicitate parum sortiter effectum. Brodulfus uellens nepotem estabilire in regnum, aduersus Dagoberto muscipulare coeperat ; sed huius rei uicissitudinem probauit aeuentus.

57

Cumque regnum Chlothariae tam Neptreco quam Burgundias ad Dagobertum fuisset preoccupatum captis thinsauris et suae dicione redactis, tandem miserecordia mutus consilio sapientibus usus, citra Legere et limitem Spaniae quod ponitur parti-

[438] Brodulf, oncle (maternel et donc sans doute frère de Sichilde ; par ex. WOOD 1997, p. 148, 360) de Charibert, intriguera pour que celui-ci s'empare du royaume de Clotaire II (IV 56), causera des troubles en Bourgogne et sera tué par Dagobert (IV 58).

[439] En fait, il mourut la quarante-sixième année de son règne, en 629 (après le 18 octobre). L'auteur de la *Chronique* se trompe donc, mais il est constant à l'intérieur du système chronologique qu'il a adopté ; WALLACE-HADRILL 1960, p. 47, n. 1 ; *aliter* KUSTERNIG 1982, p. 221, n. 18.

[440] Église Sainte-Croix-et-Saint-Vincent, c'est-à-dire Saint-Germain-des-Prés (le nom de saint Germain, mort en 576 et inhumé dans un portique du sanctuaire, remplaça progressivement les premiers noms à partir du VII[e] s. en raison des nombreux miracles qui seraient survenus sur son tombeau). Dédicacée en 559, l'église avait été fondée par Childebert I[er] au retour de sa campagne d'Espagne (541), d'où il avait rapporté la tunique de saint Vincent et une croix en orfévrerie tolédane (*LHF* 26). On y transporta le corps de ce roi, mort en 558 (III 53), et elle resta sépulture royale (ainsi de Chilpéric I[er], de Frédégonde) jusqu'en 675 tout en étant relayée par Saint-Denis à partir de Dagobert (628-639) ; PÉRIN 1996.

de Clotaire, se tint à Montmartre, ayant avec lui une grande foule de combattants. Brodulf[438], l'oncle de Charibert, rassemblant de toutes parts une armée, voulait se jeter sur lui avec Charibert. Clotaire ordonna expressément aux farons de Bourgogne d'écraser, par leur attaque et leur bravoure, celui des deux partis qui voudrait passer outre sa décision. La terreur inspirée par l'ordre du roi ramène les uns et les autres au calme.

56

(Année 628)

La quarante-cinquième année de son règne, Clotaire meurt[439] et est enseveli hors de Paris, dans l'église de Saint-Vincent[440].

[Règne de Dagobert]

Dagobert, apprenant que son père s'est éteint, ordonne à tous les leudes qu'il gouvernait en Austrasie de le rejoindre avec leurs armées. Il dépêcha des envoyés en Bourgogne et en Neustrie, pour s'assurer qu'elles le choisiraient comme roi. Comme il s'était rendu à Reims et qu'il poursuivait vers Soissons, on apprend que tous les évêques et les leudes du royaume de Bourgogne se sont donnés à lui, mais en plus, les évêques et les grands de Neustrie, pour la plupart, semblent avoir réclamé Dagobert comme roi. Son frère[441] Charibert s'efforçait, comme il pouvait, de prendre le trône, mais sa tentative, en raison de sa débilité[442], n'était guère assortie d'effet. Brodulf[443] souhaitait établir son neveu sur le trône et avait entrepris de faire tomber Dagobert dans une souricière. Mais la suite montra que c'était voué à l'échec.

57

Dagobert s'était emparé du royaume de Clotaire autant en Neustrie qu'en Bourgogne[444]. Il avait pris leurs trésors et les avait placés sous son autorité. Finalement, incité par la pitié, il recourut à de sages conseils et on sait qu'il laissa à son frère Charibert

[441] Peut-être le demi-frère de Dagobert plus que son frère (fils de Sichilde alors qu'elle était concubine et non de Bertetrude; dans ce sens WOOD 1997, p. 148, 353, dans une perspective prosopographique).

[442] Même terme (*simplicitas*) qu'à propos de Théodebert II en IV 35.

[443] IV 55.

[444] Aussi *LHF* 42 *regnumque ...in monarchiam in totis tribus regnis sagaciter accepit.*

bus Wasconiae seu et montis Parenei pagus et ciuitates, quod fratri suo Gairiberto ad transagendum ad instar priuato habeto cum uiuendum potuisset sufficere nuscetur concessisse : pagum Tholosanum, Cathorcinum, Agenninsem, Petrocorecum et Santonecum uel quod ab his uersus montis Pereneos exludetur. Hoc tantum Chairiberto regendum concessit, quod et per pactiones uinculum estrinxit, ut amplius Airibertus nullo tempore aduersus Dagobertum de regno patris repetire presumerit. Airibertus sedem Tholosa aeliens, regnat in partem prouinciae Aquetaniae. Post anno tercio quod regnare coepisset, tota Wasconia cum exercito superans suae dicione redegit ; alequantulum largiorem fecit regni sui spacium.

58

Dagobertus cum iam anno septimo regnans maxemam partem patris regni, ut super memini, adsumsit Burgundias ingreditur. Tanta timore ponteficibus et procerebus in regnum Burgundiae consistentibus seo et citeris leudibus aduentus Dagoberti concusserat ut a cunctis esset mirandum ; pauperibus iustitiam habentibus gaudium uehementer inrogauerat. Cumque Lingonas ciuitatem uenisset, tanta inter uniuersis leudibus suis tam sublimis quam pauperibus iudicabat iusticiam ut creditur omnino fuisset Deo placebile ; ubi nullus intercedebat premius nec personarum accepcio nisi sola dominabatur iusticia, quem diligebat Altissimus. Deinde adgressus Diuione immoque Latona resedens aliquantis diebus, tanta intentionem ad uniuersi regni sui populo iusticia iudicandi posuerat. Huius benignitatis desiderio plenus nec somnum capiebat oculis nec cibum saciabatur, intentissime cogitans ut omnes cum iustitia recepta de conspectu suo remearint. Eodem die quo de Latona ad Cabillonno deliberare properabat priusquam lucisceret, balneo ingrediens, Brodulfo

[445] Le royaume de Charibert aurait en fait été un peu plus étendu ; EWIG 1953, p. 111 ; aussi KUSTERNIG 1982, p. 222, n. 24.
[446] En 631/632.
[447] IV 47.
[448] IV 57.
[449] Cette peur aurait pu avoir pour cause la trop grande liberté qu'avaient prise les grands à la suite de la suppression du maire du palais de Bourgogne par Clotaire II (IV 54).
[450] Sur la justice dont fit preuve Dagobert, aussi *LHF* 42 *seuerissimus in iudiciis*. Le sens de la justice de Dagobert, qui s'est effectivement préoccupé toute sa vie du perfectionnement de la justice (par ex. BOUVIER-AJAM 2000, p. 124-140), est resté légendaire et on a vu en lui un précurseur de saint Louis.

ce qui se trouve entre la Loire et la frontière espagnole, près du pays des Gascons aussi bien que des Pyrénées, districts et cités. Cela pouvait lui suffire pour vivre conformément à son train de vie personnel. Il s'agissait des cantons de Toulouse, Cahors, Agen, Périgueux et Saintes, ainsi que de ce qui est compris entre ces lieux et les Pyrénées[445]. C'est tout ce qu'il donna à gouverner à Charibert. Il contraignit aussi Charibert à s'engager par traité à ne plus désormais, à aucun moment, avoir l'audace de revendiquer contre Dagobert une partie du royaume de son père. Charibert choisit comme siège Toulouse et règne sur une partie de la province d'Aquitaine. Trois ans après avoir commencé à régner[446], il s'imposa, avec son armée, à toute la Gascogne et la plaça sous son autorité. Cela élargit quelque peu les frontières de son royaume.

58

Dagobert, dans sa septième année de règne[447], reprit, comme je l'ai rappelé ci-dessus[448], la plus grande partie du royaume de son père. Il entre alors en Bourgogne. La venue de Dagobert avait inspiré une telle crainte aux évêques et aux grands qui se tenaient en Bourgogne, aussi bien qu'aux autres leudes[449], que ce fut un motif d'étonnement pour tous. Il avait causé une vive joie aux pauvres en les traitant avec justice. Depuis son arrivée dans la cité de Langres, il faisait montre, quand il jugeait entre tous ses leudes, grands ou pauvres, d'une telle justice qu'on pense bien qu'elle dut en tout point plaire à Dieu[450]. Là n'intervenait aucune corruption ni faveur personnelle[451], mais seule dominait la justice aimée du Très Haut. Ensuite, il gagna Dijon et il passa encore quelques jours à Losne[452] ; il avait mis la plus grande attention à juger avec justice la population de tout son royaume. Empli de ce désir d'être bon, il ne fermait pas l'œil ni ne mangeait, tant il portait attention à ce que tous ceux qui avaient été en sa présence ne s'en retournent qu'après avoir reçu justice. Le jour même où il se hâtait de quitter Losne pour siéger à Chalon, avant l'aube, en entrant dans son bain, il ordonna de tuer Brodulf, l'oncle de son frère Charibert[453], qui fut tué par les ducs

[451] Sur *personarum accepcio*, 2 *Chron.* 19, 7 « Et maintenant, que la crainte du Seigneur soit sur vous ! Observez et pratiquez cela ! Car il n'y a chez le Seigneur notre Dieu ni injustice, ni partialité, ni corruption par des cadeaux ».

[452] Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or).

[453] IV 55 ; 56. Peut-être aussi le beau-frère du roi, si l'on admet qu'il était frère de Sichilde (n. 438), elle-même sœur de Gomatrude (IV 53), épouse de Dagobert.

auunculo fratri suo Chairiberto interficere iussit ; qui ab Amalgario et Arneberto ducibus et Willibado patricio interfectus est. Cumque Cabillonno, ubi iusticiae amorem qua coeperat perficienda Dagobertus intentionem dirigit, post per Agustedunum Auteciodero pergens, per ciuitatem Senonas Parisius uenit ; ibique Gomatrudem reginam Romiliaco uilla ubi ipsa matrimunium acceperat relinquens, Nantechildem unam ex puellis de menisterio matrimonium accipiens reginam sublimauit. Vsque eodem tempore ab inicio quo regnare ciperat consilio primetus beatissime Arnulfi Mettensis urbis pontefice et Pippino maiorem domus usus, tante prosperetatis regale regimen in Auster regebat ut a cunctis gentibus inmenso ordine laudem haberit. Timorem uero sic forte sua concusserat utelitas ut iam deuotione adreperint suae se tradere dicionem ; ut etiam gente que circa limitem Auarorum et Sclauorum consistent ei prumptae expetirint ut ille post tergum eorum iret feliciter, et Auaros et Sclauos citerasque gentium nationes usque manum publicam suae dicione subiciendum fiducialiter spondebant. Post discessum beati Arnulfi adhuc consilius Peppino maiorem domus et Chunibertum ponteficem urbis Coloniae utens et ab ipsis fortiter admonetus, tantae prosperitatis et iustitiae amore conplexus uniuersas sibi subditas gentes, usque dum ad Parisius ut supra

[454] Duc du *pagus Attoariensis* (autour de Dijon) ; KUSTERNIG 1982, p. 223, n. 32 ; aussi IV 73 ; 78 ; 90.

[455] Beau-frère de Godin, il avait déjà participé à l'assassinat de Boso, fils d'Audolenus (IV 54). Il sera tué au cours d'une expédition contre les Gascons (IV 78).

[456] Basé dans la région de Lyon, Vienne et Valence, il participera, avec les deux mêmes Amalgarius et Arnebert, à l'expédition contre les Gascons de 635 (IV 78). Son conflit avec Flaochad, au cours duquel il trouvera la mort, est rapporté en IV 90.

[457] Saône-et-Loire.

[458] Si l'on ajoute à ceci qu'il avait peu auparavant tué Brodulf (*supra*), qui serait peut-être lui-même le frère de Gomatrude, l'on pourrait en conclure que Dagobert essayait alors de se détacher de liens familiaux qui avaient été noués par son père Clotaire II ; WOOD 1997, p. 149. Toutefois, d'après les *Gesta Dagoberti* (*MGH, SRM* II p. 408), il aurait quitté Gomatrude sur le conseil des Francs en raison de sa stérilité.

[459] Dans le XII[e] arrondissement de Paris. On a aussi proposé une identification avec Romilly-sur-Seine (Aube), à laquelle fait écho WALLACE-HADRILL 1960, p. 49, n. 1.

[460] En IV 53, l'union avait été placée à Clichy.

[461] D'origine saxonne selon *LHF* 42.

[462] Sur l'avantage d'avoir pour épouse une femme d'origine humble (Nanthilde) plutôt qu'une aristocrate (Gomatrude), n. 189 et 213.

[463] Sur l'influence de ces deux hommes sur Dagobert, IV 52. Sur l'évolution des rapports entre Pépin et Dagobert, IV 61.

Amalgarius[454] et Arnebert[455] et par le patrice Willebad[456]. À Chalon, Dagobert consacre son attention à l'amour de la justice, comme il avait commencé à le faire. Ensuite, par Autun[457], il gagna Auxerre et arriva par la cité de Sens à Paris. Là, il quitta la reine Gomatrude[458] dans le domaine de Reuilly[459], où il s'était marié avec elle[460]. Il se maria à Nanthilde, une des filles de sa domesticité[461], et l'éleva au rang de reine[462]. Jusqu'à ce moment, et ce depuis qu'il avait commencé à régner, il bénéficia du conseil du très bienheureux Arnoul, évêque de Metz, et il eut Pépin comme maire du palais[463]. Il exerçait son gouvernement royal en Austrasie avec un tel succès que toutes les nations le couvraient de louanges s'enchaînant sans fin. Sa bravoure avait inspiré une crainte si forte que désormais elles cherchaient avec dévotion à se donner à son autorité[464]. Même les nations qui se tenaient à la frontière des Avars et des Slaves[465], lui demandaient instamment d'aller avec bonheur au-delà de leurs territoires et elles lui promettaient avec confiance que les Avars et les Slaves, et les autres peuplades[466] jusqu'à l'Empire romain, se soumettraient à son autorité. Après la retraite du bienheureux Arnoul[467], il recourait toujours aux avis de Pépin, le maire du palais, et de Chunibert, l'évêque de Cologne[468]. Énergiquement conseillé par ceux-ci, il gouvernait toutes les nations qui lui étaient soumises (jusqu'au moment où, comme je l'ai rappelé ci-dessus[469], il est arrivé à Paris) avec un tel succès et étreint par un tel amour

[464] Jugement comparable sur la politique étrangère de Dagobert en *LHF* 42 *In multis gentibus rumor eius personuit. Timorem et metum in uniuersis regnis per circuitum incussit.*

[465] IV 48.

[466] *Gentium nationes*, que nous avons traduit par «peuplades», n'est pas un pléonasme selon A. Kusternig; l'expression s'explique par la conception agnatique que Frédégaire a de l'origine des peuples, conception qui l'amène à séparer nettement *gens* (groupe de même origine) et *natio* (branche); KUSTERNIG 1982, p. 225, n. 39, qui suggère aussi qu'on pourrait également comprendre peut-être «nations de païens». Le plus souvent, les termes *gentes*, *nationes* et *populi* sont cependant interchangeables à l'époque; sur ce point, intéressantes remarques chez REYNOLDS 1998.

[467] Il ne faut pas comprendre par *discessum* qu'il mourut; il se retira alors dans l'ermitage d'Habendum (futur Remiremont, dans les Vosges) fondé vers 620 par Romaric, ancien fonctionnaire de Théodebert II, et Amatus, moine de Luxeuil. Il y mourut vers 640.

[468] Chunibert, attesté comme évêque de Cologne d'environ 623 à environ 663, fera aussi partie des conseillers de Sigebert III (IV 75), sous le règne duquel il figurera parmi les appuis de Pépin Ier (IV 85), puis de son fils Grimoald (IV 86).

[469] Dans ce chapitre IV 58 *per ciuitatem Senonas Parisius uenit.*

memini peruenit, regebatur ut nullus de Francorum regibus precedentibus suae laudis fuisset precellentior.

59

Anno VIII regni sui cum Auster regio cultu circuerit, quadam puella nomen Ragnetrudae aestrati suae adsciuit, de qua eo anno habuit filium nomen Sigybertum.

60

Reuertens in Neptreco, sedem patris suae Chlothariae diligens, adsiduae resedire disponens, cum omnem iustitiam quem prius dilixerat fuisset oblitus, cupiditates instincto super rebus ecclesiarum et leudibus sagace desiderio uellit omnibus undique expoliis nouos implere thinsauros, luxoriam super modum deditus tres habebat maxime ad instar reginas et pluremas concupinas. Reginae uero haec fuerent : Nantechildis, Vulfegundis et Berchildis. Nomina concubinarum, eo quod plures fuissent, increuit huius chronice inseri. Quod cum uersum fuisset cor eius sicut super meminemus et ad Deum eius cogitatio recessisset, tamen postea, atque utinam illi ad mercedem ueram lucre fuisset, nam aelymosinam pauperibus super modum largiter aerogabat, si huius rei sagacitas cupiditates instincto [non] prepedisset, regnum creditur meruisset aeternum.

[470] Peut-être une de ses concubines; sur celles-ci, IV 60.

[471] Présenté comme fils de Nanthilde (IV 58) en *LHF* 42. Envoyé à l'âge de trois ans en Austrasie, il y sera le roi Sigebert III (IV 75; règne de 633 à 656); sur celui-ci, aussi IV 85; 87; 88. Sans enfant, il adoptera le fils de Grimoald, Childebert, appelé l'Adopté, mais peu après, la reine mit au monde un héritier, Dagobert, que Grimoald fit exiler à la mort de Sigebert III.

[472] C'est-à-dire Paris.

[473] Cette insistance sur un changement dans le caractère de Dagobert pourrait être due à l'adoption d'un point de vue austrasien et bourguignon, selon lequel l'installation de Dagobert à Paris serait envisagée avec malveillance. Mais un point de vue pro-pippinide l'expliquerait également (ainsi IV 61); aussi n. 481.

[474] KUSTERNIG 1982, p. 226, bien qu'il suggère en note (n. 46) le sens que nous donnons ici au passage, le traduit par «avait presque en même temps trois épouses».

[475] IV 58.

[476] Cette dernière n'est pas attestée par ailleurs comme épouse de Dagobert.

[477] Début de ce chapitre IV 60.

[478] En IV 58-60 est dressé un portrait de Dagobert en deux parties: celle d'un roi épris de justice aussi longtemps qu'il est en Austrasie et en Bourgogne, qui se laisse corrompre

de la justice qu'aucun des rois francs qui l'avaient précédé n'avait été auréolé de plus de gloire.

59

(Année 629)

La huitième année de son règne, il fit, en cortège royal, une tournée en Austrasie. Il fit entrer dans sa couche une jeune fille nommée Ragnetrude[470], dont, cette année-là, il eut un fils nommé Sigebert[471].

60

Revenant en Neustrie, il se prit d'affection pour la capitale de son père Clotaire[472] et il se disposait à s'y tenir constamment. Alors, il oublia toute la justice[473] pour laquelle il avait auparavant été pris d'affection. Poussé par la convoitise des biens des églises et des leudes, il veut, par goût du profit, constituer de nouveaux trésors en spoliant tout le monde partout. Abandonné au-delà de la mesure à la débauche, il entretenait principalement trois femmes pareillement à des reines[474] et de très nombreuses concubines. Pour ce qui est des reines, les voici: Nanthilde[475], Wulfegonde et Berchilde[476]. Quant aux noms des concubines, vu leur nombre, il eût été trop long de les insérer dans cette chronique. Comme nous l'avons évoqué au-dessus[477], son cœur avait changé et ses pensées s'étaient éloignées de Dieu[478]. Après cela, cependant – puisse cela lui avoir été compté en vue de la vraie récompense – il distribuait encore l'aumône aux pauvres avec une largesse au-delà de la mesure[479]. Si son zèle en ce domaine avait pu entraver son instinct de cupidité, il aurait mérité, pense-t-on, le royaume éternel[480].

dès qu'il arrive en Neustrie. Même si à aucun moment dans ce portrait le nom du roi Salomon n'est mentionné (il l'est en *LHF* 42 *uelut Salomon*), il semble que celui-ci ait été présent dans l'esprit du chroniqueur (KURTH 1893, p. 454).

[479] Sur cette largesse de Dagobert, *LHF* 42.

[480] La traduction de la fin de ce chapitre (à partir de «comme nous l'avons évoqué...»), proche de celle de J.M. Wallace-Hadrill, diffère de celle qu'adopte A. Kusternig (notamment pour ce qui regarde *ad Deum* compris ici comme étant *ab Deo* ainsi que pour le choix de la ponctuation). Par contre, dans la dernière phrase, nous croyons comme KUSTERNIG 1982, p. 226, qu'il faut supprimer le *non* devant le verbe *prepedisset* pour éviter un contresens manifeste.

61

Cum leudes suae eiusque nequicie gemerint, haec cernens Peppinus, cum esset cautior cunctis et consiliosus ualde, plenissemus fide, ab omnibus delictus pro iustitiae amorem, quam Dagoberti consiliose instruxerat dum suo usus fuerat consilio, sibi tamen nec quicquam oblitus iustitiam neque recedens a uiam bonitates, cum ad Dagoberto accederit, prudenter agebat in cunctis et cautum se in omnibus ostendebat. Zelus Austrasiorum aduersus eodem uehementer surgebat, ut etiam ipsum conarint cum Dagobertum facere odiosum ut pocius interficeretur ; sed iustitiae amor et Dei timor, quam diligenter amplexerat, ipsum liberauit a malis. Ipse uero eo anno cum Sigybertum filium Dagoberti ad Chairibertum regem accessit.

62

Chairibertus Aurilianis ueniens Sigybertum de sancto lauacro excipit. Aega uero a citeris Neptrasiis consilio Dagoberti erat adsiduos. Eo anno legati Dagoberti, quos ad Aeraclio imperatore direxerat, nomenibus Seruatus et Paternus, ad eundem reuertuntur nunciantes pacem perpetuam cum Aeraclio firmasse. Acta uero miraculi quae ab Aeraclio factae sunt non praetermittam.

63

Aeraclius cum esset patricius uniuersas Africae prouincias, et Fogas, qui tiranneco ordine Mauricio imperatore interficerat, imperium adreptus nequissime regerit et modum amentiae thinsauros in mare proiecerit, dicensque Neptuno munera daret ;

[481] Par ex. IV 58. Une telle affirmation peut aussi inviter à attribuer à un sentiment propippinide le portrait en deux parties du règne de Dagobert; WOOD 1997, p. 147.
[482] Le fait même que Pépin ait suivi Dagobert en Neustrie pourrait indiquer que, sans le soutien du roi, il n'avait plus l'autorité suffisante pour en imposer aux Austrasiens; KUSTERNIG 1982, p. 227, n. 49. Pour sa part, WALLACE-HADRILL 1960, p. 51, n. 1, explique plutôt la haine des Austrasiens par l'incapacité dans laquelle se trouvait désormais Pépin de contrôler Dagobert.
[483] Dans ce chapitre IV 61, la *iustitia*, qui avait à plusieurs reprises caractérisé Dagobert en IV 58, devient une qualité propre à Pépin.
[484] En Aquitaine.
[485] Né la même année; IV 59.
[486] Selon Baudemond, Sigebert fut baptisé par saint Amand (*MGH, SRM* V, p. 442).
[487] Maire du palais de Neustrie; aussi IV 79; 80; 83; 85.
[488] Empereur d'Orient de 610 à 641.

61

Alors, les leudes se plaignaient de sa méchanceté. Pépin s'en rend compte, lui qui était avisé en tout et de très bon conseil, parfaitement loyal, apprécié de tous pour son amour de la justice, qu'il avait inculqué par ses conseils à Dagobert aussi longtemps que celui-ci avait suivi son avis[481]. Pour ce qui était de lui-même, du reste, il n'avait rien oublié de la justice et ne s'éloignait pas de la voie du bien. Lorsqu'il abordait Dagobert, il se comportait prudemment en toutes choses et restait sur ses gardes avec tous. La jalousie des Austrasiens à son égard se faisait vive[482], au point qu'ils s'efforçaient de le rendre odieux à Dagobert, pour qu'il puisse être plus aisément tué. Mais l'amour de la justice[483] et la crainte de Dieu, qu'il avait étreints avec ardeur, l'ont libéré du mal. Lui-même, cette année, se rendit auprès du roi Charibert[484] avec Sigebert, le fils de Dagobert[485].

62

Charibert se rend à Orléans où il tient Sigebert sur les fonts baptismaux[486]. Quant à Aega[487], il était de tous les Neustriens celui dont Dagobert prenait constamment l'avis. Cette année, les légats que Dagobert avait dépêchés auprès de l'empereur Héraclius[488], nommés Servatus et Paternus, reviennent auprès de lui et annoncent avoir scellé une paix perpétuelle avec Héraclius[489]. Je ne passerai pas sous silence les actions extraordinaires qui furent accomplies par Héraclius[490].

63

Héraclius était le patrice de toutes les provinces d'Afrique[491], tandis que Phocas, qui avait tué l'empereur Maurice selon ses méthodes tyranniques[492], s'était emparé de l'Empire et régnait de la pire des façons[493]. Pareil à un dément, il avait jeté les trésors à la mer, disant qu'il les donnait en présents à Neptune. Les

[489] Selon KUSTERNIG 1982, p. 228, n. 54, ils pourraient aussi avoir transmis le souhait d'Héraclius de voir baptiser les juifs du royaume des Francs; IV 65.

[490] Héraclius Ier est (avec Basile Ier) un des deux grands empereurs de la légende impériale grecque, parce qu'il a vaincu la Perse et reporté la Vraie Croix à Jérusalem. Les chroniqueurs byzantins lui attribuent notamment une réforme de l'armée.

[491] Le père d'Héraclius fut exarque de Carthage d'environ 602 à 610.

[492] IV 23.

[493] Durant son règne, Phocas s'était surtout montré incapable de défendre l'Empire contre les Perses.

senatores cernentes quod uellet imperium per stulticiam destruere, factionem Aeracliae Fogatim adprehensum senatus, manibus et pedibus truncatis, lapidem ad collum legatum in mare proiciunt. Aeraclius consensu senatu imperio sublimatur.

64

Cum infestatione Persarum imperium temporebus Maurici et Fogatis imperatorum multae prouinciae fuissent uastate, more solito dinuo contra Aeraclio imperator Persarum cum exercitum surgens, Calcedona ciuitate nec procul a Constantinopoli Persi uastantes prouinciae rei publicae peruenissent eumque rumpentes incendio concremauerunt. Post haec Constantinopole sedem imperiae propinquantis destruere conabantur. Egrediens cum exercito Aeraclius obuiam, legatis discurrentibus Aeraclius imperatorem Persarum nomine Cosdroe petit, ut hii duo imperatores singulare certamine coniungerent, suspensa procul uterque exercitus multitudinem ; et cuius uicturia prestabatur ab Altissimo, imperium huius qui uincebatur et populum inlesum receperit. Emperatur Persarum huius conuenentiae se egressurum ad prilio singulare certamen spondedit. Aeraclius imperatur arma sumens, telam priliae et falange a suis postergum preparatam relinquens, singolare certamen ut nouos Dauit procedit ad bellum. Emperator Persarum Cosdroes patricium quidam ex suis quem fortissemum in prelio cernere potuerat huius conuenenciae ad instar pro se contra Aeraglio priliandum direxit. Cumque uterque cum aequetis hy duo congressione priliae in inuicem propinquarint, Aeraglius ait ad patricium, quem emperatore Persarum Cosdroae stemabat, dixit: «Sic conuenerat, ut singulare certamen priliandum debuissimus confligere: quare postergum tuom alii secuntur?» Patricius ille girans capud conspecere qui

[494] Le 5 octobre 610.
[495] Selon la division en chapitres de J.M. Wallace-Hadrill (A. Kusternig englobe en IV 63 la phrase «L'attaque des Perses ... beaucoup de provinces»).
[496] Ainsi dès 614, Jérusalem est prise, puis l'Égypte tombe aux mains de l'ennemi.
[497] Ville de Bythinie, sur le Bosphore, vis-à-vis de Constantinople.
[498] Fin juillet/début août 626.
[499] Héraclius avait déjà lancé la contre-offensive en 622. Au moment du siège de Constantinople, il se trouvait dans le Caucase.
[500] Chosroès II, roi des Perses de 590 à 628.
[501] Pour une autre invitation à un combat singulier, IV 25.

sénateurs se rendaient compte qu'il allait dans sa folie détruire l'Empire. À la suite des manœuvres d'Héraclius, le Sénat après avoir arrêté Phocas et lui avoir coupé les mains et les pieds lui attachent une pierre au cou et le jettent à la mer. Héraclius, avec l'accord du Sénat, est élevé à l'Empire[494].

64[495]

L'attaque des Perses dans l'Empire, aux temps des empereurs Maurice et Phocas, avait ravagé beaucoup de provinces. C'était devenu habituel et, de nouveau, l'empereur des Perses se dressa, avec une armée, contre Héraclius[496]. Les Perses, tout en ravageant les provinces de l'État, étaient arrivés à la cité de Calchedon[497], non loin de Constantinople. Après l'avoir investie, ils la livrèrent à l'incendie. Après cela, ils s'approchaient de Constantinople, le siège de l'Empire, avec la volonté de la détruire[498]. Héraclius, avec une armée, sortit à leur rencontre[499]. Par l'intermédiaire d'ambassadeurs, Héraclius demanda à l'empereur des Perses, nommé Chosroès[500], qu'eux deux, les empereurs, se rencontrent en un combat singulier et qu'ils laissent l'un et l'autre à distance la foule de leur armée; celui à qui la victoire serait donnée par Le Très Haut recevrait l'empire de celui qui serait vaincu ainsi que son peuple, laissé sans dommages. Le roi des Perses marqua son accord et promit qu'il sortirait se battre en un combat singulier[501]. L'empereur Héraclius prend ses armes, laissant derrière lui son dispositif de combat et ses troupes, mises en place par les siens, et, tel un nouveau David[502], il s'avance pour guerroyer en un combat singulier. L'empereur des Perses, Chosroès, avait pu se rendre compte qu'un de ses patrices se distinguait par sa très grande bravoure au combat; conformément à l'accord, il l'envoya combattre Héraclius à sa place[503]. L'un et l'autre, sur son cheval, se rapprochaient tous deux pour se rencontrer au combat, quand Héraclius dit au patrice, qu'il prenait pour Chrosroès, l'empereur des Perses:
«On avait convenu, dit-il, que nous devions nous rencontrer en un combat singulier: pourquoi d'autres, derrière toi, suivent-ils?»

[502] Bien que la comparaison avec David se trouve chez GREG. TUR. *Hist.* IV 20 à propos de Clotaire Ier, le trait pourrait remonter à une propagande byzantine, d'autant qu'Héraclius nomma l'un de ses fils David; KUSTERNIG 1982, p. 230, n. 64.
[503] Une histoire comparable figure dans le *Nicephori Breviarium* 19 (écrit peu avant 830), où il est dit que le patrice perse Rizates provoqua Héraclius en duel.

postergum eius uenerit, Aeraglius aecum calcaneum uehementer urguens, extrahens uxum capud patriciae Persarum truncauit. Cosdroes emperatur cum Persis deuictus et confusus, terga uertens a suis propries tiranneco ordene Cosdroes interfecetur. Persi terga uertentes ad sedebus remeant propries. Aeraglius aeuecto nauale cum exercito Persas ingredetur totamque Persedam suae dicione redigit, captis exinde multis thinsauris et septem aeltiarnitis. Tribus annis cerceter Perseda uastata eius dicione subgecetur. Post haec dinuo Persae emperatorem super se creant.

65

Aeraglius emperatur erat speciosus conspecto, pulchra faciae, status formam digne minsure, fortissemus citiris, pugnatur aegregius, nam et sepe leones in arenas et in aerimis plures singulares interfecit. Cum esset litteris nimius aeruditus, astralogus effecetur ; per quod cernens a circumcisis gentibus diuino noto emperium esse uastandum, legationem ad Dagobertum regem Francorum dirigens, petens ut omnes Iudeos regni sui ad fidem catolecam baptizandum preciperit. Quod protenus Dagobertus empleuit. Aeraglius per omnes prouincias emperiae talem idemque facere decreuit. Ignorabat unde haec calametas contra emperium surgerit.

66

Agarrini, qui et Saracini sicut Orosiae liber testatur, gens circumcisa ad latere montes Caucasi super mare Caspium terram Ercoliae coinomento iam olem consedentes, in nimia multetu-

[504] Le mot latin employé, *uxus* (utilisé aussi dans la *Chronique* en II 58 à propos des Wisigoths), est un terme rare (peut-être dérivé du perse ākus ou du grec ὄξος, corruption de τόξοις ; WALLACE-HADRILL 1960, p. 53, n. 1). Il est dès lors difficile de déterminer de quelle arme il s'agit exactement. Nous avons retenu le mot « kandjar » pour préserver le sentiment d'exotisme que devait ressentir le lecteur devant *uxus*.

[505] Le 25 ou le 29 février 628.

[506] Même expression à propos de la mort de Maurice en IV 63.

[507] L'Arménie, la Mésopotamie byzantine, la Syrie, la Palestine et l'Égypte seront restituées à l'Empire. Par ailleurs, le successeur de Chosroès, Kawadh II, désigna l'empereur byzantin comme tuteur de son fils.

[508] Sur le sens de *aeltiarnitis* (harnais au sens propre ou membres de la noblesse « bien harnachés » ?), WALLACE-HADRILL 1960, p. 53, n. 2 ; KUSTERNIG 1982, p. 231, n. 68.

[509] À Chosroès II succèdent Kawadh II (628), Ardashir III (628-630) et jusqu'en 632 quelques régents éphémères. Ce n'est qu'avec Yazdigird III que les Perses recouvrent quelque stabilité.

[510] Il fut notamment l'auteur d'un recueil d'alchimie.

Comme le patrice tournait la tête pour voir qui venait derrière lui, Héraclius piqua violemment son cheval des éperons, dégaina un kandjar[504] et coupa la tête du patrice des Perses. L'empereur Chosroès, vaincu et mis en déroute avec les Perses, bat en retraite ; Chosroès est tué par les siens[505] selon leurs méthodes tyranniques[506]. Les Perses battent en retraite et s'en retournent dans leurs terres. Héraclius s'embarque sur un bateau ; il entre en Perse avec son armée et il soumet toute la Perse à son autorité[507]. Il y prit de nombreux trésors et sept harnais[508]. Pendant environ trois ans, la Perse dévastée est placée sous son autorité. Après cela, les Perses intronisent de nouveau un empereur au-dessus d'eux[509].

65

L'empereur Héraclius avait belle apparence, un visage avenant, il était imposant par sa grande taille, plus valeureux que les autres, remarquable combattant. En effet, il tua souvent des lions dans l'arène et, en des lieux déserts, plusieurs animaux solitaires. Comme il était fort versé dans les lettres, il se mit à l'astrologie[510]. Il se rend compte ainsi que, par la volonté de Dieu, l'Empire va être dévasté par des peuples circoncis. Il dépêche une ambassade[511] auprès de Dagobert, le roi des Francs, et lui demande de commander que tous les juifs de son royaume soient baptisés selon la foi catholique[512]. Dagobert exauça directement cette requête. Dans toutes les provinces de l'Empire, Héraclius décréta de faire de même[513], car il ignorait d'où ce fléau viendrait frapper l'Empire.

66

Les Hagars[514], ou Sarrasins, comme l'atteste le livre d'Orose[515], une nation circoncise, se tenaient depuis longtemps déjà sur les pentes du Caucase, au-dessus de la mer Caspienne, sur la terre dite d'Ercolie[516]. Devenus trop nombreux, ils prennent finale-

[511] Peut-être allusion à Servatus et à Paternus (IV 62).
[512] On n'a pas confirmation du fait. Sur ce point, BLUMENKRANTZ 1960, p. 99-100.
[513] Il se livra vraisemblablement à une persécution des juifs en 632 (peut-être déjà en 623).
[514] Hagar est le nom de la servante de Sara, épouse d'Abraham, dont celui-ci aura un fils, Ismaël.
[515] À savoir son *Histoire contre les païens* en 7 livres (rédigée vers 417). Toutefois l'information n'y figure pas. Il y a peut-être confusion avec la *Chronique* de Jérôme ; KUSTERNIG 1982, p. 232, n. 74.
[516] Peut-être la Colchide ; sur ce point, KUSTERNIG 1982, p. 232, n. 76.

dine creuissent, tandem arma sumentis prouincias Aeragliae emperatores uastandum inruunt, contra quos Aeraglius milites ad resistendum direxit. Cumque priliare cepissint Saracini milites superant eosque gladio graueter trucedant. Fertur in eo prilio cento quinquagenta milia militum a Saracinis fuisse interfecta ; espolia eorum Saracini per legatus Aeraglio recipiendum offerunt. Aeraglius cupiens super Saracinus uindictam nihil ab his spolies recepere uoluit. Congregatis undique de uniuersas prouincias emperiae nimia multetudinem militum, transmittens Aeraglius legationem ad portas Caspias, quas Alexander Magnos Macedus super mare Cespium aereas fiere et serrare iusserat propter inundacione gentium seuissemorum que ultra montem Caucasi culmenis habetabant, easdem portas Aeraglius aperire precepit. Indique cento quinquagenta milia pugnatorum auroque locatus auxiliae suae contra Saracinus priliandum aemittetur. Saracini duos habentes principis, ducenta fere milia erant. Cumque castra nec procul inter se exercitus uterque posuissit, ita ut in crastena bellum inirent confligentes, eadem nocte gladio Dei Aeragliae exercitus percotitur : in castris quinquaginta et duo milia ex militibus Aeragliae in stratum mortui sunt. Cumque in crasteno ad prilium debebant adgredere, cernentes eorum exercitum milites partem maxema deuino iudicio interfectam, aduersus Saracinus nec ausi sunt inire prilium. Regressus omnes exercitus Aeragliae ad propries sedebus, Saracini more quo ceperant prouincias Aeragliae emperatores adsiduae uastandum pergebant. Cum iam Hierusolemam propinquassint, Eraglius uedens quod eorum uiolenciae non potuissit resistere, nimia amaretudines merorem adreptus infelex Euticiana aerese iam sectans, Christi cultum relinquens, habens uxorem filiam sorores

[517] À partir de 634.

[518] Il existe deux identifications des « pyles Caspiennes » (aussi JORD. *Get.* 50) : soit avec le défilé de Serdéré qui coupe la chaîne de l'Elbrouz ; soit avec le défilé de Firuz-kuh à 130 km de Téhéran.

[519] Dès 626, des Chazares combattaient avec les troupes byzantines contre les Perses dans les régions du Caucase et de l'Arménie.

ment les armes et se jettent sur les provinces de l'empereur Héraclius pour les ravager[517]. Héraclius dépêcha contre eux des soldats pour les arrêter. Comme ils avaient commencé à se battre, les Sarrasins prennent le dessus sur ces soldats et les font périr par le fer sans quartier. On rapporte qu'au cours de cette bataille cent cinquante mille soldats furent tués par les Sarrasins. Par des ambassadeurs, les Sarrasins offrent à Héraclius de récupérer leurs dépouilles. Héraclius, qui souhaitait une revanche sur les Sarrasins, ne voulut rien récupérer de ces dépouilles. Une grande foule de soldats fut rassemblée de partout, de toutes les provinces de l'Empire ; Héraclius fit parvenir une ambassade aux portes Caspiennes[518], portes d'airain que le Macédonien Alexandre le Grand avait fait construire sur la mer Caspienne et qu'il avait ordonné de fermer en raison du flot de nations pleines de barbarie qui habitaient au-delà des cîmes du Caucase. Heraclius commanda alors d'ouvrir ces mêmes portes. Il en fait sortir cent cinquante mille combattants[519], engagés à prix d'or pour l'aider à combattre les Sarrasins. Les Sarrasins, qui avaient deux princes, étaient à peu près deux cent mille[520]. Les deux armées avaient établi leur camp non loin l'une de l'autre, de façon à engager le combat dès le lendemain. La même nuit, l'armée d'Héraclius est frappée par le glaive de Dieu : dans le camp, cinquante-deux mille des soldats d'Héraclius trouvèrent la mort dans leur lit[521]. Alors qu'ils devaient marcher au combat le lendemain, quand ils se rendirent compte qu'une très grande partie des soldats de leur armée avait été tuée par un jugement divin, ils n'osèrent pas engager le combat contre les Sarrasins. Toute l'armée d'Héraclius retourna dans ses terres, tandis que les Sarrasins, comme ils en avaient pris l'habitude, continuaient à dévaster sans cesse les provinces de l'empereur Héraclius. Comme déjà ils s'étaient approchés de Jérusalem[522], Héraclius vit qu'il ne pourrait s'opposer à leur violence. Il en conçut une profonde amertume et beaucoup de chagrin et, pour son malheur, embrassa bientôt l'hérésie d'Eutychès[523], délaissa le culte du Christ et prit pour

[520] En fait, environ vingt-cinq mille hommes.
[521] Bataille de Yarmūk (20 août 636).
[522] Prise en 637, après un siège de quatre mois.
[523] Plus exactement le monothélisme, issu de l'hérésie d'Eutychès (vers 450). C'est dans l'*Ecthésis*, publiée en 638, que l'empereur affirma sa nouvelle doctrine visant à réconcilier les monophysites et les orthodoxes.

suae, a febre uexatus crudeleter uitam finiuit. Cui successit emperiae gradum Constantinus filius eius, cuius tempore pars publeca a Saracines nimium uastatur.

67

Anno nono regni Dagoberti Charibertus rex moretur, relinquens filium paruolum nomini Chilpericum, qui nec post moram defunctus est. Fertur faccione Dagoberti fuisset interfectus. Omnem regnum Chariberti unam cum Wasconiam Dagobertus protenus suae dicione redigit ; tinsaurus quoque Chariberti Baronto duci adducendum et sibi presentandom direxit. Vnde Barontus graue dispendio fecisse dinusceter, una cum tinsauraries faciens nimium exinde fraudolenter subtracsit.

68

Eo anno Sclaui coinomento Winidi in regno Samone neguciantes Francorum cum plure multetudine interfecissent et rebus expoliassint, haec fuit inicium scandali inter Dagobertum et Samonem regem Sclauinorum. Dirigensque Dagobertus Sycharium legatarium ad Samonem, paetens ut neguciantes quos sui interfecerant aut res inlecete usorpauerant cum iusticia faceret emendare. Samo nolens Sicharium uedere nec ad se eum uenire permitteret, Sicharius uestem indutus ad instar Sclauinorum cum suis ad conspectum peruenit Samonem. Vniuersa quod iniunctum habuerat eidem nunciauit. Sed, ut habit gentiletas et superbia prauorum, nihil a Samone que sui admiserant est emendatum, nisi tantum placeta uellens instetuere, de hys et alies intencionibus que inter partes orte fuerant, iustitia redderetur in inuicem. Sicharius, sicut stultus legatus,uerba inproperiae quas iniunctas non habuerat et menas aduersus Samonem loquitur, eo

[524] Martine, fille de sa sœur Marie.
[525] Le 11 février 641.
[526] Constantin III, empereur en 641. Le fils de Martine, Héraclonas, fut élevé sur le trône en même temps que lui.
[527] Entre 634 et 637, les Arabes occupent la Mésopotamie, la Perse, la Syrie, la Palestine, puis l'Arménie. Alexandrie est prise en 641.
[528] Le 8 avril 632. Il est enterré à Saint-Romain-en-Blaye.
[529] Attesté comme duc à Toulouse de 626 à 637. Il participera encore à la campagne contre les Gascons de 635 ; IV 78.
[530] IV 48.
[531] Les marchands attaqués doivent être ceux qui, à travers la Bohème, se rendaient à Constantinople.

épouse la fille de sa sœur[524]. En proie à la fièvre, il acheva sa vie dans les tourments[525]. Son fils Constantin lui succéda comme empereur[526]. Sous son règne, l'Empire est fortement ravagé par les Sarrasins[527].

67

(Année 630)

La neuvième année du règne de Dagobert, le roi Charibert meurt[528], laissant un tout jeune fils, nommé Chilpéric, qui périt peu de temps après. On rapporte qu'il fut tué à la suite des manœuvres de Dagobert. Directement, Dagobert soumit à son autorité tout le royaume de Charibert, y compris la Gascogne. Il dépêcha aussi le duc Barontus[529] pour s'emparer du trésor de Charibert et le lui rapporter. Il est notoire que Barontus greva lourdement celui-ci ; avec la complicité des trésoriers, il en soutira frauduleusement une grande partie.

68

Cette année, les Slaves dénommés Wendes avaient tué, en grande foule, des marchands francs dans le royaume de Samo[530] et ils avaient volé leurs biens[531]. Ceci marqua le début d'un contentieux entre Dagobert et Samo, le roi des Slaves. Dagobert dépêcha auprès de Samo l'ambassadeur Sicharius et lui demanda de rendre justice et de fournir réparation pour les marchands que les siens avaient tués et pour les biens dont ils s'étaient illégalement emparé. Comme Samo refusait de voir Sicharius et ne lui permettait pas de venir le trouver, Sicharius, habillé pareillement aux Slaves, parvint avec les siens en présence de Samo. Il annonça à celui-ci tout ce qu'on lui avait ordonné. Mais – tel est le paganisme et l'orgueil des méchants – Samo ne fournit aucune réparation pour les actes que les siens avaient commis, si ce n'est qu'il voulait seulement que se tienne un plaid[532], sur ces différends et d'autres qui avaient surgi entre eux, afin que justice soit rendue aux uns et aux autres. Sicharius, en ambassadeur écervelé, tient des propos déplacés, qu'on ne lui avait pas ordonnés[533], et adresse des menaces à Samo, disant que Samo et la population de son

[532] IV 35.

[533] Aussi à propos d'un ambassadeur auprès des Lombards en IV 51 *quasi iniunctum habuisset* (pour caractériser toutefois une intervention jugée opportune).

quod Samo et populus regni sui Dagobertum diberint seruicium. Samo respondens iam saucius dixit: « Et terra quam habemus Dagoberto est et nos sui sumus, si tamen nobiscum disposuaerit amicicias conseruare. » Sicharius dicens: « Non est possebelem ut christiani et Dei serui cum canebus amicicias conlocare possint. » Samo ae contrario dixit: « Si uos estis Dei serui et nos Dei canes, dum uos adsiduae contra ipsum agetis, nos permissum accepimus uos morsebus lacerare. » Aegectus est Sicharius de conspectum Samones. Cum haec Dagoberto nunciassit, Dagobertu superueter iubet de uniuersum regnum Austrasiorum contra Samonem et Winidis mouere exercitum : ubi trebus turmis falange super Wenedus exercitus ingreditur, etiam et Langobardi solucione Dagoberti idemque osteleter in Sclauos perrixerunt. Sclaui his et alies locis e contrario preparantes, Alamannorum exercitus cum Crodoberto duci in parte qua ingressus est uicturiam optenuit ; Langobardi idemque uicturiam optenuerunt et pluremum nummerum captiuorum de Sclauos Alamanni et Langobardi secum duxerunt. Aostrasiae uero cum ad castro Wogastisburc ubi plurima manus forcium Venedorum inmurauerant circumdantes, triduo priliantes pluris ibidem de exercito Dagoberti gladio trucidantur et exinde fogacetur, omnes tinturius et res quas habuerant relinquentes, ad propries sedebus reuertuntur. Multis post haec uecebus Winidi in Toringia et relequos uastandum pagus in Francorum regnum inruunt ; etiam et Deruanus dux gente Surbiorum, que ex genere Sclauinorum erant et ad regnum Francorum iam olem aspecserant, se ad regnum Samonem cum suis tradedit. Estaque uicturia qua Winidi contra Francos meruerunt, non tantum Sclauinorum fortitudo optenuit quantum dementacio Austrasiorum, dum se cer-

[534] Peut-être une allusion au fait que les Francs auraient favorisé l'entreprise de Samo et la rébellion des Slaves contre les Avars.

[535] Pour la même comparaison, IV 9 (à propos des Perses) ; aussi n. 70.

[536] Ceux-ci se sentaient sans doute menacés par l'extension slave vers le S.

[537] À moins qu'il ne faille comprendre « payés par Dagobert » ; KUSTERNIG 1982, p. 237, n. 96.

[538] Sur ceux-ci, IV 8 (aussi IV 37). Dans ce cas précis, peut-être serait-il plus exact de parler de Bavarois ?

[539] Pour KUSTERNIG 1982, p. 237, n. 97, il s'agirait d'un Austrasien placé comme duc à la tête des Alamans.

[540] Sans doute Ugost-Uhošťany, près de Kadan, en Bohème ; WALLACE-HADRILL 1960, p. 57, n. 2 ; RICHÉ 1996, p. 301. Sur l'emplacement, aussi KUNSTMANN 1979 ; 1979a.

royaume doivent faire preuve de sujétion envers Dagobert[534]. Samo, désormais vexé, répondit en disant :
« La terre que nous habitons est à Dagobert, et nous aussi, nous sommes siens, pour autant toutefois qu'il soit disposé à conserver notre amitié.
— Il n'est pas possible, dit Sicharius, que des Chrétiens et des serviteurs de Dieu puissent établir des relations d'amitié avec des chiens[535].
— Si vous êtes les serviteurs de Dieu et nous les chiens de Dieu, dit de son côté Samo, quand vous agissez sans cesse contre lui, nous considérons qu'il nous est permis de vous lacérer à coups de crocs. »

Sicharius fut chassé hors de la vue de Samo. Après qu'il a annoncé cela à Dagobert, Dagobert réagit avec orgueil et fait lever de tout le royaume des Austrasiens une armée contre Samo et les Wendes. C'est avec une troupe organisée en trois corps que l'armée marche contre les Wendes. Les Lombards également[536], en soutien de Dagobert[537], se dirigèrent eux aussi en ennemis contre les Wendes. De leur côté, les Slaves se préparent sur ces fronts et sur d'autres, quand une armée d'Alamans[538], conduite par le duc Chrodobert[539], obtint la victoire dans le secteur où elle était entrée. Les Lombards eux aussi obtinrent la victoire et un très grand nombre de prisonniers capturés parmi les Slaves fut emmené par les Alamans et les Lombards.

Quant aux Austrasiens, ils encerclaient le fort de Wogastisbourg[540], où s'était retranchée une troupe fort nombreuse de Wendes valeureux. Ils combattent trois jours durant et beaucoup d'hommes de l'armée de Dagobert y périssent par l'épée. En fuite, abandonnant toutes les tentes et les biens qu'elle avait possédés, elle retourne dans ses terres. À plusieurs reprises après cela, les Wendes se jettent en Thuringe et dans d'autres districts du royaume franc pour les ravager. Le duc Dervan[541] également, de la nation des Sorbes[542], qui étaient de race slave et avaient depuis longtemps appartenu au royaume des Francs, se donna avec les siens au royaume de Samo. Cette victoire que les Wendes remportèrent sur les Francs, ce n'est pas tant la bravoure des Slaves qui la rendit possible que le découragement des Austrasiens, qui

[541] KUNSTMANN 1980 y voit non un nom propre, mais un titre équivalant à *senior dux*.
[542] Sorabes ou Serbes de Lusace.

nebant cum Dagoberto odium incurrisse et adsiduae expoliarintur.

69

Eo anno Charoaldus rex Langobardorum legatus ad Isacium patricium sigricius mittens, rogans ut Tasonem docem prouinciae Toscane quo potebat ingenio interfecerit. Huius beneficiae uecessitudinem tributa quas Langobardi de manu publeca recibebant, trea centenaria auri annis singolis, unde unum centenarium auri Charoaldus rex partibus emperiae de praesente cassarit. Hysacius patricius haec audiens tractabat quebus ingenies haec potuissit emplere, Tasonem ingeniose mandans, dum in offinsa Charoaldi regis erat, cum ipsum amicicias oblegarit : ipse uero contra Charoaldo rigi ei auxiliaretur. Tale preuentus est fraude, Rauennam pergit. Hysacius ei obuiam mandans, pre timore emperatoris Tasonem cum suis infra murus Rauenne urbis armatum non audebat recipere. Cumque Taso credens, armam suorum foris urbem relinquens, in Rauennam fuissit ingressus, statem que fuerant preparati super Tasonem inruunt et ipsam et suos totus qui cum eo uenerant interficiunt. Charoaldus rex unum centenarium auri, sicut promiserat, partebus Isaciae et emperiae cassauit. Dua tantum centenaria deinceps ad partem Langobardorum a patricio Romanorum annis singolis emplentur ; unus centenarius cento libras auri capit. Post haec continuo Charoaldus rex moretur.

70

Gundeberga regina, eo quod omnes Langobardi eidem fidem cum sacramentis firmauerant, Chrothacharium quidam unum ex ducibus de terreturio Brissia ad se uenire precepit, eum conpellins uxorem quam habebat relinquerit et eam matremuniam acciperit ; per ipsam omnes Langobardi eum sublimauant in regno.

[543] IV 49-51.

[544] Exarque de Ravenne de 625 à 643. C'est à partir du règne de Maurice (582-602) que l'Empire entretint en permanence un exarque à Ravenne.

[545] Celui-ci (peut-être duc du Frioul) était entré en rébellion contre lui ; IV 50 ; 51.

[546] En 598, notamment, l'exarque Kallinikos accepta de payer un tribut à Agilulf pour qu'il évacue Pérouse.

[547] PAUL DIACRE *Hist. Lang.* IV 38 rapporte une histoire similaire où un Taso (chez lui duc du Frioul) est abusé par un patrice romain (chez lui Grégoire) après être entré en confiance dans une ville (chez lui Oderzo).

se rendaient compte qu'ils avaient encouru la haine de Dagobert et étaient sans cesse dépouillés.

69

Cette année, Charoald[543], le roi des Lombards, envoya en secret des légats au patrice Isaac[544], lui demandant de tuer par n'importe quelle ruse Taso[545], le duc de la province de Toscane. En échange de ce bienfait, sur les trois centenaires d'or que les Lombards recevaient chaque année comme tribut de l'Empire[546], le roi Charoald ferait immédiatement remise à l'Empire d'un centenaire d'or. Le patrice Isaac, entendant cela, réfléchissait aux ruses qui lui permettraient de remplir cette mission. Il fait savoir par ruse à Taso que, comme il était en disgrâce auprès du roi Charoald, il établirait des relations d'amitié avec lui; lui-même, pour sa part, l'aiderait contre le roi Charoald. Abusé par ce stratagème, il prend la direction de Ravenne. Isaac envoie des hommes à sa rencontre et lui fait savoir que, par crainte de l'empereur, il n'osait pas recevoir Taso et les siens en armes à l'intérieur des murs de Ravenne. Taso le crut: il laissa l'armée des siens en dehors de la ville et entra dans Ravenne. Aussitôt des hommes qui avaient été préparés pour cela se jettent sur Taso et le tuent, ainsi que tous les siens qui l'avaient accompagné[547]. Le roi Charoald fit remise, comme il l'avait promis, d'un centenaire d'or à Isaac et à l'Empire[548]. De ce moment, deux centenaires d'or seulement sont versés chaque année par le patrice des Romains aux Lombards (un centenaire équivaut à cent livres d'or). Tout de suite après cela le roi Charoald meurt[549].

70

La reine Gondeberge[550], vu que tous les Lombards lui avaient prêté serment de fidélité, ordonna à Rothari, un des ducs, du territoire de Brescia, de venir la trouver. Elle le poussa à abandonner l'épouse qu'il avait et à la prendre en mariage: grâce à elle, tous les Lombards l'élèveraient sur le trône[551]. Rothari mar-

[548] Jusqu'à sa mort en 643, Isaac réussira, essentiellement grâce à la diplomatie (car l'exarquat de Ravenne n'était doté que de faibles forces), à tenir en échec les Lombards.
[549] En 636.
[550] IV 34; 49; 51.
[551] Une histoire quelque peu comparable est rapportée par PAUL DIACRE *Hist. Lang.* III 35, mais à propos de l'accession au trône d'Agilulf (qui dans la *Chronique* est mentionnée sans guère de détail en IV 13; 45).

Quod Chrotharius lebenter consenciens, sacramentis per loca sanctorum firmans, ne umquam Gundeberga postponerit nec de honorem gradis aliquid menuarit ipsamque uneco amore diligens, in omnebus honorem pristarit condigne. Gundoberga adtragente omnes Langobardorum primati Crotharium sublimant in regno. Chrotharius cum regnare cepissit, multus nubilium Langobardorum quos sibi sinserat contomacis, interfecit. Chrotharius fortissemam disciplinam et timorem in omnem regnum Langobardorum pacem sectans fecit. Chrotharius oblita sacramenta qua Gundeberge dederat eamque in unum cubicoli Ticinum in aula palaciae retrudit eamque ad priuato habeto uiuere fecit. Quinque annus sub ea retrusione tenetur. Chrotharius per concubinas baccatur adsiduae. Gundoberga uero, eo quod esset christiana, in hanc tribulationem benedicebat Deum omnipotentem, ieiunies et oracionebus adseduae peruacabat.

71

Quando Deo conplacuit, Aubedo ligatarius dirictus a Chlodoueo regi causam legationes usque ad Crotharium regem Langobardorum, Papia coinomento Ticino ciuitatem Aetaliae peruenisset, cernens regina quam sepius in legationem ueniens uiderat et ab ipsa benigne semper susceptus fuerat fuisse retrusam, quasi iniunctum habens exinde inter citera Chrothario regi sugessit quod illam parentem Francorum quam reginam habuerat, per quem etiam regnum adsumserat non dibuissit umiliare ; multum exinde regis Francorum et Franci essint ingrati. Quam Chrotharius de presenti, reuerenciam Francorum habens, iubit egredi foris ; et post quinque circeter annis per totam ciuitatem et foris Gundoberga regili ordine per loca sanctorum ad oracionem adgreditur. De uillas et opebus fisci quod habuerat Chrotharius ei restaurare praecepit, quod usque diem obetus sui et

[552] Il régnera jusqu'en 652.
[553] Rothari fut à l'initiative d'une réaction arienne, alors que Gondeberge était connue pour être catholique ; cela peut être à l'origine du sort réservé à cette dernière ; KUSTERNIG 1982, p. 241, n. 7.
[554] C'est-à-dire Pavie (IV 71).
[555] En IV 51, il avait été question à propos de la même Gondeberge, alors épouse de Charoald, d'un exil de trois ans.
[556] Selon la division en chapitres de J.M. Wallace-Hadrill.
[557] Peut-être identique au Chaubedo mentionné en IV 90.
[558] Clovis II ; sur celui-ci, IV 76 ; 80.

qua avec plaisir son accord; dans des lieux saints, il prêta serment de ne jamais répudier Gondeberge ni de retrancher quoi que ce soit à la position qui était la sienne, de l'aimer d'un amour exclusif et de l'honorer en tout comme elle le méritait. Sous l'impulsion de Gondeberge, tous les grands parmi les Lombards élèvent Rothari sur le trône[552]. Rothari, au début de son règne, tua beaucoup de nobles lombards qu'il avait sentis mal disposés à son égard. Rothari, cherchant à rétablir l'ordre, fit régner une très sévère discipline et la terreur dans tout le royaume des Lombards. Rothari oublia les serments faits à Gondeberge[553]. Il la cloîtra dans une chambre du palais de Ticinum[554], et l'y fit vivre selon le train de vie d'une privée. Pendant cinq ans, elle est maintenue dans cette réclusion[555]. Rothari se laisse sans cesse débaucher par ses concubines. Quant à Gondeberge, vu qu'elle était chrétienne, elle rendait grâce dans cette épreuve à Dieu tout-puissant et employait sans cesse son temps aux jeûnes et aux prières.

71[556]

Lorsque cela plut à Dieu, l'ambassadeur Aubedo[557] fut dépêché par le roi Clovis[558] en ambassade auprès de Rothari, le roi des Lombards. Parvenu dans la cité italienne de Pavie, dénommée Ticinum, il se rendit compte que la reine, qu'il avait fort souvent vue quand il venait en ambassade et par laquelle il avait toujours été courtoisement reçu, avait été recluse. C'est pourquoi, comme s'il en avait l'ordre[559], entre autres sujets, il fit remarquer au roi Rothari qu'il n'aurait pas dû humilier cette parente des Francs qu'il avait eue pour reine, grâce à laquelle même il s'était emparé du trône; que cela déplaisait beaucoup au roi des Francs et aux Francs. Immédiatement, Rothari, qui redoutait les Francs, la fait sortir en public. C'est ainsi qu'après environ cinq ans, à travers toute la cité et en public, Gondeberge, avec une suite royale, s'en va prier dans des lieux saints[560]. Rothari commanda de lui restituer les villas et les domaines royaux qui avaient été les siens; par la suite, jusqu'au jour de sa

[559] L'attitude d'Aubedo rappelle en cela celle de deux autres ambassadeurs: Ansoald, auprès des Lombards (IV 51 *non quasi iniunctum habuisset*) et Sicharius auprès de Samo (IV 58 *quasi iniunctas non habuerat*), ce dernier encourant toutefois alors les reproches de Frédégaire.

[560] Une histoire un peu comparable, de disgrâce puis de retour en grâce après l'intervention d'un ambassadeur franc, se trouve à propos de la même reine en IV 51.

gradum dignetatis et opes plurebus ditata rigio culto post feliceter tenuit. Aubedo uero a Gundeberga regina forteter muneratur. Chrotharius cum exercito Genaua maretema, Albingano, Varicotti, Saona, Vbitergio et Lune ciuitates litore mares de imperio auferens uastat, rumpit, incendio concremans ; populum derepit, spoliat et captiuitate condemnat. Murus ciuitatebus supscriptis usque ad fundamento distruens, uicus has ciuitates nomenare praecepit.

72

Eo anno in Abarorum cuinomento Chunorum regnum in Pannia surrexit uiaemens intentio, eo quod de regnum certarint cui deberetur ad sucedendum : unus ex Abares et alius ex Bulgaris collicta multitudinem uterque in inuicem inpugnarint. Tandem Abaris Burgarus superant. Burgaris superatis, noue milia uerorum cum uxoris et liberis de Pannonias expulsi, ad Dagoberto expetint, petentes ut eos in terra Francorum manendum receperit. Dagobertus iobit eos iaemandum Badowarius recipere, dummodo pertractabat cum Francis quid exinde fierit. Cumque dispersi per domus Baioariorum ad hyemandum fuissent, consilium Francorum Dagobertus Baioariis iobet ut Bulgarus illus cum uxoris et liberis unusquisque in domum suam una nocte Baiuariae interficerint. Quod protinus a Baiouaries est impletum ; nec quisquam ex illis remansit Bulgaris nisi tantum Alciocus cum septinientis uiris et uxoris cum liberis, qui in marca Vinedorum saluatus est. Post haec cum Wallucem ducem Winedorum annis plurimis uixit cum suis.

[561] Albenga, Varigotti, Savone et Luni se trouvent en Ligurie, les trois premières dans la province de Savone, la dernière dans la province de La Spezia. Oderzo se situe en Vénétie, dans la province de Trévise ; sur son apparition dans ce contexte, KUSTERNIG 1982, p. 242, n. 10.

[562] L'événement est plutôt à dater de 636 ; KUSTERNIG 1982, p. 242, n. 12.

[563] Correspondant plus ou moins à la Hongrie actuelle, entre le Danube et le Norique.

[564] Sur l'assimilation entre Avars et Huns, IV 48.

[565] D'après le *Nicephori Breviarium* 33-34, à l'époque de l'empereur Constans, les cinq fils du chef bulgare Kovrat conduisirent chacun un groupe de Bulgares vers une terre différente ; KUSTERNIG 1982, p. 243, n. 14.

[566] Sur les rois francs et la Bavière, WOOD 1997, p. 161-162.

[567] KUSTERNIG 1982, p. 243, n. 15, propose un rapprochement avec le meurtre des fils d'Aegyptus par les Danaïdes lors de leur nuit de noces.

[568] L'événement est sans doute à replacer dans le contexte de la politique germanique de Dagobert, décidé à constituer, à travers les Bavarois – mais aussi les Alamans ; *cf.* leur

mort, elle conserva avec bonheur son cortège royal, sa position et ses biens largement enrichis. Quant à Aubedo, il est fortement récompensé par la reine Gondeberge.

Rothari, avec son armée, enlève à l'Empire Gênes la maritime et les cités du littoral, Albenga, Varigotti, Savone, Oderzo et Luni[561] ; il les ravage, les brise, les livre à l'incendie. Il pille la population, la dépouille et la condamne à la captivité. Il détruisit jusqu'au sol les murs des mêmes cités et il commanda de nommer villages ces cités.

72

Cette année[562], un vif différend surgit en Pannonie[563] dans le royaume des Avars dénommés Huns[564] ; il s'agissait d'un conflit pour savoir qui devait succéder sur le trône : un Avar et un Bulgare, qui avaient rassemblé tous deux une foule d'hommes, s'affrontaient l'un l'autre. Finalement, les Avars ont le dessus sur les Bulgares. Les Bulgares ayant eu le dessous, neuf mille hommes furent chassés de Pannonie avec femmes et enfants. Ils se tournent vers Dagobert et lui demandent de les recevoir sur la terre des Francs pour qu'ils y demeurent[565]. Dagobert ordonne aux Bavarois[566] de les recevoir pour qu'ils passent l'hiver, tandis qu'il discutait avec les Francs de ce qu'on ferait d'eux. Comme ils avaient été répartis dans les maisons des Bavarois pour passer l'hiver, sur le conseil des Francs, Dagobert ordonne aux Bavarois qu'ils tuent ces Bulgares, avec femmes et enfants, en une seule nuit, chacun dans sa maison, en Bavière[567]. Les Bavarois exécutèrent directement cet ordre[568]. Aucun des Bulgares ne survécut[569], si ce n'est Alzeco[570], avec sept cents hommes, leurs femmes et leurs enfants. Celui-ci trouva le salut dans la marche des Wendes[571]. Après cela, avec les siens, il vécut plusieurs années avec Walluc[572], le duc des Wendes.

participation à l'attaque contre les Wendes (IV 68) –, une sorte de glacis défensif contre les dangers venus de l'E. ; LEBECQ 1990, p. 132.

569 Sur la « crudité naïve » avec laquelle est narrée cette « histoire flétrissante » pour Dagobert, KURTH 1893, p. 455.

570 PAUL DIACRE *Hist. Lang.* V 29 mentionne un duc des Bulgares nommé Alzeco reçu en Italie par le roi Grimoald (662-672) et installé dans la région de Sepino, Boiano et Isernia (au S.-O. de Bénévent).

571 Une partie de celle-ci devait alors se situer dans la haute vallée de la Drave.

572 Frédégaire semble utiliser ici un titre comme un nom de personne (déjà IV 48, à propos du khagan ; peut-être aussi, mais de manière moins sûre, en IV 68, à propos de d/Dervan) ; aussi KUNSTMANN 1980.

73

Eo anno quod partebus Spaniae uel eorum regibus contigerit non pretermittam. Defuncto Sisebodo rige climentissemo, cui Sintela ante annum circiter successerat in regnum, cum essit Sintela nimium in suis inicus et cum omnibus regni suae primatibus odium incurrerit, cum consilium cytiris Sisenandus quidam ex proceribus ad Dagobertum expetit, ut ei cum exercito auxiliaretur qualiter Sintilianem degradaret ad regnum. Huius beneficiae repensionem missurium aureum nobelissimum ex tinsauris Gothorum quem Tursemodus rex ab Agecio patricio acceperat Dagobertum dare promisit pensantem auri pondus quinnentus. Quo audito Dagobertus, ut erat cupedus, exercitum in ausilium Sisenandi de totum regnum Burgundiae bannire precepit. Cumque in Espania deuolgatum fuisset exercitum Francorum ausiliandum Sisenando adgredere, omnis Gotorum exercitus se dicione Sisenando subaegit. Abundancius et Venerandus cum exercito Tolosano tanto usque Cesaragustam ciuitatem cum Sisenando acesserunt ; ibique omnes Goti de regnum Spaniae Sisenandum sublimant in regnum. Abundancius et Venerandus cum exercito Tolosano munerebus onorati reuertunt ad propries sedibus. Dagobertus legacionem ad Sisenando rigi Amalgario duce et Venerando dirigit, ut missurium illum quem promiserat eidem dirigerit. Cumque ad Sisenando regi missurius ille legatarius fuissit tradetus, a Gotis per uim tolletur, nec eum exinde excobere permiserunt. Postea discurrentes legatus ducenta milia soledus missuriae huius praecium Dagobertus a Sisenandum accipiens ipsumque pensauit.

[573] Ce chapitre reprend le récit de l'histoire espagnole où il avait été laissé en IV 33.
[574] En 621.
[575] Sisebut fut remplacé par Récarède II et Récarède II le fut par Suintila après quelques mois.
[576] Sous son règne (621-631), les rois wisigoths furent maîtres de la totalité de la péninsule Ibérique, après que les Byzantins eurent perdu leurs derniers ports (629) et que les Gascons furent devenus tributaires et eurent reçu un territoire fixe (ce qui ne les empêcha pas constituer un foyer de troubles).
[577] Gouverneur de Septimanie.
[578] Roi des Wisigoths de 451 à 452.
[579] Après la bataille des Champs Catalauniques (451) ; II 53.

73

Cette année, je ne tairai pas ce qui arriva à l'Espagne ainsi qu'à ses rois[573]. Sisebut, un roi plein de clémence, mourut[574]. Au bout d'un an environ[575], Suintila[576] lui avait succédé sur le trône. Suintila était excessivement injuste avec les siens et il était en butte à la haine de tous les grands de son royaume. Sur le conseil des autres, Sisenand, un des grands[577], se tourna vers Dagobert, pour qu'il l'aide avec une armée, de manière à détrôner Suintila. En récompense de ce service, il promit de donner à Dagobert un fort vénérable plateau en or provenant du trésor des Goths ; le roi Thorismond[578] l'avait reçu[579] du patrice Aétius[580] et il pesait cinq cents livres d'or. Après avoir entendu cela, Dagobert, comme il était cupide, commanda que de tout le royaume de Bourgogne[581] l'on convoque une armée pour aider Sisenand. Lorsqu'il devint connu en Espagne qu'une armée de Francs s'avançait pour aider Sisenand, toute l'armée des Goths se soumit à l'autorité de Sisenand. Abundantius[582] et Venerandus[583], à la tête d'une armée toulousaine, n'allèrent pas plus loin que la cité de Saragosse avec Sisenand. Là, tous les Goths du royaume d'Espagne élèvent Sisenand sur le trône[584]. Abundantius et Venerandus, à la tête de leur armée toulousaine, retournent couverts de présents dans leurs terres. Dagobert dépêche en ambassade auprès du roi Sisenand le duc Amalgarius[585] et Venerandus, afin qu'il lui dépêche le plateau qu'il avait promis. Ce plateau fut livré par le roi Sisenand aux ambassadeurs, mais il leur est enlevé de force par les Goths, qui ne permirent pas qu'il soit expatrié. Après cela, à la faveur d'un échange d'ambassadeurs, Dagobert reçut de Sisenand deux cent mille sous pour le prix de ce plateau et fut ainsi payé.

[580] Flavius Aétius, né vers 390, devint influent sous Valentinien III (425-455) ; il fut dans les faits le maître de l'Empire d'Occident, patrice en 433, et consul à trois reprises (432, 437, 446) ; ZECCHINI 1983.
[581] Celui-ci englobait une grande partie de l'Aquitaine.
[582] Duc de Toulouse.
[583] Duc de Bordeaux.
[584] En 631.
[585] Sur celui-ci, aussi IV 58 ; 78 ; 90.

74

Anno decemo regni Dagoberti, cum ei nunciatum fuissit exercitum Winitorum Toringia fuisse ingressum, cum exercito de regnum Austrasiorum de Mettis urbem promouens, transita Ardinna, Magancia cum exercito adgreditur, disponens Renum transire, scaram de electis uiris fortis de Neuster et Burgundia cum ducebus et grafionebus secum habens. Saxones missus ad Dagobertum dirigunt, petentes ut eis tributa quas fisci dicionebus dissoluebant indulgerit ; ipse uero eorum studio et utiletate Winidis resistendum spondent et Francorum limete de illis partebus custodire promittent. Quod Dagobertus consilio Neustrasiorum adeptus prestetit; Saxones, qui uius peticionebus suggerendum uenerant sacramentis, ut eorum mus erat, super arma placata pro uniuersis Saxonebus firmant. Sed parum haec promissio sortitur aefectum; tamen tributo Saxones quem reddere consuaeuerant per preceptionem Dagoberti habent indultum. Quinnentas uaccas inferendalis annis singolis a Chlothario seniore censiti reddebant, quod a Dagoberto cassatum est.

75

Anno undecimo regni Dagoberti, cum Winidi iusso Samone forteter seuerint et sepius transcesso eorum limite regnum Francorum uastandum Toringia et relequos pagus ingrederint, Dagobertus Mettis orbem ueniens, cum consilio ponteuecum seo et procerum, omnesque primatis regni sui consencientebus, Sigybertum filium suum in Auster regem sublimauit sedemque ei Mettis ciuitatem habere permisit. Chunibertum Coloniae urbis ponteuecem et Adalgyselum ducem palacium et regnum gober-

[586] IV 48; 68.
[587] Ainsi IV 68 *Multis post haec uecebus Winidi in Toringia et relequos uastandum pagus in Francorum regnum inruunt.*
[588] Selon la vue du chroniqueur, les Ardennes s'étendent donc au-delà de la rive droite de la Moselle et incluent l'Hunsrück; aussi CAES. *BG* V 3; VI 29.
[589] Rhénanie-Palatinat.
[590] Sur la fonction, IV 42.
[591] IV 38.
[592] Pour d'aussi vaines promesses, aussi IV 78 (à propos des Gascons). La vanité des promesses des Saxons est encore mentionnée en *Cont.* 31; 35.
[593] GREG. TUR. *Hist.* IV 14; aussi *Cont.* 31.
[594] IV 48; 68.
[595] Aussi IV 74.

74

(Année 631)

La dixième année du règne de Dagobert, on lui avait annoncé qu'une armée de Wendes[586] avait pénétré en Thuringe[587]. À la tête d'une armée du royaume des Austrasiens, il fit mouvement depuis la ville de Metz, traversa les Ardennes[588] et gagna, à la tête de l'armée, Mayence[589]. Il se dispose à franchir le Rhin, pouvant compter sur un escadron d'élite constitué de valeureux combattants de Neustrie et de Bourgogne, avec leurs ducs et leurs graffions[590]. Les Saxons[591] dépêchent des envoyés auprès de Dagobert, qui lui demandent de leur faire grâce du tribut qu'ils payaient au fisc en signe de soumission; quant à eux, ils s'engagent à employer leur énergie et leur bravoure à arrêter les Wendes et ils promettent de garder la frontière des Francs dans leur secteur. Dagobert, après avoir reçu le conseil des Neustriens, le leur accorda. Les Saxons qui étaient venus présenter ces requêtes prêtent serment pour l'ensemble des Saxons en entrechoquant, comme c'était leur coutume, leurs armes. Mais cette promesse ne fut guère assortie d'effet[592]. Toutefois, par décret de Dagobert, il est fait grâce aux Saxons du tribut qu'ils avaient l'habitude de fournir. C'était cinq cents vaches en redevance annuelle qu'ils fournissaient chaque année comme cens depuis Clotaire l'Ancien[593]. Dagobert leur en fit remise.

75

(Année 632)

La onzième année du règne de Dagobert, les Wendes, sur l'ordre de Samo[594], firent régner la terreur. Souvent, ils franchissaient la frontière et pénétraient en Thuringe[595] et dans d'autres districts pour ravager le royaume des Francs. Dagobert se rendit dans la ville de Metz. Sur le conseil des évêques aussi bien que des grands, et avec l'accord de tous les premiers de son royaume, il éleva son fils Sigebert comme roi en Austrasie[596] et il lui permit de prendre la cité de Metz comme capitale. Il plaça Chunibert[597], l'évêque de la ville de Cologne, et le duc

[596] Sigebert III, alors âgé de trois ans (IV 59). Clotaire II avait agi de manière identique envers Dagobert lui-même; IV 47.

[597] Celui-ci (sur son rôle à la cour de Sigebert III, encore IV 85-86) semble avoir remplacé Arnoul comme conseiller de Dagobert aux côtés de Pépin Ier (IV 58).

nandum instetuit. Tinsaurum quod suffecerit filium tradens, condigne ut decuit eum uius culmine sublimauit ; seo quodcumque eidem largitus fuerat sigillatem praeceptionebus roborandum decreuit. Deinceps Austrasiae eorum studio limetem et regnum Francorum contra Winedus utiliter definsasse nuscuntur.

76

Cumque anno duodecemo regni Dagoberti eidem filius nomen Chlodoueos de Nanthilde regina natus fuissit, consilio Neustrasiorum eorumque admonicione per pactiones uincolum cum Sigybertum filium suum firmasse dinuscetur, et Austrasiorum omnes primati, ponteuecis citirique leudis Sigyberti manus eorum ponentes insuper, sacramentis firmauerunt ut Neptreco et Burgundia soledato ordene ad regnum Chlodouiae post Dagoberti discessum aspecerit ; Aoster uero idemque ordine soledato, eo quod et de populo et de spacium terre esset quoaequans, ad regnum Sigyberti idemque in integretate deberit aspecere ; et quicquid ad regnum Aostrasiorum iam olem pertenerat, hoc Sigybertus rex suae dicione rigendum reciperet et perpetuo dominandum haberit, excepto docato Dentileni, quod ab Austrasius iniquiter abstultus fuerat, iterum ad Neustrasius subiungeretur et Chlodoueo regimene subgiceretur. Sed has pacciones Austrasiae, terrorem Dagoberti quoacti uelint nonlint firmasse uisi sunt. Quod postea temporebus Sigyberti et Chlodouiae regibus conseruatum fuisse constat.

77

Radulfus dux filius Chamaro, quem Dagobertus Toringia docem instetuit, pluris uecibus cum exercito Winedorum demi-

[598] Attesté comme duc en Austrasie de 633 à 670 (aussi IV 77 ; 87) ; il ne faut pas le confondre avec Anségisèle (*Cont.* 3) ; RICHÉ 1996, p. 25.
[599] Aussi *LHF* 42, qui souligne le rôle de Pépin, *Sighibertum uero, maiorem filium suum, in Auster una cum Pippino duce direxit in regno statuto.*
[600] Contraste avec IV 68, où les mêmes Austrasiens apparaissaient démoralisés face aux Wendes.
[601] IV 58 ; 60.
[602] Sur celui-ci, IV 80 (déjà 71).
[603] Aussi IV 74 *consilio Neustrasiorum.*
[604] KUSTERNIG 1982, p. 248, n. 36, propose aussi les traductions « sous garantie » ou « conformément au contrat de succession ».
[605] En premier lieu les enclaves de Provence et d'Aquitaine.

Adalgisèle[598] pour gouverner le palais et le royaume[599]. Procurant à son fils un trésor qui devait lui suffire, il l'éleva à cette situation aussi dignement qu'il convenait. Aussi bien, ce dont il l'avait gratifié, il décréta de le valider par des décrets séparés. Par la suite, on sait que les Austrasiens, avec énergie, défendirent valeureusement la frontière et le royaume des Francs contre les Wendes[600].

76

(Année 633)

La douzième année du règne de Dagobert, celui-ci avait eu de la reine Nanthilde[601] un fils nommé Clovis[602]. Sur le conseil des Neustriens[603] et à la suite de leurs avertissements, on sait qu'il se lia par un traité avec son fils Sigebert. Tous les premiers d'Austrasie, les évêques et les autres leudes de Sigebert, la main levée, prêtèrent le serment qu'après le décès de Dagobert, la Neustrie et la Bourgogne, dans leur intégralité[604], dépendraient du royaume de Clovis; quant à l'Austrasie, vu que par la population et la superficie elle était équivalente, elle dépendrait, elle aussi dans sa totalité, du royaume de Sigebert; ce qui, dans le passé, avait appartenu au royaume des Austrasiens[605], Sigebert le recevrait sous son autorité pour le gouverner et il l'aurait pour toujours sous sa domination, à l'exception du duché de Dentelin[606], qui, injustement enlevé par les Austrasiens, serait de nouveau assujetti aux Neustriens et soumis au gouvernement de Clovis[607]. Mais ce traité, les Austrasiens le conclurent, semble-t-il, bon gré mal gré, poussés par la frayeur que leur inspirait Dagobert. Plus tard, sous les règnes des rois Sigebert et Clovis, il est clair qu'il fut observé[608].

77

Le duc Radulf[609], fils de Chamar[610], que Dagobert a placé comme duc en Thuringe, combat à plusieurs reprises l'armée des Wendes[611], les vainc et les met en fuite. Cela le gonfla d'or-

[606] Sur celui-ci, IV 20; 37; 38.

[607] Sur ce partage, EWIG 1953, p. 114-117.

[608] C'est-à-dire au moins jusqu'en 656/657. Le trait fournit également un indice sur la date à laquelle a pu être rédigée la chronique.

[609] Selon WALLACE-HADRILL 1960, p. 64, n. 77 (aussi WOOD 1997, p. 163), ce Radulf, père d'Hetan Ier et grand-père de Gozbert, est identifiable avec le duc Hruodi de la *Passio Kiliani* (*MGH*, *SRM* V, p. 723); toutefois NONN 1995.

[610] Selon certaines interprétations (toutefois peu sûres), il pourrait s'agir d'une déformation de *camararius*; le père de Radulf aurait été camérier.

[611] Sur ceux-ci, IV 48; 68; 74; 75.

cans, eosque uictus uertit in fogam. Vius superbiae aelatus et contra Adalgyselum ducem diuersis occansionebus inimicicias tendens, paulatem contra Sigybertum iam tunc ciperat reuellare. Sed, ut dictum est, sic agebat: « Qui diligit rixas, meditatur discordias. »

78

Anno quarto decimo rigni Dagoberti, cum Wascones forteter reuellarent et multas predas in regno Francorum quod Charibertus tenuerat facerint, Dagobertus de uniuersum regnum Burgundiae exercitum promouere iobet, statuens eis capud exercitus nomeni Chadoindum referendarium, qui temporebus Theuderici quondam regis multis prilies probatur strenuos. Quod cum decem docis cum exercetebus, id est Arinbertus, Amalgarius, Leudebertus, Wandalmarus, Waldericus, Ermeno, Barontus, Chairaardus ex genere Francorum, Chramnelenus ex genere Romano, Willibadus patricius genere Burgundionum, Aigyna genere Saxsonum, exceptis comitebus plurimis qui docem super se non habebant, in Wasconia cum exercito perrixsissent et totam Wasconiae patriam ab exercito Burgundiae fuissit repleta, Wascones deinter moncium rupes aegressi, ad bellum properant. Cumque priliare cepissint, ut eorum mus est terga uertentes, dum cernerent se esse superandus, in faucis uallium montebus Perenees latebram dantes, se locis tutissemis per rupis eiusdem moncium conlocantes latetarint, exercitus postergum eorum cum ducibus insequens, pluremo nummero captiuorum Wascones

[612] IV 75.
[613] Aussi IV 87.
[614] IV 57.
[615] Ceci constitue le seul cas connu d'une armée dirigée par un référendaire. Le référendaire est normalement le secrétaire général du roi, le chef de la chancellerie, dépositaire du sceau royal et qui soumet au roi les actes officiels pour recueillir sa signature.
[616] Déjà cité en IV 40.
[617] C'est-à-dire Thierry II.
[618] La *Chronique* mentionne ensuite onze noms, mais parmi eux, Willebad, qui était patrice, peut ne pas avoir été répertorié comme duc (par ex. KUSTERNIG 1982, p. 249, n. 45). On n'exclura pas non plus une erreur dans la tradition manuscrite (par ex. KURTH 1893, p. 461, n. 1).
[619] Selon KUSTERNIG 1982, p. 251, n. 46, les ducs seraient cités selon un ordre correspondant à leur proximité par rapport au roi de Neustrie: d'abord ceux de Neustrie, puis de Bourgogne et finalement d'Aquitaine (le Franc ayant parmi ceux-ci le premier rang).

gueil et il chercha noise en diverses occasions au duc Adalgisèle[612]; dès ce moment, il s'engageait dans la rébellion contre Sigebert[613]. Mais il agissait ainsi, selon le dicton: «Qui veut la bagarre songe à une pomme de discorde.»

78

(Année 635)

La quatorzième année du règne de Dagobert, les Gascons se rebellaient violemment et se livraient à de nombreux pillages dans le royaume des Francs qu'avait possédé Charibert[614]. Dagobert fait lever une armée dans tout le royaume de Bourgogne. Il décide de mettre à la tête de cette armée un référendaire[615] nommé Chadoind[616] qui, depuis le règne du défunt roi Thierry[617], est connu pour son efficacité lors de nombreuses batailles. Avec dix ducs[618] et leurs armées – c'est-à-dire[619] Arnebert[620], Amalgarius[621], Leudebert, Wandalmar, Walderic, Ermeno, Barontus[622] et Chaira, de naissance franque, Chramnelenus[623], de naissance romaine[624], le patrice Willebad[625], de naissance bourguignonne, Aegina[626], de naissance saxonne[627] –, sans compter de très nombreux comtes qui n'avaient pas de ducs au-dessus d'eux, ils avaient pris avec l'armée la direction de la Gascogne et toute la terre de Gascogne avait été remplie de l'armée de Bourgogne. Les Gascons quittent l'intérieur de leurs monts rocailleux et se hâtent à la guerre. Après qu'ils eurent commencé à combattre, selon leur habitude, ils battirent en retraite quand ils se rendirent compte qu'ils allaient avoir le dessous et ils cherchèrent un refuge dans les gorges des Pyrénées. Prenant position dans des lieux que les monts rocailleux de cette chaîne rendaient fort sûrs, ils s'y cachèrent. Sur leurs talons, l'armée, avec les ducs, leur faisait la chasse: des Gascons vaincus, un

[620] IV 54; 58.
[621] IV 58; 73; 90.
[622] IV 67.
[623] IV 90.
[624] Probablement faut-il comprendre qu'il s'agissait d'un Aquitain (l'adjectif *Romanus* s'applique alors aux habitants du S. de la Loire). En effet, l'Aquitaine étant en grande partie austrasienne, Dagobert n'a pu y lever qu'un contingent assez réduit, qu'un seul duc suffisait à commander.
[625] IV 58; 89-90.
[626] Il avait déjà accusé les évêques d'Eauze de complicité avec la rébellion gasconne (IV 54), puis était entré en conflit avec Brodulf, l'oncle de Charibert (IV 55).
[627] *Cf.* n. 437.

superatus, seo et ex his multetudinem interfectis, omnes domus eorum incinsis, paeculies et rebus expoliant. Tandem Wascones oppressi seo perdomiti, ueniam et pacem subscriptis ducibus petentes, promittent se gluriae et conspectum Dagoberti regi presentaturus et, suae dicione traditi, cumta ab eodem iniuncta empleturus. Feliciter haec exercitus absque ulla lesionem ad patriam fuerant repedati, si Arnebertum docem maxime cum seniores et nobiliores exercitus sui per neglienciam a Wasconebus in ualle Subola non fuissit interfectus. Exercitus uero Francorum qui de Burgundia in Wasconia accesserat patrata uicturia redit ad propries sedebus. Dagobertus ad Clippiaco resedens mittit nuncius in Brittania que Brittanes male admiserant ueluciter emendarint et dicione suae se traderint ; alioquin exercitus Burgundiae, qui in Vasconiam fuerat, de presenti in Brittanias debuissint inruere. Quod audiens Iudacaile rex Brittanorum, corso ueluci Clippiaco cum multis munerebus ad Dagobertum perrexit, ibique ueniam petens cumta que sui regnum Brittaniae pertenentes leudibus Francorum inlecete perpetrauerant, emendandum spondedit et semper se et regnum quem regibat Brittaniae subiectum dicione Dagoberti et Francorum regibus esse promisit. Sed tamen cum Dagobertum ad minsam nec ad prandium discumbere noluit, eo quod esset Iudechaile relegiosus et temens Deum ualde. Cumque Dagobertus resedissit ad prandium, Iudacaile aegrediens de palacium ad mansionem Dadone referendario, quem cognouerat sanctam relegionem sectantem, accessit ad prandium. Indique in crasteno Iudacaile rex Brittanorum Dagobertum uale dicens, in Brittaniam repedauit ; condigne tamen a Dagoberto munerebus honoratur.

[628] On peut aussi penser à IV 10, où la *negligencia* de Boso est invoquée pour expliquer un revers face aux Wisigoths.

[629] Pyrénées-Atlantiques. Du reste, KURTH 1893, p. 462-463, voit dans l'épisode narré ici (auquel, à son sens, Frédégaire accorde une grande attention) le sujet possible d'un chant populaire qui pourrait avoir fourni, plus tard, les éléments principaux du chant de Roncevaux.

[630] IV 11 ; 12 ; 15.

[631] Judicaël (né vers 590) était roi de Domnonée (n. 83) ; il semble avoir été le dernier roi indépendant de Bretagne. Dagobert avait envoyé son trésorier Éloi afin de négocier la paix avec lui. Sur Éloi, LAFAURIE 1977 ; DUBOIS 1980.

[632] Judicaël se serait rendu auprès de Dagobert à Creil plutôt qu'à Clichy ; LEBECQ 1990, p. 131. Déjà en IV 53, Clichy pourrait avoir été mentionné au lieu de Reuilly comme lieu du mariage de Dagobert (n. 409).

très grand nombre est capturé, et aussi une foule d'entre eux est tuée ; toutes leurs maisons sont incendiées, on prend leurs troupeaux et leurs biens. Finalement les Gascons, acculés aussi bien que matés, demandent aux ducs cités ci-dessus le pardon et la paix. Ils promettent qu'ils iront se présenter au regard glorieux du roi Dagobert, s'en remettront à son autorité et exécuteront tout ce qu'il leur aura ordonné. Avec bonheur, cette armée aurait repris le chemin du pays sans aucun dommage, si le duc Arnebert, de plus avec les seigneurs et les plus nobles de son armée, par la suite d'une négligence[628], n'avait été tué dans la vallée de la Soule[629]. Quant à l'armée des Francs, qui s'était rendue de Bourgogne en Gascogne, ayant obtenu la victoire, elle revient dans ses terres.

Dagobert, qui résidait à Clichy, envoie des messagers en Bretagne : les Bretons[630] devaient fournir une prompte réparation pour ce qu'ils avaient fait de mal et s'en remettre à son autorité ; sinon l'armée de Bourgogne qui avait été en Gascogne fondrait immédiatement sur la Bretagne. Quand il entendit cela, Judicaël[631], le roi des Bretons, prit à vive allure la direction de Clichy[632], pour aller trouver Dagobert avec de nombreux présents. Là, demandant pardon, il s'engagea à fournir réparation pour tout ce que les siens, ceux qui dépendaient du royaume de Bretagne, avaient pris illégalement aux leudes des Francs. Il promit aussi que lui-même et le royaume qu'il gouvernait en Bretagne seraient toujours soumis à l'autorité de Dagobert et aux rois des Francs. Mais pourtant il ne voulut pas s'installer à table ni déjeuner avec Dagobert. C'est que Judicaël était un homme religieux[633] et il avait une grande crainte de Dieu. Comme Dagobert s'était assis pour déjeuner, Judicaël sortit du palais pour gagner la résidence du référendaire Dado[634], qu'il savait respectueux de la sainte religion, et il alla y déjeuner. De là, le surlendemain, Judicaël, le roi des Bretons, fit ses adieux à Dagobert et reprit le chemin de la Bretagne. Ainsi qu'il convient cependant, il est couvert de présents par Dagobert.

[633] Il se retira au monastère de Saint-Jean-Baptiste de Gaël (Ille-et-Vilaine), où il mourut vers 640 ou 658 (RICHÉ 1996, p. 198 ; 647/658 pour KUSTERNIG 1982, p. 251, n. 49). Après lui, sa principauté fut divisée en quatre ou cinq morceaux. Sur la pratique religieuse en Armorique, qui présentait certaines particularités (usages celtiques d'origine insulaire en contradiction avec les usages continentaux), LEBECQ 1990, p. 94.

[634] Dado ou saint Ouen (aussi *Cont.* 4) est le mieux connu des référendaires de l'époque mérovingienne (attesté comme référendaire de Dagobert de 632 à 638) ; *cf. Vita Audoini* (*MGH, SRM* V). Après la mort de Dagobert, il fut évêque de Rouen de 641 à 684.

Anno quinto decimo regno Dagoberti Wascones omnes seniores terre illius cum Aiginane duci ad Dagobertum Clipiaco uenerunt ; ibique in eclesia domni Dioninsis rigio temore perterriti confugium fecerunt. Clemenciam Dagoberti uitam habent indultam. Ibique sacramentis Wascones firmantes semul et promittentes se omni tempore Dagoberto eiusque filies regnumque Francorum esse fedilis : quod more soleto, sicut sepe fecirant post hac probauit aeuentus. Permissum Dagoberti Wascones regressi sunt in terra Wasconiae.

79

Anno sexto decemo regni sui Dagobertus profluuium uentris Spinogelo uilla super Secona fluuio nec procul a Parisius aegrotare cepit. Exinde ad baseleca sancti Dionensis a suis defertur. Post paucos dies cum suae uitae sentirit pericolum Aeganem sub celeretate ad se uenire praecipit, reginam Nantildem et filium suum Chlodoueum eidem in mano conmendans, se iam discessurum senciens, consilium Aegane peragratum habens, quod cum eius instancia regnus strenuae gubernari possit. Hys gestis post paucus dies Dagobertus amisit spiritum sepultusque est in ecclesia sancti Dionensis, quam ipse prius condigne ex auro et gemmis et multis preciosissemis espetebus ornauerat et condigne in circoito fabrecare preceperat, patrocinium ipsius precioso expetens. Tante opes ab eodem et uillas et possessiones multas per plurema loca ibique sunt conlate ut miraretur a plurimis. Sallencium ibidem ad instar

[635] J. M. Wallace-Hadrill (index) semble distinguer celui-ci du Saxon Aegina mentionné au début du chapitre (aussi IV 54; 55).
[636] Sur celle-ci, IV 79 (déjà 54).
[637] En dépit de leur demande de paix, les Basques ne se soumirent pas vraiment. Notamment, ce sera dans une embuscade tendue par des montagnards basques que le comte Roland perdra la vie à Roncevaux au retour d'une expédition espagnole (778).
[638] Pour d'aussi vaines promesses, aussi IV 74 (à propos des Saxons) *Sed parum haec promissio sortitur aefectum.*
[639] Selon *LHF* 43 *a febre ualida correptus.*
[640] Seine-Saint-Denis
[641] Sur celui-ci, IV 62; aussi son portrait en IV 80.
[642] IV 58; 60 (Nanthilde); 76 (Clovis).
[643] Le 19 janvier 638, à l'âge de trente-six ans (nous avons néanmoins respecté dans l'indication des années la logique qui semble ressortir des dates utilisées par Frédégaire; *aliter* A. Kusternig).

(Année 636)

La quinzième année pendant le règne de Dagobert, tous les seigneurs de la terre de Gascogne, conduits par le duc Aegina[635], se rendirent auprès de Dagobert à Clichy. Là, effrayés et craignant le roi, ils trouvèrent refuge dans l'église de Saint-Denis[636]. Dans sa clémence, Dagobert leur fait grâce de la vie. Là, les Gascons prêtent serment ensemble et promettent d'être en tout temps fidèles à Dagobert, à ses fils et au royaume des Francs, ce qu'ils firent « à leur manière »[637], comme ils l'avaient déjà fait, ainsi que la suite le prouva[638]. Avec la permission de Dagobert, les Gascons retournèrent dans la terre de Gascogne.

79

(Année 637)

La seizième année de son règne, Dagobert tomba malade, en proie à la dysentrie[639], dans la villa d'Épinay[640], sur la Seine, non loin de Paris. De là, les siens le transportent à la basilique de Saint-Denis. Après quelques jours, comme il sentait que sa vie était en danger, il commande qu'Aega[641] vienne d'urgence le trouver ; il remet entre ses mains la reine Nanthilde et son fils Clovis[642], car il sentait qu'il allait bientôt disparaître et tenait en haute estime l'avis d'Aega, parce que, placé sous sa responsabilité, le royaume pourrait être gouverné énergiquement. Ceci fait, après quelques jours, Dagobert perdit la vie[643] et fut enseveli dans l'église de Saint-Denis[644], qu'auparavant il avait lui-même somptueusement enrichie[645], avec de l'or, des perles et toute sorte de matériaux des plus précieux, et qu'il avait fait somptueusement décorer sur tout son pourtour dans l'espoir de gagner la précieuse protection de ce saint. Ce sont de grands biens, et des domaines, et de nombreuses possessions, en de multiples lieux, qui furent offertes à la même église, au point que cela était un sujet d'étonnement pour beaucoup[646]. Là même, il avait fait instituer un chant perpétuel, pareillement à ce qui se passait dans le monas-

[644] C'est de ce moment que celle-ci, qui dès l'époque de Clovis avait servi de sépulture à l'aristocratie franque, devint l'une des nécropoles royales de la famille mérovingienne. Sur celle-ci, PÉRIN 1991 ; résumé des fouilles dans RICHÉ 1996, p. 295-297 (avec bibliographie). Sur les apports de l'archéologie funéraire, voir l'ouvrage classique de SALIN 1952.

[645] Selon les *Gesta Dagoberti*, il en était le fondateur.

[646] Sur Dagobert et Saint-Denis, WALLACE-HADRILL 1983, p. 126-129.

monastiriae sanctorum Agauninsium instetuere iusserat ; sed facilletas abbatis Aigulfi eadem instetucionem nuscetur refragasse. Post Dagoberti discessum filius suos Chlodoueos sub tenera aetate regnum patris adsciuit ; omnes leudis de Neuster et Burgundia eumque Masolaco uilla sublimant in regno.

80

Aega uero cum rigina Nantilde quem Dagobertus reliquerat, anno primo regni Chlodouiae, secundo et inmenente tercio eiusdem regni anno condigne palacium gobernat et regnum. Aega uero inter citiris primatebus Neustreci prudencius agens et plenitudenem pacienciae inbutus cumtis erat precellentior. Eratque genere nobele, opes habundans, iusticiam sectans, aeruditus in uerbis, paratus in rispunsis ; tantummodo a plurimis blasphemabatur, eo quod esset auariciae deditus. Facultatis pluremorum, que iusso Dagoberti in regnum Burgundiae et Neptreco inlecete fuerant usurpate et fisci dicionebus contra modum iusticiae redacte, consilio Aegane omnibus restaurantur.

81

Eo anno Constantinus emperatur moretur. Constans filius eius sub tenera aetate consilio senato emperio sublimatur. Idem eius tempore grauissime a Sarracinis uastatur imperiom. Hierusolema a Saracinis capta ceterasque ciuitates aeuersae. Aegyptus superiur et inferior a Saracines peruadetur, Alexandria capetur et praedatur. Afreca tota uastatur et a Saracines possedetur paulolum

[647] GREG. TUR. *Hist.* III 5. Le monastère d'Agaune sert déjà de référence à propos de Gontran et de Saint-Marcel en IV 1.

[648] Attesté comme abbé de Saint-Denis jusqu'en 652. Le jugement peu favorable porté sur lui ici s'expliquerait par le fait qu'il aurait été un adversaire de Luxeuil (dont Frédégaire semble proche) ; KUSTERNIG 1982, p. 253, n. 58 (lequel précise aussi que la *laus perennis* fut renouvelée en 654 par Clovis II).

[649] Sur sa « légende », par ex. THEIS 1982.

[650] Clovis II, roi des Francs de 639 à 657 ; aussi IV 71 ; 76 ; *Cont.* 1.

[651] Âgé de cinq ans.

[652] Mâlay-le-Roi, près de Sens (Yonne) ; aussi IV 44.

[653] Selon la division en chapitres de J.M. Wallace-Hadrill.

[654] Expression similaire à propos de Pépin et de Chunibert, les conseillers de Sigebert III, en IV 75 *palacium et regnum gobernandum*.

[655] Pour une critique d'Aega, JONAS *Vita Columbani* II 17.

[656] IV 60.

[657] En principe, selon la logique de la *Chronique*, en 640.

[658] En 641. Il avait succédé à son père Héraclius I^er^ ; IV 66.

tère des Saints à Agaune[647]. Mais on sait que cette pratique a été abandonnée à la suite du laisser-aller de l'abbé Aegulf[648].

[Règnes de Clovis II et de Sigebert III]

Après le décès de Dagobert[649], son fils Clovis[650], encore enfant[651], reprit le trône de son père. Tous les leudes de Neustrie et de Bourgogne l'élèvent sur le trône dans le domaine de Mâlay[652].

80[653]

(Années 640-642)

Quant à Aega, en compagnie de la reine Nanthilde que Dagobert avait laissée, pendant la première année du règne de Clovis, pendant la deuxième et alors qu'arrivait la troisième année du même règne, il gouverne dignement le palais et le royaume[654]. Aega, parmi les autres premiers de Neustrie, faisait montre de beaucoup de prudence, était plein de pondération et se distinguait de tous. Il était de naissance noble, avait une fortune considérable, était épris de justice, s'exprimait de manière cultivée, était prompt à donner des réponses. Seulement, très nombreux étaient ceux qui le critiquaient pour se laisser aller à l'appât du gain[655]. Les biens de très nombreux hommes, qui sur l'ordre de Dagobert avaient été illégalement saisis dans le royaume de Bourgogne et de Neustrie et qui avaient été contre toute forme de justice mis à la disposition du fisc[656], sont, sur le conseil d'Aega, restitués à tous.

81

Cette année[657], l'empereur Constantin meurt[658]. Constans[659], son fils, encore enfant[660], est, sur le conseil du Sénat, élevé à l'Empire[661]. Du temps de celui-ci aussi, l'Empire est très sérieusement ravagé par les Sarrasins[662]. Jérusalem fut prise par les Sarrasins[663] et les autres cités mises à sac. L'Égypte, supérieure et inférieure, est envahie par les Sarrasins[664], Alexandrie est prise et

[659] Constans II, empereur de 641 à 668.
[660] Même précision à propos de Clovis II (IV 79) et de Tulga (IV 82).
[661] Après le règne durant six mois de son demi-frère Héraclonas (n. 526).
[662] IV 66.
[663] En 637. Déjà IV 66 *Cum iam Hierusolemam propinquassint.*
[664] Après le traité de paix de 641, l'Égypte fut évacuée par les Byzantins en 642.

ibique Gregorius patricius a Saracinis interfectus. Constantinopolis tantum cum Traciana prouincia et paucis insolis, etiam et Romana prouincia emperiae dicione remanserat, nam maxeme totum emperium a Saracines graueter fuit adtritum ; etiam et in postremum emperatur Constans constrictus adque conpulsus, effectus est Saracinorum tributarius, ut uel Constantinopoles cum paucis prouincies et insolis suae dicione reseruaretur. Trebus annis circeter et fertur adhuc amplius per unumquemque diem mille soledus auri aeraries Saracinorum Constans emplebat. Tandem resumtis uiribus Constans emperium aliquantisper recoperans tributa Saracines emplendum refutat. Quemadmodum haec factum fuissit aeuentum anno in quo expletum est in ordene debeto referam et scribere non selebo, donec de his et alies optata si permiserit Deus perficiam, uius libelli cumta mihi ex ueretate cogneta inseram.

82

Eo anno Sintela rex Espaniae, qui Sisenando in regno succes„serat, defunctus est. Vius filius nomini Tulga sub tenera aetate Spanies peticionem patris sublimatur in regno. Gotorum gens inpaciens est quando super se fortem iogum non habuerit. Vius Tulganes aduliscenciam omnes Spania more soleto uiciatur, diuersa conmittentes insolencia. Tandem unus ex primatis nomini Chyntasindus collictis plurimis senatorebus Gotorum citerumque populum regnum Spaniae sublimatur. Tulganem degradatum et ad onus clerecati tunsorare fecit. Cumque omnem regnum Spaniae suae dicione firmassit, cognetus morbum Gotorum quem de regebus degradandum habebant, unde sepius cum ipsis in consilio fuerat quoscumque ex eis uius uiciae prumtum contra regibus qui a regno expulsi fuerant cognouerat fuesse noxius, totus sigillatem iubit interfici aliusque exilio condem-

[665] En 644.
[666] Exarque de Carthage.
[667] En juillet 645.
[668] En 649.
[669] En 658-659.
[670] On n'en trouve pas trace. Ceci indique d'une part que l'auteur de ces lignes écrivait après 658 et d'autre part que l'ouvrage, tel qu'il se présente, est inachevé.
[671] Toujours en 640 selon la logique de la chronologie de la chronique.
[672] Roi de 636 à 639, à ne pas confondre avec Suintila, auquel avait succédé Sisenand.
[673] Sur celui-ci, IV 73.

pillée. Toute l'Afrique est ravagée et occupée peu à peu par les Sarrasins[665] ; là, le patrice Grégoire[666] fut tué par les Sarrasins[667]. Seules Constantinople, avec la province de Thrace et quelques îles, et aussi la province romaine étaient restées sous l'autorité de l'Empire. Car, pour l'essentiel, tout l'Empire a été sévèrement ruiné par les Sarrasins. Finalement même, l'empereur Constans, contraint et forcé, en vint à payer le tribut aux Sarrasins pour que soit laissée sous son autorité ne serait-ce que Constantinople avec quelques provinces et quelques îles[668]. Pendant trois années environ, et davantage encore dit-on, Constans versait chaque jour mille sous d'or dans les caisses des Sarrasins. Enfin, Constans, ayant retrouvé des forces, récupère peu à peu son Empire et refuse de verser le tribut aux Sarrasins[669]. Comment cet événement s'est produit, je l'exposerai à l'année où il a eu lieu[670], selon l'ordre dû, et je n'omettrai pas de le décrire aussi longtemps que, sur ces sujets et d'autres, si Dieu le permet, je parviendrai à dire ce que je veux et que j'insérerai dans ce petit livre tout ce qui m'est connu de vrai.

82

Cette année[671] décéda Chintila[672], le roi d'Espagne, qui avait succédé à Sisenand[673] sur le trône. Son fils, nommé Tulga[674], encore enfant[675], est, selon la volonté de son père, élevé sur le trône en Espagne. La nation des Goths manque de pondération si on ne l'a pas soumise à un rude joug[676]. À cause de la jeunesse de ce Tulga[677], toute l'Espagne, selon son habitude, se laisse aller et divers excès sont commis. Enfin, un des premiers, nommé Chindaswinthe[678], qui a rassemblé de très nombreux sénateurs goths et le reste de la population, est élevé sur le trône d'Espagne. Une fois Tulga déposé, il le fit tonsurer et servir dans le clergé. Après avoir établi son autorité sur tout le royaume d'Espagne, comme il connaissait la manie qu'avaient les Goths de déposer leurs rois (ce en quoi il avait été souvent leur complice), il fait tuer un à un tous ceux d'entre eux qu'il savait s'être laissés aller à ce travers aux dépens des rois qui avaient été chassés du trône ; il fait condamner

[674] Roi de 639 à 642.
[675] Même précision à propos de Clovis II (IV 79) et de Constans (IV 81).
[676] Ainsi III 42 *Gothi uero iam olim habent uicium, cum rex eis non placeat, ab ipsis interficetur.*
[677] On pensera aussi à IV 87, où l'*adoliscencia Sigyberti* est avancée parmi les causes de la défaite face à Radulf.
[678] Roi de 642 à 653.

nare eorumque uxoris et filias suis fedelebus cum facultatebus tradit. Fertur de primatis Gotorum hoc uicio repremendo ducentis fuisse interfectis ; de mediogrebus quingentis interfecere iussit. Quoadusque hoc morbum Gotorum Chyntasindus cognouissit perdometum non cessauit quos in suspicionem habebat gladio trucidare. Goti uero a Chyntasindo perdomiti nihil aduersus eodem ausi sunt, ut de regebus consuaeuerant inire consilium. Chyntasindus cum esset plenus diaerum filium suum nomine Richysindum in omnem regnum Spaniae regem stabiliuit. Chyntasindus paenetentiam agens, aelymosinam multa de rebus propries faciens, plenus senectutae, fertur nonagenarius moretur.

83

Anno tercio regni Chlodouiae Aega Clipiaco uilla uixatus a febre moretur. Ante paucis diaebus Ermenfredus, qui filiam Aegane uxorem acceperat, Chainulfo comiti in Albiodero uico in mallo interfecit. Ob hanc grauissema stragis de suis rebus iussionem et permissum Nantilde a parentebus Ainulfi et populum pluremum fiaetur. Ermenfredus in Auster Remus ad baselecam sancte Remediae fecit confugium ibique diebus plurimis hanc infestacionem deuitando et rigio temore residit.

84

Post discessum Aegane Erchynoaldus maior domus, qui consanguaeneus fuerat de genetrici Dagoberto, maior domi palacium Chlodouiae effecetur. Eratque homo paciens, bonetate plenus, cum esset paciens et cautus, humiletatem et benignam uoluntatem circa sacerdotibus omnebusque pacienter et benigne respondens nullamque tumens superbiam neque cupeditatem saeuiaebat ; tanta in suo tempore pacem sectans fuit ut Deum esset placebelem. Erat sapiens, sed in primum maxeme cum sim-

[679] Luttant contre les grands, Chindaswinthe prit notamment des mesures contre le clergé.
[680] Sur l'expression, aussi IV 36 (*plenus dierum*).
[681] En 649. Roi de 653 (649) à 672.
[682] Le 30 septembre 653.
[683] Attesté comme comte de Meaux de 635 à 641.
[684] Tribunal public.
[685] Augers-en-Brie (Seine-et-Marne).
[686] WOOD 1997, p. 156, y voit une illustration de ce que Nanthilde possédait un grand pouvoir à la cour de Clovis II.

d'autres à l'exil tandis qu'il livre leurs femmes et leurs filles, avec leurs biens, à ses fidèles. On rapporte que, parmi les premiers des Goths, deux cents furent tués lors de la répression de ce travers; parmi ceux de rang inférieur, il en fit tuer cinq cents. Aussi longtemps qu'il n'eut pas la conviction que cette manie des Goths avait été subjuguée, Chindaswinthe ne cessa de faire passer par l'épée ceux qu'il soupçonnait. Quant aux Goths, subjugués par Chindaswinthe, ils n'osèrent rien faire contre lui, eux qui avaient l'habitude de conspirer contre leurs rois[679]. Chindaswinthe, comme il était plein de jours[680], établit son fils nommé Réceswinthe[681] comme roi dans tout le royaume d'Espagne. Chindaswinthe se repentit et fit de larges aumônes sur ses propres biens; plein de vieillesse, nonagénaire à ce qu'on dit, il meurt[682].

83

(Année 642)

La troisième année du règne de Clovis, Aega, tourmenté par la fièvre, meurt dans la villa de Clichy. Peu de jours auparavant, Ermenfred, qui avait reçu pour épouse la fille d'Aega, tua le comte Chainulf[683] en plein mail[684] dans le village d'Augers[685]. Pour cette raison, les parents de Chainulf et des gens en grande foule font, sur l'ordre de Nanthilde et avec sa permission[686], un très grand saccage de ses biens. Ermenfred trouva refuge en Austrasie, à Reims, dans la basilique de Saint-Rémy et il demeura là de très nombreux jours, afin d'éviter cette persécution et par peur du roi.

84

Après le décès d'Aega, le maire du palais Erchinoald[687], qui était de la famille de la mère de Dagobert[688], devient maire du palais de Clovis. C'était un homme pondéré et plein de bonté. Comme il était pondéré et avisé, il faisait preuve d'humilité et de bienveillance envers les religieux, et il répondait à tous avec pondération et bienveillance. Il n'était pas gonflé d'orgueil ni ne faisait régner la terreur par l'appât du gain. De son vivant[689], il fut tellement attaché à la paix qu'il était agréable à Dieu. Il était sage, mais d'abord et surtout plein de simplicité; riche avec

[687] Maire du palais de Neustrie de 641 à 657; aussi IV 89; 90.

[688] Peut-être Bertetrude (IV 43-44; 46). On ne peut pour autant préciser le lien.

[689] Il mourut en 657/658. On voit dans la remarque un autre indice (aussi IV 48; 76; 81) de ce que la fin de la *Chronique* fut écrite après cette date.

plecetate ; rebus minsuratem ditatus, ab omnibus erat dilectus. Igitur post discessum Dagoberti regi quo ordine eiusdem tinsauri inter filius deuisi fuerant nun obmittam sed delucedato ordene uius uolumine inseri procurabo.

85

Cum Pippinus maior domi post Dagoberti obetum et citiri ducis Austrasiorum qui usque in transito Dagoberti suae fuerant dicione retenti Sigybertum unanemem conspiracionem expetissint Pippinus cum Chuniberto, sicut et prius amiciciae cultum in inuicem conlocati fuerant, et nuper sicut et prius amiciciam uehementer se firmeter perpetuo conseruandum oblegant, omnesque leudis Austrasiorum secum uterque prudenter et cum dulcedene adtragentes, eos benigne gobernantes eorum amiciciam constringent semperque seruandum. Aegetur, discurrentebus legatis partem Sigiberti debetam de tinsauris Dagoberti Nantilde regine et Chlodoueo rigi a Sigyberto requiretur, quod reddendum placitus instetuaetur. Chunibertus pontefex urbis Coloniae et Pippinus maior domi cum aliquibus primatebus Austri a Sigyberto dericti uilla Conpendio usque perueniunt, ibique tinsaurum Dagoberti iubente Nantilde et Chlodoueo instancia Aegane maiorem domus presentatur et aequa lanciae deuidetur ; terciam tamen partem de quod Dagobertus adquisiuerat Nantildis regina percepit. Chunibertus et Pippinus hoc tinsaurum quod pars fuit Sigyberti Mettis facint perducere ; Sigyberto praesentatur et discribetur. Post fertur anni circolo Pippinus moretur, nec parua dolore eiusdem transitus cumtis generauit in Auster, eo quod ab ipsis pro iusticiae cultum et bonetatem eiusdem delictus fuissit.

86

Grimoaldus filius eius cum essit strinuos, ad instar patris diligeretur a plurimis, Otto quidam filius Vrones domestici, qui baiolos Sigyberto ab adoliscenciam fuerat, contra Grimoaldo

[690] IV 85.
[691] IV 58. Sur Chunibert comme conseiller de Sigebert III, IV 75.
[692] IV 35.
[693] Oise (aussi IV 26).
[694] Ou « à l'instigation de », traduction choisie par A. Kusternig.
[695] Sur celui-ci, IV 62 ; 79 ; 80 ; 83.
[696] En 640.

mesure, il était apprécié de tous. Donc, je n'omettrai pas la manière dont, après le décès de Dagobert, son trésor fut divisé entre ses fils, mais je prendrai soin de l'insérer dans ce volume en l'exposant clairement[690].

85

Après la disparition de Dagobert, Pépin, le maire du palais, et les autres ducs d'Austrasie qui, jusqu'à la fin de Dagobert, avaient été tenus sous son autorité, agissant d'un accord unanime, s'étaient tournés vers Sigebert. Pépin et Chunibert avaient par le passé entretenu entre eux des relations d'amitié[691] et s'engagent à toujours conserver solidement leur vive amitié, telle qu'elle avait été par le passé. Agissant l'un et l'autre avec prudence et en douceur, ils attirent dans leur camp tous les leudes d'Austrasie, les gouvernent avec bienveillance et gagnent leur amitié pour toujours la conserver. Donc, après un échange de légats, du côté de Sigebert, on réclame à la reine Nanthilde et à Clovis la part des trésors de Dagobert qui est due à Sigebert, et un plaid[692] se tient pour rendre celle-ci. Chunibert, l'évêque de la ville de Cologne, et Pépin, le maire du palais, accompagnés de quelques premiers d'Austrasie, furent dépêchés par Sigebert. Ils vont jusqu'à la villa de Compiègne[693]; là, le trésor de Dagobert, sur l'ordre de Clovis et de Nanthilde est présenté et partagé équitablement sous la responsabilité[694] d'Aega[695], le maire du palais. Toutefois, la reine Nanthilde perçut un tiers de ce qu'avait acquis Dagobert. Chunibert et Pépin font conduire à Metz ce trésor constitué par la part de Sigebert. Elle est présentée à Sigebert et inventoriée. Après une année, dit-on, Pépin meurt[696]. Ce n'est pas une mince douleur que sa fin causa à tous en Austrasie, car il en avait été apprécié pour son respect de la justice et sa bonté[697].

86[698]

Grimoald, son fils[699], était énergique et, tout comme son père, il était apprécié d'un très grand nombre. Un certain Otto, fils de l'intendant[700] Uro, qui avait été le précepteur de Sigebert depuis

[697] Toutefois pour un différend entre Pépin et les Austrasiens, IV 61.
[698] Selon la division en chapitres de J.M. Wallace-Hadrill.
[699] Frère de Gertrude de Nivelles.
[700] Sur la fonction, IV 4.

superbiam tomens et zelum ducens eumque dispecere conaretur : Grimoaldus cum Chuniberto pontefice se in amiciciam constringens, ceperat cogitare quo ordine Otto de palacio aegiceretur et gradum patris Grimoaldus adsumeret.

87

Cumque anno octauo Sigybertus regnarit, Radulfus dux Toringiae uehementer contra Sigybertum reuellandum disposuissit, iusso Sigyberti omnes leudis Austrasiorum in exercitum gradiendum banniti sunt. Sigybertus Renum cum exercito transiens gentes undique de uniuersis regni sui pagus ultra Renum cum ipsum adunati sunt. Primo in loco Faram filio Chrodoaldo nomini, qui cum Radulfo unitum habebat consilium, exercitus Sigyberti trucedans rupit ipsoque interfecit. Omnem populum uius Fare qui gladium aeuasit captiuetate depotant. Omnes primati et exercitus dextras in inuicem dantes ut nullus Radulfo uitam concederet ; sed haec promissio non sortitur effectum. Sigybertus deinde Buchoniam cum exercito transiens, Toringiam properans, Radulfus haec cernens, castrum lignis monitum in quodam montem super Vnestrude fluuio in Toringia construens, exercitum undique quantum plus potuit collegens, cum uxorem et liberis in hunc castrum ad se definsandum stabilibit. Ibique Sigybertus cum exercitum regni sui ueniens castrum undique circumdat exercitus, Radulfus uero intrinsecus ad prilio forteter praeparatus sedebat. Sed hoc prilio sine consilio initum est. Haec adoliscencia Sigyberti regis patrauit, cum aliae eodem diae uellint procedere ad bellum et aliae in crasteno, nec unitum habentes consilio. Grimoaldus et Adalgyselus ducis haec cernentes, Sigyberti pericolum zelantes eum undique sine intermissione custudiunt. Bobo dux Aruernus cum parte exercitus

[701] On pense à IV 61 et au *zelus Austrasiorum* envers Pépin, le père de Grimoald.
[702] Comme son père Pépin; IV 58; 84.
[703] Ainsi IV 88.
[704] IV 77.
[705] Ancien adversaire de Pépin et d'Arnoul, exécuté par Dagobert; IV 52.
[706] WOOD 1997, p. 157, interprète l'alliance de Fara avec Radulf comme l'indice de l'existence d'un courant anti-pippinide en Austrasie.
[707] Probablement la région des massifs du Rhön et du Vogelsberg (entre la Hesse et la Thuringe).
[708] Affluent de gauche de la Saale.

son jeune âge, empli d'orgueil et plein de jalousie[701] contre Grimoald, s'efforçait de le braver. Grimoald, qui était lié d'amitié avec l'évêque Chunibert[702], s'était mis à songer à la manière dont Otto serait évincé du palais et dont Grimoald reprendrait la place de son père[703].

87

(Année 639)

Alors que Sigebert régnait depuis huit ans, Radulf[704], le duc de Thuringe, s'était disposé à se rebeller violemment contre Sigebert. Sur l'ordre de Sigebert, tous les leudes d'Austrasie furent convoqués pour marcher dans l'armée. Sigebert traversa le Rhin avec son armée et de partout des nations de tous les districts de son royaume outre-Rhin s'unirent à lui. À la première rencontre un fils de Chrodoald[705], nommé Fara, qui faisait cause commune avec Radulf[706], est écrasé par l'armée de Sigebert, brisé et tué lui-même. Tous les sujets de ce Fara qui ont échappé à l'épée sont réduits à la captivité. Tous les premiers et l'armée se prêtent un serment réciproque, pour que nul ne laisse la vie à Radulf. Mais cette promesse n'est pas assortie d'effets.

Sigebert traversa ensuite la Buchonie[707] avec l'armée et se hâta en Thuringe. Radulf, quand il apprit cela, construisit un fort, protégé par une palissade en bois, sur une colline surplombant l'Unstrut[708], en Thuringe; il rassembla de partout la plus grande armée qu'il put et s'établit dans ce fort avec femme et enfants, résolu à se défendre. Là, Sigebert, avec l'armée de son royaume, arrive à ce fort que l'armée encercle de partout. Radulf, de son côté, se tenait à l'intérieur, farouchement décidé à se battre. Mais cette bataille fut engagée inconsidérément. Voilà ce à quoi conduisit le jeune âge de Sigebert[709]: les uns voulaient marcher au combat le jour même et d'autres le lendemain, et ils ne faisaient pas cause commune. Les ducs Grimoald et Adalgisèle[710], quand ils se rendent compte de cela, prennent conscience du danger que court Sigebert et le protègent en permanence de tout. Bobo[711], le duc d'Auvergne[712], avec une partie de l'armée

[709] Le roi avait alors environ onze ans; IV 59. Le jeune âge des souverains est souvent signalé dans ces chapitres; IV 79 (Clovis II); 81 (Constans); 82 (Tulga).
[710] Sur celui-ci, IV 75; 77 (déjà à propos de son opposition à Radulf).
[711] Attesté comme duc de 634 à 641. Peut-être lié aux Arnulfings; KUSTERNIG 1982, p. 263, n. 95.
[712] L'Auvergne appartenait à l'Austrasie.

Adalgyseli et Aenouales comex Sogiontinsis cum paginsebus suis et citeri exercitus manus plura contra Radulfum ad portam castri protenus pugnandum perrexerunt. Radulfus cum aliquibus ducebus exercitus Sigyberti fiduciam haberit quod super ipsum nun uoluissent uiribus inruere, de castrum per porta prorumpens super exercitum Sigyberti cum suis inruens, tanta stragis a Radulfo cum suis de exercito Sigyberti fiaetur ut mirum fuissit. Macansinsis hoc prilio non fuerunt fedelis. Fertur ibique plurima milia homenum fuisse gladio trucidati. Radulfus patrata uicturia in castrum ingredetur. Sigybertus cum suis fedelebus graue amaretudines merorem adreptus super aequum sedens lacremas oculis prorumpens plangebat quos perdederat. Nam et Bobo dux et Innowales comex, citiri nouilium fortissemi pugnatoris seo et plura manus exercitus Sigiberti regi qui cum ipsis in congressione certamenes sunt adgressi conspiciente Sigyberto hoc prilio fuerunt trucidati. Nam et Fredulfus domestecus, qui amicus Radulfo fuisse dicibatur, hoc prilio occupuit. Sigybertus eadem nocte nec procul ab ipso castro in tenturies cum suos mansit exercito. In crasteno uedentes quod Radulfo nihil preualuissint, missus discurrentebus ut paceueci Renum aeterum transmearint, cum Radulfo conuenenciam Sigybertus et eiusdem exercitus ad propries sedebus remeantur. Radulfus superbia aelatus admodum regem se in Toringia esse cinsebat, amicicias cum Winidis firmans, ceterasque gentes quas uicinas habebat cultum amiciciae oblegabat, in uerbis tamen Sigiberto regimini non denegans, nam in factis forteter eiusdem resistebat dominacionem.

88

Anno decimo regno Sigyberti Otto, qui aduersus Grimoaldo inimicicias per superbia tomebat, faccionem Grimoaldo a Leuthario duci Alamannorum interfecetur. Gradus honoris maio-

[713] Du Sundgau (aussi IV 35; 37), pour KURTH 1893, p. 465.
[714] Sur la trahison des Mayençais comme thème repris par l'épopée carolingienne (à travers Ganelon), KURTH 1893, p. 467.
[715] Sur le caractère épique de ce chapitre, KURTH 1893, p. 464-467.
[716] Sur la fonction, IV 4.
[717] Qu'il avait auparavant combattus; IV 77 *pluris uecibus cum exercito Winedorum demicans.*

d'Adalgisèle, et Innowales, le comte du Saintois[713], avec ceux de son district, et une troupe considérable du reste de l'armée, se dirigèrent directement vers la porte du fort pour se battre contre Radulf. Radulf, qui avait la parole de quelques ducs de l'armée de Sigebert qu'ils refuseraient de se jeter sur lui avec leurs forces, jaillit du fort par la porte et se jette avec les siens sur l'armée de Sigebert. Radulf, avec les siens, fait un tel carnage de l'armée de Sigebert que cela a été un motif d'étonnement. Au cours de ce combat, ceux de Mayence ne furent pas fidèles[714]. Là, dit-on, plusieurs milliers d'hommes furent passés par l'épée. Radulf, ayant obtenu la victoire, entre dans le fort. Sigebert, avec ses fidèles, avait conçu beaucoup d'amertume et de chagrin : assis sur son cheval, il laissait les larmes jaillir de ses yeux et se lamentait sur ceux qu'il avait perdus. En effet, et le duc Bobo et le comte Innowales, et les autres nobles très valeureux au combat aussi bien qu'une troupe considérable de l'armée du roi Sigebert qui avaient marché avec ceux-ci à la bataille, furent, sous les yeux de Sigebert, massacrés dans ce combat[715]. En effet, l'intendant[716] Fredulf aussi, qu'on disait avoir été l'ami de Radulf, tomba dans ce combat. Sigebert resta cette même nuit avec son armée sous les tentes non loin du fort. Le lendemain, comme ils voyaient qu'ils n'auraient rien pu contre Radulf, des envoyés furent échangés pour qu'ils retraversent en paix le Rhin et, avec l'accord de Radulf, Sigebert et son armée s'en retournent dans leurs terres.

Radulf, gonflé d'orgueil, pensait bien que c'était lui le roi en Thuringe : il établissait des rapports d'amitié avec les Wendes[717] et nouait des relations d'amitié avec les autres nations qu'il avait pour voisines. En paroles cependant, il ne contestait pas le gouvernement de Sigebert, car dans les faits il résistait violemment à sa domination[718].

88

(Année 642)

La dixième année pendant le règne de Sigebert, Otto[719], qui, empli d'orgueil, était en brouille avec Grimoald, est tué à la suite des manœuvres de Grimoald par Leuthari, le duc des Alamans.

[718] Le soulèvement de Radulf ne semble pas avoir eu un impact à long terme sur l'autorité franque, même si la Thuringe connut une période d'indépendance sous Hetan Ier et Gozbert ; WOOD 1997, p. 163.

[719] IV 86.

rem domi in palacio Sigyberto et omnem regnum Austrasiorum in mano Grimoaldo confirmatum est uehementer.

89

Anno quarto regni Chlodouiae cumque Nantildis regina cum filio suo Chlodouio regi post discessum Aeganem Aurilianes in Burgundiae regnum uenissit, ibique omnes seniores, ponteueces, ducebus et primatis de regnum Burgundiae ad se uinire precepit. Ibique cumtus Nantildis sigillatem adtragens Flaogatum genere Franco maiorem domus in regnum Burgundiae aelectionem ponteuecum et cumtis docebus a Nantilde regina hoc gradum honores stabilitur neptemque suam nomini Ragnoberta Flaochadum disponsauit. Espunsalias has nessio qua factione fiunter ; nam alium consilium secrete Flaochatus et Nantildis regina macenauant, quem credetur non fuisse Deo placebelem ideoque non mancepauit effectum. Cumque Erchynoaldus et Flaochadus maiores domi inter se quasi unum inissint consilium, consencientes ab inuicem, hunc gradus honorum, alterutrum solatium prebentes disponent habere felicetur. Flaochadus cumtis ducibus de regnum Burgundiae seo et pontefecis per epistolas etiam et sacramentis firmauit, unicuique gradum honoris et dignetatem seo amiciciam perpetuo conseruarit. Hanc dignetatem sublimatus Flaochadus regnum Burgundiae peruagatur consilium adseduae iniens, priorem inimiciciam qua cordis arcana dio celauerat memorans, Villebadum patricium interfecere disponebat.

[720] Aussi *LHF* 43 (sans mention d'Otto). Grimoald sera maire du palais d'Austrasie de 640 à 662. À la mort de Sigebert III, il aurait fait exiler le fils du roi, Dagobert II, et installer sur le trône son propre fils Childebert, dit l'Adopté (que certains considèrent néanmoins comme étant bel et bien fils de Sigebert III) ; sur cette tentative de Grimoald, aussi WOOD 1997, p. 222-224.

[721] Année 642 selon KUSTERNIG 1982, p. 265, n. 99, et année 643 selon WALLACE-HADRILL 1960, p. 75 (sans doute à la suite d'une erreur typographique, car sans cohérence avec le système chronologique adopté par ailleurs).

[722] IV 83.

[723] Sur la suppression de la mairie du palais en Bourgogne, IV 54.

[724] IV 84.

[725] On peut penser à la tournée de Dagobert en Bourgogne après son accession au trône ; IV 58.

La position de maire, dans le palais de Sigebert et dans tout le royaume des Austrasiens, fut alors solidement tenue par Grimoald[720].

89

(Année 641[721])

La quatrième année du règne de Clovis, la reine Nanthilde, avec son fils Clovis, était, après le décès d'Aega[722], venue à Orléans, dans le royaume de Bourgogne. Là, elle commanda que tous les seigneurs, évêques, ducs et premiers du royaume de Bourgogne viennent la trouver. Là, Nanthilde les séduit tous l'un après l'autre et Flaochad, Franc de naissance, après avoir été élu par les évêques et tous les ducs, est établi dans la fonction de maire du palais dans le royaume de Bourgogne[723] par la reine Nanthilde, laquelle fiança à Flaochad sa nièce, nommée Ragnoberte. Je ne sais par quelle manœuvre ces fiançailles ont lieu. Car, en secret, Flaochad et la reine Nanthilde manigançaient un autre projet, qui, croit-on, ne fut pas agréable à Dieu et qui, pour cette raison, ne fut pas suivi d'effet. Erchinoald[724] et Flaochad, les maires du palais, avaient engagé, pour ainsi dire, une seule politique ; en accord l'un avec l'autre, ils se disposent à exercer avec bonheur cette fonction tout en se prêtant un soutien mutuel. Par lettre et aussi par serment, Flaochad s'engagea auprès de tous les ducs de Bourgogne aussi bien qu'auprès des évêques à ce que chacun garde toujours sa position et sa dignité aussi bien que son amitié. Élevé à cette dignité, Flaochad parcourt le royaume de Bourgogne[725], prenant sans arrêt conseil. Se souvenant d'une vieille inimitié, qu'il avait longtemps cachée dans le secret de son cœur[726], il se disposait à tuer le patrice Willebad[727].

[726] L'expression *inimiciam qua cordis arcana dio celauerat* a manifestement une allure poétique. Elle rappelle en tout cas VERG. *Aen.* I 36 *aeternum seruans sub pectore uulnus* (Junon) ou plutôt GREG. TUR. *Hist.* II 27 *seruans abditum sub pectore uulnus* (Clovis). Comme dans ces deux textes (MEYERS 1994, p. 80), elle annonce ici aussi l'heure de la vengeance.

[727] Sur celui-ci, déjà IV 58 ; 78. On ne peut guère préciser la nature de la *priorem inimiciciam* que Flaochad vouait à Willebad (ainsi WOOD 1997, p. 156) : il est souvent difficile de distinguer motifs privés et publics dans les guerres qui se font alors, chacun se battant à la fois pour son indépendance politique et pour l'honneur de sa famille. L'idée que Willebad incarnerait une réaction de la vieille noblesse bourguignonne contre la nomination du Franc Flaochad a été néanmoins souvent émise ; par ex. KUSTERNIG 1982, p. 265, n. 3.

90

Willebadus cum esset opebus habundans et pluremorum facultates ingenies diuersis abstollens, ditatus inclete fuissit et inter patriciatum gradum et nimiae facultates aelacionem superbiae esset deditus, aduersus Flaochadum tumebat eumque dispicere quonaretur. Flaochadus collictis secum pontefecis et ducibus de regnum Burgundiae Cabilonno pro utiletate patriae tractandum minse Madio placitum instituit. Ibique et Willebadus multitudinem secum habens aduenit. Flaochadus ibidem Willebado interfecere nitebatur. Haec cernens Willebadus palacium noluit introire. Flaochadus foris contra Willebadum preliandum adgreditur. Amalbertus uero, germanus Flaochado ad pagandum intercurrens ubi iam in congressione certamene conflige debuerant, Willebadus Amalberto secum retenens de hoc aeuasit pericolum. Intercurrentes et citiris persunis separantur inlese. Flaochadus deinceps uehementem inibat consilium de interetum Villebadi.

Eo anno Nantildis regina moretur. Ipsoque anno minse Septembre Flaochadus cum Chlodoueo regi et Erchynoaldo idemque maiorem domus et aliquibus primatebus Neustrasies de Parisiaco promouens per Senonas et Auticiodero Agustedunum accesserunt, ibique Chlodoueus Willibadum patricium ad se uenire precepit. Willibadus cernens inimicum consilium Flaochado et germano suo Amalberto, Amalgario et Chramneleno ducebus de suo intereto fuisse initum, colligens secum pluremam multitudinem de patriciatus sui termenum, etiam et ponteuecis seo nobelis et fortis quos congrecare potuerat, Agustedunum gradiendum iter adrepuit. Cui obuiam a Chlodoueo regi, Erchynoaldo maiorem domus et Flaochado Ermenricus domesticus dirigetur, eo quod Willebadus trepedabat utrum peracederit an suum deuitandum periculo repedarit, ut ab Ermenrici promis-

[728] La fonction de patrice était la plus honorifique en Bourgogne.

[729] On peut penser à l'attitude d'Otto envers Grimoald en IV 86 *contra Grimoaldo superbiam tomens et zelum ducens eumque dispecere conaretur.*

[730] Sur les liens de Flaochad avec les ducs et les évêques de Bourgogne, IV 89.

[731] IV 35.

[732] Peut-être duc en Neustrie attesté de 642 à 675; KUSTERNIG 1982, p. 267, n. 4.

[733] En 641/642. Elle fut enterrée à Saint-Denis aux côtés de son époux Dagobert.

[734] Sur l'entente entre les deux maires du palais, IV 89.

[735] Amalgarius avait figuré aux côtés de Willebad parmi ceux que Dagobert avait chargés de tuer Brodulf (IV 52) et tous deux apparaissent encore parmi ceux qui menèrent des troupes contre les Gascons en 635 (IV 78).

90

Willebad avait une richesse considérable et, en s'emparant par divers artifices des biens de très nombreuses personnes, il s'était notoirement enrichi. Entre son titre de patrice[728] et la fierté due à sa très grande richesse, il s'était abandonné à l'orgueil ; il s'élevait contre Flaochad et s'efforçait de le braver[729]. Flaochad rassembla autour de lui les évêques et les ducs du royaume de Bourgogne[730] et tint un plaid[731] à Chalon, au mois de mai, pour discuter de l'intérêt du pays. Là, Willebad se rendit entouré d'une foule de gens. Flaochad était résolu à tuer sur place Willebad. Quand il s'en rendit compte, Willebad refusa d'entrer dans le palais. Flaochad en sort pour se battre contre Willebad. Mais Amalbert[732], le frère de Flaochad, s'interposa pour ramener la paix alors qu'ils étaient déjà sur le point de se rencontrer et qu'ils allaient s'affronter. Willebad retint avec lui Amalbert et échappa à ce danger. D'autres personnes encore s'interposent et ils sont séparés sans avoir subi de dommages. Flaochad, par la suite, prit la ferme décision de supprimer Willebad.

Cette année, la reine Nanthilde meurt[733]. Cette année aussi, au mois de septembre, Flaochad, en compagnie du roi Clovis et d'Erchinoald, lui aussi maire du palais[734], et de quelques premiers de Neustrie, fit mouvement depuis Paris. Par Sens et par Auxerre, ils arrivèrent à Autun. Là, Clovis commanda au patrice Willebad de venir le trouver. Willebad, se rendant compte que Flaochad, son frère Amalbert, les ducs Amalgarius[735] et Chramnelenus[736] avaient conçu le sombre dessein de le supprimer, rassembla autour de lui une très grande foule venant des frontières de son patriciat, ainsi que des évêques comme des nobles et tous les hommes valeureux qu'il avait pu réunir, et il prit la route pour gagner Autun[737]. Le roi Clovis, le maire du palais Erchinoald et Flaochad dépêchent à sa rencontre l'intendant[738] Ermenric[739]. C'est que Willebad, dans l'angoisse, hésitait entre aller jusque-là ou prendre le chemin du retour pour échapper au danger, et il fallait que, abusé par les promesses d'Ermenric, il se rende à

[736] Sans doute un Aquitain ; IV 78.
[737] Saône-et-Loire ; IV 58.
[738] Sur la fonction, IV 4.
[739] D'après KUSTERNIG 1982, p. 267, n. 6, peut-être attestable de 632 à 673.

sionebus preuentus, usque adgrederit Agustedunum ; quem ille credens condigne munerebus honorauit. Postergum eius Agustedunum accessit ibique tenturia cum suis nec procul ab urbe posuit. Eodemque diae quo ibidem peraccesserat Ailulfo Valenciae urbis episcopo et Gysone comite ad preuedendum que agebantur Agustedunum dirixerat, qui a Flaochado in urbe retenti sunt.

In crasteno Flaochadus, Amalgarius et Chramnelenus, qui consilium de interetum Villebadi unianemeter conspirauerant, de urbem Agustedunum maturius promouentis citirique docis de regnum Burgundiae cum exerceto eis subiunguntur. Erchynoaldus cum Neustrasius quos secum habebat idemque arma sumens ad hoc bellum adgreditur. Willebadus ae contra tela priliae construens quoscumque potuit adunare, falangis uterque in congressione certamenes iungent ad prilium. In ea pugna Flaochadus, Amalgarius et Chramnelenus idemque Wandelbertus ducis cum suis in congressione certamenis contra Willebado pugnandum confligunt ; nam citiri ducis uel Neustrasiae, qui undique eodem debuerant circumdare, se retenentes aspiciaebant spectantes aeuentum, super Willebadum noluerunt inruere. Ibique Willebadus interfecetur, plurimi cum ipso de suis gladio trucedantur. Eo certamine citiris primus Bertharius comis palatii Francus de pago Vltraiorano contra Willebado confligit. Aduersus quem frendens Manaulfus Burgundio exiens deinter citiris cum suis aduersus Bertharium priliandum ; Bertharius eo quod prius illi amicus fuissit dicens : « Veni sub clepeum meum, de hoc periculo te liberabo. » Cumque ad eum liberandum clepeum aeleuassit, Manaulfus cum conto Bertharium in pectore percuciens, citiri qui cum eum uenerant ipsumque circumdantes eo quod Bertharius nimium reliquis precessisset, uolneratur graueter. Tunc Chaubedo filius Berthario, cernens patrem in pericolum mortis, curso uelucissemo patri auxiliandum perrexit, Manaulfo conto percusso in pectore terra prostrauit, citiris qui patri percusserant totusque interfecit. Sic Bertharium suum gene-

[740] Drôme.

[741] Duc de Neustrie des environs de 632 aux environs de 642 ; KUSTERNIG 1982, p. 269, n. 9.

[742] Sur celui-ci, IV 36 ; 38. Néanmoins KUSTERNIG 1982, p. 269, n. 11 (+ index, p. 506), considère le Bertharius cité ici, *comes palatii* de Clovis II des environs de 642 aux environs de 654, comme différent du Bertharius, camérier de Thierry II, qui est cité en IV 36 ; 38. WALLACE-HADRILL 1960, index, semble penser à un seul homme.

Autun. Il fit confiance à cet homme et l'honora dignement par des présents. À sa suite, il arriva à Autun. Là, avec les siens, il dressa ses tentes non loin de la ville. Le jour même où il était parvenu jusque-là, il avait dépêché à Autun, pour voir ce qui se passait, Ailulf, l'évêque de la ville de Valence[740], et le comte Gyso, qui furent retenus dans la ville par Flaochad.

Le lendemain, Flaochad, Amalgarius et Chramnelenus, qui avaient comploté ensemble pour supprimer Willebad, font promptement mouvement depuis la ville d'Autun et ils s'adjoignent les autres ducs du royaume de Bourgogne, avec leur armée. Erchinoald, avec les Neustriens qui l'accompagnaient, prend lui aussi les armes et s'avance pour cette guerre. Willebad de son côté place en dispositif de combat ceux qu'il a pu réunir et les deux troupes se rencontrent pour s'affronter. Dans cette bataille, les ducs Flaochad, Amalgarius et Chramnelenus, et aussi Wandelbert[741], avec les leurs, se rencontrent pour s'affronter avec Willebad. En effet, les autres ducs ainsi que les Neustriens, qui auraient dû de toutes parts l'encercler, restés sur la réserve, attendaient l'issue en regardant et ne voulurent pas se jeter sur Willebad. Là, Willebad est tué et, avec lui, un très grand nombre des siens sont passés par l'épée. Dans ce combat, le premier de tous, Bertharius[742], comte du palais, Franc du district d'Outre-Jura, va combattre Willebad. Contre lui, grondant, le Bourguignon Manaulf sort des rangs avec les siens pour se battre contre Bertharius. Bertharius, vu qu'il avait auparavant été son ami, lui dit: «Viens sous mon bouclier, je te sauverai de ce danger».

Comme il avait soulevé son bouclier pour le sauver, Manaulf frappe de sa pique Bertharius à la poitrine et tous ceux qui étaient venus avec lui l'encerclent (vu que Bertharius s'était trop avancé devant les autres) et le blessent grièvement. Alors Chaubedo[743], le fils de Bertharius, se rendant compte que son père était en danger de mort, vola au secours de son père, frappa de sa pique Manaulf à la poitrine, le mit à terre, tua tous ceux qui avaient frappé son père. Ainsi, avec l'assistance de Dieu, en fils fidèle, il sauva son père Bertharius de la mort[744]. Quant à ces

[743] Peut-être identique à l'ambassadeur Aubedo mentionné en IV 71.

[744] C'est essentiellement à cause de l'intérêt porté par Frédégaire à l'intervention pourtant banale de Bertharius et de son fils que BAUDOT 1928, p. 167-170, a été poussé à voir dans le comte *Bertharius* l'auteur de la chronique.

torum, ut fedelis filius prestante Domino liberabit a morte. Hy uero docis qui cum eorum exercito super Villebado inruere noluerant, tinturia Willebadi episcoporum et citerorum qui cum eum uenerant depredandum. Pluretas inibi auri et argenti capetur reliquisque rebus et aequitis ab hys qui priliare noluerunt percepti sunt.

His ita gestis Flaochadus in crasteno de Agostedunum promouens Cabilonno perrexit. Ingressus in urbe, in crastenum urbi, nessio quo caso, maxeme tota incendio concrematur. Flaochadus iudicio Dei percussus, uixatus a febre conlocatur in scaua, aeuicto nauale per Ararem fluuio quoinomento Saoconna Latona properans, in aetenere undecemo diae post Willibadi interetum amisit spiritum sepultusque est in ecclesia sancti Benigni suburbano Diuioninse. Credetur a plurimis, hy duo Flaochadus et Willebadus, eo quod multa in inuicem per loca sanctorum de amicicias oblegandum sacramenta dedirant et uterque in populis sibi subgectis copeditates instincto iniqui oppresserunt semul et a rebus nudauerunt, quod iudicius Dei de eorum oppressione plurema multetudine liberassit et eorum perfedia et mendacia eos uterque interire fecissit.

[745] Sur la dimension épique du combat entre Flaochad et Willebad, KURTH 1893, p. 468-469.
[746] Saint-Jean-de-Losne ; IV 58.
[747] Aussi IV 42 *usque Ararem Sauconnam fluuium*.
[748] Il ne semble pas avoir été remplacé dans sa fonction.

ducs qui n'avaient pas voulu se jeter sur Willebad avec leur armée, ils allèrent piller les tentes des évêques de Willebad et de tous ceux qui l'avaient accompagné. Une grande quantité d'or et d'argent est prise là-bas et d'autres biens et des chevaux furent emportés par ceux qui n'ont pas voulu combattre[745].

Ceci fait, Flaochad, le lendemain, fit mouvement depuis Autun et prit la direction de Chalon. Il entra dans la ville, ville qui le lendemain, je ne sais par quel malheur, est tout entière livrée à l'incendie. Flaochad, frappé par le jugement de Dieu et tourmenté par la fièvre, est placé sur une barque et transporté en hâte vers Losne[746] par voie fluviale le long de l'Arar, rivière qu'on surnomme la Saône[747]. Au cours du trajet, onze jours après avoir supprimé Willebad, il perdit la vie[748] et fut enseveli dans l'église de Saint-Bénigne hors de Dijon. Pour de très nombreuses personnes, vu que ces deux hommes, Willebad et Flaochad, s'étaient plusieurs fois liés l'un à l'autre par des serments d'amitié dans des lieux saints et que tous deux, poussés par l'appât du gain, opprimèrent injustement les populations qui leur étaient soumises et les dépouillèrent de leurs biens, c'est un jugement de Dieu qui a libéré tant de gens de leur oppression et qui les a fait mourir tous deux pour leur perfidie et leurs mensonges[749].

[749] La chronique semble ici s'arrêter brusquement ce qui suggère que l'auteur est mort sans avoir achevé son œuvre (aussi n. 670) ; dans ce sens, KUSTERNIG 1982, p. 271, n. 14 ; NONN 1989. On pourrait bien sûr supposer que l'œuvre a été accidentellement amputée de sa fin, mais le fait que le plus ancien manuscrit (Paris, BN 10910), probablement écrit en 714/715, soit si proche chronologiquement de la rédaction et le fait qu'il n'est pas l'ancêtre immédiat des autres manuscrits rendent cette hypothèse peu vraisemblable ; COLLINS 1996, p. 82-83.

CONTINVATIONES

1

Igitur Chlodoueus filius Dagoberti, de genere alienigenarum reginam accipiens nomine Baldethilde prudentem atque eligantem, genuitque ex ea filios tres Chlothario, Childerico et Theuderico. Habebatque maiorem domi palatii uirum strenuum atque sapientem nomine Erchinoaldo. Chlodoueus itaque in regno pacem habuit absque bella. In extremis uero uitae annis amens effectus uitam caruit regnauitque annis XVIII. Franci quoque Chlotharium filium eius maiorem in regno statuunt cum prefata regina matre.

2

Eodem quoque tempore mortuus est Erchinoaldus maior domus palatii. Franci in incerto uacellantes accepto consilio, Ebroino huius honoris cura ac dignitate statuunt. His diebus Chlotharius rex a ualida febre correptus obiit in iuuentute regnauitque annis IIII. Theudericus uero frater eius in regno successit ; Childericus enim frater in Auster a Francis in regno eleuatus est aput Vulfoaldum ducem.

Eo tempore Franci aduersus Ebroinum insidias praeparant, contra Theudericum consurgunt eumque a regno deiciunt. Crines capitis eius abscidentes tutunderunt Ebroinumque et ipsum tutundent et in Burgundia Luxouio monasterio inuitum dirigunt. Propter Childericum in Auster legacionem mittunt. Vna cum Vulfoaldo duce ueniens et eum super cunctum regnum suscipiunt.

[750] Ce lien logique s'explique par le fait que les dix premiers chapitres des *Continuations* consistent en extraits des chap. 43-53 du *Liber Historiae Francorum* (*LHF*), rédigé en 727 probablement à Soissons, auquel ne sont apportées ici que quelques modifications.
[751] Monté sur le trône de Neustrie en 640 (IV 79).
[752] Une esclave anglo-saxonne. À la mort de Clovis II, le 31 octobre 657, elle exercera, entourée d'un petit cercle (Erchinoald, Éloi, Ouen, Chrodobert), la régence de son fils, Clotaire III, alors âgé de cinq ans environ. Sur celle-ci et sur son ascension, NELSON 1978; LAPORTE 1990.
[753] IV 84.
[754] L'information est développée dans le *LHF*, écrit sur ce point tendancieux car prenant le parti de l'abbaye de Saint-Denis contre le roi qui avait eu des démêlés avec elle.
[755] En 657.
[756] L'auteur du *LHF* dont s'inspirent ces lignes tend à employer le mot « Francs » pour signifier « Neustriens » ; GERBERDING 1987, p. 76-77 ; aussi WOOD 1997, p. 228.
[757] Clotaire III, roi en Neustrie de 657 à 673.

CONTINUATIONS

1

Donc[750] Clovis[751], fils de Dagobert, prit pour reine une femme de naissance étrangère, nommée Bathilde[752], femme avisée et distinguée, dont il eut trois fils, Clotaire, Childéric et Thierry. Il avait comme maire du palais un homme énergique et sage nommé Erchinoald[753]. Aussi Clovis maintint-il dans son royaume une paix sans guerre. Dans les dernières années de sa vie, toutefois, il perdit la raison[754] et rendit l'âme après avoir régné dix-huit ans[755]. Les Francs[756] aussi placent sur le trône son fils aîné, Clotaire[757], au côté de sa mère, la reine mentionnée ci-dessus.

2

À la même époque aussi mourut Erchinoald[758], le maire du palais. Les Francs, plongés dans l'incertitude, tiennent un conseil et placent dans cette fonction et à ce rang Ébroin[759]. En ces jours, le roi Clotaire, emporté par une violente fièvre, s'éteignit dans sa jeunesse après avoir régné quatre ans[760]. Son frère Thierry[761] cependant lui succéda sur le trône. Car son frère Childéric fut élevé sur le trône par les Francs en Austrasie[762], auprès du duc Vulfoald[763].

À cette époque, les Francs fomentent un complot contre Ébroin, se soulèvent contre Thierry et le chassent du trône[764]. Ils lui coupent les cheveux et le tonsurent[765], et tonsurent aussi Ébroin lui-même, qu'ils envoient contre son gré en Bourgogne, au monastère de Luxeuil. Ils adressent une ambassade en Austrasie auprès de Childéric. Celui-ci vient en compagnie du duc Vulfoald et ils le mettent à la tête de tout le royaume[766].

[758] Vers 658/659.

[759] Probablement originaire de la région de Soissons ; FOURACRE 1984, p. 14 ; aussi WOOD 1997, p. 236.

[760] Clotaire III mourut la seizième année de son règne, en 673. L'erreur est imputable à l'auteur du *LHF*, qui aurait utilisé une source où n'étaient considérées que les quatre années où il régna sur les trois royaumes francs.

[761] Thierry III, roi en 673, puis de 675 à 690/691.

[762] En 662.

[763] La reine Himnechilde, veuve de Sigebert III, semble avoir exercé la régence ; WOOD 1997, p. 223.

[764] En 673.

[765] Il fut envoyé à Saint-Denis.

[766] Sur cet épisode et la période 673-675 durant laquelle le royaume des Francs fut réunifié sous Childéric II, WOOD 1997, p. 225-229.

Erat enim ipse Childericus rex leuis atque citatus nimis, gentem inuicem Francorum in sedicionem mittens in scandalum ac derisum, donec odium non modicum inter ipsos creuit usque ad scandalum et ruinam. Quo ingrauiscente, uno Franco nobile nomine Bodilone ad stipidem tensum cedere contra legem praecepit. Videntes hec Franci in ira magna commoti, Ingobertus uidelicet et Amalbertus uel reliqui maiores natu Francorum sedicionem contra ipsum Childericum concitauerunt. Memoratus Bodilo super eum cum reliquis quam plures surrexit insidiaturos in regem ; in Lauchoni silua una cum regina eius praegnante nomine Belichilde quod dici dolus est interfecit. Vulfoaldus quoque per fugam lapsus euasit, in Auster reuersus est. Franci uero Leudesio filio Erchinoaldi nobile in maiorem domatum statuunt per consilium beati Leudegarii et consorciorum eius. Ebroinus hec audiens has dissensiones, consilio accepto Francos inuicem discordantes conuocatis in ausilium sociis personis quam plurimis, cum multo comitatu exercituum a Luxouio caenubio egressus in Francia regreditur. Vsque Isra fluuium ueniens peraccessit, custodibus dormientibus interfecit ad Sanctam Maxenciam adque Isra fluuium transiens quos ibi inuenit de insidiatoribus suis occidit. Leudesius maiorem domus una cum thesauros regis per fugam dilapsus euasit. A Baciuo uilla euadens aufugit ibique, adueniente Ebroino, thesauros quos ibi repperit adpraehendit. Inde egressus Crisceco uilla ueniens in Pontio, Leudesio sub dolo fidem promitti se simulans fefellit, facto placito ut coniuracione facta cum pacae discederint. Sed Ebroinus fallaciter agens ut solebat, conpatri suo insidias praeparans ipsum Leudesium interficit ; regem Theudericum in regno restituto, ipse suum principatum sagaciter restaurauit. Sanctum Leudegarium epi-

[767] *Lex Salica* 51.

[768] On peut y voir une réaction neustrienne contre la domination exercée à la cour par les Austrasiens ; WOOD 1997, p. 228. Sur cet assassinat, spéc. STEIN 1908.

[769] Ou de Bondy, entre Saint-Denis et Chelles, ou encore de Lognes (Seine-et-Marne) (LAPORTE 1990, p. 159, n. 83).

[770] Le détail trahit la volonté des assassins de Childéric II de le priver de descendance.

[771] En 675.

[772] Évêque d'Autun.

[773] Léger aurait été le neveu de Dido, évêque de Poitiers, qui aurait été mêlé à l'exil de Dagobert II. Sur les liens familiaux et amicaux de Léger, WOOD 1997, p. 236.

C'est que le roi Childéric était inconsistant et fort emporté. À son tour, il pousse la nation des Francs à la révolte, les déshonorant et les méprisant, jusqu'à ce qu'une haine considérable grandisse parmi eux et provoque finalement son propre déshonneur et sa chute. Tandis que cette situation s'aggravait, il commanda, en violation de la loi, qu'un noble franc, nommé Bodilo, fût attaché à un poteau et roué de coups[767]. Ce spectacle jeta les Francs dans une violente colère ; ce furent bien Ingobert et Amalbert, ainsi que d'autres notables francs, qui fomentèrent la révolte contre Childéric[768]. Ledit Bodilo se dressa contre lui, avec d'autres, en très grand nombre, prêts à prendre le roi au piège : dans la forêt de Livry[769], il le tua en même temps que sa reine, nommée Bilichilde, alors enceinte[770] – c'est une peine que de le dire. Vulfoald, aussi, mis en fuite, s'échappa et retourna en Austrasie[771]. Les Francs cependant, sur l'avis du bienheureux Léger[772] et de son clan[773], placent à la mairie du palais le noble Leudesius, fils d'Erchinoald. Lorsqu'il a vent de ces discordes, Ébroin, comme les Francs sont en désaccord entre eux, tient conseil avec les alliés en très grand nombre qu'il a appelés à l'aide, et escorté par une armée considérable, il quitte la communauté de Luxeuil et rentre en Francie. Sa route l'ayant conduit jusqu'à l'Oise, il tua les sentinelles endormies à Pont-Saint-Maxence[774], puis, traversant l'Oise, il massacra ceux de ses ennemis qu'il trouva embusqués. Leudesius, le maire du palais, mis en fuite, s'échappa avec les trésors royaux. S'échappant du domaine de Baizieux[775], il prit la fuite. Là, à son arrivée, Ébroin s'empare des trésors qu'il y découvre. Il en part, vient au domaine de Crécy-en-Ponthieu[776] et, agissant avec ruse, il trompe Leudesius en lui faisant croire qu'il lui donne sa parole qu'un plaid[777] sera tenu et qu'après un échange de serments, ils s'en iront en paix. Mais Ébroin, selon son habitude, agit trompeusement[778], tend un piège à son beau-père et tue Leudesius. Le roi Thierry est rétabli sur le trône[779] et lui-même restaure avec habileté sa position dominante. Il fit passer par l'épée l'évêque saint Léger après

[774] Près de Compiègne (Oise).
[775] Près de Corbie (Somme).
[776] Près d'Abbeville (Somme).
[777] IV 35.
[778] C'est également un portrait plutôt défavorable (bien que contrasté) d'Ébroin qui émerge de l'hagiographie mérovingienne ; WOOD 1997, p. 237-238.
[779] À Noyon (Oise).

scopum crudelissimis tormentis caesum gladio peremi iussit ; Gaerenum germanum eius diuersa tormenta trucidauit. Reliqui uero Franci eorum socii per fugam lapsi, Ligere transgressi usque Vasconos transfugerunt ; quam plurimi uero in exilio damnati ultra non conparuerunt.

3

In Auster quoque mortuo Vulfoaldo duce Martinus dux et Pippinus filius Anseghysilo quondam Franco nobile dominabantur, defunctis regibus. Conmissis inuicem principibus Ebroino, Martino adque Pippino aduersus Theudericum regem excitantur ad bellum. Commoto exercitu ad locum cui uocabulum est Lucofao interim commissi ad praelium iniunt ; ibique magno certamine demicantes plurima pars populi ex utrisque partibus corruit. Deuicti cum sociis Martinus atque Pippinus in fugam lapsi sunt ; persecutusque eos Ebroinus maxima parte de illa regione uastauit. Martinus ideoque Lauduno Clauato ingressus infra muros ipsius urbes muniuit. Persecutusque eum Ebroinus ueniens Erchrego uilla, ad Laudunum Clauatum nuncios dirigit Aglibertum ac Reolum Remensis urbis episcopum, ut fide promissa in incertum super uacuas capsas sacramenta falsa dederunt. Qua in re illae credens eos, a Lauduno Clauato egressus cum sodalibus ac sociis ad Erchrego ueniens, illic cum suis omnibus interfectus est.

4

Ebroinus quoque magis atque profusius crudeliter Francos obpremebat, donec tandem aliquando Ermenfredo Franco minas parat, rebus propriis tollere disponit. Consilio cum suis patrato, nocte collecta manu sociorum per noctem super eum consurgens Ebroinum interfecit ; quo peremto ad Pippinum ducem in Auster cum muneribus suis peruenit. Quo facto Franci, accepto consilio, Waratonem inlustrum uirum in loco eius honorem

[780] En 678/679 ; WOOD 1997, p. 225, 230.
[781] *Comes* de Paris.
[782] Pépin II de Herstal (sa mère était la fille de Pépin de Landen). Martin pourrait avoir été son oncle (en tant que fils d'Arnoul de Metz ?) ; WALLACE-HADRILL 1960, p. 83, n. 1.
[783] En 676 est mis sur le trône d'Austrasie Dagobert II, fils de Sigebert III jadis supplanté par Childebert, qui revient alors d'exil avec l'aide de Wilfrid, l'évêque de York. Il sera assassiné en 679, peut-être avec la complicité d'Austrasiens favorables à Ébroin. Martin et Pépin peuvent avoir joué un rôle dans son retour ou dans sa mort ; on peut se deman-

l'avoir soumis aux plus cruelles tortures[780] ; il exécuta le frère de celui-ci, Gaerinus[781], après divers supplices. D'autres Francs, cependant, alliés de ceux-ci, mis en fuite, franchirent la Loire et s'enfuirent jusque chez les Gascons. Condamnés en très grand nombre à l'exil, ils ne réapparurent plus.

3

En Austrasie aussi, après la mort du duc Vulfoald, le duc Martin et Pépin[782], fils du défunt Anségisèle, un noble Franc, exerçaient le pouvoir, les rois étant morts[783]. La discorde naît entre les princes Ébroin, Martin et Pépin, et ces derniers sont poussés à la guerre contre le roi Thierry. Comme ils ont fait avancer une armée jusqu'au lieu dont le nom est Bois-du-Fays[784], ils se rencontrent alors et le combat est engagé. Là est livrée une terrible bataille, où tomba la plus grande partie de la troupe des deux camps. Défaits avec leurs alliés, Martin et Pépin sont mis en fuite[785]. À leur poursuite, Ébroin ravagea la plus grande partie de cette région. C'est pourquoi Martin, entré à Laon, s'enferma derrière les murailles de cette ville. À sa poursuite, Ébroin arrive au domaine d'Écry[786] ; il dépêche en ambassade à Laon Aglibert et Reolus, l'évêque de la ville de Reims, pour qu'ils donnent leur parole et prêtent, à l'insu de Martin, de faux serments sur des reliquaires vides. Quand la chose eut lieu, celui-ci les crut, sortit de Laon avec ses compagnons et alliés, se rendit à Écry, où il fut tué avec tous les siens.

4

Ébroin aussi opprimait davantage les Francs, avec une cruauté sans limites, jusqu'au jour enfin où il se fait menaçant pour le Franc Ermenfred, qu'il s'apprête à dépouiller de ses biens. Celui-ci, après avoir pris conseil avec les siens, rassembla de nuit une troupe d'alliés, se jeta pendant la nuit sur Ébroin et le tua. Après l'avoir supprimé, il se rendit auprès du duc Pépin, en Austrasie, chargé de présents. Devant la situation, les Francs tinrent conseil et établirent à sa place, à la mairie du palais[787], Waratto, un

der aussi dans quelle mesure il est compris ou non dans les *defunctis regibus* mentionnés dans le texte ; sur ces questions WOOD 1997, p. 232-234.

[784] Selon HAUPT 1982, p. 276, n. 20, peut-être Laffaux (IV 17 *Latofao*).

[785] En 680.

[786] Aisne.

[787] En 680.

maiorem domatus constituerunt. Idcirco praefatus Warato obsedis a Pippino duce accipiens pace inuicem patrata. Erat id temporis memorato Waratone filius ualde efficax adque industrius, eruditus in consilio, qui uice patris cura palatii gerebat, nomine Ghislemarus, qui ob nimiam caliditatem ac sagacitatem patrem ab honore proprio subplantauit. Cui sanctus Audoinus episcopus increpabat sepius ac subinde ut ad pacem uel patris indulgentiam remearet; qui audire rennuit et in duricia cordis permansit. Fuerunt igitur inter Pippino et praefato Ghislemaro discordie multae et bella ciuilia plurima. Nam ad castro Namuco contra hostem Pippini ducis Ghislemaris consurgens, fraudulenter falso iuramento dato quam plures eorum nobilis uiris occidit. Inde uero reuersus, ob subplantationem patris uel alia malitia non modica quam fallaciter perpetrauerat a Deo percussus praedictus Ghislemaris, ut dignus erat iniquissimum fudit spiritum. Illoque mortuo pater eius Warato honorem pristinum maiorum domatus sui recepit. Eo tempore beatus Audoinus episcopus plenus uirtutibus migrauit ad Dominum.

5

In illo itidem tempore Warato praefatus maiorum domus obiit. Eratque ei matrona nobilis et strenua nomine Ansfledis, cuiusque gener nomine Bercharius honorem maiorum domatus palatii suscepit. Eratque statura paruus, intellecto modicus, leuis atque citatus, Francorum amicitia atque consilia sepe contempnens. Haec indignantes Franci Audoramnus, Reolus et alii multi relinquentes Bercharium ad Pippinum per obsides coniungunt, amicitias copulant, super Bercharium uel reliqua parte Francorum concitant.

Pippinus commoto exercito hostile ab Auster consurgens contra Theudericum regem et Bercharium properans ad bellum, coniuncti in oppido Virmandense in loco qui dicitur Textricio

[788] Il semble avoir possédé des terres dans la région de Paris et avoir été graffion dès 659; GERBERDING 1987, p. 89-90; WOOD 1997, p. 255.

[789] En 683. Ghislemar aurait été partisan d'une politique moins conciliante envers les Austrasiens; WOOD 1997, p. 255.

[790] IV 78.

[791] *Marc* 10, 5.

[792] En 684 selon WALLACE-HADRILL 1960, p. 84, n. 3; le 24 août 685/686, selon une hypothèse de B. Krusch reproduite par HAUPT 1982, p. 28.

homme en vue[788]. Pour cela, ledit Waratto reçut des otages du duc Pépin et la paix fut conclue de part et d'autre. C'était à ce moment le fils du même Waratto, un homme très efficace et énergique, conseiller expérimenté, qui s'occupait de gérer le palais pour son père. Nommé Ghislemar, son sens de l'intrigue et son habileté hors du commun lui permirent d'évincer son père de sa charge[789]. L'évêque saint Ouen[790] le grondait tant et plus pour qu'il se réconciliât avec son père et obtînt son pardon. Mais il refusa d'entendre et garda un cœur de pierre[791]. Il y eut dès lors, entre Pépin et ledit Ghislemar, bien des disputes et de nombreuses guerres civiles. Ainsi, au fort de Namur, Ghislemar se jeta sur les troupes du duc Pépin, prêta fourbement un faux serment et tua un très grand nombre d'hommes nobles parmi elles. Une fois de retour, cependant, pour avoir évincé son père ainsi que pour d'autres méfaits qu'il avait trompeusement commis, ledit Ghislemar, frappé par Dieu, rendit l'âme en grand pécheur, comme il le méritait. À sa mort, son père, Waratto, recouvra son ancienne charge de maire du palais. À cette époque, le bienheureux évêque Ouen, après avoir accompli bien des miracles, s'en alla rejoindre le Seigneur[792].

5

À cette même époque, ledit Waratto, maire du palais, s'éteignit[793]. Il avait une épouse noble et énergique, nommée Anseflide[794], dont le gendre, nommé Bercharius[795], reprit la charge de maire du palais. Il était de petite taille, d'une faible intelligence, inconsistant et emporté, méprisait volontiers l'amitié des Francs et leurs avis. Comme ils s'en indignent, les Francs Audoramnus, Reolus et bien d'autres se détachent de Bercharius, se lient à Pépin par des otages, nouent des relations d'amitié, marchent sur Bercharius et le reste des Francs.

Pépin rassemble des forces armées, depuis l'Austrasie, se dresse contre le roi Thierry et Bercharius et se hâte à la guerre. Ils se rencontrèrent à Vermand[796] à l'endroit appelé Tertry[797] et enga-

[793] Vers 686.
[794] Sur le rôle de celle-ci, WOOD1997, p. 260.
[795] Il était l'époux d'Adaltrude, fille de Waratto.
[796] Aisne.
[797] Ou Testri-sur-Omignon (Somme), entre Vermand et Athies, palais mérovingien encore fréquenté par les rois au VIII[e] s.

bellum mutuo gesserunt. Praeualente Pippino cum Austrasiis Theudericus rex cum Berchario fugam iniit ; Pippinus uictor extitit persecutusque eos ea regione subiugauit. Sequente tempore idem Bercharius ab adolatoribus falsis amicis interfectus est instigante Ansflede matrona socrui sua. Post haec autem Pippinus Theuderico rege accipiens cum thesauris et domum palatii omnia peragens in Auster remeauit. Eratque ei uxor nobilis et prudentissima nomine Plectrudis ; genuitque ex ea filios duos, nomen senioris Drocus, nomen uero iunioris Grimoaldus.

6

Mortuus est autem Theudericus rex : regnauit autem annos XVII. Chlodoueum filium eius paruulum elegerunt in regnum. Non post multos enim annos praedictus rex Chlodoueus egrotans mortuus est ; regnauit autem annos IIII. Childebertus frater eius in regnum resedit. Drocus uero a Pippino genitore suo eruditus ducatum Campaninse accepit. Grimoaldus iunior cum Childeberto rege maior domus palatii super Francos electus est, fuitque uir mitissimus, omni bonitate et mansuetudine repletus, largus in elemosinis et in orationibus promptus.

Pippinus contra Radbodem ducem gentilem Frigionum gentis aduersus alterutrum bellum intulerunt castro Duristate illinc belligerantes inuicem. Pippinus uictor extitit, fugatoque Radbode duce cum Frigiones qui euaserant idem Pippinus cum multa spolia et praeda reuersus est. Post haec Drocus filius Pippino a ualida febre correptus, mortuus est et sepultus est in basilica beati Arnulfi confessoris Mettis urbe. Grimoaldus quoque ex quadam concubina genuit filium nomine Theudoaldo.

Igitur praefatus Pippinus aliam duxit uxorem nobilem et eligantem nomine Chalpaida, ex qua genuit filium uocauitque

[798] En 687. Sur les conséquences de la bataille, FOURACRE 1984a.
[799] Il laissa en Neustrie Nordebert; *LHF* 48.
[800] Sa famille semble avoir été établie dans la région autour du monastère d'Echternach; GERBERDING 1987, p. 101.
[801] En 690/691.
[802] Clovis III (691-695).
[803] Childebert III, roi de 695 à 711.
[804] Il épousa également Adaltrude, la veuve de Bercharius; GERBERDING 1987, p. 93-94.
[805] En 697.

gèrent le combat[798]. Pépin, avec les Austrasiens, ayant le dessus, le roi Thierry prit la fuite avec Bercharius. Pépin sortit vainqueur et, à leur poursuite, il soumit cette région. Dans le temps qui suivit, le même Bercharius fut tué par de faux amis courtisans, à l'instigation de dame Anseflide, sa belle-mère. Après cela, Pépin, recevant sous sa protection le roi Thierry, avec ses trésors, et prenant tout en charge dans le palais, repartit en Austrasie[799]. Il avait une épouse noble et fort avisée, nommée Plectrude[800], dont il eut deux fils, l'aîné nommé Drogo et le second nommé Grimoald.

6

Le roi Thierry mourut[801], après avoir régné dix-sept ans. On mit à la tête du royaume Clovis[802], son tout jeune fils. Or, après quelques années, ledit roi Clovis tomba malade et mourut au bout de quatre ans de règne. Son frère Childebert[803] s'assit sur le trône. Quant à Drogo, élevé par son père Pépin, il reçut le duché de Champagne[804]. Grimoald, le cadet, fut choisi comme maire du palais[805] pour gouverner les Francs aux côtés du roi Childebert, et il se montra un homme fort aimable, plein de toute bonté et de compassion, généreux dans ses aumônes et assidu dans ses prières.

Pépin et Radbod, duc païen de la nation des Frisons[806], se firent l'un à l'autre la guerre au fort de Duurstede[807] où ils se livrèrent bataille. Pépin sortit vainqueur et, comme le duc Radbod avait été mis en fuite avec les Frisons rescapés, le même Pépin revint chargé de dépouilles et de butin. Après cela, Drogo, fils de Pépin, emporté par une forte fièvre, mourut[808] et fut enseveli dans la basilique du bienheureux confesseur Arnoul dans la ville de Metz. Grimoald aussi eut d'une concubine un fils nommé Théodoald.

Dès lors, ledit Pépin prit une nouvelle épouse, noble et distinguée, nommée Alpaïde[809], dont il eut un fils qu'il appela, dans

[806] Radbod avait notamment été hostile à Willibrord, évangélisateur de la Frise, qui avait dû en 692 se réfugier auprès de Pépin.

[807] Wijk-bij-Duurstede sur le Leck, au S.-E. d'Utrecht. Sur la ville à l'époque mérovingienne, WOOD 1997, p. 293-303.

[808] En 708.

[809] Peut-être simplement une concubine ; elle pourrait être la mère du comte Childebrand sous le patronage duquel une partie des continuations fut écrite (*cf.* introduction). Sa famille semble avoir eu des propriétés dans la vallée de la Meuse ; GERBERDING 1989, p. 119-120.

nomen eius lingue proprietate Carlo ; creuitque puer, eligans atque egregius effectus est.

7

Mortuus est autem his diebus Childebertus rex et sepultus Cauciaeco in basilica sancti Stephani martyris : regnauit autem annos XVI. Dagobertus filius eius sedem regni patris sui accepit. Igitur Grimoaldus filiam Radbodi ducem Frigionum duxit uxorem. Egrotante quoque Pippino Iobuilla super Mosam fluuium cum ad eum uisitandum idem Grimoaldus uenisset, cum ad orationem in basilica sancti Landeberti martyris processisset a crudelissimo uiro impio Rantgario nomine interfectus est. Post haec Theudoaldo filio eius paruulo in loco ipsius cum praedicto rege Dagoberto maiorum domato palatii accepit.

8

Insecuto quoque tempore idem Pippinus dux egrotans mortuus est : rexitque populum Francorum annos XXVII s. Reliquit superstitem Carlo filio suo. Post obitum quoque eius Plectrudis matrona praefata suo consilio atque regimine cuncta sese agebat. Demum Franci mutuo in sedicionem uersi, consilio inutile accepto commisso acie in Cocia silua, contra Theudoaldum et leudis Pippino quondam atque Grimoaldo inierunt certamen, corruitque ibi non modicus exercitus. Theudoaldus itaque a sodalibus suis per fugam lapsus euasit. Magna et ualida turbatio et persecutio extitit apud gentem Francorum.

Eodem tempore tunc elegerunt in honorem maiorum domatum quodam Franco nomine Ragamfredo ; commotoque exercitu hostile usque Mosam fluuium properant cuncta uastantes. Cum Radbode duce foedus inierunt. His diebus Carlus dux a

[810] Charles Martel, un surnom qui n'est pas attesté avant le IX[e] s. Le nom de Carl, nouveau dans l'anthroponymie de la Gaule, signifie «brave, valeureux».
[811] Le 14 avril 711.
[812] Choisy-au-Bac (Oise).
[813] Dagobert III, roi de 711 à 715/716.
[814] Théodesinde.
[815] Près de Liège.
[816] Avril 714.
[817] À Liège.
[818] Sans doute un Frison.
[819] *Cont.* 6.
[820] Encore mineur, ce qui entraîna une reprise des hostilités entre Neustrie et Austrasie.

sa propre langue, du nom de Charles[810]. L'enfant grandit et se révéla distingué et remarquable.

7

En ces jours, mourut le roi Childebert[811], qui fut enseveli à Choisy[812] dans la basilique du saint martyr Étienne, après avoir régné seize ans. Son fils Dagobert[813] reçut le trône de son père. Dès lors, Grimoald prit pour épouse la fille de Radbod[814], le duc des Frisons. Pépin, aussi, tomba malade à Jupille[815] sur la Meuse. Comme le même Grimoald était venu lui rendre visite[816] et qu'il s'était rendu pour prier dans la basilique du saint martyr Lambert[817], il fut sauvagement tué par un homme impie nommé Rantgar[818]. Après cela, Théodoald[819], son tout jeune fils[820], reçut à sa place la mairie du palais aux côtés dudit roi Dagobert.

8

Dans l'époque qui suivit, aussi, le même duc Pépin, tomba malade et mourut[821], après avoir dirigé le peuple des Francs pendant vingt-sept ans et demi. Il laissa derrière lui son fils Charles[822]. Après son décès, aussi, ladite dame Plectrude prenait tout sous son autorité et son gouvernement[823]. Finalement, les Francs, à leur tour, entrèrent en sédition après avoir en vain tenu conseil, rassemblèrent une armée dans la forêt de Cuise[824] et engagèrent le combat contre Théodoald et les leudes du défunt Pépin et de Grimoald; là, une armée considérable tomba. C'est ainsi que Théodoald, éloigné de ses compagnons, fut mis en fuite et s'échappa. Grandes et terribles furent les violences et les représailles qui s'ensuivirent parmi la nation des Francs.

Dans le même temps, ils choisirent alors pour la mairie du palais un Franc nommé Raganfred[825]. Ils lèvent des forces armées et se hâtent jusqu'à la Meuse en dévastant tout. Un traité est conclu avec le duc Radbod[826]. En ces jours, le duc Charles, qui

[821] Le 16 décembre 714.
[822] *Cont.* 6.
[823] Sur la crise qui suivit la mort de Pépin II au sein de la famille carolingienne, SEMMLER 1977.
[824] Compiègne, le 26 septembre 715.
[825] Il apparaît déjà comme intendant sous le règne de Clovis III en 693.
[826] Le fait que Radbod s'allie maintenant à Raganfred, pourrait être l'indice d'une dissension, au sein même des Pippinides, entre les fils (et petits-fils) de Plectrude, et le fils d'Alpaïde (à savoir Charles Martel); WOOD 1997, p. 269-270.

praefata femine Plectrude sub custodia detentus Dei auxilio liberatus est.

9

Itidem tempore Dagobertus rex obiit : regnauit itaque annos V. Franci uero Chilpericum quendam regem constituerunt. Iterato quidem tempore, commoto exercito contra memoratum Carlum dirigunt ; ex alia parte idem cum hoste Frigionum uenturo Radbode duce inuitant. Contra quem praedictus uir Carlus cum exercitu suo consurgens certamen inuicem inierunt, sed non modicum ibi perpessus est damnum de uiris strenuis atque nobilibus, cernensque lesum exercitum terga uertit. Chilpericus post haec uel Raganfredus adunata hostile plebe Arduennam siluam transeunt, ab alia parte prestolante Radbodo duce cum exercitu suo ; actenus ad Coloniam urbem super Renum fluuium peruenerunt, regiones illas pariter uastantes. Munera multa et thesauros a praefata Plectrude acceptum reuersus est ; sed in uia in loco qui dicitur Amblaua ab exercitu Carlo grande perpessus est dispendium.

10

Succedente tempore Carlus commoto exercito contra Chilpericum et Ragamfredum direxit. Bellum inierunt die dominica in quadraginsimo XII Kl . Aprl. in loco nuncupante Vinceco in pago Camaracense ; nimia cede inuicem conlesi sunt. Chilpericus uel Ragamfredus deuicti in fugam lapsi terga uertentes euaserunt ; quos Carlus persecutus usque Parisius ciuitate properauit. Deinde Colonia urbe reuersus ipsam ciuitatem coepit. Reserata praefata Plectrude thesauros patris sui reddidit et cuncta suo dominio restituit ; regem sibi constituit nomine Chlothario.

[827] Sa belle-mère.
[828] Durant l'été 715.
[829] En 715.
[830] Fils supposé de Childéric II (mort en 675) ; ayant survécu au massacre de sa famille, il fut moine sous le nom de Daniel (*LHF* 52). Devenu Chilpéric II, il régna en Neustrie de 715/716 à 721, sous l'autorité de Raganfred ; il ne pouvait avoir moins de 40 ans au moment de son avènement.
[831] Près de Malmédy.
[832] Il semble que ce soit en 718 que Charles Martel défit finalement Radbod ; WALLACE-HADRILL 1960, p. 88, n. 2.

était tenu sous bonne garde par ladite femme Plectrude[827], fut, avec l'aide de Dieu, libéré[828].

9

À cette même époque, le roi Dagobert s'éteignit[829], après avoir ainsi régné cinq ans. Les Francs, cependant, établirent comme roi un certain Chilpéric[830]. À la même époque encore, ils lèvent une armée qu'ils dirigent contre ledit Charles; ils engagent également le duc Radbod à faire mouvement sur un autre front avec l'armée des Frisons. Le susmentionné Charles se dressa contre lui avec son armée et ils engagèrent le combat l'un contre l'autre, mais il subit là une perte considérable d'hommes énergiques et nobles et, lorsqu'il vit son armée affaiblie, il battit en retraite. Après cela, Chilpéric, ainsi que Raganfred rassemblent une foule en armes, traversent la forêt des Ardennes, tandis que sur l'autre front le duc Radbod les attend avec son armée. Ils poussèrent jusqu'à la ville de Cologne sur le Rhin, répandant une égale désolation dans ces régions. Après avoir reçu de ladite Plectrude de nombreux présents et trésors, il revint. Mais en chemin, à l'endroit qu'on appelle Amblève[831], l'armée de Charles lui fit subir de lourdes pertes[832].

10

Dans le temps qui suivit, Charles leva une armée qu'il dirigea contre Chilpéric et Raganfred. Ils engagèrent le combat le 21 mars[833], dimanche de carême, à l'endroit dénommé Vinchy dans le district de Cambrai[834]; de lourdes pertes furent subies de part et d'autre. Chilpéric ainsi que Raganfred, vaincus, mis en fuite, battirent en retraite et s'échappèrent[835]. À leur poursuite, Charles se hâta jusqu'à la ville de Paris. Ensuite, revenu à Cologne, il prit cette cité. Ladite Plectrude lui ouvrit les trésors de son père, les lui rendit et remit tout sous son gouvernement. Il se choisit un roi nommé Clotaire[836].

[833] En 717.

[834] Vincy ou Vinchy, à 9 km au S. de Cambrai (Nord).

[835] WOOD 1997, p. 268-269, 271, attire toutefois l'attention sur le fait que, même après Vinchy, Chilpéric et Raganfred continuaient à représenter une force avec laquelle il fallait compter.

[836] En 718. Clotaire IV, peut-être un fils de Thierry III, sans doute destiné à gouverner la seule Austrasie.

Chilpericus itaque et Ragamfredus legationem ad Eodonem dirigunt, eius auxilium postulantes rogant, regnum et munera tradunt. Ille quoque hoste Vasconorum commota ad eos ueniens pariter aduersus Carlum perrexerunt. At ille constanter intrepidus eis occurrere properat. Eudo territus quod resistere non ualeret, aufugit. Carlus insecutus eum usque Parisius Sequana fluuio transito usque Aurilianinse urbe peraccessit, et uix euadens, terminos regionis sue penetrauit, Chilperico rege secum cum thesauris sublatis euexit. Chlotharius itaque rex defunctus discessit. Carlus per missos suos ab Eudone duce idemque praedicto Chilperico rege recepit. Veniensque urbe Nouiomo post non multum tempus cursum uite et regnum amisit et mortuus est ; regnauitque annos VI. Quo mortuo, Theuderico rege statuerunt in sedem regni, qui nunc locum solii regalis obtinet annis uitae simul prestolatis.

11

His ita euulsis Carlus princeps insecutus idem Ragamfredo Andegauis ciuitatem obsedit ; uastata eadem regione, cum plurima spolia remeauit.

Per idem tempus rebellantibus Saxonis eis Carlus princeps ueniens praeoccupauit ac debellauit uictorque reuertetur.

12

Succiduis diebus uoluto anni circulo, coacto agmine multitudine Renum fluuium transiit Alamannosque et Suauos lustrat, usque Danubium peraccessit illoque transmeato fines Baguarinsis occupauit. Subacta regione illa thesauris multis cum matrona quandam nomine Beletrude et nepta sua Sunnichilde regreditur.

[837] Duc d'Aquitaine. Sur celui-ci, WOOD 1997, p. 282-283.
[838] En 719.
[839] En 719.
[840] Oise.
[841] En 721.
[842] Thierry IV, fils de Dagobert III ; il avait été enfermé au monastère de Chelles.
[843] C'est là que se termine le *LHF*. Thierry IV mourut en 737 sans que Charles Martel lui donne de successeur. Il eut comme fils Childéric III, le dernier des Mérovingiens.
[844] Emploi de *princeps* pour désigner le maire du palais (aussi *Cont.* 3, où le maire du palais Ébroin est qualifié de *princeps*).

Chilpéric et Raganfred dépêchent alors une ambassade auprès d'Eudes[837], demandent instamment son aide et lui livrent le royaume et des présents. Celui-ci aussi leva une armée de Gascons, vint jusqu'à eux et, de concert, ils s'avancèrent contre Charles. Mais lui, avec constance et sans trembler, se hâte à leur rencontre. Eudes, effrayé de ne pouvoir résister, s'enfuit[838]. Charles le poursuivit jusqu'à Paris puis, après avoir traversé la Seine, jusqu'à Orléans, mais il venait de s'en échapper de justesse et franchissait les frontières de sa région, emmenant avec lui le roi Chilpéric et les trésors qu'il lui avait enlevés.

Le roi Clotaire mourut alors et s'en alla[839]. Charles, par l'intermédiaire de ses envoyés, reçut également du duc Eudes ledit roi Chilpéric. Celui-ci vint à Noyon[840] et, après peu de temps, perdit l'existence et le trône : il mourut après avoir régné six ans[841]. À sa mort, on établit sur le trône le roi Thierry[842], qui occupe maintenant le siège royal et qu'attendent encore des années de vie[843].

11

Après de tels événements, le prince[844] Charles, toujours à la poursuite de Raganfred, assiégea la cité d'Angers[845], dévasta cette même région et repartit avec de très nombreuses dépouilles[846].

Vers le même temps[847], les Saxons se rebellèrent, le prince Charles marcha sur eux, les envahit et les défit avant de revenir en vainqueur.

12

Par la suite, alors qu'une année s'était écoulée, il rassembla une armée nombreuse, traversa le Rhin, punit les Alamans et les Suèves, s'avança jusqu'au Danube, le franchit et s'empara de la Bavière[848]. Après avoir soumis cette région, il revient chargé de trésors, accompagné d'une dame nommée Beletrude[849] et de sa nièce Sunnichilde[850].

[845] Après la défaite de Vinchy, Raganfred se retira à Angers (Maine-et-Loire), où il forma une petite principauté. Il mourut vers 735.
[846] En 724.
[847] Également en 724.
[848] En 725.
[849] Veuve du duc de Bavière, Grimoald (et auparavant de son frère Théodebald).
[850] Il en aura un fils, Griffo.

13

Per idem tempus Eodone duce a iure foederis recedente, quo conperto per internuntios Carlus princeps commoto exercito Liger fluuium transiens, ipso duce Eodone fugato praeda multa sublata bis eo anno ab his hostibus populata iterum remeatur ad propria. Eodo namque dux cernens se superatum atque derisum, gentem perfidam Saracinorum ad auxilium contra Carlum principem et gentem Francorum excitauit. Egressique cum rege suo Abdirama nomine Garonnam transeunt, Burdigalensem urbem peruenerunt, ecclesiis igne concrematis, populis consumptis usque Pectauis profecti sunt ; basilica sancti Hilarii igne concremata, quod dici dolor est, ad domum beatissimi Martini euertendam destinant. Contra quos Carlus princeps audacter aciem instruit, super eosque belligerator inruit. Christo auxiliante tentoria eorum subuertit, ad proelium stragem conterendam accurrit interfectoque rege eorum Abdirama prostrauit, exercitum proterens, dimicauit atque deuicit ; sicque uictor de hostibus triumphauit.

14

Praecedente alioquin anno sequente egregius bellator Carlus princeps regionem Burgundie sagaciter penetrauit, fines regni illius leudibus suis probatissimis uiris industriis ad resistendas gentes rebelles et infideles statuit, pace patrata Lugdono Gallia suis fidelibus tradidit. Firmata foedera iudiciaria reuersus est uictor fiducialiter agens.

15

In illis quippe diebus Eodo dux mortuus est. Haec audiens praefatus princeps Carlus inito consilio procerum suorum denuo Ligere fluuio transiit, usque Garonnam uel urbem Burdigalen-

[851] IV 66.

[852] Cette version de la traîtrise d'Eudes n'est pas acceptée par tous les historiens. Il semble plutôt s'agir d'une version pro-carolingienne. D'autres textes attribuent au contraire l'entreprise d'Abd ar-Rahman à la vengeance qu'il voulait exercer contre Eudes qui avait fomenté une révolte en Cerdagne ; ce serait alors Eudes lui-même qui aurait appelé Charles à son secours. Sur cette question, WOOD 1997, p. 283.

[853] À Poitiers.

[854] Bataille de Poitiers, le 25 octobre 732. La localisation en a été discutée, certains la rapprochant de Tours, et P. Riché la plaçant à Moussais-la-Bataille (par ex. RICHÉ 1983, p. 54 ; 1996, p. 82). La date aussi a été remise en cause, certains proposant 733 ou même

13

Vers le même temps, le duc Eudes s'écarta des termes du traité. Informé par des messagers, le prince Charles lève une armée, traverse la Loire, met le duc Eudes en fuite, emporte pour la deuxième fois cette année un abondant butin pris à l'ennemi et repart de nouveau dans ses terres. Or le duc Eudes, se voyant vaincu et humilié, fit appel à la perfide nation des Sarrasins[851] pour l'aider contre le prince Charles et la nation des Francs[852]. Ceux-ci font irruption avec leur roi, nommé Abd ar-Rahman, traversent la Garonne, parvinrent à Bordeaux, livrèrent les églises aux flammes et, après avoir exterminé les populations, poussèrent jusqu'à Poitiers. Ils livrent aux flammes la basilique de saint Hilaire[853] – c'est une peine que de le dire –, puis s'apprêtent à détruire la demeure du très saint Martin. Le prince Charles dresse bravement une armée contre eux et, en chef de guerre, se précipite sur eux. Avec l'aide du Christ, il renversa leurs tentes, courut au combat pour faire un carnage et après que leur roi Abd ar-Rahman eut été tué, il les abattit, détruisit leur armée, les tailla en pièces et les écrasa[854]. C'est ainsi qu'en vainqueur il triompha des ennemis.

14

Par ailleurs, plus tard dans le courant de l'année suivante[855], le prince Charles, remarquable guerrier, pénétra habilement en Bourgogne[856]. Il attribua le territoire de ce royaume à ses leudes, des hommes énergiques, qui avaient largement fait leurs preuves, afin de faire obstacle aux nations rebelles et infidèles. Après avoir obtenu la paix, il livra la région gauloise de Lyon à ses fidèles. Après avoir consolidé le traité selon les formes, il revint en vainqueur qui agit loyalement.

15

En ces jours-là, en tout cas, le duc Eudes mourut[857]. À cette nouvelle, ledit prince Charles, ayant pris l'avis de ses grands, traversa de nouveau la Loire, alla jusqu'à la Garonne, la ville de Bor-

734 (par ex. WOOD 1997, p. 283). Même s'il ne faut pas surévaluer l'impact de la bataille, elle constitua la première défaite des Arabes face à une armée occidentale.

[855] En 733.

[856] Il s'agit là d'une conséquence directe de la victoire de Poitiers.

[857] En 735.

sem uel castro Blauia ueniens occupauit illamque regionem coepit hac subiugauit cum urbibus ac suburbana castrorum. Victor cum pace remeauit opitulante Christo rege regum et domino dominorum. Amen.

16

Curricula annorum actenus repperiuntur : Ab Adam uel initio saeculi usque diluuio ann. IICCXLII ; a diluuio usque ad Abraham ann. DCCCCXLII ; ab Abraham usque ad Moysen ann. DV ; a Moysen usque ad Salomonem ann. CCCCLXXVIIII ; a Salomone usque ad reedificationem templi temporibus Darii regis Persarum ann. DXII ; a restaurationem templi usque ad aduentum domini nostri Iesu Christi ann. DXLVIII. Certe ab initio mundi usque ad passionem domini nostri Iesu Christi sunt anni VCCXXVIII et a passione Domini usque isto anno praesente, qui est in cyclo Victorii ann. CLXXVII, Kl. Ian. die dominica, ann. DCCXXXV ; et ut istum miliarium impleatur, restant ann. LXIII.

17

Itemque, quod superius praetermissimus, gentem dirissimam maritimam Frigionum nimis crudeliter rebellantem praefatus princeps audacter nauale euectione praeparat ; certatim alto mare ingressus nauium copia adunata Vnistrachia et Austrachia insulas Frigionum penetrauit, super Bordine fluuio castra ponens. Bubonem gentilem ducem illorum fraodolentum consiliarium interfecit, exercitum Frigionum prostrauit, fana eorum idolatria contriuit atque conbussit igne ; cum magna spolia et praeda uictor reuersus est in regnum Francorum.

[858] Blaye-et-Sainte-Luce (Gironde).

[859] Il laissa toutefois Hunald, le fils d'Eudes, y exercer le commandement.

[860] Victorius d'Aquitaine, sur mandat pontifical, calcula par avance en 457 les dates de Pâques pour 532 ans. Le *Calculus Victorii*, qui utilisait pour base de comput un cycle de 84 ans et que les Irlandais, notamment Colomban, critiquèrent violemment, fut répandu en Gaule jusqu'au VII[e]-VIII[e] s. Sur ce cycle, KRUSCH 1880, p. 16-52 et KENNEY 1979, p. 210-223 (sur la controverse pascale).

[861] L'auteur écrit en l'an 177 du cycle de Victorius, c'est-à-dire l'année 5937 depuis la création du monde. Il manque donc 63 ans pour atteindre 6000 ans. Ce chapitre, qui est peut-être une interpolation (WALLACE-HADRILL 1960, p. 92, n. 1), s'explique par les croyances millénaristes. Selon ces croyances, dont on trouve une expression assez

deaux et le fort de Blaye[858], s'en empara et prit cette région, qu'il assujettit avec ses villes et les forts de ses campagnes[859]. Il repartit vainqueur, en paix, avec l'appui du Christ, Roi des rois et Seigneur des seigneurs. Amen.

16

Le cours des années écoulées jusqu'ici se trouve être le suivant: d'Adam ou du début des temps jusqu'au déluge, 2242 ans; du déluge jusqu'à Abraham, 942 ans; d'Abraham jusqu'à Moïse, 505 ans; de Moïse jusqu'à Salomon, 479 ans; de Salomon jusqu'à la reconstruction du temple, à l'époque de Darius, roi des Perses, 512 ans; de la restauration du temple jusqu'à la venue de Notre Seigneur Jésus Christ, 548 ans. Assurément, du début du monde jusqu'à la passion de Notre Seigneur Jésus Christ, il y a 5228 ans et de la passion du Seigneur jusqu'à l'année présente, qui est la cent soixante-dix-septième dans le cycle de Victorius[860], au dimanche 1er janvier, 735 ans. Et, pour compléter ce millénaire, il reste 63 ans[861].

17

De même – chose que nous avons passée sous silence plus haut–, la très sauvage nation de marins que sont les Frisons se rebelle avec une grande cruauté et ledit prince Charles prépare bravement une expédition navale[862]. En toute hâte, il réunit une flotte, gagna la haute mer, aborda dans les îles frisonnes de Westergo et d'Ostergo, établit son camp sur le Boorn. Il tua leur duc païen Bubo, qui leur donnait de fourbes conseils, abattit l'armée des Frisons, détruisit les temples de leurs idoles et les livra aux flammes. Il revint vainqueur dans le royaume des Francs, comblé de dépouilles et de butin.

développée par exemple dans le *Carmen apologeticum* de Commodien, dans les *Institutions divines* de Lactance ou encore dans le *De duratione mundi* de Julius Quintus Hilarianus, c'est au bout de six mille ans que viendra l'immortalité promise à l'homme, qui connaîtra alors la félicité morale et physique annoncée dans l'*Apocalypse* (21, 4); ce serait dès lors le «millénium», le règne de mille ans du Christ (*Apoc.* 20, 1-10), puis le jugement universel et la destruction du monde. Ce sont ces idées qui expliquent les calculs précis pour déterminer l'âge exact du monde, comme ceux que l'on trouve ici ou chez Grégoire de Tours (*Hist.* X 31). Sur le millénarisme dans le haut moyen âge, LANDES 1992; 1993.

[862] En 734.

18

Idcirco sagacissimus uir Carlus dux commoto exercitu, partibus Burgundie dirigit Lugdunum Gallie urbem maiores natu atque praefectus eiusdem prouintie sua dicione rei publice subiugauit, usque Marsiliensem urbem uel Arelatum suis iudicibus constituit, cum magnis thesauris et muneribus in Francorum regnum remeauit in sedem principatus sui.

19

Itemque rebellantibus Saxonis paganissimis qui ultra Renum fluuium consistunt, strenuus uir Carlus hoste commoto Francorum in loco ubi Lippia fluuius Renum amnem ingreditur sagace intentione transmeauit, maxima ex parte regione illa dirissima cede uastauit, gentemque illam seuissimam ex parte tributaria esse praecepit atque quam plures hospitibus ab eis accepit ; sicque opitulante Domino uictor remeauit ad propria.

20

Denuo rebellante gente ualida Ismahelitarum quos modo Sarracinos corrupto uocabulo nuncupant inrumpentesque Rodanum fluuium, insidiantibus infidelis hominibus sub dolo et fraude Mauronto quidem cum sociis suis, Auennionem urbem munitissimam ac montuosam ipsi Sarracini collecto hostile agmine ingrediuntur, illisque rebellantibus, ea regione uastata. Ad contra uir egregius Carlus dux germanum suum uirum inlustrium Childebrando ducem cum reliquis ducibus et comitibus illis partibus cum apparatu hostile diriget. Quique praepropere ad eandem urbem peruenientes tentoria instruunt, undique ipsud oppidum et suburbana praeoccupant, munitissimam ciuitatem obsedunt, aciem instruunt, donec insecutus uir belligerator Carlus praedictam urbem adgreditur, muros circumdat, castra ponit, obsidionem coaceruat. In modum Hiericho cum strepitu hostium

[863] En 736.
[864] C'est-à-dire des comtes.
[865] Ceci peut signifier que les traditionnels préfecture et patriciat de Provence furent abolis ; WALLACE-HADRILL 1960, p. 93, n. 2.
[866] En 738.
[867] Près de Wesel (Rhénanie-du-Nord-Westphalie).
[868] Sur les liens familiaux et amicaux de celui-ci, GEARY 1985, p. 131-138. Sur l'accusation selon laquelle il se serait allié aux Sarrasins, WOOD 1997, p. 284.
[869] Celui-ci avait ses domaines en Bourgogne.

18

C'est alors que le très habile duc Charles lève une armée qu'il dirige en Bourgogne[863]. Il soumit à l'État, sous son autorité, Lyon, ville de Gaule, les aînés et les préfets de cette province et mit en place ses propres juges[864] jusque Marseille et Arles[865]. Il repartit dans le royaume des Francs, siège de son principat, comblé de trésors et de présents.

19

De même, la rebellion naît chez les Saxons, ces païens entre tous qui résident au-delà du Rhin. L'énergique Charles leva une armée de Francs[866], franchit habilement la Lippe à l'endroit où le fleuve se jette dans le Rhin[867], livra au carnage la majeure partie de cette très sauvage région, commanda à cette cruelle nation de la région de payer le tribut et en reçut de très nombreux otages. C'est ainsi qu'avec l'aide du Seigneur, il repartit en vainqueur dans ses terres.

20

De nouveau se rebelle la puissante nation des Ismaëlites, que l'on dénomme maintenant, selon un terme corrompu, Sarrasins. Ils font irruption depuis le Rhône, et tandis que trahissent des hommes infidèles, par ruse et fourberie, notamment Maurontus[868] et ses alliés, les Sarrasins rassemblent des forces armées, entrent à Avignon, ville bien fortifiée et sise sur une colline. Les habitants se rebellent et la région est dévastée. En réaction, le remarquable duc Charles dépêche avec une armée dans ces contrées son illustre frère, le duc Childebrand[869], en compagnie d'autres ducs et comtes. Ceux-ci parviennent au plus vite à cette même ville, dressent leurs tentes, investissent les alentours de la place et ses campagnes, assiègent cette cité bien fortifiée, dressent leur armée, jusqu'au moment où, à leur suite, le chef de guerre Charles attaque ladite ville, encercle ses remparts, établit un camp, renforce le siège. Comme à Jéricho[870], au milieu du

[870] *Josué* 6, 20-21 : « Le peuple poussa la clameur et on sonna du cor. Lorsque le peuple entendit le son du cor, il poussa une grande clameur et le rempart s'écroula sur place ; le peuple monta vers la ville, chacun droit devant soi, et ils s'emparèrent de la ville. Ils vouèrent à l'interdit tout ce qui se trouvait dans la ville, aussi bien l'homme que la femme, le jeune homme que le vieillard, le taureau, le mouton et l'âne, les passant tous au tranchant de l'épée. »

et sonitum tubarum, cum machinis et restium funibus super muros et edium moenia inruunt, urbem munitissimam ingredientes succendunt, hostes inimicos suorum capiunt, interficientes trucidant atque prosternent et in sua dicione efficaciter restituunt. Victor igitur atque bellator insignis Carlus intrepidus Rodanum fluuium cum exercitu suo transiit, Gotorum fines penetrauit, usque Narbonensem Galliam peraccessit, ipsam urbem celeberrimam atque metropolim eorum obsedit, super Adice fluuio munitionem in girum in modum arietum instruxit, regem Sarracinorum nomine Athima cum satellitibus suis ibidem reclusit castraque metatus est undique. Haec audientes maiores natu et principes Sarracinorum, qui commorabantur eo tempore in regione Spaniarum, coadunato exercito hostium, cum alio rege Amormacha nomine aduersus Carlum uiriliter armati consurgunt, praeparantur ad proelium. Contra quos praefatus uir Carlus dux triumphator, super fluuium Byrra et uale Corbaria palatio occurrit. Illisque mutuo confligentibus Sarracini deuicti atque prostrati, cernentes regem eorum interfectum in fugam lapsi terga uerterunt ; qui euaserant cupientes nauale euectione euadere, in stagnum maris natantes, namque sibimet mutuo conatu insiliunt. Mox Franci cum nauibus et iaculis armaturiis super eos insiliunt suffocantesque in aquis interimunt. Sicque Franci triumphantes de hostibus praeda magna et spolia capiunt, capta multitudine captiuorum, cum duce uictore regionem Goticam depopulant. Vrbes famosissimas Nemausum, Agatem hac Biterris, funditus muros et moenia destruens igne subposito concremauit, suburbana et castra illius regionis uastauit. Deuicto aduersariorum agmine, Christo in omnibus praesule et caput salutis uictorie, salubriter remeauit in regionem suam in terra Francorum solium principatus sui.

[871] Sans doute Youssef ibn-Abd ar-Rahman, fils du vaincu de Poitiers.
[872] « Émir » et « vizirs » auraient été plus indiqués.
[873] Omar ibn-Chaled.
[874] Rivière de l'Aude qui se jette à Sigean dans l'étang de Bages et de Sigean.

fracas des armées et au son des trompettes, avec des machines de guerres et des échelles de cordes, ils se précipitent sur les murailles et les remparts de la cité, entrent dans cette ville bien fortifiée, l'incendient, capturent leurs dangereux ennemis, les tuent, les massacrent, les mettent en déroute et, sans coup férir, rétablissent leur pouvoir.

Vainqueur donc, et agissant en insigne guerrier, Charles, sans trembler, traversa le Rhône avec son armée, pénétra le territoire des Goths, s'avança jusqu'à la Gaule Narbonnaise, assiégea cette ville très célèbre qui en est la métropole, installa sur l'Aude à la ronde un dispositif de siège inspiré du bélier, enferma là-bas le roi des Sarrasins, nommé Athima[871], avec ses vassaux[872] et installa des camps à l'entour. À cette nouvelle, les aînés et les grands des Sarrasins, qui résidaient à cette époque en Espagne, réunissent une forte armée. Avec un autre roi, nommé Amormacha[873], ils se dressent hardiment en armes contre Charles et se préparent au combat. Ledit duc Charles, en triomphateur, se presse à leur rencontre sur la Berre[874], au palais de la vallée des Corbières[875]. Dans l'affrontement mutuel, les Sarrasins, vaincus et abattus, voyant leur roi tué, furent mis en fuite et battirent en retraite. Les rescapés cherchent à s'échapper en embarquant sur des bateaux, en nageant dans la lagune ; chacun luttant en fait pour soi-même, ils se précipitent ainsi les uns sur les autres. Bientôt les Francs, avec des bateaux et des armes de jet, se précipitent sur eux et les tuent en les noyant. C'est ainsi que les Francs, triomphant de leurs ennemis, font beaucoup de butin et de dépouilles et, après avoir fait une foule de prisonniers, pillent, avec leur duc vainqueur, la région gothique. Il détruisit jusqu'au sol, murs et remparts, les très fameuses villes de Nîmes, Agde[876] et Béziers[877], les livra au feu, dévasta les campagnes et les forts de cette contrée. Après avoir défait l'armée de ses adversaires, ayant en tout comme guide le Christ, source de salut et victoire, il repartit sain et sauf dans sa contrée, la terre des Francs, siège de son principat.

[875] Au S. de Narbonne (Aude). Ce palais aurait été construit par le roi wisigoth Athaulf; WALLACE-HADRILL 1960, p. 95, n. 1.
[876] Hérault.
[877] Hérault.

21

Denuo curriculo anni illius [mense] secundo praedictum germanum suum cum plurimis ducibus atque comitibus commoto exercitu partibus Prouintie dirigit. Auennionem urbem uenientes, Carlus properans peraccessit cunctamque regionem usque litus maris magni sue dominationi restituit, fugato duce Mauronto inpenetrabilibus, tutissimis rupibus, maritimis munitionibus. Praefatus princeps Carlus cuncta sibimet adquisita regna uictor regressus est, nullo contra eum rebellante. Reuersusque in regione Francorum, egrotare coepit in uilla Vermbria super Isra fluuium.

22

Eo etenim tempore bis a Roma sede sancti Petri apostoli beatus papa Gregorius claues uenerandi sepulchri cum uinculo sancti Petri et muneribus magnis et infinitis legationem, quod antea nullis auditis aut uisis temporibus fuit, memorato principi destinauit, eo pacto patrato, ut a partibus imperatoris recederet et Romano consulto praefato principe Carlo sanciret. Ipse itaque princeps mirifico atque magnifico honore ipsam legationem recepit, munera praetiosa contulit atque cum magno praemio cum suis sodalibus missa, Grimone abbati Corbeinsis monasterio et Sigoberto recluso basilicae sancti Dionisii martyris, itemque Roma limina sancti Petri et sancti Pauli destinauit.

23

Igitur memoratus princeps, consilio obtimatum suorum expetito filiis suis regna diuidit. Idcirco primogenito suo Carlomanno nomine Auster, Suauia, que nunc Alamannia dicetur, atque Toringia sublimauit ; alterius uero filio iuniore Pippino nomine Burgundiam, Neuster et Prouintiam praemisit.

[878] Comme WALLACE-HADRILL 1960, p. 95, n. 2, nous rejetons *mense*, mais nous rapportons *secundo* à *curriculo*, plutôt que d'en faire un adverbe. Pour une autre interprétation, HAUPT 1982, p. 293 «im Laufe dieses Jahres im 2. Monat».
[879] C'est-à-dire Childebrand.
[880] En 738.
[881] *Cont.* 20.
[882] Près de Senlis (Oise).
[883] En 739.
[884] Grégoire III, pape de 731 à 741.

21

De nouveau, dans le cours heureux de cette année[878], après avoir levé une armée, il dépêche en Provence son dit frère[879], avec de nombreux ducs et comtes. Quand ils furent arrivés à la ville d'Avignon, Charles, à la hâte, s'y rendit, rétablit sous sa domination toute la région[880], jusqu'au rivage de la Méditerranée, contraignit le duc Maurontus[881] à chercher refuge dans des falaises impraticables, protégées par la mer. Ledit prince Charles, après avoir conquis à son profit tous les royaumes, revint en vainqueur, sans que personne ne se rebellât contre lui. De retour dans la région des Francs, il tomba malade au domaine de Verberie[882] sur l'Oise.

22

Or, à cette époque[883], par deux fois, depuis Rome, siège du saint apôtre Pierre, le bienheureux pape Grégoire[884] adressa au prince déjà cité une ambassade apportant les clés du vénérable tombeau de saint Pierre, avec la chaîne de celui-ci[885], et des présents considérables en nombre infini; on n'avait jamais entendu ni vu cela par le passé. Il voulait conclure une entente pour se détacher de l'empereur[886] et, sur l'avis des Romains, se lier audit prince Charles. C'est ainsi que le prince accueillit cette ambassade en l'honorant merveilleusement et magnifiquement; il la couvrit de présents de valeur et, de même, il dépêcha à Rome[887], aux portes de Saint-Pierre-et-Saint-Paul, avec une somme considérable et une escorte de compagnons, Grimo, abbé du monastère de Corbie[888], et Sigobert, moine de la basilique du saint martyr Denis.

23

Donc, le prince déjà cité, après avoir obtenu l'avis de ses grands, partage les royaumes entre ses fils. De la sorte, il éleva son premier-né, nommé Carloman, en Austrasie, en Souabe, qu'on appelle maintenant Alémannie, et en Thuringe. Quant à l'autre, son fils cadet, nommé Pépin, il le mit à la tête de la Bourgogne, de la Neustrie et de la Provence.

[885] Débris de fer représentant ce qui restait de la chaîne qui avait enserré l'apôtre et qui avaient été placés dans la châsse contenant la clé de son sépulchre.
[886] Celui-ci était alors Léon III.
[887] En 740.
[888] De 694 à 747.

24

Eo anno Pippinus dux, commoto exercito, cum auunculo suo Childebrando duce et multitudine primatum et agminum satellitum plurimorum Burgundia dirigunt, fines regionum praeoccupant. Interim, quod dici dolor et meror est, sollicitatur ruina, in sole et luna et stellis noua signa apparuerunt, seu et paschalis ordo sacratissimus turbatus fuit. Carlus nimpe princeps Parisius basilicam sancti Dionisii martyris multa munera ditauit, ueniensque Cariciaco uilla palatii super Isra fluuium, ualide febre correptus obiit in pace, cuncta in giro regna adquisita. Rexit autem utraque regna an. XXV s. Transiit itaque XI Kl. Noub. sepultusque est Parisius basilica sancti Dionisii martyris.

25

Chiltrudis quoque filia eius, faciente consilio nefario nouerce sue fraudulenter per manus sodalium suorum Renum transiit et ad Odilonem ducem Bagoariis peruenit ; ille uero eam ad coniugium copulauit contra uoluntatem uel consilium fratrum suorum. Interea rebellantibus Wascones in regione Aquitaniae cum Chunoaldo duce filio Eudone quondam, Carlomannus atque Pippinus germani principes congregato exercito Liger alueum Aurilianis urbem transeunt, Romanos proterunt, usque Beturgas urbem accedunt, suburbana ipsius igne conburent, Chunoaldo duce persequentes fugant cuncta uastantes, Lucca castrum dirigunt atque funditus subuertunt, custodes illius castri capiunt ; etenim uictores existunt. Praedam sibi diuidentes habitatores eiusdem loci secum captiuos duxerunt. Inde reuersi circa tempus autumni eodem anno iterum exercitum admoue-

[889] *Luc* 21, 25 («La venue du Fils de l'homme» ; *cf. Matth.* 24, 29-35 ; *Marc* 13, 24-31) «Et il y aura des signes dans le soleil, la lune et les astres, et sur la terre les nations connaîtront l'angoisse, rendues inquiètes par le bruit de la mer et son agitation, tandis que des gens mourront de frayeur dans l'attente de ce qui devra arriver à l'univers, car les puissances des cieux seront ébranlées. Et alors on verra le Fils de l'homme arriver dans une nuée avec veaucoup de puissance et de gloire. Quand ces choses commenceront à arriver, prenez confiance et relevez la tête, car votre délivrance sera proche.» La référence, comme on le voit, est inspirée par les idées millénaristes manifestes aussi en *Cont.* 16.

[890] Aisne (aussi IV 27).

[891] En fait, il fut seulement maire du palais. Cependant, à la mort de Thierry IV en 737, celui-ci n'avait pas été remplacé.

[892] En 741. En fait, peut-être le 15 octobre ; HAUPT 1982, p. 295, n. 7.

24

Cette année, le duc Pépin lève une armée ; avec son oncle, le duc Childebrand, ainsi qu'avec une multitude de grands et de troupes de nombreux vassaux, ils se dirigent vers la Bourgogne et en investissent le territoire. Pendant ce temps – c'est peine et douleur que de le dire –, une catastrophe est redoutée : de nouveaux signes se manifestèrent dans le soleil, la lune et les étoiles[889], et la très sainte célébration de Pâques fut bouleversée. Et de fait, le prince Charles, à Paris, enrichit par de nombreux présents la basilique du saint martyr Denis, mais, comme il se rendait à Quierzy[890], domaine palatial sur l'Oise, il mourut en paix, emporté par une forte fièvre, après avoir conquis tous les royaumes à l'entour. Il gouverna les deux royaumes pendant vingt-cinq ans et demi[891]. C'est ainsi qu'il s'éteignit le 22 octobre[892] et qu'il fut enseveli à Paris dans la basilique du saint martyr Denis.

25

Sa fille aussi, Chiltrude, suivant le conseil impie de sa belle-mère[893], traversa fourbement le Rhin grâce à une troupe de compagnons et parvint auprès d'Odilo, duc des Bavarois. Celui-ci s'unit à elle par le lien du mariage contre le vœu et l'avis de ses frères[894]. Pendant ce temps, les Gascons se rebellent en Aquitaine, avec le duc Hunald[895], fils du défunt Eudes. Les frères et princes Carloman et Pépin rassemblent leurs armées, traversent la Loire à la ville d'Orléans, abattent les Romains, s'avancent jusqu'à la ville de Bourges, livrent aux flammes la campagne alentour, poursuivent le duc Hunald qu'ils mettent en fuite[896], dévastent tout, gagnent le fort de Loches[897] qu'ils détruisent jusqu'au sol, font prisonniers les gardes de ce fort et sortent ainsi vainqueurs[898].

Se partageant le butin, ils emmenèrent en captivité les habitants de ce lieu. Une fois de retour, aux environs de l'automne

[893] C'est-à-dire Sunnichilde (*Cont.* 12), elle-même de la dynastie des Agilolfings qui régnait en Bavière.
[894] C'est-à-dire Carloman et Pépin.
[895] Il attaque la Neustrie et brûle Chartres ; il agissait de concert avec Odilo, le duc de Bavière.
[896] Il se retira dans l'île de Ré, son fils Waifre lui succédant.
[897] Indre-et-Loire.
[898] En mai 742.

runt ultra Renum contra Alamannos sederuntque castra metati super fluuium Danuuii in loco nuncupante . . ., usquequo habitatores Alamanni se uictos uidentes obsides donant, iura promittunt, munera offerunt et pacem petentes eorum se dicione submittunt.

26

Inde reuersi anno secundo regni eorum cognatus eorum Odilo dux Bagoariorum contra ipsos rebellionem excitat. Conpulsi sunt generalem cum Francis in Bagoaria admoueri exercito uenientesque super fluuium qui dicitur Lech sederunt super ripam fluminis uterque exercitus, hinc inde se mutuo uidentes usque ad quindecim diebus. Qui tantundem prouocati inrisionibus gentes illius, indignatione commoti periculo se dederunt per loca deserta et palustria, ubi pons transiunde nullatenus adherat ; nocteque inruentes diuisis exercitibus eos inprouisos occupauerunt, commissoque proelio praedictus dux Odilo ceso exercitu suo uix cum paucis turpiter ultra Igne fluuium fugiendo euasit. His triumphis peractis non sine dispendio multorum, tamen feliciter uictores ad propria remeauerunt.

27

Euoluto triennio iterum Carlomannus confinium Saxonorum ipsis rebellantibus cum exercitu inrupit ibique captis habitatoribus qui suo regno adfinis esse uidebantur absque belli discrimine feliciter adquisiuit, et plurimos eorum Christo duce baptizatis sacramenta consecrati fuerunt. Per idem tempore rebellante Theudobaldo filium Godafredi duce, Pippinus cum uirtute exercitus sui ab obsidione Alpium turpiter expulit fugientem, reuocatoque sibi eiusdem loci ducato uictor ad propria remeauit.

[899] Le nom semble avoir été délibérément enlevé.
[900] En 743.
[901] Rivière d'Autriche et d'Allemagne, affluent du Danube.
[902] À Apfeldorf, près d'Epfach. Les quinze jours furent occupés par une tentative de médiation du pape.
[903] Il mourut en 748.

de la même année, ils mirent à nouveau en marche une armée, au-delà du Rhin, contre les Alamans et ils prirent position en installant leur camp sur le Danube au lieu dénommé . . .[899], jusqu'à ce que les habitants alamans, se voyant vaincus, donnent des otages, promettent de respecter leurs lois, offrent des présents et, demandant la paix, se soumettent à leur pouvoir.

26

Une fois de retour, la deuxième année de leur règne[900], leur beau-frère, Odilo, duc des Bavarois, suscite une rébellion contre eux. Ils furent contraints de faire marcher en Bavière l'armée entière des Francs et, comme ils étaient arrivés à la rivière appelée Lech[901], les deux armées prirent position sur la rive du fleuve, se faisant face d'une berge à l'autre pendant quinze jours[902]. Finalement, provoqués par les moqueries de l'autre nation, les Francs cédèrent à l'indignation et se livrèrent au danger, en des lieux désolés et marécageux où il n'y avait nulle part de pont pour traverser. De nuit, après avoir séparé leur armées, ils se précipitèrent et les prirent à l'improviste ; le combat fut engagé et ledit duc Odilo, son armée taillée en pièces, en réchappa de justesse[903] en fuyant honteusement, avec quelques hommes, au-delà de l'Inn. Ces triomphes acquis, non sans la perte de nombreux hommes, ils repartirent néanmoins en heureux vainqueurs dans leurs terres.

27

La troisième année écoulée[904], Carloman de nouveau fit irruption, avec une armée, dans le territoire des Saxons en rébellion. Là, il fit prisonniers les habitants qui se trouvaient vivre à la frontière de son royaume ; il les conquit avec bonheur, sans encourir le péril d'une guerre, et un grand nombre d'entre eux, guidés par le Christ, furent consacrés par le sacrement du baptême. Vers la même époque, Théodebald[905], fils du duc Godefred, se rebella et Pépin, avec le meilleur de son armée, le délogea de sa citadelle alpestre[906], le contraignant à fuir honteusement, ramena à lui le duché de ce lieu et repartit en vainqueur dans ses terres.

[904] En 744.
[905] Duc d'Alémannie, qui avait combattu aux côtés d'Odilo ; il semble avoir été favorable aux Mérovingiens contre les Pippinides ; WALLACE-HADRILL 1960, p. 29, n. 1.
[906] Il faut entendre les Vosges, ou plus vraisemblablement, les Alpes Souabes.

28

Inde reuersi praecelsi germani, sequente anno prouocati coturno Wasconorum, iterum usque ad Ligerem fluuium pariter adunati uenerunt. Quod uidentes Vascones praeoccupauerunt pacem petentes et uoluntatem Pippini in omnibus exequentes, muneratum eum, a finibus suis ut rediret precibus obtinuerunt.

29

His ita transactis, sequente anno dum Alamanni contra Carlomanno eorum fide fefellissent, ipse cum magno furore cum exercitu in eorum patria peraccessit et plurimos eorum qui contra ipso rebelles existebant gladio trucidauit.

30

His itaque gestis, sequente curriculo annorum Carlomannus deuotionis causa inextinctu succensus, regnum una cum filio suo Drogone manibus germani sui Pippini committens, ad limina beatorum apostolorum Petri et Pauli Romam ob monachyrio ordine perseueraturus aduenit. Qua successione Pippinus roboratur in regno.

31

Eodem anno Saxones more consueto fidem quam germano suo promiserant mentire conati sunt. Qua de causa adento exercitu eos praeuenire conpulsus est ; cui etiam reges Winidorum seu Frigionum ad auxiliandum uno animo conuenerunt. Quod uidentes Saxones consueto timore conpulsi, multi ex eis iam trucidati et in captiuitate missi, regiones eorum igneque crematis pacem petentes, iure Francorum sese ut antiquitus mos fuerat subdiderunt et ea tributa quae Chlothario quondam prestiterant plenissima solutione ab eo tempore deinceps esse reddituros promiserunt. Ex quibus plurima multitudo uidentes se contra impe-

[907] En 745.
[908] En 746.
[909] À Cannstatt, dans le Wurtemberg.
[910] En 747.
[911] Cette affirmation serait fausse d'après COLLINS 1996, p. 116, suivant en cela la démonstration de BECHER 1989.

28

Une fois de retour, les fameux frères, l'année suivante[907], provoqués par des remous chez les Gascons, se réunirent de nouveau et allèrent de concert jusqu'à la Loire. Quant ils virent cela, les Gascons prirent les devants, demandèrent la paix, exécutèrent en tout la volonté de Pépin, lui firent des présents et obtinrent par leurs prières qu'il se retirât de leur territoire.

29

Ces affaires terminées, l'année suivante[908], tandis que les Alamans avaient trahi la parole donnée à Carloman, celui-ci, plein de fureur, s'avança dans leur pays avec une armée et fit périr par l'épée un grand nombre de ceux qui se montraient rebelles envers lui[909].

30

Ces affaires traitées, dans le cours de l'année suivante[910], Carloman, enflammé du désir de faire vœu de lui-même, remit son royaume ainsi que son fils Drogo entre les mains de son frère Pépin[911] et gagna les portes des bienheureux apôtres Pierre et Paul à Rome, dans l'intention de mener la vie d'un moine[912]. Par cette succession, Pépin est conforté sur le trône.

31

La même année[913], les Saxons, selon leur habitude[914], tentèrent de trahir la parole qu'ils avaient donnée à son frère. Pour cette raison, il fut contraint de rassembler une armée et de les prendre de vitesse. Les rois des Wendes et des Frisons également, d'un même élan, se rassemblèrent pour l'aider. Quand ils virent cela, les Saxons, contraints par leur habituelle lâcheté, alors que beaucoup d'entre eux avaient déjà été massacrés et envoyés en captivité et que leurs contrées avaient été livrées aux flammes, demandèrent la paix, se soumirent à la loi des Francs, comme cela avait été l'habitude par le passé, et promirent qu'à partir de ce moment ils verseraient désormais dans leur intégralité les tributs qu'ils avaient jadis payés à Clotaire[915]. Un grand nombre

[912] D'abord au monastère de Soracte, ensuite au Mont Cassin.
[913] Événements qui se rapportent à l'année 748.
[914] Aussi IV 74; *Cont.* 35.
[915] À savoir 500 vaches par an; IV 74.

tum Francorum rebellare non posse, propriis uiribus destituti petierunt sibi Christianitatis sacramenta conferre.

32

Quo peracto tempore Baiorii consilio nefandorum iterum eorum fide fefellunt et contra praefato principe eorum fide mentiti sunt. Qua de re commoto exercito cum magno agmine apparatu eorum patrias peraccessit. Ipsi uero terrore conpulsi ultra fluuium Igni cum uxoribus ac liberis eorum fugientes, et memoratus princeps super ripam Igni castra metatus, nauale proelium praeparauit qualiter eos ad internitionem persequeretur. Quod uidentes Baiorii eorum uiribus se auxiliare non posse, legatos cum munera multa transmittunt et in eius dicione se subdant et sacramenta uel obsides donant, ut ne ulterius rebelles existant. Ipse uero duce Christo cum magno triumpho in Frantia ad propria sede feliciter remeauit et quieuit terra a proeliis annis duobus.

33

Quo tempore una cum consilio et consensu omnium Francorum missa relatione ad sede apostolica auctoritate praecepta praecelsus Pippinus electione totius Francorum in sedem regni cum consecratione episcoporum et subiectione principum una cum regina Bertradane, ut antiquitus ordo deposcit, sublimatur in regno.

34

Vsque nunc inluster uir Childebrandus comes auunculus praedicto rege Pippino hanc historiam uel gesta Francorum diligentissime scribere procurauit. Abhinc ab inlustre uiro Nibelungo, filium ipsius Childebrando itemque comite, succedat auctoritas.

[916] Est visé Griffo, demi-frère de Pépin et de Carloman, fils de Sunnichilde, d'origine Agilolfing; sur sa mort, *Cont.* 35.
[917] En 749.
[918] L'ambassade fut conduite par Fulrad, abbé de Saint-Denis, et Burchard, évêque de Würzburg.
[919] Le pape Zacharie (741-752) était alors en exercice.
[920] Fille du duc de Laon, Charibert; connue comme Berthe aux Grands Pieds.
[921] En novembre 751. En 737, à la mort de Thierry IV, Charles Martel n'avait pas remplacé celui-ci. Mais en 743, Carloman et Pépin avaient rétabli sur le trône un Méro-

d'entre eux, voyant qu'ils ne pouvaient s'opposer à l'avancée des Francs, privés qu'ils étaient de ressources propres, demandèrent qu'on leur conférât les sacrements des Chrétiens.

32

Cette période passée, les Bavarois, sur le conseil de mécréants[916], renièrent de nouveau leur parole et trahirent la parole donnée audit prince[917]. Pour cela, il leva une armée et, avec un imposant dispositif militaire, s'avança jusqu'à leurs pays. Contraints par la peur, ils fuirent au-delà de l'Inn avec leurs femmes et leurs enfants et ledit prince, ayant établi son camp sur la rive de l'Inn, se prépara à un combat naval, de manière à pouvoir les poursuivre jusqu'à leur extermination. Quand les Bavarois s'aperçoivent qu'ils ne peuvent compter sur leurs forces, ils font parvenir des ambassadeurs chargés de présents, se soumettent à son pouvoir, offrent des serments et des otages, garantissant qu'à l'avenir ils ne se montreront plus rebelles. Quant à lui, guidé par le Christ, en grand triomphe, il repartit avec succès en Francie, dans ses foyers, et la terre connut un répit de deux ans sans conflits.

33

À cette époque, sur le conseil et avec l'approbation de tous les Francs, et après en avoir soumis la proposition au Siège Apostolique[918] et en avoir reçu une caution[919], l'excellent Pépin, choisi pour régner par la totalité des Francs, avec la consécration des évêques et la soumission des grands, en compagnie de la reine Bertrade[920], conformément à ce qu'exige l'ordre ancien, est élevé sur le trône[921].

34[922]

Jusqu'à présent, l'illustre comte Childebrand, oncle dudit roi Pépin, a veillé à faire écrire avec le plus grand soin cette histoire, ou geste, des Francs. À partir d'ici, que lui succède l'autorité de l'illustre Nibelung, fils de Childebrand et comte également.

vingien, Childéric III. En 751, toutefois, celui-ci est tonsuré et envoyé au monastère de Saint-Bertin, tandis que son fils Thierry est élevé au monastère de Fontenelle/Saint-Wandrille.

[922] Ce chapitre est en fait un colophon présent dans un seul manuscrit de la tradition. À son sujet, *cf.* les remarques dans l'introduction.

35

His transactis sequente anno iterum Saxones eorum fidem quod praefato regi dudum promiserant solito more iterum rebelles contra ipso existunt. Vnde et Pippinus rex ira commotus commoto omni exercitu Francorum, iterum Reno transacto Saxonia cum magno apparatu ueniens, ibique eorum patria maxime igne concremauit et captiuos tam uiros quam feminas cum multa praeda ibidem fecisset et plurimos Saxones ibidem prostrauisset. Quod uidentes Saxones, penitentia commoti cum solito timore clementia regis petunt ut pacem eis concederet et sacramenta, atque tributa multa maiora quam antea promisserant redderent et numquam ultra iam rebelles existerent ; rex Pippinus Christo propitio cum magno triumpho iterum ad Renum ad castro cuius nomen est Bonna ueniens. Dum haec ageretur, nuntius ueniens ad prefatum regem ex partibus Burgundie quod germanus ipsius regis nomine Gripho, quod dudum in Vasconia ad Waiofario principe confugium fecerat, a Theudoeno comite Viennense seu et Frederico Vltraiurano comite dum partibus Langobardie peteret et insidias contra ipso praedicto rege pararet Maurienna urbem super fluuium Arboris interfectus est. Nam et ipsi superscripti comites in eo proelio pariter interfecti sunt.

36

Per Ardinna silua ipse rex ueniens et Theudone uilla publica super Mosella resedisset, nuntius ad eum ueniens quod Stephanus papa partibus Rome cum magno apparatu et multa munera iam monte Ioue transmeato ad eius properaret aduentum. Haec audiens rex, cum gaudio et laetitia et ingenti cura recipere eum praecepit et filio suo Carlo ei obuius ire praecepit, qui usque ad Ponteugone uillam publicam ad eius praesentiam adducere deberet. Ibique Stephanus papa Romensis ad praesentiam regis

[923] En 753.
[924] *Cont.* 31.
[925] Sur la carrière de celui-ci, WOOD 1997, p. 288-300.
[926] Fils d'Hunald (*Cont.* 25).
[927] Savoie.
[928] Affluent de l'Isère.
[929] Probablement frère de Thierry d'Autun, beau-fils de Charles Martel ; WALLACE-HADRILL 1960, p. 103, n. 5.
[930] Thionville (Moselle).

35

Ces affaires terminées, l'année suivante[923], de nouveau les Saxons, contre la parole qu'ils avaient peu auparavant donnée au dit roi[924], se montrent de nouveau rebelles envers lui selon leur habitude . Aussi, le roi Pépin, cédant à la colère, leva toute l'armée des Francs, franchit de nouveau le Rhin, passa avec un imposant dispositif militaire en Saxonie, où il livra largement le pays aux flammes; il y aurait fait des prisonniers, tant hommes que femmes, et beaucoup butin, et y aurait abattu de nombreux Saxons. Quand ils voient cela, les Saxons, cédant au remord, demandent avec leur habituelle lâcheté la clémence du roi: pourvu qu'il leur donne la paix et des sacrements, ils rendront des tributs bien plus grands que ceux qu'ils avaient promis auparavant et jamais plus alors ils ne se montreront rebelles. Le roi Pépin, sous les auspices du Christ, rejoint de nouveau en grand triomphe le Rhin, au fort dont le nom est Bonn.

Tandis que cela se passait, un messager vint auprès dudit roi depuis la Bourgogne, annonçant que le frère de ce roi, nommé Griffo[925], qui peu auparavant avait trouvé refuge en Gascogne auprès du prince Waifre[926], a été tué dans la ville de Saint-Jean-de-Maurienne[927], sur l'Arc[928], par Théodoenus[929], comte de Vienne, et Frédéric, comte d'outre-Jura, alors qu'il gagnait la Lombardie et ourdissait un complot contre ledit roi; en fait, lesdits comtes eux-mêmes ont été pareillement tués dans cet affrontement.

36

Le roi traversa la forêt des Ardennes et, comme il s'était fixé au domaine royal de Diedenhofen[930], sur la Moselle, un messager vint auprès de lui, annonçant que le pape Étienne[931] venait de Rome en grande pompe et chargé de présents, que déjà il avait franchi le Grand-Saint-Bernard[932] et se hâtait de venir auprès de lui. À cette nouvelle, le roi commanda de le recevoir avec joie et liesse et avec de grands égards, et il commanda à son fils Charles[933] d'aller à sa rencontre, pour qu'il l'amenât jusqu'à lui au domaine royal de Ponthion[934]. Là, Étienne, le pape de

[931] Étienne II, pape de 752 à 757.
[932] Entre le Valais suisse et la vallée d'Aoste.
[933] Le futur Charlemagne, alors âgé de 12 ans.
[934] Marne.

ueniens et multis muneribus tam ipso rege quam et Francis largitus est, auxilium petens contra gente Langobardorum et eorum rege Aistulfo, ut per eius adiutorium eorum obpressionibus uel fraudulentia de manibus eorum liberaret et tributa uel munera quod contra legis ordine a Romanis requirabant facere desisterent. Tunc Pippinus rex praefato Stephano papa apud Parisius ciuitate monasterio sancti Dionisii martyris cum ingenti cura et multa diligentia hiemare praecepit. Legationem ad Aistulfo rege Langobardorum mittens, petens ei ut propter reuerentia beatissimorum apostolorum Petri et Pauli partibus Romae hostiliter non ambularet, et superstitiosas ac impias uel contra legis ordine causas, quod antea Romani numquam fecerant, propter eius petitionem facere non deberent.

37

Cumque praedictus rex Pippinus quod per legatos suos petierat non inpetrasset et Aistulfus hoc facere contempsit, euoluto anno, praefatus rex ad K. Mar. omnes Francos, sicut mos Francorum est, Bernaco uilla publica ad se uenire praecepit. Initoque consilio cum proceribus suis eo tempore quo solent reges ad bella procedere, cum Stephano papa uel reliquas nationes qui in suo regno commorabantur, et Francorum agmina partibus Langobardie cum omni multitudine per Lugduno Gallie et Vienna pergentes usque Maurienna peruenerunt. Aistulfus rex Langobardorum haec audiens, commoto omni exercitu Langobardorum usque ad clusas quae cognominatur ualle Seusana ueniens, ibi cum omni exercitu suo castra metatus est et cum telis et machinis et multo apparatu quod nequiter contra rem publicam et sedem Romanam apostolicam admiserat nefarie nitebatur defendere. Et superscriptus rex Pippinus cum Maurienna cum exercitu suo resedisset, et propter angustia uallium montes rupesque exercitus praedicto rege minime transire potuisset, pauci tamen montibus angustisque locis exrumpentibus usque in ualle Seusana peruenerunt. Haec cernens Aistulfus rex Langobardorum omnes Langobardos armare praecepit et cum omni exercitu suo super eos audaciter uenit. Haec cernentes Franci non suis auxiliis nec suis uiribus liberare se putabant sed

[935] Le 6 janvier 754.
[936] En 754.
[937] Aisne.
[938] Dans le Piémont (aussi IV 45).

Rome, vint jusqu'au roi[935], combla de présents tant le roi lui-même que les Francs et demanda de l'aide contre la nation des Lombards et leur roi Aistaulf; il voulait que, par son intervention, il les tirât de leurs griffes, les libérât de leurs oppressions et de leur fourberie, et qu'ils renonçassent aux tributs et présents qu'en violation de la loi ils exigeaient des Romains. Alors, le roi Pépin, ordonna que ledit pape Étienne passât l'hiver à Paris, au monastère du saint martyr Denis, entouré de tous les égards et d'un grand empressement. Il envoya une ambassade à Aistaulf, le roi des Lombards, lui demandant, par respect envers les très bienheureux apôtres Pierre et Paul, de ne pas marcher avec son armée sur Rome et, à la suite de sa demande, de ne plus entreprendre d'actions hérétiques, impies, contraires à la loi et que jamais les Romains n'avaient commises par le passé.

37

Comme ledit roi Pépin n'avait pas obtenu ce qu'il avait demandé par l'intermédiaire de ses légats et qu'Aistaulf n'avait pas daigné obtempérer, une fois l'année écoulée, ledit roi, le 1er mars[936], commanda à tous les Francs, comme c'est la coutume des Francs, de venir auprès de lui, au domaine royal de Berny-Rivière[937]. Après un conseil tenu avec les grands, à la saison où les rois ont l'habitude de marcher à la guerre, les troupes des Francs, en grande foule, accompagnées par le pape Étienne et d'autres peuples qui vivaient dans leur royaume, gagnèrent la Lombardie par Lyon en Gaule et par Vienne et arrivèrent à Saint-Jean-de-Maurienne. Aistaulf, le roi des Lombards, à cette nouvelle, leva toute l'armée des Lombards, alla jusqu'au défilé qu'on dénomme Val de Suse[938], où il établit son camp avec toute son armée et où, contre toute piété, il entendait défendre, avec armes de jet, machines de guerres et tout un dispositif militaire, les actes criminels qu'il avait commis au préjudice de l'empire et du Siège Apostolique. Ledit roi Pépin avait pris position à Saint-Jean-de-Maurienne avec son armée et en raison de l'escarpement des vallées l'armée du roi déjà cité avait été absolument incapable de franchir les montagnes et les crêtes; quelques hommes, toutefois, jaillissant des montagnes et des sites escarpés, parvinrent dans le Val de Suse. Voyant cela, Aistaulf, le roi des Lombards, commanda à tous les Lombards de prendre les armes et, avec toute son armée, il marcha bravement sur eux. Voyant cela, les Francs ne pensaient pas pouvoir se sauver par

Deum inuocant et beati Petri apostoli adiutorem rogant, commissoque proelio fortiter inter se demicantes ; Aistulfus rex Langobardorum lesum cernens exercitum suum terga uertit et pene omnem exercitum suum quod secum adduxerat, tam ducibus quam comitibus uel omnes maiores natu gentis Langobardorum, in eo proelio omnes ammisit et ipse quodam monte rupis uix lapsus euasit, Ticinum urbem suam cum paucis uenit. Igitur precelsus rex Pippinus patrata Deo adiuuante uictoria, cum omni exercitu uel multitudine agmina Francorum usque ad Ticinum accessit. Castra metatus est undique, omnia quae in giro fuit uastans partibus Italie maxime igne concremauit, totam regionem illam uastauit, castra Langobardorum omnia diripuit et multos thesauros tam auri quam argenti uel alia quam plura ornamenta et eorum tentoria omnia capuit et cepit. Hec cernens Aistulfus rex Langobardorum, quod nullatenus se euadere potuisset, pacem per sacerdotes et obtimates Francorum petens, dictiones superdicto rege Pippino faciens et quicquid contra Romanam ecclesiam uel sedem apostolicam contra legis ordine fecerat plenissima solutione emendaret ; sacramenta et obsides ibidem donat, ut numquam a Francorum dictione se abstraheret et ulterius ad sedem apostolicam Romanam et rem publicam hostiliter numquam accederet. Praefatus rex Pippinus, clemens ut erat, misericordia motus uitam ei et regnum concessit et multa munera Aistulfus rex partibus praedicto regi donat ; nam et obtimates Francorum multa munera largitus est. His itaque gestis Pippinus rex praedicto Stephano papa cum optimatibus suis et multa munera partibus Rome cum magno honore direxit et in sedem apostolicam incolomem ubi prius fuerat restituit. His transactis Pippinus rex cum omni exercitu suo uel multis thesauris hac multa munera Deo adiuuante reuersus est ad propria.

38

Sequente anno Aistulfus rex Langobardorum fidem suam quod contra rege Pippino promiserat peccatis facientibus fefellit. Iterum ad Romam cum exercitu suo ueniens finibus Romanorum preuagans atque regionem illam uastans, ad ecclesiam sancti Petri ueniens et domos quas ibidem repperit maxime igne concremauit. Hec Pippinus rex cum per internuncios hoc audisset nimium furore et in ira motus, commoto iterum omni exercitu Francorum per Burgundiam, per Caualonnum urbem et inde

leurs propres ressources et leurs propres forces, mais ils invoquent Dieu et demandent l'aide du bienheureux apôtre Pierre. Comme la bataille avait été engagée et comme ils s'affrontaient valeureusement, Aistaulf, le roi des Lombards, voyant son armée amoindrie, battit en retraite et perdit presque toute l'armée qu'il avait amenée avec lui, autant ducs que comtes et aînés de la nation des Lombards, tous perdus dans ce combat. Lui-même s'échappa de justesse par quelque crête montagneuse et rejoignit, avec peu d'hommes, sa ville de Pavie. Donc, l'excellent roi Pépin, ayant obtenu avec l'aide de Dieu la victoire, se porta jusqu'à Pavie avec toute l'armée et les nombreuses troupes des Francs. Il établit son camp tout autour, dévasta tout ce qu'il y avait à la ronde, livra largement aux flammes l'Italie, dévasta toute cette région, pilla tous les forts des Lombards, emmena et emporta beaucoup de trésors, autant d'or que d'argent, d'autres objets précieux, en très grand nombre, et toutes leurs tentes.

Voyant cela, Aistaulf, le roi des Lombards, vu qu'il n'aurait pu en aucune manière s'échapper, demanda la paix par l'intermédiaire des évêques et des notables francs, se soumit au pouvoir dudit roi Pépin, acceptant de fournir réparation intégrale pour tout ce qu'il avait fait, en violation de la loi, contre l'Église romaine et le Siège Apostolique. Il offre en même temps des serments et des otages pour garantir que jamais plus il ne se soustraira à l'autorité des Francs et qu'à l'avenir il ne marchera plus jamais avec une armée contre le Siège Apostolique de Rome et l'Empire. Ledit roi Pépin, comme il était clément, cédant à la pitié, lui laissa la vie et le trône, tandis que le roi Aistaulf offre au roi sus-mentionné de nombreux présents ; il dispensa aussi de nombreux présents aux notables francs. Ces affaires ainsi réglées, le roi Pépin dépêcha à Rome, avec ses notables, ledit pape Étienne, entouré de tous les honneurs et chargé de présents, et il le rétablit, sain et sauf, sur le Siège Apostolique où il avait précédemment été. Ces affaires terminées, le roi Pépin, avec toute son armée, chargé de trésors et de présents, retourna dans ses terres avec l'appui de Dieu.

38

L'année suivante, Aistaulf, le roi des Lombards, trahit, en commettant de mauvaises actions, la parole qu'il avait donnée au roi Pépin. De nouveau, il vint avec son armée dans le territoire des Romains, s'y répandit et dévasta cette région, vint à l'église de Saint-Pierre et livra largement au feu les demeures qu'il y

per Ianuam usque ad Mauriennam ueniens. Rex Aistulfus cum hoc repperisset, iterum ad clusas exercitum Langobardorum mittens qui rege Pippino et Francis resisterent et partibus Aetalie intrare non sinirent. Rex Pippinus cum exercitu suo monte Ciniso transacto usque ad clusas ubi Langobardi eum resistere nitebantur perueniens, et statim Franci solito more ut edocti erant per montes et rupes erumpentes in regno Aistulfo cum multa ira et furore intrant, Langobardos quos ibi repperiunt interficiunt ; reliqui qui remanserant uix fuga lapsi euaserunt. Rex Pippinus cum nepote suo Tascilone Baiouariorum duce partibus Italiae usque ad Ticinum iterum accessit et totam regionem illam fortiter deuastans et circa muros Ticini utraque parte fixit tentoria, ita ut nullus exinde euadere potuisset. Haec Aistulfus rex Langobardorum cernens et iam nullam spem se euadendi speraret, iterum per subplicationem sacerdotum et optimatum Francorum ueniam et pacem praedicto rege subplicans, et sacramenta quod contra praefato rege dudum dederat hac contra sedem apostolicam rem nefariam fecerat, omnia per iudicio Francorum uel sacerdotum plenissima solutione emendaret. Igitur rex Pippinus solito more iterum misericordia motus ad petitionem optimatum suorum uitam et regnum iterato concessit. Aistulfus rex per iudicio Francorum uel sacerdotum thesaurum quod in Ticino erat, id est tertiam partem, praedicto rege tradidit et alia multa munera maiora quam antea dederat partibus rege Pippino dedit. Sacramenta iterum uel obsides donat, ut amplius numquam contra rege Pippino uel proceris Francorum rebellis contumax esse non debeat et tributa quod Langobardi ad regem Francorum a longo tempore dederant annis singulis per missos suos desoluere deberent. Praecelsus rex Pippinus uictor cum magnis thesauris et multa munera absque bellis euentu cum omni exercitu suo inleso ad propriam sedem regni sui remeauit incolumis. Et quieuit terra a proeliis annis duobus.

[939] Janvier 756.
[940] L'évêque Georges d'Ostie, l'abbé Werner, Tomaric et Comita.
[941] Entre la Maurienne et la vallée de Suse.
[942] Fils du duc Odilo et de Chiltrude, sœur de Pépin ; *Cont.* 25.
[943] Déjà *Cont.* 37.
[944] IV 45.

trouva[939]. Le roi Pépin, informé par des messagers[940], s'abandonna à la fureur et à la colère et leva de nouveau toute l'armée des Francs, pour aller par la Bourgogne, par la ville de Chalon, puis par Genève, jusqu'à Saint-Jean-de-Maurienne. Le roi Aistaulf, quand il eut découvert cela, envoya de nouveau aux défilés une armée de Lombards pour résister au roi Pépin et aux Francs et ne pas les laisser entrer en Italie. Le roi Pépin, qui avait franchi avec son armée le Mont-Cenis[941], parvint aux défilés où les Lombards entendaient lui résister et aussitôt, les Francs, selon leur habitude, ainsi qu'ils l'avaient appris, jaillissent à travers les monts et les crêtes, entrent pleins de colère et de fureur dans le royaume d'Aistaulf, tuent les Lombards qu'ils y trouvent. D'autres, qui avaient survécu, mis en fuite, s'échappèrent de justesse. Le roi Pépin, avec son neveu Tassilo[942], duc des Bavarois, se porta de nouveau en Italie jusque Pavie[943], dévasta violemment toute cette région et planta ses tentes de part et d'autre des remparts de Pavie, de sorte que personne n'aurait pu s'en échapper. Aistaulf, le roi des Lombards, voyant cela et ne nourrissant plus aucun espoir de s'échapper, supplie de nouveau ledit roi, par l'intermédiaire des supplications des évêques et des notables francs, d'accorder le pardon et la paix: pour avoir trahi les serments qu'il avait auparavant prêtés audit roi et avoir agi avec impiété contre le Siège Apostolique, il fournirait pour tout réparation intégrale selon le jugement des Francs et des évêques. Donc le roi Pépin, à son habitude, cédant de nouveau à la pitié, lui laissa cette fois encore la vie et le trône conformément à la requête de ses grands. Le roi Aistaulf, selon le jugement des Francs et des évêques, livra audit roi le trésor qui était à Pavie, exactement le tiers, et il donna au roi Pépin beaucoup d'autres présents, plus grands que ceux qu'il avait précédemment donnés. De nouveau, il offre des serments et des otages pour garantir que plus jamais il ne sera un rebelle entêté contre le roi Pépin et les notables francs et que les Lombards s'acquitteront chaque année, par l'intermédiaire de leurs envoyés, des tributs qu'ils avaient depuis longtemps donnés au roi des Francs[944]. L'excellent roi Pépin, vainqueur, comblé de trésors et chargé de présents, fort d'un succès sans bataille, repartit dans le domaine de son royaume, avec toute son armée, sans pertes, et la terre connut un répit de deux ans sans conflits.

39

Post haec Aistulfus rex Langobardorum dum uenationem in quadam silua exerceret, diuino iudicio de equo quo sedebat super quandam arborem proiectus uitam et regnum crudeliter digna morte ammisit. Langobardi una cum consensu praedicto rege Pippino et consilio procerum suorum Desiderio in sedem regni instituunt.

40

Dum haec ageretur rex Pippinus legationem Constantinopolim ad Constantino imperatore pro amicitiis causa et salutem patrie sue mittens, similiter et Constantinus imperator legationem praefato rege cum multa munera mittens et amicitias et fidem per legatos eorum uicissim inter se promittunt. Nescio quo faciente, postea amicitias quas inter se mutuo promisserant nullatenus sortita est effectu.

41

His itaque gestis et duobus annis cum terra cessasset a preliis, praedictus rex Pippinus legationem ad Waiofario Aquitanico principe mittens, petens ei per legatos suos ut res ecclesiarum de regno ipsius quae in Aquitania sitae erant redderet et sub inmunitatis nomine, sicut ab antea fuerant, conseruatas esse deberent et iudices hac exactores supra predictas res ecclesiarum, quod a longo tempore factum non fuerat, mittere non deberet ; et Gotos praedicto rege quod dudum Waiofarius contra legis ordine occiserat ei soluere deberet et homines suos quos de regno Francorum ad ipso Waiofario principe confugium fecerant reddere deberet. Haec omnia Waiofarius, quod praedictus rex per legatos suos ei mandauerat, hoc totum facere contempsit. Igitur Pippinus rex inuitus coactus undique contraxit exercitum et partibus Aquitanie per pago Trecassino usque Autisiodero urbem accessit. Inde ad Ligerem fluuium cum omni exercitu Francorum ad Masua uico in pago Autisioderinse Ligerem fluuium transmeauit, per pago Bitoriuo usque Aruernico accessit, regionem illam per-

[945] En 756.
[946] Règne de 756 à 774.
[947] Constantin V Copronyme (741-775).
[948] À ce propos, GUIZOT 1823, p. 255, n. 2, « Parmi ces présents était un orgue, le premier qu'on eût vu en France ».

39

Après cela, Aistaulf, le roi des Lombards, tandis qu'il était à la chasse dans quelque forêt, fut projeté du cheval qu'il montait sur un arbre par un jugement divin et perdit la vie et le trône, frappé par la mort cruelle qu'il méritait[945]. Les Lombards, avec l'approbation dudit roi Pépin et sur l'avis de leurs grands, établissent Didier[946] sur le trône du royaume.

40

Tandis que cela se passait, le roi Pépin, dans la perspective de relations d'amitié et dans l'intérêt de son pays, envoie une ambassade à Constantinople auprès de l'empereur Constantin[947] et pareillement, l'empereur Constantin envoie audit roi une ambassade chargée de présents[948] et par l'intermédiaire de leurs ambassadeurs, ils se promettent mutuellement amitié et loyauté[949]. Sans que je sache comment cela se fait, par la suite, l'amitié qu'il s'était promise l'un à l'autre ne fut en aucune façon suivie d'effet.

41

Ces affaires ainsi réglées, la terre fut épargnée par les conflits pendant deux ans. Ledit roi Pépin envoya alors une ambassade à Waifre[950], le prince d'Aquitaine. Il lui demandait par l'intermédiaire de ses légats de rendre les biens des églises ressortissant à son royaume qui se trouvaient en Aquitaine, de les conserver à titre d'immunité, comme ils l'avaient été auparavant, et de ne pas envoyer de juges pour taxer lesdits biens des églises, ce qui n'avait pas été fait de longue date, de payer audit roi réparation pour les Goths qu'auparavant Waifre avait tués en violation de la loi et de lui rendre ceux de ses hommes qui, fuyant le royaume des Francs, avaient trouvé refuge auprès du prince Waifre. De tout cela, de ce que ledit roi lui avait ordonné par l'intermédiaire de ses légats, Waifre ne daigna rien faire. Donc le roi Pépin, contraint et forcé, rassembla de partout une armée et se porta en Aquitaine, par le district de Troyes, jusqu'à Auxerre. Puis, arrivé à la Loire avec toute l'armée des Francs, il franchit le fleuve à Mesves[951], dans le district d'Auxerre, se porta, par le district de Bourges, jusqu'en Auvergne, parcourut cette région

[949] En 757.
[950] Déjà cité en *Cont.* 35.
[951] Nièvre.

uagans et maximam partem Aquitanie igne concremauit. Waiofarius princeps Aquitanie per legatos suos pacem supplicans sacramenta uel obsides ibidem donat, ut omnes iustitias quas praefatus rex Pippinus per legatos suos ei mandauerat in placito instituto facere deberet. Rex Pippinus cum omni exercitu suo inleso reuersus est ad propria.

42

Euoluto anno, id est anno decimo regni ipsius, omnes obtimates Francorum ad Dura in pago Riguerinse ad campo Madio pro salutem patrie et utilitatem Francorum tractandum placito instituto ad se uenire praecepit. Dum haec ageretur Waiofarius inito iniquo consilio contra Pippino rege Francorum insidias parat : exercitum suum cum Vniberto comite Bitoriuo et Bladino comite Aruernico, qui dudum ante anno superiore ad praedicto rege Pippino cum Bertelanno episcopo Bitorice ciuitatis missus fuerat et animum regis ad iracundiam nimium prouocasset, cum reliquis comitibus clam hostiliter usque Cauallonnum omnem exercitum suum transmisit et totam regionem illam, id est Agustidunensium usque ad Cauallonnum igne concremauit et suburbana Cauallonnum urbis quicquid ibidem repperierunt omnia uastauerunt. Meltiaco uillam publicam incendio cremauerunt ; cum multa spolia et praeda nullo resistente remeauerunt ad propria. Cum haec Pippino rege nuntiatum fuisset, quod Waiofarius maximam partem regni sui uastasset et sacramenta quod ei dederat fefellisset, nimium in ira commotus iubet omnes Francos ut hostiliter placito instituto ad Ligerem uenissent. Commotoque exercito cum omne multitudine iterum usque ad Trecas accessit, inde per Autisioderum ad Neuernum urbem ueniens Ligeris fluuium transmeato ad castrum cuius nomen est Burbone in pago Bitoriuo peruenit. Cumque in giro castra posuisset, subito a Francis captus atque succensus est et homines Waiofa-

[952] En 760.
[953] IV 35.
[954] En 761.
[955] Entre Aix-la-Chapelle et Cologne.
[956] La revue des troupes se faisait à l'époque mérovingienne, comme dans l'Antiquité romaine, au mois de mars. Cette revue, appelée « Champ de Mars », fut transférée par Pépin le Bref au mois de mai (aussi IV 90 ; *Cont.* 48), en raison de la récolte de foin nécessaire au ravitaillement des chevaux ; LEVILLAIN 1947.
[957] IV 35.

et livra aux flammes une très grande partie de l'Aquitaine[952]. Waifre, le prince d'Aquitaine, le supplie par l'intermédiaire de ses légats d'accorder la paix; il offre en même temps des serments et des otages, pour garantir qu'il exécutera, lors de la tenue d'un plaid[953], toutes les mesures justes que ledit roi Pépin lui avait ordonnées par l'intermédiaire de ses légats. Le roi Pépin, avec toute son armée, sans pertes, revint dans ses terres.

42

L'année écoulée, c'est-à-dire la dixième année de son règne[954], il commanda que tous les notables francs vinssent le rejoindre à Düren[955], dans le district Ripuaire, lors du Champ de Mai[956], pour la tenue d'un plaid[957], afin de traiter de la sauvegarde du pays et de l'intérêt des Francs. Tandis que cela se passait, Waifre, ayant pris une décision contraire au droit, ourdit un complot contre Pépin, le roi des Francs: son armée, avec Chunibert, comte de Bourges, et Bladinus, comte d'Auvergne (celui-ci avait été envoyé peu auparavant, l'année précédente, auprès dudit roi Pépin, avec Bertelannus, l'évêque de Bourges, et il aurait provoqué une vive colère chez le roi), avec d'autres comtes encore, toute son armée donc, en secret et en ennemie, se porta sur son ordre jusqu'à Chalon, livra aux flammes toute cette région, c'est-à-dire celle d'Autun à Chalon, et les hommes dévastèrent dans la campagne de Chalon tout ce qu'ils y trouvèrent. Ils livrèrent au feu le domaine public de Mailly[958]. Chargés de dépouilles et de butin, sans rencontrer la moindre résistance, ils repartirent dans leurs terres.

Lorsque cette nouvelle fut annoncée au roi Pépin, à savoir que Waifre avait dévasté une très grande partie de son royaume et avait trahi les serments qu'il lui avait prêtés, s'abandonnant à la colère, il ordonne à tous les Francs de venir en armes, pour la tenue d'un plaid, sur la Loire. Après avoir levé une armée, en grande foule, il se porta de nouveau jusqu'à Troyes, puis, par Auxerre, il vint à la ville de Nevers et, après avoir franchi la Loire, parvint au fort dont le nom est Bourbon[959], dans le district de Bourges. Comme il avait établi son camp à la ronde, ce fort fut immédiatement pris par les Francs et incendié, et Pépin emmena les hommes de Waifre qu'il y trouva. Il dévasta une très

[958] Saône-et-Loire.

[959] Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) selon HAUPT 1982, p. 311, n. 65; Bourbon-l'Archambault (Allier) selon WALLACE-HADRILL 1960, p. 111.

rii quos ibidem inuenit secum duxit. Maximam partem Aquitanie uastans, usque urbem Aruernam cum omni exercitu ueniens, Claremonte castro captum atque succensum bellando cepit et multitudinem hominum, tam uirorum quam feminarum uel infantum plurimi, in ipso incendio cremauerunt. Bladino comite ipsius urbis Aruernico captum atque ligatum ad praesentia regis adduxerunt, et multi Vascones in eo proelio capti atque interfecti sunt. Igitur rex Pippinus, urbem captam hac regionem illam totam uastatam, cum praeda uel spolia multa Deo auxiliante inlesum exercitum iterum remeauit ad propria.

43

Factum est autem ut, post quod Pippinus rex urbem Aruernam cepit hac regionem illam totam uastauit, sequente anno, id est anno XI regni ipsius cum uniuersa multitudine gentis Francorum Bitoricas uenit, castra metatusque est undique et omnia quae in giro fuit uastauit. Circumsepsit urbem munitionem fortissimam, ita ut nullus egredi ausus fuisset aut ingredi potuisset, cum machinis et omni genere armorum, circumdedit ea uallo. Multis uulneratis plurisque interfectis fractisque muris cepit urbem et restituit eam dicione sue iure proelii et homines illos quos Waiofarius ad defendendam ipsam ciuitatem dimiserat clementiam sue pietatis absoluit dimissisque reuersi sunt ad propria. Vniberto comite uel reliquos Vascones quos ibidem inuenit sacramentis datis secum adduxit, uxores eorum hac liberos in Frantia ambulare praecepit, muros ipsius Bitorice ciuitatis restaurare iubet, comites suos in ipsa ciuitate ad custodiendum dimisit. Inde cum omni exercitu Francorum usque ad castro qui uocatur Toartius ueniens, cumque in giro castra posuisset, ipse castrus mira celeritate captus atque succensus est et Vascones quos ibidem inuenit una cum ipso comite secum duxit in Frantia. Pippinus rex Christo duce cum omni exercitu Francorum cum multa praeda et spolia iterum reuersus est ad sedem propriam.

44

Facta est autem longa altercatio inter Pippino rege Francorum et Waiofario Aquitanico principe : Pippinus rex Deo auxiliante

[960] En 762.

[961] *Jos.* 6, 1 « Or Jéricho s'était enfermée et barricadée (contre les Israélites) : personne n'en sortait et personne n'y entrait ».

grande partie de l'Aquitaine, vint jusqu'à la ville d'Auvergne avec toute l'armée, prit en guerroyant le fort de Clermont et, après l'avoir pris, l'incendia, et les hommes livrèrent au feu une foule de gens, tant hommes que femmes et enfants, en très grand nombre. Ils capturèrent Bladinus, comte de cette ville d'Auvergne, le ligotèrent et le conduisirent en présence du roi ; de nombreux Gascons furent capturés et tués dans cet affrontement. Donc le roi Pépin, une fois la ville prise et toute cette région dévastée, chargé de butin et de dépouilles, repartit de nouveau dans ses terres avec l'aide de Dieu, sans pertes pour l'armée.

43

Il se fit cependant que le roi Pépin, après avoir pris la ville d'Auvergne et avoir dévasté toute cette région, vint à Bourges l'année suivante, c'est-à-dire la onzième année de son règne[960], avec toute la foule de la nation des Francs, installa son camp de part et d'autre et dévasta tout ce qu'il y avait à la ronde. Il encercla la ville avec une très solide ligne de fortification, de sorte que personne n'aurait osé en sortir ni n'aurait pu y entrer[961] ; avec des machines de guerre et toute sorte d'armes, il l'entoura d'un rempart. Après que beaucoup eurent été blessés, plusieurs tués et les murailles brisées, il prit la ville, la ramena en son pouvoir selon le droit de la guerre et, dans sa clémence et sa piété, il libéra les hommes que Waifre avait envoyés pour défendre la cité ; renvoyés, ils retournèrent dans leurs terres. Il emmena avec lui, après qu'ils eurent prêté serment, le comte Chunibert et d'autres Gascons qu'il y trouva, commanda que leurs épouses et leurs enfants allassent en Francie, fait remettre en état les murailles de Bourges et envoya ses comtes dans cette cité pour la garder. Puis, avec toute l'armée des Francs, il alla au fort qu'on appelle Thouars[962] et, comme il avait établi son camp à la ronde, ce fort fut pris avec une étonnante rapidité, fut incendié et le roi emmena en Francie les Gascons qu'il y trouva, avec leur comte. Le roi Pépin, guidé par le Christ, revint de nouveau dans ses foyers avec toute l'armée des Francs, chargé de butin et de dépouilles.

44

Il se fit cependant une longue querelle entre Pépin, le roi des Francs, et Waifre, le prince d'Aquitaine. Le roi Pépin, avec l'aide

[962] Deux-Sèvres

magis ac magis crescens et semper in se ipso robustior, pars autem Waiofarii eius tirannitas decrescens cotidie. Waiofarius princeps semper contra praedicto rege Pippino insidias parare dissimulat, nam Mantione comite consubrino suo partibus Narbone cum reliquis comitibus transmisit, ut custodias quod praedictus rex Narbonam propter gentem Saracenorum ad custodiendum miserat aut ad intrandum aut quando iterum in patria reuertebant capere aut interficere eos potuissent. Factum est ut Australdus comis et Galemanius itemque comis cum pares eorum ad propria reuerterent. Sic Mantio una cum multitudine gente Wasconorum super eos inruit. Fortiter inter se demicantes praedictus Galemanius et Australdus ibidem Mantione cum uniuersos pares suos Deo adiuuante interficiunt. Haec cernentes Wascones terga uerterunt, omnes equites quod ibidem adduxerant ammiserunt ; montes uallesque peruagantes pauci tamen uix fugaciter euaserunt. Ipsi uero cum multa praeda uel equites et spolia cum gaudio reuersi sunt ad propria.

45

Dum his et aliis modis Franci et Wascones semper inter se altercarent, Chilpingus comis Aruernorum collecto undique exercitu in pago Lugdunense in regno Burgundie ad praedandum ambulare nitebatur. Contra quem Adalardus comis Caualonensis et Australdus itemque comis cum pares eorum contra eum uenientes et super fluuium Ligeris fortiter inter se dimicantes, statim Chilpingus comis in eo proelio a superscriptis comitibus occisus est et multi qui cum eo uenerant ibidem interfecti sunt. Haec uidentes Wascones terga uerterunt ; uix paucis siluis et paludibus ingressi euaserunt. Ammanugus comis Pictauensis dum Toronico infestando praedaret, et ab homines Vulfardo abbate monasterio beati Martini interfectus est et plures qui apud eum ibidem uenerant cum ipso pariter ceciderunt ; reliqui qui remanserant terga uertentes pauci uix euaserunt. Dum haec ageretur, Remistanius auuncolus Waiofario ad praedictum regem ueniens sacramenta multa et fide praedicto rege Pippino

[963] Même idée en *Cont.* 44 *longa altercatio*. À l'exception de 764/765, les combats furent incessants de 760 jusqu'à la mort de Waifre en 768.

[964] Peut-être identique au personnage nommé en *Cont.* 44 ; WALLACE-HADRILL 1960, *index* ; aussi HAUPT 1982, p. 314, n. 74.

de Dieu, croissait de plus en plus et trouvait toujours plus de force en lui-même, tandis que, du côté de Waifre, sa tyrannie déclinait chaque jour. Le prince Waifre cache toujours un complot ourdi contre ledit roi Pépin. En effet, il fit aller à Narbonne le comte Mantio, son cousin, avec d'autres comtes, chargés, s'ils le pouvaient, soit de capturer, soit de tuer, soit à son arrivée, soit quand elle retournerait dans son pays, la garnison que ledit roi avait envoyée à Narbonne pour garder celle-ci contre la nation des Sarrasins. Il se fit que le comte Australdus et Galemanius, également comte, retournaient, avec leurs pairs, dans leurs terres. Ainsi Mantio, avec la foule de la nation des Gascons, se précipita sur eux. Comme ils se livraient un violent combat, lesdits Galemanius et Australdus, avec l'aide de Dieu, y tuent Mantio, avec tous ses pairs. Voyant cela, les Gascons battirent en retraite et perdirent tous les chevaux qu'ils y avaient amenés. Quelques-uns en fuite, errant par monts et par vaux, s'échappèrent cependant de justesse. Quant à eux, chargés de butin, de chevaux et de dépouilles, ils revinrent avec joie dans leurs terres.

45

Tandis que, de cette façon et d'autres, Francs et Gascons se querellaient toujours[963], Chilping, comte d'Auvergne, après avoir rassemblé de partout une armée, entendait aller dans le district de Lyon, dans le royaume de Bourgogne, afin de s'y livrer au pillage. Contre lui, Adalard, comte de Chalon, et Australdus[964], également comte, viennent à sa rencontre avec leurs pairs. Comme il se livraient un violent combat sur la Loire, aussitôt le comte Chilping fut tué par lesdits comtes dans cet affrontement, et beaucoup de ceux qui étaient venus avec lui y furent tués. Voyant cela, les Gascons battirent en retraite ; de justesse, quelques-uns, entrés dans les forêts et les marais, s'échappèrent. Ammanugus, le comte de Poitiers, alors qu'il se livrait au pillage en Touraine, fut tué par les hommes de Vulfard, l'abbé du monastère du bienheureux Martin, et plusieurs de ceux qui étaient venus l'y rejoindre tombèrent en même temps que lui ; d'autres, rescapés, battirent en retraite, en petit nombre, et s'échappèrent de justesse. Tandis que cela se passait, Remistanius[965], oncle de Waifre, vint trouver ledit roi, prêta de nombreux serments et donna audit roi Pépin sa parole d'être toujours,

[965] Fils d'Eudes ; *Cont.* 50.

promisit, ut semper fidelis tam praedicto rege quam et filios suos omni tempore esse deberet. Rex uero Pippinus in sua dictione eum recepit et multa munera auri et argenti et preciosa uestimenta, equites et arma eum ditauit.

46

Rex Pippinus castro cui nomen est Argentonus in pago Bitoriuo a fundamento miro opere in pristino statu reparare iussit, comites suos ibidem ad custodiendum mittens, ipso castro Remistanio ad Waiofario resistendum cum medietatem pago Bitoriuo usque ad Care concessit. Videns praedictus Waiofarius princeps Aquitanicus quod castro Claremonte rex bellando ceperat et Bitoricas caput Aquitaniae munitissimam urbem cum machinis capuisset, et inpetum eius ferre non potuisset, omnes ciuitates quas in Aquitania prouintia dictioni sue erant, id est Pectauis, Lemouicas, Sanctonis, Petrecors, Equolisma uel reliquis quam plures ciuitates et castella, omnes muros eorum in terra prostrauit, quos postea praecelsus rex Pippinus reparare iubet et homines suos ad ipsas ciuitates custodiendum dimisit. Iterum eo anno cum omni exercito suo predictus rex Pippinus ad sedem propriam reuersus est.

47

Iterum sequente anno commoto omni exercito Francorum, per Trecas, inde ad Autisiodero usque ad Neuernum urbem con omni exercito ueniens, ibique cum Francis et proceribus suis placitum suum campo Madio tenens, postea Ligere transacto Aquitania pergens usque ad Lemodicas accessit, totam regionem illam uastans, uillas publicas quae dictione Waiofario erant totas igne cremare praecepit. Totam regionem illam pene uastatam, monasteria multa depopulata, usque Hisandonem ueniens unde maxima parte Aquitaniae plurimum uinearum erat coepit ac uastauit, unde pene omni Aquitania, tam ecclesias quam monasteria, diuites et pauperes uina habere consuerunt, omnia uastauit et coepit. Dum haec ageretur, Waiofarius cum exercito magno

[966] Argenton-sur-Creuse (Indre) selon WALLACE-HADRILL 1960, p. 114; Argenton-Château (Deux-Sèvres) selon HAUPT 1982, p. 315, n. 76.
[967] *Cont.* 43.
[968] Charente-Maritime.
[969] En 762.
[970] Probablement en 763.

en tout temps, fidèle tant audit roi qu'à ses fils. Le roi Pépin le reçut en son pouvoir et l'enrichit de nombreux présents, en or et en argent, ainsi que de vêtements de valeur, de chevaux et d'armes.

46

Le roi Pépin fit par un étonnant ouvrage remettre dans son état antérieur, depuis ses fondations, le fort qui a pour nom Argenton[966], dans le district de Bourges, y envoya ses comtes pour le garder, concéda ce fort à Remistanius, avec la moitié du district de Bourges, jusqu'au Cher, pour qu'il résistât à Waifre. Ledit Waifre, prince d'Aquitaine, voyant que le roi avait pris en guerroyant le fort de Clermont, qu'il avait enlevé avec des machines de guerres, Bourges, capitale de l'Aquitaine, ville bien fortifiée[967], et qu'il n'aurait pu supporter son assaut, fit raser jusqu'au sol toutes les murailles de toutes les cités qui, en Aquitaine, étaient en son pouvoir, à savoir Poitiers, Limoges, Saintes[968], Périgueux, Angoulême, ainsi que plusieurs autres cités et places fortes. Ces murailles, par après, l'excellent roi Pépin les fait remettre en état et il envoya ses hommes pour garder ces cités. De nouveau, cette année, avec toute son armée, ledit roi Pépin retourna dans ses foyers[969].

47

De nouveau, l'année suivante[970], il leva toute l'armée des Francs. Par Troyes, puis par Auxerre, il vint avec toute l'armée jusqu'à Nevers, où, avec les Francs et ses grands, il tint son plaid lors du Champ de Mai[971]. Par après, il franchit la Loire, gagna l'Aquitaine, se porta jusqu'à Limoges, dévasta toute cette contrée et commanda de livrer au feu tous les domaines publics qui étaient au pouvoir de Waifre. Après que cette région eut été presque toute dévastée, que beaucoup de monastères eurent été pillés, il vint à Issoudun[972], où était une très grande partie des vignes de l'Aquitaine, les prit et les dévasta ; les vignobles dont presque toute l'Aquitaine, tant églises que monastères, riches et pauvres, ont coutume de tirer leurs vins, il les dévasta et les prit tous. Tandis que cela se passait, Waifre, avec une armée consi-

[971] *Cf.* n. 956.
[972] Indre.

et plurima Wasconorum qui ultra Garonnam commorantur, quem antiquitus uocati sunt Vaceti, super praedicto rege ueniens ; set statim solito more omnes Wascones terga uerterunt, plurimi ibidem a Francis interfecti sunt. Hec cernens rex persequi eum iubet et usque ad noctem eum persequens uix Waiofarius cum paucis qui remanserant fugiendo euasit. In eo proelio Bladinus comis Aruernorum, quem praedictus rex ceperat et postea ad Waiofarium confugium fecerat, [in eo proelio] interfectus est. Rex Pippinus obpitulante Deo uictor extitit. Patrata iterum uictoria cum magno triumpho iterum ad Degontio cum omni exercito Francorum ad Ligere ueniens, inde per pagum Agustidunense ad propriam sedem remeauit inuictus. Waiofarius legacionem ad praedicto rege mittens, petens ei quod Betoricas et reliquas ciuitates Aquitanie prouincie, quod de manu eius predictus rex abstulerat, ei redderet et postea ipse Waiofarius dictionis sue faceret ; tributa uel munera quod antecessores suos reges Francorum de Aquitania prouintia exire consueuerant annis singulis partibus praedicto regi Pippino soluere deberet. Sed hoc rex per consilio Francorum et procerum suorum facere contemsit.

48

Euoluto igitur anno commoto omni exercito Francorum uel plurimum nationum quod in regno suo commorabantur, usque ad Aurilianis ueniens ibi placitum suum campo Madio, quod ipse primus pro campo Martio pro utilitate Francorum instituit, tenens multa munera a Francis uel proceris suis ditatus est. Iterum Ligere transacto totam Aquitaniam pergens usque ad Aginnum ueniens totam regionem illam deuastans. Videntes tam Wascones quam maiores natu Aquitanie necessitate conpulsi plurimi ad eum uenerunt, sacramenta ad eum ibidem donant, dictionis sue faciunt. Ita omnem Aquitaniam prouintiam nimium uastatam, cum multa praeda hac spolia per pago Petregorico et Egolismam, iam pene omni Aquitania adquesita, cum omni exercito Francorum iterum eo anno reuersus est in Frantia cum suis omnibus.

[973] Les Vasates (autour de Bazas) ?
[974] *Cont.* 42.
[975] Saône-et-Loire.

dérable et un grand nombre de Gascons qui vivent au-delà de la Garonne – dans l'Antiquité, on les a appelés Vacètes[973] – marcha sur ledit roi. Mais aussitôt, selon leur habitude, tous les Gascons battirent en retraite et furent alors tués en grand nombre par les Francs. Voyant cela, le roi ordonne qu'on le poursuive et, poursuivi par lui jusqu'à la nuit, Waifre, en compagnie de quelques rescapés, s'échappa de justesse par la fuite. Dans ce combat, Bladinus, le comte d'Auvergne que ledit roi avait capturé[974] et qui avait ensuite trouvé refuge auprès de Waifre, fut tué [dans ce combat]. Le roi Pépin, avec le secours de Dieu, sortit vainqueur. Ayant obtenu de nouveau la victoire, en grand triomphe de nouveau, il vint sur la Loire à Digoin[975], avec toute l'armée des Francs, puis, par le district d'Autun, repartit invaincu dans ses foyers. Waifre envoya une ambassade audit roi ; il lui demandait de lui rendre Bourges et les autres cités d'Aquitaine, que ledit roi avait enlevées à sa mainmise, et ensuite lui-même, Waifre, se soumettrait à son pouvoir et paierait chaque année audit roi Pépin les tributs et présents que ses prédécesseurs sur le trône des Francs avaient coutume de tirer de la province d'Aquitaine. Mais le roi, sur l'avis des Francs et de ses grands, ne daigna pas le faire.

48

L'année donc écoulée, il leva toute l'armée des Francs ainsi que de plusieurs peuples qui vivaient dans son royaume[976], vint jusqu'à Orléans, y tint son plaid lors du Champ de Mai[977], que, le premier, il avait instauré, au lieu du Champ de Mars, pour le bien des Francs, et fut enrichi par de nombreux présents faits par les Francs et par ses grands. De nouveau, après avoir franchi la Loire, il gagna toute l'Aquitaine, vint jusqu'à Agen, dévasta toute cette région. Voyant cela, tant les Gascons que les aînés d'Aquitaine, poussés par la nécessité, vinrent le trouver en grand nombre ; en même temps, ils lui prêtent serment, se soumettent à son pouvoir. Ainsi, après que toute l'Aquitaine eut été fortement dévastée, il passa, chargé de butin et de dépouilles, par le district de Périgueux et Angoulême, avec toute l'armée des Francs, ayant désormais conquis presque toute l'Aquitaine, et revint de nouveau cette année en Francie avec tous les siens.

[976] En 766.
[977] *Cf.* n 956.

49

Iterum denuo sequente anno commoto omni exercito Francorum, per pago Trecasino, inde ad urbem Autisiodero ueniens, ad castro qui uocatur Gordinis cum regina sua Bertradane iam fiducialiter Ligere transito ad Bitoricas accessit ; palacium sibi edificare iubet. Iterum campo Madio, sicut mos erat, ibidem tenere iubet ; initoque consilio cum proceris suis, prefata regina Bertradane cum reliquis Francis hac comitibus fidelibus suis in praedictas Bitoricas dimisit. Ipse praedictus rex cum reliquis Francis et obtimatibus suis persequendum Waiofarium perrexit. Cumque praedictus rex ipsum Waiofarium persequente non repperiret, iam tempus hiems erat, cum omni exercito ad Bitoricas ubi praefata regina Bertradane dimiserat reuersus est.

50

Dum hec ageretur, Remistanius, filius Eudone quondam, fidem suam quod praedicto regi Pippino promiserat fefellit, et ad Waiofarium iterum ueniens dictioni sue faciens. Quod Waiofarius cum magno gaudio eum recepit et adiutorem sibi contra Francos uel praedicto rege eum instituit. Superscriptus Remistanius contra praedicto rege et Francos seu custodias quas ipse rex in ipsas ciuitates dimiserat nimium infestus accessit et Bitoriuo seu et Limoticino quod ipse rex adquisierat, praedando nimium uastauit, ita ut nullus colonus terre ad laborandum tam agris quam uineis colere non audebant. Praedictus rex Pippinus in Betoricas per hiemem totum cum regina sua Bertradane in palatium resedit. Totum exercitum suum per Burgundias ad hiemandum mittens, natale domini nostri Iesu Christi uel sanctam epiphaniam ad Betoricas urbem per consilio episcoporum uel sacerdotum uenerabiliter celebrauit.

51

Euoluto igitur eo anno cum in Betoricas resederet, mediante Febroario, omnem exercitum suum quem in Burgundia ad hiemandum miserat ad se uenire praecepit ; initoque consilio contra Remistanium insidias parat. Hermenaldo, Berengario, Childerado et Vniberto comite Bitoriuo cum reliquis comiti-

[978] En 767.
[979] Près de Sancerre (Cher).
[980] *Cont.* 33.

49

De nouveau encore, l'année suivante[978], il leva toute l'armée des Francs. Par le district de Troyes, puis par la ville d'Auxerre, il vint au fort qu'on appelle Gordon[979]; en compagnie de sa reine Bertrade[980], il traversa, en toute confiance désormais, la Loire et se porta jusqu'à Bourges. Il se fait construire un palais. De nouveau, il y fait se tenir, comme c'était la coutume, le Champ de Mai[981]. Après avoir pris l'avis de ses grands, il renvoya dans la ville sus-mentionnée de Bourges ladite reine Bertrade, avec d'autres Francs et ses comtes fidèles. Quant audit roi lui-même, avec d'autres Francs et avec ses grands, il se mit à la poursuite de Waifre. Mais, comme ledit roi poursuivait Waifre sans le trouver et que l'hiver était déjà là, il revint avec toute l'armée à Bourges où il avait renvoyé ladite reine Bertrade.

50

Tandis que cela se passait, Remistanius, fils du défunt Eudes, trahit la parole qu'il avait donnée audit roi Pépin[982]. De nouveau, il vint auprès de Waifre, se soumit à son pouvoir. Waifre le reçut avec beaucoup de joie et le prit comme allié contre les Francs et ledit roi Pépin. Le sus-mentionné Remistanius se porta en ennemi contre ledit roi et les Francs ainsi que les garnisons que le roi avait laissées dans les cités, et il dévasta le Berry ainsi que le Limousin, que ce roi avait conquis, en y faisant tant de pillages qu'aucun paysan n'osait cultiver la terre ni travailler pas plus aux champs qu'aux vignes. Ledit roi Pépin résida au palais de Bourges pendant tout l'hiver avec sa reine Bertrade. Il envoya toute son armée passer l'hiver en Bourgogne. Sur le conseil des évêques et des prêtres, il célébra dignement à Bourges la nativité de notre Seigneur Jésus-Christ et la sainte Épiphanie[983].

51

Cette année donc écoulée, comme il se tenait à Bourges, à la mi-février, il commanda que toute son armée, qu'il avait envoyée passer l'hiver en Bourgogne, vînt le trouver. Après avoir pris conseil, il ourdit un complot contre Remistanius. Tandis qu'il envoyait en secret Hermenald, Berengarius, Childerad et Chu-

[981] *Cf.* n 956.
[982] *Cont.* 45.
[983] 6 janvier 768.

bus et leudibus suis ad ipsum Remistanium capiendum clam mittens, predictus rex Pippinus cum omni exercitu Francorum iterum ad persequendum Waiofarium ire distinauit. Bertrada regina Aurilianis ueniens et inde nauale euectione per Ligere fluuium usque ad Sellus castro super fluuium ipsius Ligere perueniens. His itaque gestis nunciatum est regi quod missos suos, quos dudum ad Amormuni regi Saracenorum miserat, post tres annos ad Marsiliam reuersus fuisset ; legationem predictus Amormuni rex Saracenorum ad praefato rege cum multis muneribus secum adduxerat. Quod cum conpertum regi fuisset, missos suos ad eum direxit, qui eum uenerabiliter reciperent et usque ad Mettis ciuitatem ad hiemandum ducerent. Igitur suprascripti comites qui ad Remistanium capiendum missi fuerant per diuino iudicio et fidem regis capiunt et legatum ad praesentiam regis cum uxore sua adduxerunt. Quem statim rex Vniberto et Gislario comite Betoricas ciuitate ipso Remistanium in patibulo eum suspendi iussit. Praedictus rex Pippinus usque ad Garonnam accessit ; ibi Vascones qui ultra Garonna commorantur, ad eius presentia uenerunt et sacramenta et obsides praedicto rege donant ut semper fideles partibus regis hac filiis suis Carlo et Carlomanno omni tempore esse debeant. Et alii multi quam plures ex parte Waiofarii ad eum uenientes et dictionis sue facientes, rex uero Pippinus benigniter eos in sua dictione recepit. Waiofarius cum paucis per siluam qui uocatur Edobola in pago Petrocoreco latitans huc illucque uagatur incertus. Prefatus rex Pippinus ad Waiofarium capiendum insidias iterum parat. Inde ad reginam suam ad Sellus ueniens, legationem Saracenorum, quod ad Mettis ad hiemandum miserat, ad Sellus castro ad se uenire praecepit, et ipsi Saraceni munera quod Amormuni transmiserat ibidem presentant. Iterum rex ipsos Saracenos qui ad eum missi fuerant munera dedit et usque ad Marsilia cum multo honore adducere praecepit. Saraceni uero nauale euectione per mare redeunt ad propria.

[984] Maine-et-Loire.
[985] Al-Mansour (Abu Jaffar).
[986] Forêt de Ver.

nibert, comte de Bourges, avec d'autres comtes et ses leudes, pour capturer ce Remistanius, ledit roi Pépin, avec toute l'armée des Francs, se disposa de nouveau à aller à la poursuite de Waifre. La reine Bertrade vint à Orléans, puis, naviguant sur la Loire, elle parvint jusqu'à Champtoceaux[984], fort situé sur ce même fleuve. Ces affaires ainsi réglées, on annonça au roi que la mission qu'il avait envoyée auparavant à Amormuni[985], le roi des Sarrasins, était, après trois années, revenue à Marseille; elle avait ramené avec elle une ambassade dudit Amormuni, le roi des Sarrasins, venue trouver ledit roi, chargée de présents. Lorsque le roi eut appris cette nouvelle, il dépêcha une mission à sa rencontre pour l'accueillir dignement et l'amener à la cité de Metz pour passer l'hiver.

Donc les comtes sus-mentionnés, qui avaient été envoyés pour capturer Remistanius, le capturent par la grâce d'un jugement divin et pour son manque de fidélité au roi, le ligotent et le conduisirent en présence du roi et de son épouse. Aussitôt le roi ordonna à Chunibert et à Gislarius, comte de Bourges, de le pendre à un gibet dans la cité. Ledit roi Pépin se porta jusqu'à la Garonne; là, les Gascons qui vivent au-delà de la Garonne vinrent en sa présence et offrent audit roi des serments et des otages pour garantir que toujours, en tout temps, ils seront fidèles au roi et à ses fils, Charles et Carloman. Beaucoup d'autres aussi, en très grand nombre, du parti de Waifre, viennent le trouver et se soumettent à son pouvoir, et le roi Pépin les reçut avec bienveillance en son pouvoir. Waifre, avec quelques hommes, se cache dans la forêt qu'on appelle Édobole[986], dans le district de Périgueux, errant çà et là à l'aventure. Ledit roi Pépin ourdit de nouveau un complot pour capturer Waifre.

Puis, allant à Champtoceaux, auprès de sa reine, il commanda que l'ambassade des Sarrasins, qu'il avait envoyée à Metz passer l'hiver, vînt le trouver au fort de Champtoceaux, et les Sarrasins y apportent les présents qu'Amormuni lui avait fait parvenir. À son tour, le roi donna des présents à ces Sarrasins qui avaient été envoyés auprès de lui et commanda qu'on les conduisît avec tous les honneurs jusqu'à Marseille. Ainsi, les Sarrasins, après s'être embarqués, rentrent chez eux par mer.

52

Praecelsus rex Pippinus iterum de Sellus castro cum paucis ad persequendum Waiofarium eo anno iterum perrexit et usque ad Sanctonis mira celeritate primus cum paucis uenit. Cum hoc Waiofarius audisset solito more terga uertit. Rex Pippinus in quattuor partes comites suos, scaritos et leudibus suis ad persequendum Waiofarium transmisit. Dum hec ageretur, ut adserunt consilio regis factum fuisset, Waiofarius princeps Aquitanie a suis interfectus est. Praefatus rex Pippinus, iam totam Aquitaniam adquesitam, omnes ad eum uenientes dictionis sue sicut antiquitus fuerat faciunt, cum magno triumpho et uictoria Sanctonis, ubi Bertrada regina resedebat, ueniens.

53

Dum Sanctonis praefatus rex uenisset et causas pro salute patriae et utilitate Francorum tractaret, a quedam febre uexatus egrotare cepit ; comites suos ac iudices ibidem constituit. Inde per Pictauis usque ad Turonis urbem ad monasterium beati Martini confessoris accessit ; ibique multa elemosina tam ecclesiis quam monasteriis uel pauperum largitus est et auxilium beati Martini petens, ut pro eius facinora Domini misericordia deprecare dignaretur. Inde promouens cum praedicta regina Bertradane et filios suos Carlo et Carlomanno usque ad Parisius ad monasterium beati Dionisii martiris ueniens ibique moratus est aliquamdiu. Cernensque quod uite periculum euadere non potuisset, omnes proceres suos, ducibus uel comitibus Francorum, tam episcopis quam sacerdotibus ad se uenire precepit. Ibique una cum consensu Francorum et procerum suorum seu et episcoporum regnum Francorum quod ipse tenuerat equali sorte inter predictis filiis suis Carlo et Carlomanno, dum adhuc ipse uiueret, inter eos diuisit : id est Austrasiorum regnum Carlo seniore filio regem instituit, Carlomanno uero iuniore filio regnum Burgundiae, Prouintiae et Gotiae, Alesasis et Alamania tradidit. Aquitania prouintia quam ipse rex adquesierat inter eos diuisit. His gestis rex Pippinus post paucos dies ut dolus est ad dicendum ultimum diem et uitam simul caruit ; sepelieruntque eum praedicti reges Carlus et Carlomannus filii ipsius regis, in

[987] En 768.
[988] 24 septembre 768.

52

L'excellent roi Pépin, de nouveau, depuis le fort de Champtoceaux, accompagné de quelques hommes, se mit de nouveau cette année à la poursuite de Waifre et se rendit d'abord, avec une étonnante rapidité, jusqu'à Saintes, accompagné de quelques hommes. Lorsqu'il eut appris cette nouvelle, Waifre, à son habitude, battit en retraite. Le roi Pépin lança à la poursuite de Waifre ses comtes, escadrons et leudes, répartis en quatre groupes. Tandis que cela se passait – et à ce qu'on dit, c'est sur l'avis du roi que cela se fit – Waifre, le prince d'Aquitaine, fut tué par les siens[987]. Ledit roi Pépin ayant désormais conquis toute l'Aquitaine, tous viennent le trouver et se soumettent à son pouvoir comme cela avait été le cas par le passé, puis il se rend, en grand triomphe et avec la victoire, à Saintes, où se tenait la reine Bertrade.

53

Tandis que ledit roi s'était rendu à Saintes et traitait des affaires relatives à la sauvegarde du pays et à l'intérêt des Francs, il tomba malade, en proie à quelque fièvre. Il y établit ses comtes et ses juges. Puis, par Poitiers, il se porta jusqu'à Tours, au monastère du bienheureux confesseur Martin; là, il dispensa de nombreuses aumônes tant aux églises qu'aux monastères et aux pauvres, et il demanda l'intercession du bienheureux Martin, pour qu'il daignât implorer la pitié du Seigneur pour ses péchés. Puis, s'en allant avec ladite reine Bertrade et ses fils, Charles et Carloman, il alla jusqu'à Paris, au monastère du bienheureux martyr Denis, où il demeura quelque temps. Voyant qu'il ne pourrait échapper au péril qui menaçait sa vie, il commanda que tous ses grands, ducs et comtes des Francs, tant les évêques que les prêtres, vinssent le trouver. Là, avec l'approbation des Francs et de ses grands, ainsi que des évêques, il partagea équitablement, alors qu'il était encore lui-même en vie, entre ses dits fils Charles et Carloman, le royaume des Francs qu'il avait lui-même reçu: à savoir, dans le royaume d'Austrasie, il mit comme roi son aîné Charles, tandis qu'à Carloman, son cadet, il transmit le royaume de Bourgogne, de Provence et de Gothie, l'Alsace et l'Alémannie. La province d'Aquitaine, que le roi avait lui-même conquise, il la partagea entre eux. Ces affaires réglées, le roi Pépin, après quelques jours – c'est une douleur que de le dire – vécut son dernier jour et la fin de sa vie[988]. Lesdits rois Charles et Carloman, fils de ce roi, l'ensevelirent avec tous les honneurs dans le

monasterio Sancti Dionisii martiris ut ipse uoluit, cum magno honore. Regnauitque ann. xxv.

54

His transactis, praedicti reges Carlus et Carlomannus unusquisque cum leudibus suis ad propriam sedem regni eorum uenientes, instituto placito initoque consilio cum proceribus eorum mense Septembrio die dominico XIIII Kl. Octobris, Carlus ad Nouionem urbem et Carlomannus ad Saxonis ciuitatem, pariter uno die a proceribus eorum et consecratione sacerdotum sublimati sunt in regno.

[989] Sur les raisons de ce choix, DIERKENS 1996, p. 40.
[990] Exactement 27 ans.
[991] IV 35.
[992] Oise.

monastère du saint martyr Denis, ainsi qu'il l'avait lui-même voulu[989]. Il avait régné vingt-cinq ans[990].

54

Ces affaires terminées, lesdits rois Charles et Carloman, chacun avec ses leudes, vinrent dans les terres de leur royaume. Après avoir tenu un plaid[991] et pris conseil avec leurs grands, au mois de septembre, le dimanche 18, Charles dans la ville de Noyon[992] et Carloman dans la cité de Soissons, tous deux le même jour, furent élevés sur le trône par leurs grands et avec la consécration des évêques.

BIBLIOGRAPHIE

ANGLADE J. 1900: Recension de HAAG 1899, *Revue de philologie française et de littérature* 14 (1900) p. 150-167.

AUERBACH E. 1969: *Mimésis. La représentation de la réalité dans la littérature occidentale*, trad. de l'allemand par C. Heim, Paris 1969.

BANNIARD B. 1986: *Le Haut Moyen Age occidental* (*Que sais-je?* 1807), 2e éd. mise à jour, Paris 1986 (1ère éd. 1980).

— 1989: *Genèse culturelle de l'Europe, Ve-VIIIe siècle*, Paris 1989.

— 1992: *Viva Voce. Communication écrite et communication orale du IVe au IXe siècle en Occident latin*, Paris 1992.

— 1992a: «Latin et communication orale en Gaule franque: Le témoignage de la 'Vita Eligii'», *Le septième siècle. Changements et continuités (Actes Colloque Warburg Institute 1988)*, Londres 1992, p. 58-86.

— 1993: «Latin tardif et français prélittéraire: observations de méthode et de chronologie», *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 88 (1993) p. 139-162.

— 1994: «Seuils et frontières langagières dans la Francia romane du VIIIe siècle», JANUT, NONN & RICHTER (éds) 1994, p. 171-191.

— 1995: «Latin tardif et latin mérovingien: communication et modèles langagiers», *REL* 73 (1995) p. 213-230.

— 1997: *Du latin aux langues romanes*, Paris, Nathan (coll. 128), 1997.

— 2000: «Le latin mérovingien. État actuel des études», PARISSE M. & GOULLET M. (éds), *Les historiens et le latin médiéval (Actes du colloque tenu à l'Université de Paris I, 9-11 septembre 1999)*, Paris 2000 (à paraître).

BAUDOT M. 1928: «La question du Pseudo-Frédégaire», *Le Moyen Age* 29 (1928) p. 129-170.

BEUMANN H. 1964: «Gregor von Tours und der sermo rusticus», *Fetschrift M. Braubach*, Münster 1964, p. 69-98.

BEAUNE C. 1985: «L'utilisation politique du mythe des origines troyennes en France à la fin du moyen âge», *Lectures Médiévales de Virgile. Actes du colloque organisé par l'École française de Rome (25-28 oct. 1982)*, Rome 1985, p. 331-355.

BECHER M. 1989: «Drogo und die Königserhebung Pippins», *Frühmittelalterliche Studien* 23 (1989) p. 131-153.

BESCHORNER A. 1992: *Untersuchungen zu* Dares Phrygius (Classica Monacensia 4), Tübingen 1992.

BLUMENKRANTZ B. 1960: *Juifs et chrétiens dans le monde occidental*, Paris 1960.

BONNET M. 1890: *Le latin de Grégoire de Tours*, Paris 1890.

BOUVIER-AJAM M. 2000: *Dagobert, roi des Francs*, Taillandier 2000 (1ère éd. 1980).

BROSIEN H. 1868: *Kritische Untersuchungen der Quellen zur Geschichte des fränkischen Königs Dagobert I*, Göttingen 1868, p. 5-40.

BROWN P. 1984: *Le Culte des saints: son essor et sa fonction dans la chrétienté latine*, trad. de l'anglais par A. Rousselle, Éd. du Cerf, 1984 (éd. angl., Chicago 1981).

— 1997: *L'essor du christianisme occidental. Triomphe et diversité (200-1000)*, trad. de l'anglais par P. Chemla, Paris 1997.

— 1998: *L'autorité et le sacré. Aspects de la christianisation dans le monde romain*, trad. de l'anglais par T. Loisel, Paris 1998 (éd. angl., Cambridge 1995).

BRUNHÖLZL F. 1990: *Histoire de la littérature latine du Moyen Age* I. *L'époque mérovingienne*, trad. de l'allemand par H. Rochais, Turnhout 1990 (éd. all, 1975).

BUCHNER R. 1933: *Die Provence im Merowingischer Zeit*, Stuttgart 1933.

CAZAN M. 1999 : *L'Empire et l'histoire universelle. De Sigebert de Gembloux à Jean de Saint-Victor (XII^e-XIV^e siècle)*, Paris 1999.

CHALOUPECKY V. 1950 : « Considérations sur Samon, le premier roi des Slaves », *Byzantino-Slavica* 11 (1950) p. 223-239.

CHÉLINI J. 1997 : *L'aube du moyen âge. Naissance de la chrétienté occidentale. La vie religieuse des laïcs dans l'Europe carolingienne (750-900)*, Picard 1997 (1ère éd. 1991).

CLARKE H.B. & BRENNAN M. (éds) 1981 : *Columbanus and Merovingian Monasticism* (BAR International Series 113), Oxford 1981.

COLLINS R. 1986 : *The Basques*, Oxford 1986.

— 1994 : « Deception and misrepresentation in early eight-century Frankish historiography : Two case studies », JANUT, NONN & RICHTER (éds) 1994, p. 227-247.

— 1996 : « Fredegar », *Author of the Middle Ages. Historical and Religious Writers of the Latin West* IV, *Nos. 12-13*, Aldershot - Brookfiels 1996, p. 73-138.

CURTIUS E. R. 1956 : *La littérature européenne et le Moyen-Âge latin* I-II, trad. de l'allemand par J. Bréjoux, Paris, PUF, 1956 (rééd. « Agora », 1986).

DAGENS C. 1990 : « La fin des temps et l'Église selon saint Grégoire le Grand », *Recherches de science religieuse* 58 (1970) p. 273-288.

DE GAIFFIER B. 1970 : « Hagiographie et historiographie. Quelques aspects du problème », *La storiografia altomedievale* (*Settimane di studio* 17), Spolète 1970, p. 140-166.

DIERKENS A. 1996 : « La mort, les funérailles et la tombe du roi Pépin le Bref (768) », *La mort des grands. Hommage à Jean Devisse*, *Médiévales* 31(1996) p. 37-51.

DRABEK A. M. 1970 : « Der Merowingervertrag von Andelot aus dem Jahr 587 », *MIÖG* 78 (1970) p. 34-41.

DU PLESSIS M. 1968 : « Les aveux d'ignorance de Grégoire de Tours sont-ils contradictoires du caractère de sa langue? », *RLR* 78 (1968) p. 53-69.

DUBOIS J. 1980 : « Numismatique mérovingienne et hagiographie », *Mélanges de numismatique, d'archéologie et d'histoire offerts à Jean Lafaurie*, Paris 1980, p. 209-213.

DUBROCARD M. 1988 : « Problèmes d'attribution : le choix des critères », *Le nombre et le texte. Hommage à Étienne Évrard* (= *Revue. Informatique et Statistique dans les Sciences humaines* 24), Liège 1988, p. 163-179.

DURLIAT J. 1990 : « Les pouvoirs de l'Église protomédiévale (IV^e-IX^e siècles). À propos d'un ouvrage récent [PRINZ 1988] », *Le Moyen Age* 96 (1990) p. 115-123.

ERIKSON A. 1965 : « The Problem of Autorship in the Chronicle of Fredegar », *Eranos* 63 (1965) p. 47-76.

ÉVRARD É. 1982 : « Quelques traits quantitatifs du vocabulaire du *Moretum* », *Latomus* 41 (1982) p. 550-565.

— 1993 : « Les sciences humaines manquent de méthode », *Revue. Informatique et Statistique dans les Sciences humaines* 29 (1993) p. 237-247.

EWIG E. 1953 : « Die frankischen Teilreiche im 7. Jahrhundert », *Trierer Zeitschrift* 22 (1953) p. 85-144.

— 1988 : *Die Merowinger und das Frankreich*, Stuttgart 1988 (nouvelle éd. en 1993).

FAVIER J. 1999 : *Charlemagne*, Fayard 1999.

FONTAINE J. 1980 : « King Sisebut's Vita Desiderii and the Political Function of Visigothic Hagiography », JAMES (éd.) 1980, p. 93-129 (repris dans FONTAINE 1986, chap. VII).

— 1981 : « De la pluralité à l'unité dans le 'latin carolingien'? », *Nascita dell'Europa ed Europa carolingia : un'equazione da verificare, 19-25 aprile 1979* (*Settimane di Studio* 27), Spolète 1981, p. 765-805.

— 1982 : Recension de l'éd. anglaise [1981] de BROWN 1984, *Analecta Bollandiana* 100 (1982) p. 17-41.

— 1986 : *Culture et spiritualité en Espagne du IV^e au VII^e siècle*, Aldershot 1986 (réimpr. 1993, 1997).

FOURACRE P. 1984 : « Merovingians, Mayors of the Palace and the Notion of a 'Low-Born' Ebroin », *Bulletin of the Institute of Historical Research* 57 (1984) p. 1-14.

— 1984a: «Observations on the Outgrowth of Pippinid Influence in the 'Regnum Francorum' after the Battle of Tertry (687-715)», *Medieval Prosopography* 5 (1984) p. 1-31.
— 1986: «'Placita' and the Settlement of Disputes in Later Merovingian Francia», DAVIES W. & FOURACRE P. (éds), *The Settlement of Disputes in Early Medieval Europe*, Cambridge 1986, p. 23-43.
— 1990: «Merovingian History and Merovingian Hagiography», *Past and Present* 127 (1990) p. 3-38.
FOURNIER G. 1996: *Les Mérovingiens* (*Que sais-je?* 1238), 7e éd. corrigée, Paris, 1996 (1ère éd. 1966).
GANSHOF F. L. 1970: *Een historicus uit de VIIe eeuw. Fredegarius* (*Medelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Kl. der Lett.* 32, 5), Bruxelles 1970.
— 1970a: «L'historiographie dans la monarchie franque sous les Mérovingiens et les Carolingiens», *La storiografia altomedievale, 10-16 aprile 1969* (*Settimane di Studio* 17), Spolète 1970, p. 631-750.
GANZ D. 1981: «The Merovingian Library of Corbie», CLARKE & BRENNAN (éds) 1981, p. 153-172.
GEARY P. J. 1985: *Aristocracy in Provence*, Stuttgart 1985.
— 1989: *Le monde mérovingien. Naissance de la France*, trad. de l'anglais par J. Carlier et I. Detienne, Paris 1989.
GERBERDING R.A. 1987: *The Rise of the Carolingians and the 'Liber Historiae Francorum'*, Oxford 1987.
GIARDINA A. 1998: «Le origini troiane, dall'Impero alla nazione», *Morfologie sociali e culturali in Europa fra tarda Antichità e Alto Medioevo, 3-9 aprile 1997* (*Settimane di Studio* 45) I, Spolète 1998, p. 177-209.
GOFFART W. 1957: «Byzantine Policy in the West under Tiberius the Second and Maurice. The Pretenders Hermenegild and Gundovld (579-585)», *Traditio* 13 (1957) p. 73-118.
— 1961: Recension de WALLACE-HADRILL 1960, *Speculum* 36 (1961) p. 692-695.
— 1963: «The Fredegar Problem Reconsidered», *Speculum* 38 (1963) p. 206-241.
— 1982: «Foreigners in the *Histories* of Gregory of Tours», *Florilegium* 4 (1982) p. 80-99 (repris dans GOFFART 1989, p. 275-291).
— 1987: «From *Historiae* to *Historia Francorum* and Back Again: Aspects of the Textual History of Gregory of Tours», *Religio, Culture and Society in the Early Middle Ages. Studies in Honor of Richard E. Sullivan* (Studies in Medieval Culture 23), Kalamazoo 1987, p. 55-76 (repris dans GOFFART 1989, p. 155-274).
— 1988: *The Narrators of Barbarian History (A.D. 550-800): Jordanes, Gregory of Tours, Bede and Paul Deacon*, Princeton 1988.
— 1989: *Rome's Fall and After*, Londres - Ronceverte 1989.
GUIZOT F. 1823: «Chronique de Frédégaire traduit en langue française», *Collection des Mémoires* II, Paris 1823, p. 163-265 (revu avec de nouveaux appendices par A. Jacob, 1861).
HAAG O. 1899: «Die Latinität Fredegars», *Romanische Forschungen* 10 (1899) p. 835-932 (art. publié la même année sous forme de livre: *Die Latinität Fredegars*, Erlangen 1899).
HALPHEN L. 1902: «Une théorie récente sur la chronique du Pseudo-Frédégaire», *Revue historique* 79 (1902) p. 41-56.
HAUPT H. 1982: «Die Fortsetzungen der Chroniken des sogenannten Fredegar», *Ausgewählte Quellen zur deutschen Geschichte des Mittelalters* IVa, *Quellen zur Geschichte des 7. und 8. Jahrhunderts*, Darmstadt 1982 (réimpr. 1994), p. 272-336.
— 1982a: «Jonas erstes Buch vom Leben Columbans», *Ausgewählte Quellen zur deutschen Geschichte des Mittelalters* IVa, *Quellen zur Geschichte des 7. und 8. Jahrhunderts*, Darmstadt 1982 (réimpr. 1994), p. 395-497.

HEATHER P. (J.) 1993: «The Historical Culture of Ostrogothic Italy», *Teoderico il grande e i Goti d'Italia. Atti del XIII Congresso internazionale di studi sull'Alto Medioevo, Milan 2-6 novembre 1992*, Spolète 1993, p. 317-353.

HEINZELMANN M. 1976: *Bischofsherrschaft in Gallien. Zur Kontinuität römischer Führungsschichten vom 4. bis zum 7. Jahrhundert. Soziale, prosopographische und bildungsgeschichtliche Aspekte* (Beihefte der Francia 5), Munich 1976.

— 1988: «Bischof und Herrschaft vom spätantiken Gallien bis zu den Karolingischen Hausmeiern. Die institutionellen Grundlagen», PRINZ (éd.) 1988, p. 23-82.

— 1990: «*Studia sanctorum*. Éducation, milieux d'instruction et valeurs éducatives dans l'hagiographie en Gaule jusqu'à la fin de l'époque mérovingienne», *Haut Moyen-Âge. Culture, éducation et société. Études offertes à Pierre Riché*, Paris 1990, p. 105-138.

— 1994: *Gregor von Tours (538-594), «Zehn Bücher Geschichte». Historiographie und Gesellschaftskonzept im 6. Jahrhundert*, Darmstadt 1994.

HELLMANN S. 1934: «Das Fredegarproblem», *Historische Vierteljahrschrift* 29 (1934) p. 36-92.

HOLTZ L. 1998: «Vers la création des bibliothèques médiévales en Occident», *Morfologie sociali e culturali in Europa fra tarda antichità e alto medioevo, 3-9 aprile 1997* (*Settimane di Studio* 45) II, Spolète 1998, p. 1059-1106.

HOMMEL H. 1956: «Die trojanische Herkunft der Franken», *RhM* 99 (1956) p. 32-341.

JAHN J. 1991: *Ducatus Baiuvaiorum. Das bairische Herzogtum der Agilolfinger* (Monographien zur Geschichte des Mittelalters 35), Stuttgart 1991.

JAMES E. (éd.) 1980: *Visigothic Spain. New Approaches*, Oxford 1980.

— 1998, «Gregory of Tours and the Franks», MURRAY (éd.) 1998, p. 51-66.

JANUT J., NONN U. & RICHTER M. (éds) 1994: *Karl Martell in seiner Zeit* (*Beihefte der Francia* 37), Sigmaringen 1994.

JULLIAN C.1922: *De la Gaule à la France*, Paris 1922.

KENNEY J. F. 1979: *The Sources for the Early History of Ireland: Ecclesiastical. An Introduction and Guide*, Dublin 1979 (1ère éd., Columbia 1929).

KRUSCH B. 1880: *Studien zur christlichmittelalterlichen Chronologie. Der 84-jährige Osterzyklus und seine Quellen*, Leipzig 1880.

— 1882: «Die Chronicae des sogenannten Fredegar», *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde* 7 (1882) p. 247-351, 421-516.

— 1888: «Chronicarum quae dicuntur Fredegarii Scholastici Libri IV cum Continuationibus», *MGH SRM* II. *Fredegarii et Aliorum Chronica*, Hanovre 1888 (réimpr. 1984), p. 1-193.

— 1926: «Fredegarius Scholasticus—Oudarius? Neue Beiträge zur Fredegar-Kritik», *Nachrichten von der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen. Philologisch-Historische Klasse* 1926, p. 237-265.

KUNSTMANN H. 1979: «Was besagt der Name Samo, und wo liegt Wogastiburg?», *Die Welt der Slaven* 24 (1979) p. 1-21.

— 1979a: «Die Pontius-Pilatus-Sage und Wogatisburg», *Die Welt der Slaven* 24 (1979) p. 225-247.

— 1980: «Samo, Dervanus und der Slavenfürst Wallucus», *Die Welt der Slaven* 25 (1980) p. 171-177.

KURTH G. 1893: *Histoire poétique des Mérovingiens*, Liège 1893.

— 1919: *Études franques* I-II, Paris - Bruxelles 1919.

KUSTERNIG A. 1982: «Die vier Bücher der Chroniken des sogenannten Fredegar (Buch 2, Kapitel 53 bis Buch 4, unwesentlich gekürzt)», *Ausgewählte Quellen zur deutschen Geschichte des Mittelalters* IVa, *Quellen zur Geschichte des 7. und 8. Jahrhunderts*, Darmstadt 1982 (réimpr. 1994), p. 3-271.

LAFAURIE J. 1977: «*Eligius Monetarius*», *Revue Numismatique* 19 (1977) p. 141-151.

LANDES R. 1992: «*Millenarismus absconditus*. L'historiographie augustinienne et le millénarisme du haut Moyen Age», *Le Moyen Age* 98 (1992) p. 355-77.

— 1993 : « Sur les traces du Millenium : La 'Via Negativa' (2e partie) », *Le Moyen Age* 99 (1993) p. 5-26.

LANTÉRI R. X. 1995 : *Brunehilde. La première reine de France*, Librairie Académique Perrin 1995

— 2000 : *Les Mérovingiennes 486-714*, Librairie Académique Perrin 2000.

LAPORTE J.-P. 1990, « La reine Bathilde ou l'ascension sociale d'une esclave », ROUCHE M. & HEUCLIN J. (éd.) 1990, p. 147-169.

LEBECQ S. 1990 : *Les origines franques. Ve- IXe siècle (Nouvelle histoire de la France médiévale* I), Paris 1990.

LECLERCQ J. 1990 : « Rôle et pouvoir des épouses au moyen âge », in ROUCHE M. & HEUCLIN J. (éd.) 1990, p. 87-98.

LE JAN R. 1995 : *Famille et pouvoir dans le monde franc (VIIe-Xe siècle). Essai d'anthropologie sociale*, Paris 1995.

LEVILLAIN L. 1928 : Recension de KRUSCH 1926, *Bibliothèque de L'École des Chartes* 89 (1928) p. 89-95.

— 1937 : « Les Nibelungen historiques et leurs alliances de famille », *Annales du Midi* 49 (1937) p. 337-408

— 1946 : « Études mérovingiennes : la charte de Clotilde (10 mars 673) », *Bibliothèque de l'École des Chartes* 105 (1946) p. 5-63.

— 1947 : « Campus Martius », *Bibliothèque de l'École des Chartes* 107 (1947) p. 62-68.

LOT F. 1914 : « Encore la chronique du Pseudo-Frédégaire », *RH* 115 (1914) p. 305-337.

LUISELLI L. 1978 : « Il mito dell'origine troiana dei Galli, dei Franchi, degli scandinavi », *Romanobarabarica* 3 (1978) p. 89-109.

MAGNOU-NORTIER E. 1976 : *Foi et fidélité. Recherches sur l'évolution des liens personnels chez les Francs du VIIe au IXe siècle* (Publ. de l'Univ. de Toulouse-Le Mirail 28), Toulouse 1976.

MCKITTERICK R. 1981 : « The Scriptoria of Merovingian Gaul : a Survey of the Evidence », CLARKE & BRENNAN (éds) 1981, p. 173-207.

— 1989 : « The Education of the Laity, Continuity from the Merovingian into the Carolingian Period », *The Carolingians and the Written Word*, Cambridge 1989, p. 212-216.

MANGIAMELI M. 1996-1997 : « Rileggendo 'Fredegario' ; appunti per una analisi del *Chronicon* », *Romanobarbarica* 14 (1996-1997) p. 307-357.

MARKUS R. A. 1997 : *Gregory The Great and His World*, Cambridge 1997.

MEYERS J. 1994 : « Les citations et réminiscences virgiliennes dans les *Libri historiarum* de Grégoire de Tours », *Pallas* 41 (1994) p. 67-90.

MONOD G. 1878 : « Du lieu d'origine de la chronique dite de Frédégaire », *Jahrbuch für Schweizerische Geschichte* 3 (1878) p. 139-163.

— 1885 : *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne* II. *La compilation dite de Frédégaire* (*Bibliothèque de l'École des Hautes Études* 63), Paris 1885.

MURRAY A. C. 1986 : « The Position of the *grafio* in the Constitutional History of Merovingian Gaul », *Speculum* 64 (1986) p. 787-805.

— (éd.) 1998 : *After Rome's Fall. Narrators and Sources of Early Medieval History. Essays presented to Walter Goffart*, University of Toronto Press 1998.

— 1998a : « *Post vocantur Merohingii* : Fredegar, Merovech, and 'Sacral Kingship' », MURRAY (éd.) 1998, p. 121-152.

NELSON J. L. 1978 : « Queens as Jezebels, the careers of Brunhild and Bathild in merovingian history », in BAKER D. (éd.), *Medieval Women*, Oxford 1978, p. 31-77 (repris dans NELSON J. L., *Politics and Ritual in Early Medieval Europe*, Londres 1986, p. 1-48).

— 1990 : « Perceptions du pouvoir chez les historiennes du haut moyen âge », ROUCHE M. & HEUCLIN J. (éd.) 1990, p. 75-85.

NONN U. 1989 : « Fredegar (Fredegar-Chronik) », *Lexicon des Mittelalters* IV, Munich - Zurich 1989, col. 884.

— 1995 : « Radulf I », *Lexicon des Mittelalters* VII, Munich 1995, col. 391.
PÉRIN P. 1991 : « Quelques considérations sur la basilique de Saint-Denis et sa nécropole à l'époque mérovingienne », *Villes et campagnes dans l'Occident médiéval. Mélanges Georges Despy*, Liège 1991, p. 599-624.
— 1996 : « Saint-Germain-des-Prés, première nécropole des rois de France«, *La mort des grands. Hommage à Jean Devisse*, *Médiévales* 31(1996) p. 29-36.
PÉRIN P. & FEFFER L.C. 1997 : *Les Francs*, Paris 1997 (1ère éd. en 2 vol. 1987).
PIRENNE H. 1934 : « De l'état de l'instruction des laïcs à l'époque mérovingienne », *Revue Benédictine* 46 (1934) p. 165-177.
PIRSON J. 1901 : *La langue des inscriptions latines de la Gaule*, Bruxelles 1901.
PIZZARO J. M. 1989 : *A Rhetoric of the Scene. Dramatic Narrative in the Early Middle Ages*, University of Toronto Press 1989.
POHL W. 1988 : *Die Awaren. Ein Steppenvolk in Mitteleuropa. 567-822 n. Ch.*, Munich 1988.
— 1993 : « I Goti d'Italia e le tradizioni delle steppe », *Teoderico il grande e i Goti d'Italia. Atti del XIII Congresso internazionale di studi sull'Alto Medioevo, Milan 2-6 novembre 1992*, Spolète 1993, p. 227-251.
PRINZ F. (éd.) 1988 : *Herrschaft und Kirche. Beiträge zur Entstehung und Wirkungsweise episkopaler und monastischer Organisationsformen* (*Monographien zur Geschichte des Mittelalters* 33), Stuttgart 1988.
REYNOLDS S. 1998 : « Our Forefathers? Tribes, Peoples, and Nations in the Historiography of the Age of Migrations », MURRAY (éd.) 1998, p. 17-36.
RICHÉ P. 1958 : « L'instruction des laïcs en Gaule mérovingienne au VII^e siècle », *Caratteri del secolo VII in Occidente* (*Settimane di studio* 5), Spolète 1958, p. 873-888.
— 1972 : « L'enseignement et la culture des laïcs dans l'Occident pré-carolingien », *La scuola nell'Occidente latino dell'alto Medioevo* (*Settimane di studio* 19), Spolète 1972, p. 231-253.
— 1974 : « Le renouveau culturel à la cour de Pépin III », *Francia* 2 (1974) p. 59-70.
— 1979 : *Écoles et enseignement dans le Haut Moyen Age*, Paris 1979 (nouvelle éd. 1989).
— 1981 : « Columbanus, his followers and the Merovingian Church », CLARKE & BRENNAN (éds) 1981, p. 59-72 (repris dans RICHÉ 1993, chap.II).
— 1983 : *Les Carolingiens. Une famille qui fit l'Europe*, Paris 1983 (nouvelle éd. 1992).
— 1993 : *Éducation et culture dans l'Occident médiéval*, Aldershot 1993.
— 1995 : *Éducation et culture dans l'Occident barbare, VI^e-VIII^e siècles*, 4e éd. revue et corrigée, Paris 1995 (1ère éd. 1962).
— 1996 : *Dictionnaire des Francs. Les temps mérovingiens* (avec la collaboration de P. Périn), Éditions Bartillat 1996.
ROGAN H. 1993 : *Paulus Diaconus - Laudator temporis acti. Königsdarstellung und Aufbauprinzip der Buchschlüsse and Antwort auf die Frage nach dem von Paulus intendierten Ende der Historia langobardorum* (Dissertationen der Karl-Franzens-Universität, Graz 91), Graz 1993.
ROUCHE M. 1977 : « Francs et gallo-romains chez Grégoire de Tours », MORGHEN R. (éd.), *Gregorio di Tours* (*Convegno del Centro di Studi sulla Spiritualità Medievale XII, 10-13 October 1971*), Todi 1977, p. 143-169.
— 1979 : *L'Aquitaine, des Wisigoths aux Arabes*, Paris 1979.
ROUCHE M. & HEUCLIN J. (éd.) 1990 : *La femme au ùoyen âge*, Maubeuge 1990.
SALIN E. 1952 : *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire*, t. II, *Les sépultures*, Paris 1952.
SCHARER A. & SCHEIBELREITER G. (éds) 1994 : *Historiographie im frühen Mittelalter*, Vienne - Munich 1994.
SCHNÜRER G. 1900 : *Die Verfasser des sogennanten Fredegar-Chronik* (Collectanea Friburgensia 9), Fribourg 1900.

SCHÜTZ J. 1992: «Fredegar: Über Wenden und Slawen - Chronicon lib. IV cap. 48 et 68», *JBLFL* 52 (1992) (= *Feschtschrift Alfred Wenddehorst*) p. 45-59.
SEMMLER J. 1977: «Zur pippinidisch-karolingischen Sukzessionskrise 714-723», *DA* 33 (1977) p. 1-36.
SOGGIN J. S. 1981: «Jezabel, oder die fremde Frau», *Mélanges H. Cazelles*, Neukirchen 1981, p. 453-459.
STEIN H. 1908: «La mort de Childéric II», *Le Moyen Age* (1908) p. 297-309.
STOTZ P. 1996: *Handbuch zur lateinischen Sprache des Mittelaters* III, *Lautlehre* (Handbuch der Altertumswissenschaft 2, 5, 3), Munich 1996.
— 1998: *Handbuch zur lateinischen Sprache des Mittelaters* IV, *Formenlehre, Syntax und Stilistik* (Handbuch der Altertumswissenschaft 2, 5, 4), Munich 1998.
THEIS L. 1982: *Dagobert. Un roi pour un peuple*, Paris 1982.
TIÈCHE E. 1949: «Fredegars Notiz über die Schlacht bei Wangen: ein Beitrag zur Syntax des Mittellateins», *MH* 6 (1949) p. 1-18.
TILLIETTE J. Y. (éd.) 1991: *Les fonctions des saints dans le monde occidental (III^e-XIII^e siècles) (Actes du Colloque de l'École française de Rome, 27-29 octobre 1988)*, Rome, Palais Farnèse 1991.
VÄÄNÄNEN V. 1981: *Introduction au latin vulgaire*, 3^e éd. revue et augmentée, Paris 1981.
VAN UYTFANGHE M. 1976: «Le latin des hagiographes mérovingiens et la protohistoire du français. État de la question. Première partie: à quelle époque a-t-on cessé de parler latin?», *Romanica Gandensia* 16 (1976) p. 6-89.
— 1977: «Latin mérovingien, latin carolingien et *rustica romana lingua*: Continuité ou discontinuité?», *Revue de L'Université de Bruxelles* 1 (1977) p. 65-88.
— 1984: «Histoire du latin, protohistoire des langues romanes et histoire de la communication», *Francia* 11 (1984) p. 579-613.
— 1985: «L'hagiographie et son public à l'époque mérovingienne», *Studia Patristica* 16 (1985) p. 54-62.
— 1987: *Stylisation biblique et condition humaine dans l'hagiographie mérovingienne [600-750]*, Bruxelles 1987
— 1994: «La Bible et l'instruction des laïcs en Gaule mérovingienne: des témoignages textuels à une approche langagière de la question», *Sacris erudiri* 34 (1994) p. 67-123.
— 1995: «La langue de la 'Vision de Baronte' (678/679). Un spécimen de latin protoroman dans une phase cruciale de la diachronie?», *Latin vulgaire - latin tardif (Actes du 4^e colloque intern. sur le latin vulgaire et tardif. Caen, 2-5 septembre 1994)* 4 (1995) p. 577-609.
— 1996: «L'origine, l'essor et les fonctions du culte des saints. Quelques repères pour un débat rouvert», *Cassiodorus* 2 (1996) p. 143-196.
VERLINDEN C. 1933: «Le Franc Samo», *RBPH* 12 (1933) p. 1090-1095.
VIEILLARD J. 1927: *Le latin des diplômes royaux et chartes privées de l'époque mérovingienne*, Paris 1927
WALLACE-HADRILL J. M.1958: «Fredegar and the History of France», *Bulletin of the John Rylands Library* , 40 (1958) p. 527-550 (= WALLACE-HADRILL 1962, p. 71-94).
— 1960: *The Fourth Book of the Chronicle of Fredegar with its continuations*, Londres - Edimbourg - Paris - Melbourne - Toronto - New York 1960.
— 1962: *The Long-haired Kings*, Londres 1962.
— 1983: *The Frankish Church*, Oxford 1983.
WOOD I.(N.) 1982: «The *Vita Columbani* and Merovingian Hagiography», *Peritia* 1 (1982) p. 63-80.
— 1988: «Forgery in Merovingian Hagiography», *Fälschungen im Mittelalter* V, Hanovre 1988, p. 369-385.
— 1990: «Administration, Law and Culture, in Merovingian Gaul», *The Uses of Literacy in Early Mediaeval Europe*, Cambridge 1990, p. 63-81.
— 1994: «Fredegar's Fables», SCHARER & SCHEIBELREITER (éds) 1994, p. 359-366.
— 1997: *The Merovingian Kingdoms 450-751*, 4^e éd., Londres - New York 1997.

— 1998 : « Jonas, the Merovingians, and Pope Honorius : *Diplomata* and the *Vita Columbani* », MURRAY (éd.) 1998, p. 99-120.

WRIGHT R. (éd.) 1982 : *Late Latin and Early Romance in Spain and Carolingian France*, Liverpool 1982.

— 1991 : *Latin and the Romance Languages in the Early Middle Ages*, Londres 1991.

ZECCHINI G. 1983 : *Aezio : l'ultima difesa dell'Occidente romano*, Rome 1983.

INDEX

L'index porte sur la traduction de la *Chronique* et des *Continuations* ainsi que sur leurs notes; il n'inclut pas l'introduction.

Les chiffres en caractère romain renvoient aux chapitres du livre IV de la *Chronique*; les chiffres en italique aux chapitres des *Continuations*; les chiffres précédés de la mention «n.» aux notes (mentions significatives).

Personnages et lieux ont été regroupés sous deux rubriques distinctes. On trouvera aussi à la fin de l'index sous la rubrique «éléments de glossaire» divers termes de civilisation dont la signification a été précisée dans les notes.

Personnages (familles, dynasties)

Abbelin, comte: 37
Abd ar-Rahman: *13*, n. 852
Abraham: *16*, n. 514
Abundantius, duc: 73
Achab: n. 223
Adalard, comte: *45*
Adalgisèle, duc: 75, 77, 87, n. 434
Adaloald, roi des Lombards: 34, 49, 50, n. 384
Adaltrude: n. 795, 804
Adalulf, Lombard: 51
Adam: *16*
Aeconius (Hiconius), évêque: 22
Aega (Aiga), maire: 62, 79, 80, 83, 84, 85, 89, n. 655
Aegina, duc: 54, 55, 78, n. 635
Aegulf, abbé: 79
Aegyla, patrice: 2, 21, n. 25, 45, 386
Aegyptus: n. 567
Aenovales: *cf.* Innowales
Aetherius, évêque: 22
Aétius, patrice: 73, n. 580
Agilolfings: 52, n. 86, 204, 893, 916
Agilulf, ambassadeur des Lombards: 45
Agilulf (Ago), roi des Lombards: 13, 31, 34, 45, 49, n. 89, 206, 208, 242, 358, 359, 546, 551
Aglibert: *3*
Ailulf, évêque: 90
Aistaulf (Aistolphe), roi des Lombards: *36*, *37*, *38*, *39*
Al-Mansour: *cf.* Amormuni
Alboin, notable austrasien: 40
Alboin, roi des Lombards: n. 349
Alethius, patrice: 42, 43, 44, n. 339, 393
Alexandre le Grand: 66
Alpaïde, épouse de Pippin II: *6*, n. 826
Alzeco, chef bulgare: 72, n. 570
Amalbert, frère de Flaochad: 90
Amalbert, noble franc: *2*
Amalgarius, duc: 58, 73, 78, 90, n. 456, 735
Amand, saint: n. 486
Amatus: n. 467
Ammanugus, comte: *45*
Amormacha (Omar ibn-Chaled), émir: *20*
Amormuni (Al-Mansour), émir: *51*
Amos: *cf.* Thomas, évêque de Jérusalem
Anaulf (= Chosroès Ier?), empereur: 9, n. 73
Anno: n. 352
Anseflide, épouse de Waratto: *5*
Anségisèle, père de Pépin II: *3*, n. 285, 598
Ansoald: 51, n. 559
Ardashir III: n. 509
Aredius (Yrieix), évêque: 24, 30, 32, n. 148, 152, 193
Aripert: *cf.* Charibert, fils de Gundoald
Arnebert, duc: 54, 58, 78, n. 456
Arnoul (Arnulf), saint évêque: 40, 52, 53, 58, *6*, n. 103, 110, 284, 285, 404, 407, 597, 705, 782
Arnulfings: *cf.* Carolingiens
Arsacides: n. 67
Athanagild: n. 110

Athima (= Youssef ibn-Abd ar-Rahman?): *20*
Attala: n. 314
Attila: n. 374
Aubedo (= Chaubedo?), ambassadeur: 71, n. 559, 743
Audolenus, père de Boso: 54
Audoramnus: *5*
Audovère: n. 32
Augustin, saint: n. 9
Australdus, comte: *44*, *45*
Austrenus, évêque: 25
Authari (= Droctulft?), duc des Lombards: 45
Authari, roi des Lombards: 34, 45, n. 206, 208
Avit, saint évêque: 1, n. 19
Barontus, duc: 67, 78
Basile Ier: n. 490
Bathilde (Baldechilde), épouse de Clovis II: *1*
Baudemont: n. 486
Baudulf: 36
Begga: n. 285
Belechilde, épouse de Chilpéric II: *2*
Beletrude (Pilitrude), Bavarien: *12*
Benoît, saint: n. 220
Beppelenus (Beppolène), duc: 12, n. 84
Bercharius, maire: *5*, n. 804
Berchilde, épouse de Dagobert I: 60
Berengarius, comte: *51*
Bertelannus, évêque: *42*
Bertetrude (Bertrude), épouse de Clotaire II: 43, 44, 46, n. 365, 393, 441, 688
Bertharius, comte: 36, 38, 90, n. 236, 742, 744
Bertharius, homme de Scarponne: 52
Berthe, belle-mère de Godin: 54
Berthefred: 8, n. 59, 60, 61, 63
Bertoald (Berthold), maire: 24, 25, 26, n. 164
Bertrade (Berthe), reine, épouse de Pépin III: *33*, *49*, *50*, *51*, *52*, *53*
Bertrand, évêque de Comminges: n. 26
Bilichilde, épouse de Childéric II: *2*
Bilichilde, épouse de Théodebert II: 35, 37, n. 225
Bladinus, comte: *42*, *47*
Bobo, duc: 87
Bodilo, noble franc: *2*
Boso, duc de Gontran: 2, 10, n. 28, 76, 628
Boso, fils d'Audolenus: 54, n. 455
Brodulf, oncle de Charibert II: 55, 56, 58, n. 438, 458, 735
Brunehaut, reine: 18, 19, 21, 24, 26-30, 32, 34-36, 39-42, n. 20, 30, 32, 51, 56, 59, 61, 110, 118, 120, 123, 135, 153, 170, 189, 217, 222, 225, 276, 280, 296, 309, 315, 317, 319, 335, 364, 373, 626
Bubo, duc: *17*
Burchard, évêque: n. 918
Calomniosus: *cf.* Aegyla
Carellus: n. 399
Carloman, fils de Charles Martel: *23*, *25*, *27*, *29*, *30*, n. 894, 916, 921
Carloman, fils de Pépin III: *51*, *53*, *54*
Carolingiens (Arnulfings, Pippinides): n. 285, 473, 481, 706, 711, 823, 826, 852, 905
Cautinus, duc: 20, n. 131
Césaire d'Arles: n. 8, 220
Césara (= Shirin/Sira?), impératrice: 9, n. 73
Chadoind, référendaire: 40, 78
Chainulf (Hainulf), comte: 83
Chaira, duc: 78
Chamar, père de Radulf: 77
Charibert Ier: n. 213
Charibert, duc de Laon: n. 920
Charibert (Herbert), fils de Clotaire II: 55, 56, 57, 58, 61, 62, 67, 78, n. 438, 445, 626
Charibert (Aripert), roi des Lombards, fils de Gondoald: 34, 51, n. 207, 398
Charles (Charles Martel): *6*, *8*, *9*, *10*, *11*, *13*, *14*, *15*, *17*, *18*, *19*, *20*, *21*, *22*, *24*, n. 810, 826, 832, 843, 852, 921, 929
Charles (Charlemagne): *36*, *51*, *53*, *54*, n. 933
Charoald (Arioald), roi lombard: 49, 50, 51, 69, n. 555
Chaubedo (= Aubedo?), fils de Berthar: 90
Childebert Ier: n. 20, 199, 440
Childebert II: 5, 7, 8, 14, 15, 16, 17, 27, 34, 37, 42, 45, n. 54, 60, 61, 65, 94, 106, 110, 112, 135, 172, 176, 205, 225, 335, 354, 366, 403
Childebert III, fils de Thierry III: *6*, 7, n. 803
Childebert l'Adopté: n. 471, 720, 783
Childebert, fils de Thierry II: 24, 39, n. 304, 315
Childebrand, comte, duc: *20*, *24*, *34*, n. 809, 879
Childerad, comte: *51*

Childéric II, fils de Clovis II: *1*, *2*, n. 766, 770, 830
Childéric III: n. 843, 921
Chilpéric Ier: prol., 3, 42, n. 12, 20, 22, 30, 32, 56, 65, 110, 137, 315, 440
Chilpéric II (Daniel): *9*, *10*, n. 830, 835
Chilpéric, fils de Charibert II: 67
Chilping, comte: *45*
Chiltrude, fille de Charles Martel: *25*, n. 942
Chindaswinthe, roi d'Espagne: 82, n. 679
Chintila: 82
Chosroès Ier: *cf.* Anaulf
Chosroès II: 64, n. 500, 507, 509
Chramnelenus, duc: 78, 90
Chramnulf: 54
Chramn: *cf.* Corbus
Chrodoald, noble: 52, 87, n. 422
Chrodobert, duc des Alamans: 68, n. 62
Chuc, maire: 45
Chunibert, comte de Bourges: *42*, *43*, *51*
Chunibert (Cunipert, Humbert), évêque: 58, 75, 85, 86, n. 434, 468, 654, 691
Chunoald, duc: *cf.* Hunald
Claudius, maire du palais de Thierry II: 28, n. 180
Cleph, roi lombard: 45, n. 349, 355
Clodosinde: n. 56, 65
Clotaire Ier: 42, 74, *31*, n. 13, 16, 20, 57, 62, 83, 271, 373, 502
Clotaire II: 3, 14, 17, 20, 25, 26, 29, 31, 37-49, 51-57, 60, n. 19, 20, 30, 33, 35, 106, 108, 110, 123, 170, 172, 232, 241, 257, 276, 296, 309, 315, 321, 326, 346, 410, 411, 416, 419, 422, 433, 438, 449, 458, 596, 660
Clotaire III: *1*, *2*, n. 752, 757, 760
Clotaire IV: *10*, n. 836
Clotaire, fils de Théodebert II: 42, n. 277, 315
Clovis Ier: n. 18, 31, 269, 271, 644, 726
Clovis II: 71, 76, 79, 80, 83, 84, 85, 89, 90, *1*, n. 558, 642, 648, 650, 675, 686, 709, 742, 752
Clovis III: *6*, n. 802, 825
Colomban, saint: 36, n. 9, 110, 219, 220, 222, 230, 232, 237, 239, 241, 860
Comita: n. 940
Commodien: n. 861
Constans II, empereur: 81, n. 565, 658, 675, 709
Constantin III, empereur: 66, 81, n. 526
Constantin IV: n. 73
Constantin V, empereur: *40*
Corbus (Chramn?), fils de Theuderic II: 24, 39, 42, n. 315
Dado (Ouen), saint, référendaire: 78, *4*, n. 634, 752
Dagobert Ier: 47, 52, 53, 54, 56-58, 61, 62, 65, 67, 68, 72-80, 84, 85, *1*, n. 103, 189, 404, 405, 407, 422, 436, 438, 440, 441, 450, 453, 458, 463, 464, 471, 473, 476, 478, 479, 481, 482, 483, 537, 568, 569, 596, 597, 624, 631, 632, 634, 646, 705, 725, 733, 735, 783
Dagobert II: n. 720, 773
Dagobert III: 7, *9*, n. 813, 842
Danaïdes: n. 567
Daniel: *cf.* Chilpéric II
Darius: *16*
David, fils d'Héraclius Ier: n. 502
David, roi des Juifs: 64, n. 502
Dervan, duc: 68
Desiderius (Didier), duc: 2, n. 22
Didier, saint, évêque d'Auxerre: n. 120
Didier, évêque de Vienne: 24, 32, n. 110, 151, 193, 194, 197, 202, 222
Didier, roi des Lombards: *39*
Dido, évêque de Poitiers: n. 773
Domnolus, *domesticus* de Gontran: 4
Domnolus, évêque de Vienne: 24
Droctulft, duc: *cf.* Authari
Drogo, fils de Carloman: *30*
Drogo, duc, fils de Pépin II: *5*, *6*
Ebracharius, duc: 12, n. 84, 182
Eborinus, comte de l'étable: 30
Ébroin, maire: *2*, *3*, *4*, n. 778, 783
Élie: n. 223
Éloi: n. 631, 752
Erchinoald (Archenaud, Archambaud), maire: 84, 89, 90, *1*, *2*, n. 752
Ermenberge, princesse d'Espagne: 30, n. 189, 205, 225
Ermenfred (Ermanfried), beau-fils d'Aega: 83
Ermenfred, noble franc: *4*
Ermeno (Hermenric): 78
Ermenric (Ermenrich), *domesticus*: 90
Erminarius: 55
Étienne II, pape: *36*, *37*, n. 931
Eudes, duc: *10*, *13*, *15*, *25*, *50*, n. 852, 859, 965
Eudila, duc: 42, 43
Eusèbe, ambassadeur de Byzance: 49
Eusèbe de Césarée: n. 2
Eustasius, évêque: 44

Eutychès: 66, n. 523
Faileube: n. 53, 56
Fara, fils de Chrodoald: 87, n. 706
Flaochad (Flaochat), maire: 89, 90, n. 456, 727, 730, 745
Francio, duc: 33
Frédégaire: n. *passim*
Frédégonde, reine: 3, 17, n. 32, 33, 84, 106, 110, 213, 245, 315, 440
Frédéric, comte: *35*
Fredulf, *domesticus*: 87
Fulrad: n. 918
Gaerinus, frère de Leudegar: *2*
Galemanius, comte: *44*
Gall, saint: 241
Galswinthe: n. 32, 56, 110
Ganelon: n. 714
Garibald: n. 204
Garnier: *cf.* Warnacharius
Gauto, noble lombard: 45
Genialis, duc: 21
Georges d'Ostie: n. 940
Germain, saint: n. 440
Ghislemar, fils de Waratto: *4*, n. 789
Gislarius, comte: *51*
Godefred, duc: *27*
Godégisèle, gendre de Loup: n. 61
Godin, fils de Warnachar: 54, n. 455
Gomatrude, épouse de Dagobert I: 53, 58, n. 189, 453, 458, 462
Gondeberge: 34, 49, 51, 70, 71, n. 340, 399, 400, 553, 555
Gondebert: 34
Gondioc: n. 142
Gondoald, fils de Garibald: 34
Gondoland: n. 320
Gondoland, maire: 45
Gondovald: *cf.* Gundoald
Gontran, roi: prol., 1-7, 10, 13, 14, 16, 45, n. 4, 13, 14, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 24, 28, 32, 43, 56, 61, 74, 84, 104, 112, 219, 352, 647
Gontran Boso, duc: 8, n. 28, 58, 61
Gozbert, duc: n. 609, 718
Grégoire III, pape: *22*, p. 884
Grégoire, évêque: 9, 11, n. 72
Grégoire, exarque de Carthage: 81
Grégoire, patrice: n. 547
Grégoire de Tours: prol., n. 3, 10, 11, 12, 14, 22, 32, 55, 57, 76, n. 110, 111, 243, 312, 861
Grégoire le Grand: n. 110
Griffo, fils de Charles Martel: *35*, n. 850, 916
Grimo, abbé: *22*
Grimoald, fils de Garibald: 34, n. 849
Grimoald, maire, fils de Pépin I de Landen: 86, 87, 88, n. 468, 471, 701, 720, 729
Grimoald, maire, fils de Pépin II de Herstal: *5*, *6*, *7*, *8*
Grimoald, roi des Lombards: n. 570
Gundoald (Gondovald): 2, n. 20, 21, 22, 49, 58
Gunthimar: n. 196
Gyso, comte: 90
Hagar: n. 514
Hainulf: *cf.* Chainulf
Haldetrude: n. 334
Héraclius Ier, empereur: 62, 63, 64, 65, 66, n. 198, 203, 378, 383, 489, 490, 491, 499, 502, 503, 658
Héraclonas: n. 526, 661
Herbert: *cf.* Charibert
Hermenald, comte: *51*
Herménégild: n. 43, 51
Hermenric, duc: *cf.* Ermeno
Herpin, comte: 37, 43, n. 254
Herpo, comte de l'étable: 40, 42, 43, n. 301, 308
Hétan Ier: n. 609, 718
Hiconius: *cf.* Aeconius
Hildetrude: *cf.* Chiltrude
Himnechilde: n. 763
Hippolyte de Rome: n. 3
Hruodi, duc: *cf.* Radulf
Hunald (Chunoald, Huon): *25*, n. 859, 926
Hydace: prol., n. 3
Ingobert: *2*
Ingobod, graffion: 42
Ingonde: n. 51
Innowales (Aenovales), comte: 87
Isaac, patrice: 69, n. 548
Isidore de Séville: prol., n. 3, 202, 317
Ismaël: n. 514
Jacob: 11
Jean IV Nesteutès: n. 68
Jean, évêque de Constantinople: 9, 11
Jérôme, saint: prol., n. 2, 3, 515
Jézabel: 36, n. 223
Jonas de Bobbio: n. 218, 317
Judicaël, roi des Bretons: 78, n. 631, 632
Julius Quintus Hilarianus: n. 861
Junon: n. 726
Justinien: n. 113, 373
Kallinikos: n. 546

Kawadh II: n. 507, 509
Kovrat: n. 565
Lactance: n. 861
Landry, maire: 25, 26, n. 164
Léandre de Séville: n. 68
Léger (Leudegarius), saint, évêque: *2*, n. 773
Léon III, pape: 886
Léovigild: 6, n. 43, 47, 51, 137
Leudebert, duc: 78
Leudefrid, duc: 8, n. 63
Leudegasius (Lesio), évêque: 38
Leudemond, évêque: 43, 44, n. 393
Leudesius, fils de Erchinoald, maire: *2*
Leudisclus (Leudégisèle), comte de l'étable, patrice: 2, 5, n. 24, 42
Leuthari, duc: 88, n. 62
Liuva II: n. 188
Loup, duc de Champagne: n. 59, 61
Magneric: n. 46
Manaulf: 90
Mantio, comte: *44*
Marcel, saint: n. 17
Marcoveifa: n. 213
Marie, sœur d'Héraclius I^er^: n. 524
Martin, duc d'Austrasie: *3*, n. 782, 783
Martin, saint: 26, *53*
Martine, épouse d'Héraclius I^er^: n. 524, 526
Maurice, empereur: 9, 23, 45, 49, 63, 64, n. 49, 69, 149, 354, 383, 506, 544
Maurontus, duc: *20*, *21*
Maximien: n. 19, 139
Mérofled: n. 213
Mérovée, fils de Chilpéric I^er^: 42, n. 110, 315
Mérovée, fils de Clotaire II: 25, 26, 42, n. 170, 315
Merovée, fils de Théodebert II: 38, n. 315
Mérovée, fils de Thierry II: 29, 39, 42, n. 314
Mérovingiens: n. *passim*
Moïse: *16*
Mummolus (Momble): 2, 4, n. 21, 22, 37, 41, 352
Nanthilde, épouse de Dagobert I: 58, 60, 76, 79, 80, 83, 85, 89, 90, n. 213, 462, 471, 642, 686
Narsès: n. 20
Neptune: 63
Nibelung (Nivelon), comte: *34*
Nordebert: n. 799
Odilo, duc: *25*, *26*, n. 895, 905, 942
Omar ibn-Chaled: *cf.* Amormacha
Orose: 66
Ouen, saint: *cf.* Dado
Ours, saint: 22, n. 139
Otto, fils de Uro: 86, 88, n. 720, 729
Palladius, évêque: 54, n. 426
Paternus, ambassadeur franc: 62, n. 511
Patricius, évêque: 22, n. 144
Paul, saint: *30*, *36*
Paul Diacre: n. 359
Peonius: n. 21
Pépin (I^er^) de Landen: 40, 52, 58, 61, 85, n. 110, 285, 319, 405, 407, 463, 468, 482, 483, 597, 599, 654, 697, 701, 702, 705, 782
Pépin (II) de Herstal: *3*, *4*, *5*, *6*, 7, *8*, n. 782, 783, 806, 823
Pépin (III) le Bref: *23*, *24*, *25*, *27*, *28*, *30*, *33-47*, *50-53*, n. 894, 916, 921, 942, 955
Phocas, empereur: 23, 63, 64, n. 149, 493
Pierre, médecin: 27
Pierre, saint: *22*, *30*, *36*, *37*
Pilitrude: *cf.* Beletrude
Pippinides: *cf.* Carolingiens
Pitto: 51
Plectrude, épouse de Pippin II: *5*, *8*, *9*, *10*, n. 826
Pompeius: 45
Procope: n. 113
Protadius, patrice: 24, 26, 27, 28, 29, n. 175, 180, 183, 406
Quolenus, patrice: 18, n. 111
Radbod, duc: *6*, 7, *8*, *9*, n. 806, 826, 832
Radegonde: n. 271
Rado, maire: 42
Radulf (= Hruodi?), duc: 77, 87, n. 609, 610, 677, 706, 718
Ragamond: 36
Raganfred, maire: *8*, *9*, *10*, *11*, n. 826, 830, 835, 845
Ragnetrude (Raintrude), maitresse de Dagobert I: 59
Ragnoberte, épouse de Flaochad: 89
Rantgar, assassin: 7
Rauching, duc: 8, n. 57, 60, 61
Récarède I, roi des Wisigoths: 6, 8, n. 45, 52, 65, 188
Récarède II, roi des Wisigoths: n. 575
Réceswinthe (Reccaswinth), roi des Wisigoths: 82
Remistanius, oncle de Waiofar: *45*, *46*, *50*, *51*

Reolus, évêque: *3*, *5*
Ricomer, patrice: 29
Rigonthe: 65
Rizates: n. 503
Rocco, duc: 30, 42
Rodoald: n. 399
Roland: n. 637
Romaric: n. 467
Rothari (Chrotacharius): 70, 71, n. 399, 553
Rusticius, évêque: 22, n. 144
Rusticule, sainte: n. 304
Salomon: *16*, n. 478
Samo, roi: 48, 68, 75, n. 369, 378, 379, 534, 559
Sara: n. 514
Sassanides: n. 67
Secundinus, évêque: 22
Senotius: *cf.* Sidoc
Servatus (Servais), ambassadeur franc: 62, n. 511
Shirin/Sira: *cf.* Césara
Sicharius, Franc, ambassadeur: 68, n. 559
Sichilde (Sicheut), épouse de Chlotar II: 53, 54, n. 438, 441, 453
Sideleube: 22
Sidoc (Senotius), évêque: 54
Sidoine Apollinaire: n. 9
Sidonie: 4
Sigebert I^er^: 42, n. 51, 54, 103, 110, 112, 315, 373
Sigebert II: 21, 39, 40, 42, n. 133, 282, 315
Sigebert III: 59, 61, 62, 75, 76, 85, 86, 87, 88, n. 103, 434, 468, 471, 486, 596, 597, 654, 691, 720, 763, 783
Sigismond: 1, n. 19
Sigoald, duc: 42
Sigobert: *22*
Simon, fils de Jacob: 11
Sisebut, roi d'Espagne: 33, 73, n. 151, 196, 197, 198, 202, 203, 317, 575
Sisenand, roi d'Espagne: 73, 82
Suintila, roi d'Espagne: 73, n. 575, 672
Sunnichilde, épouse de Charles Martel,: *12*, n. 893, 916
Syagrius, comte: 6, n. 49
Taso, duc: 50, 51, 69, n. 391, 547
Tassilo, duc: *38*
Théodebald I^er^: n. 204
Théodebald, duc de Bavière: n. 849
Théodebald, fils de Godefred: *27*
Théodebert (Thibert) I^er^: n. 103, 271
Théodebert II: 5, 16, 17, 18, 20, 26, 27, 31, 35, 37, 38, 42, n. 42, 46, 53, 60, 62, 109, 118, 137, 172, 225, 248, 257, 290, 315, 358, 366, 413, 442, 467
Théodechilde, épouse de Theudebert II: 37, n. 213, 277
Théodelane, fille de Childebert II: 30, 42
Théodelinde, reine des Lombards: 34, n. 204, 206, 225, 242, 358, 396
Théodesinde: n. 814
Théodoald, fils de Grimoald II: *6*, *7*, *8*
Théodoenus, comte: *35*
Thierry I^er^: n. 271
Thierry II: 7, 16-22, 24-32, 35-42, 78, n. 53, 60, 104, 109, 110, 118, 123, 132, 137, 172, 193, 205, 222, 225, 227, 248, 265, 267, 290, 315, 358, 413, 617, 742
Thierry III: *1*, *2*, *3*, *5*, *6*, n. 761, 836
Thierry IV: *10*, n. 842, 843, 891, 921
Thierrry d'Autun: n. 929
Thomas (= Amos?), évêque de Jérusalem: 11, n. 81
Thorismond, roi des Wisigoths: 73
Tomaric: n. 940
Tulga, roi d'Espagne: 82, n. 660, 709
Uncelenus (Uncilène), duc: 8, 27, 28
Uro, *domesticus:* 86
Ursio: 8, n. 59, 60, 61, 63
Valentinien III: n. 580
Vénance Fortunat: n. 110
Venerandus, duc: 73
Véran: n. 53
Victor, saint: 22, n. 139, 194
Victorius d'Aquitaine: *16*, n. 860, 861
Vincent, saint: n. 440
Vulfard: *45*
Waifre, lord: *35*, *41*, *42*, *43*, *44*, *45*, *46*, *47*, *49*, *50*, *51*, *52*, n. 896, 963
Waldebert (Walbert), abbé de Luxeuil: n. 230
Waldebert, intendant de Clotaire II: 54
Walderic, duc: 78
Waldolène: n. 237
Waldrade: n. 204
Wandalmar, duc de Dagobert: 78
Wandalmar, duc de Gontran et de Thierry II: 4, 13, 24
Wandelbert, duc: 90
Waratto, maire: *4*, *5*, n. 795
Warnacharius, maire du palais de Thierry: 18, 22

Warnacharius (Garnier), maire du palais de Sigebert II et de Clotaire II: 40, 41, 42, 44, 45, 54, n. 346
Werner: n. 940
Weroc: n. 84
Wilfrid: n. 783
Willebad, patrice: 58, 78, 89, 90, n. 618, 727, 735, 745
Willibrord: n. 806
Wintrio (Quintrio), duc: 14, 18, n. 94, 96, 109
Witteric, roi d'Espagne: 30, 31, 33, n. 188, 192, 196
Wulf (Wolf), patrice: 29
Wulfegonde, épouse de Dagobert I: 60
Yazdigird III: n. 509
Youssef ibn-Abd ar-Rahman: *cf.* Athima
Yrieix: *cf.* Aredius
Zaban: n. 352
Zacharie, pape: n. 919

Peuples et lieux

Aar, rivière: 18
Abbeville: n. 776
Afrique: 63, 81, n. 69
Agaune: 1, 79, n. 19, 139, 647
Agde: *20*
Agen: 57, *48*
Aisne, rivière: 42
Aix-la-Chapelle: n. 955
Alamans, Alémanie: 8, 37, 68, 88, *12*, *25*, *29*, n. 62, 160, 241, 269, 272, 293, 539, 568
Albenga: 71, n. 561
Alémannie: *23*, *53*, n. 62, 905
Alexandrie: 81, n. 527
Allobroges: n. 143
Alpes: n. 352, 371
Alpes Souabe: n. 906
Alsace: 37, 43, *53*, n. 290
Altaï: n. 373
Amblève: *9*
Amiens: n. 130
Andelot: 7, 38, n. 55, 93
Andernach: 40
Angers: *11*, n. 845
Angoulême: *46*, *48*
Annegray: n.. 219
Antioche: 9, 11, n. 71, 72
Aoste: 45, n. 352, 932
Apfeldorf: n. 902
Aquitaine, Aquitains: 57, *25*, *41*, *44*, *46*, *47*, *48*, *52*, *53*, n. 20, 21, 429, 436, 484, 581, 605, 619, 624, 736, 837
Arabes: n. 527, 854
Arar, rivière: *cf.* Saône
Arc, rivière: *35*
Arcis-sur-Aube: 19, n. 119, 120
Ardennes: 38, 47, 74, *9*, *36*, n. 588
Arèle, villa: 25
Argenton: *46*, n. 966
Arles: *18*, n. 25, 45, 304
Arménie: n. 507, 519, 527
Armorique: *cf.* Bretagne
Arras: n. 129
Athaulf: n. 875
Athies: n. 797
Aude, rivière: *20*, n. 874
Augers-en-Brie: 83
Austrasie, Austrasiens: 16, 19, 35, 37, 38, 40, 42, 43, 47, 52, 53, 54, 56, 58, 59, 61, 68, 74, 75, 76, 83, 85, 87, 88, *2*, *3*, *4*, *5*, *23*, *53*, n. 20, 54, 55, 58, 59, 60, 62, 69, 95, 102, 103, 109, 110, 112, 118, 119, 123, 131, 217, 284, 296, 312, 362, 368, 405, 407, 471, 473, 478, 482, 539, 598, 600, 624, 697, 706, 712, 720, 768, 783, 789, 820, 836
Autun: 58, 90, *42*, *47*, n. 318, 772
Auvergne: 87, *41*, *42*, *43*, *45*, *47*, n. 102, 712
Auxerre: 19, 58, 90, *41*, *42*, *47*, *49*, n. 21, 120
Avars: 48, 58, 72, n. 373, 374, 378, 534, 564
Avenches (= Wifflisburg): 37, n. 255
Avignon: *20*, *21*, n. 21, 102, 352
Bagaudes: n. 19
Baizieux, villa: *2*
Balkans: n. 372
Baltique: n. 371
Bangor: n. 219
Barbe, île: n. 154
Basques: *cf.* Gascons
Bavière, Bavarois: 72, *12*, *25*, *26*, *32*, *38*, n. 204, 402, 538, 566, 568, 849, 893, 895
Bazas: n. 973
Béarn: n. 110
Beaucaire: n. 45
Beaujolais: n. 13
Beauvais: n. 130
Bénévent: n. 570
Berne: n. 114

Berny-Rivière, villa: *37*
Berre, rivière: *20*
Berry: *50*, n. 13
Besançon: 36, n. 235
Béziers: *20*
Biélorussie: n. 371
Bigorre: n. 110
Blaye -et-Sainte-Luce: *15*
Bobbio, monastère: 36, n. 314
Boiano: n. 570
Bois-du-Fays: *3*
Bohème: n. 371, 379, 531, 540
Bondy: n. 769
Bonn: *35*
Bonneuil-sur-Marne, villa: 44
Boorn, rivière: *17*
Bordeaux: *13*, *15*, n. 110, 583
Bosphore: n. 496
Boulogne: n. 129
Bourbon: *42*, n. 959
Bourcheresse, villa: n. 226
Bourges: *25*, *41*, *42*, *43*, *46*, *47*, *49*, *50*, *51*
Bourgogne, Bourguignons: 1, 6, 15, 16, 27, 38, 40, 41, 42, 43, 44, 47, 54, 55, 56, 57, 58, 73, 74, 76, 78, 79, 80, 89, 90, *2*, *14*, *18*, *23*, *24*, *35*, *38*, *45*, *50*, *51*, *53*, n. 4, 13, 55, 104, 118, 119, 175, 230, 312, 329, 339, 360, 432, 433, 438, 449, 473, 478, 619, 723, 725, 728, 730, 869
Brabant: n. 285
Bregenz: n. 241
Brescia: 70
Brest: n. 83
Bretagne, Bretons (Armorique): 11, 12, 15, 20, 78, n. 83, 84, 219, 631, 633
Brie: n. 219, 415
Brives-la-Gaillarde: n. 20
Brotonne: n. 161
Bruyères-le-Châtel, villa: 36, n. 226
Buchonie, forêt: 87
Bulgares: 72, n. 565, 570
Burgondes: n. 19, 143, 204
Bythinie: n. 496
Byzance: *cf.* Constantinople
Cahors: 57, n. 56
Calchedon: 64
Cambrai: *10*, n. 105, 129
Campanie: n. 358
Canche, rivière: n. 129
Cannstatt: n. 909
Cantabrie: 33, n. 199
Cantabriques, montagnes: n. 137
Carcassonne: n. 76
Carinthie: n. 379
Carthage: n. 491, 666
Caspienne, mer: 66
Caspiennes, portes (pyles): 66, n. 518
Caucase: n. 499, 519
Caudebec-en-Caux: n. 161
Cavaillon: n. 53
Caucase: 66
Cerdagne: n. 852
Chalon-sur-Saône: 1, 24, 30, 38, 58, 90, *38*, *42*, *45*, n. 17, 104, 150
Châlons-sur-Marne: 42, n. 298
Chalouette: *cf.* Louet
Champagne: 14, 19, 37, 42, *6*, n. 59, 60, 95, 109, 131, 251, 415
Champs Catalauniques: n. 579
Champtoceaux: *51*, *52*
Charbonnière, forêt: n. 129
Charente: n. 437
Charpeigne: *cf.* Scarponne
Chartres: 54, n. 105, 895
Chazares: n. 519
Chelles: n. 30, 769, 842
Chenôve: *cf. Senuuia*
Cher, rivière: *46*
Chine: n. 98
Clermont: *42*, *46*
Clichy, villa: 53, 55, 78, 83, n. 460, 632
Choisy-au-Bac: 7
Colchide: n. 516
Cologne: 38, 58, 75, 85, *9*, *10*, n. 269, 468, 955
Colroy-la-Grande: 35
Comminges: 2
Compiègne, villa: 26, 85, n. 774, 824
Constance, lac: n. 13, 62, 241, 250
Constantinople (Byzance, Byzantins): 6, 9, 11, 64, 81, *40*, n. 20, 68, 198, 200, 316, 358, 371, 378, 490, 496, 499, 507, 531, 576, 664
Corbeil-Essonnes: n. 128
Corbie, abbaye: *22*, n. 775
Corbières, vallée: *20*
Cornouaille: n. 83
Crécy-en-Ponthieu, villa: *2*
Creil: n. 632
Crémone: n. 358
Croates: n. 372
Cuise: *8*
Danube, rivière: *12*, *25*, n. 373, 563, 901
Dentelin, duché: 20, 37, 38, 76, n. 129, 260, 415, 416

Diedenhofen (Thionville), villa: *36*
Digoin: *47*
Dijon: 58, 90, n. 36, 454
Domnonée: n. 83, 631
Dormelles: 20
Doubs: 36
Drave: n. 571
Droizy: n. 96
Durance: n. 13
Düren: *42*
Duurstede: *6*
Dyle: n. 129
Eauze: 54, n. 429, 626
Èbre: n. 137
Echternach: n. 800
Écry, villa: *3*
Édobole: *51*
Égypte: 81, n. 496, 507, 664
Elbe: n. 270, 371
Elbrouz: n. 518
Émilie: n. 242
Épaone: n. 19
Epfach: n. 902
Épinay-sur-Seine, villa: 79
Époisses, villa: 36, n. 228
Ercolie: 66
Escaut: n. 285
Espagne: 5, 6, 10, 30, 31, 33, 57, 73, 82, *20*, n. 42, 66, 74, 440, 573, 637
Étampes: 26, 54, n. 226
Faremoutiers: n. 219
Faverney, villa: 29
Firuz-kuh: n. 518
Fontaines: n. 219
Fontenelle: *cf.* Saint-Wandrille
Francie: *2*, *32*, *43*, *48*
Franconie: n. 272, 293
Francs: 11, 12, 15, 18, 24, 33, 34, 37, 38, 40, 43, 45, 48, 51, 65, 68, 71, 72, 73, 74, 75, 78, 89, 90, *1*, *2*, *3*, *4*, *5*, *6*, *8*, *9*, *13*, *17*, *18*, *19*, *20*, *21*, *26*, *31*, *33*, *34*, *35*, *37*, *38*, *41*, *42*, *43*, *44*, *45*, *47*, *48*, *49*, *50*, *51*, *53*, n. *passim*
Frioul: n. 390, 545, 547
Frise, Frisons: *6*, 7, *9*, *17*, *31*, n. 806, 818
Galilée: n. 80
Garonne, rivière: *13*, *15*, *47*, *51*, n. 137, 437
Gascogne, Gascons: 21, 57, 67, 78, *2*, *10*, *25*, *28*, *35*, *42*, *43*, *44*, *45*, *47*, *48*, *51*, n. 137, 428, 429, 436, 455, 456, 529, 576, 592, 626, 637, 735
Gaule(s): 36, *14*, *18*, *20*, *37*, n. 10, 18, 102, 111, 219, 220, 312, 321, 437, 860
Gênes: 71
Genève: 22, *38*, n. 143, 144
Germanie, Germains: 36, n. 270, 371
Gertrude de Nivelles: n. 699
Gévaudan: n. 102
Gordon: *49*
Gothie: *53*
Goths (= Wisigoths): 8, 10, 31, 33, 73, 82, *20*, *41*, n. 43, 51, 66, 110, 137, 151, 189, 504, 576, 578, 628, 875
Grand-Saint-Bernard: *36*
Grandval: n. 219
Grecs: n. 316
Habendum: *cf.* Remiremont
Hagars: 66
Herpes-Courbillac: n. 437
Hesbaye: n. 285
Hesse: n. 707
Hongrie: n. 563
Huns: 48, 72, n. 374, 564
Hunsrück: n. 588
Ibérique, péninsule: n. 576
Inn, rivière: *26*, *32*
Irlande, Irlandais: 36, n. 219, 220, 230, 240, 860
Isère: n. 928
Isernia: n. 570
Ismaëlites: *cf.* Sarrasins
Issoudun: *47*
Istrie: n. 371
Italie: 13, 31, 34, 36, 71, *37*, *38*, n. 20, 90, 241, 349, 352, 570
Jaffa: *cf. Zafad*
Jéricho: *20*, n. 961
Jérusalem: 11, 66, 81, n. 80, 490, 496
Jouarre: n. 219
Juifs: 65, n. 316, 489, 513
Juine: n. 168
Jupille: 7
Kadan: n. 540
Laffaux: 17, n. 784
Laon: *3*, n. 920
Langres, cité: 38, 58, n. 55
Langres, plateau: n. 13
Languedoc: n. 43
Lanzo, vallée: 45
Lausanne: n. 253
Lech, rivière: *26*
Leck: n. 807
Léon (Bretagne): n. 83
Liège: n. 815, 817
Ligurie: n. 561
Limoges: *46*, *47*, n. 110

Limousin: *50*, n. 20
Lippe, rivière: *19*
Livry, forêt: *2*
Loches: *25*
Lognes, bois: n. 769
Loing: n. 124
Loire, rivière: 20, 25, 53, 57, *2*, *13*, *15*, *25*, *28*, *41*, *42*, *45*, *47*, *48*, *49*, *51*, n. 312, 624
Lombards, Lombardie: 13, 34, 45, 49, 50, 51, 68, 69, 70, 71, *35*, *36*, *37*, *38*, *39*, n. 20, 21, 89, 204, 207, 209, 210, 340, 349, 352, 354, 358, 384, 385, 402, 533, 548, 559
Lomello, forteresse: 51
Lorraine: n. 61
Losne: 58, 90
Louet (Chalouette), rivière: 26
Luni: 71, n. 561
Lusace: n. 542
Luxeuil, monastère: 36, 44, *2*, n. 184, 219, 230, 237, 314, 467, 648
Lyon: 22, 24, 30, 32, *14*, *18*, *37*, *45*, n. 152, 154, 456
Macédoine, Macédoniens: 66
Mailly, villa: *42*
Main: n. 272
Malaga: n. 201
Mâlay-le-Roi, villa: 44, 79, n. 652
Malmédy: n. 831
Mantoue: n. 358
Marlenheim, villa: 43, n. 337
Marseille: 18, *18*, *51*, n. 20, 102, 112, 113
Martigny: n. 144
Maurienne: n. 941
Mayence: 38, 74, 87
Meaux: n. 366, 416, 683, 714
Méditerranée: *21*
Melun: n. 126
Mésopotamie: n. 507, 527
Mesves: *41*
Metz: 16, 38, 39, 53, 58, 74, 75, 85, *6*, *51*, n. 103, 284, 404
Meuse, rivière: 7, *8*, n. 102, 285, 312, 809
Milan: n. 358
Mont Cassin: n. 220, 912
Mont-Cenis: *38*
Mont-Saint-Michel: n. 83
Montereau: n. 125
Montmartre: 55
Monza: n. 358
Moselle, rivière: *36*, n. 588
Moûtiers: n. 144
Moussais-la-Bataille: n. 854
Naix-sur-Ornain: 38
Namur: *4*
Namurois: n. 285
Nantes: 36, n. 238, 241
Narbonne: *20*, *44*, n. 875
Neustrie, Neustriens: 42, 47, 55, 56, 57, 60, 62, 74, 76, 79, 80, 90, *23*, n. 312, 320, 361, 478, 482, 487, 619, 687, 732, 741, 751, 756, 757, 799, 820, 830, 895
Nevers: *42*, *47*
Nil, rivière: n. 113
Nîmes: *20*, n. 43, 45
Norique: n. 563
Novempopulanie: n. 429
Noyon: *10*, *53*, n. 129, 177, 779
Océan: 20, 24
Oderzo: 71, n. 547, 561
Oise, rivière: 20, *2*, *21*, *24*, n. 129
Orbe: 42, n. 308
Orléannais: n. 13
Orléans: 16, 25, 54, 62, 89, *10*, *25*, *48*, *51*, n. 17, 18, 104, 163, 423
Orvanne, rivière: 20
Orvieto: n. 358
Ostergo, île: *17*
outre-Jura, Transjurassiens: 13, 24, 37, 42, 43, 90, *35*, n. 87, 301, 308
Padoue: n. 358
Palestine: n. 507, 527
Pannonie: 72, n. 373, 374
Paris: 3, 17, 25, 26, 53, 54, 56, 58, 79, 90, *10*, *24*, *36*, *53*, n. 30, 31, 32, 108, 126, 321, 459, 472, 473, 781, 788
Parthes: n. 67
Pavie: 70, 71, *37*, *38*
Périgueux: 57, *46*, *48*, *51*
Pérouse: n. 358
Perse, Perses: 9, 23, 64, *16*, n. 67, 71, 378, 490, 493, 500, 504, 519, 527, 535
Piémont: n. 938
Plaisance: n. 242
Poitiers: *13*, *45*, *46*, *53*, n. 773, 853, 854, 856, 871
Pont-à-Mousson: n. 408
Pont-Saint-Maxence: *2*
Ponthion: *36*
Provence: 5, 18, 53, *21*, *23*, *53*, n. 13, 27, 45, 112, 220, 605, 865
Pyrénées: 33, 57, 78, n. 137
Quierzy-sur-Oise, villa: 27, *24*
Ravenne: 69, n. 358, 544, 548
Ré, île: n. 896

Rebais: n. 219
Reims: 56, 83, *3*
Remiremont (Habendum): n. 219, 467
Renève, village: 42
Reuilly: 58, n. 409, 632
Reuss: n. 250
Rhétie: n. 62
Rhin, rivière: 38, 40, 74, 87, *9*, *12*, *19*, *25*, *35*, n. 62, 99, 102, 241, 271
Rhön: n. 707
Rhône, rivière: *20*
Ripuaire, district: *42*
Rome, Romains: 24, 28, 29, 33, 58, 69, 78, 81, *22*, *25*, *30*, *36*, *37*, *38*, n. 198, 358
Romilly-sur-Seine: n. 409, 459
Roncevaux: n. 629, 637
Rouen: n. 110, 130, 161, 634
Rouergue: n. 102
Rueil: 3
Saale: n. 271, 708
Saint-Aignan, église: 54
Saint-Bénigne: 90
Saint-Bertin, monastère: n. 921
Saint-Bertrand-de-Comminges: *cf.* Comminges
Saint-Denis, église: 54, 78, 79, *22*, *24*, *36*, *53*, n. 440, 646, 648, 733, 754, 765, 769, 918
Saint-Didier-de-Chaleronne: n. 193
Saint-Èpvre-lès-Toul, église: 54
Saint-Étienne, église: 7
Saint-Germain-des-Près, église: *cf.* Saint-Vincent
Saint-Hilaire, église: *13*
Saint-Jean-Baptiste de Gaël: n. 633
Saint-Jean-de-Losne: *cf.* Losne
Saint-Jean-de-Maurienne: 22, *35*, *37*, *38*, n. 140
Saint-Lambert, église: 7
Saint-Marcel, église: 1, 14, n. 647
Saint-Martin (Autun), abbaye: n. 318
Saint-Martin (Tours), église: 54, *13*, *45*, *53*
Saint-Médard, église: 54
Saint-Ouen-sur-Seine: n. 409
Saint-Pierre, église: *38*
Saint-Quentin: n. 129
Saint-Rémy, église: 83
Saint-Romain-en-Blaye: n. 528
Saint-Vincent (= Saint-Germain-des-Prés), église: 56, n. 108, 440
Saint-Wandrille (Fontenelle), monastère: n. 161, 921
Saintes: 57, *46*, *52*, *53*
Saintois (Sundgau): 35, 37, 87, n. 713
Salins-les-Bains: n. 160
Samarie: n. 223
Sambre: n. 129
Sancerre: n. 979
Saône, rivière: 42, 90, n. 311
Saragosse: 73
Sarrasins: 66, 81, *13*, *20*, *44*, *51*, n. 868
Saxons, Saxonie: 38, 55, 74, 78, *11*, *19*, *27*, *31*, *35*, n. 270, 272, 293, 325, 437, 461, 592, 638
Savone: 71, n. 561
Scarponne (Charpeigne): 52
Scotinges: 24, n. 160
Seine, rivière: 1, 20, 24, 25, 79, *10*, n. 17, 161, 168, 312
Seltz: 37
Senlis: n. 105, 882
Senonagus pagus (Soignies? Sens?): 48
Sens: 58, 90, n. 105, 107, 125, 340, 652; *cf.* aussi *Senonagus pagus*
Senuuia (= Chenôve?): 4
Sepino: n. 570
Septimanie: n. 43, 74, 577
Serbes: n. 372, 542
Serdéré: n. 518
Sidoniens: n. 223
Sigean: n. 874
Sion: 44, n. 332
Slaves: 48, 58, 68, n. 371, 378, 379, 534, 536
Soignies: *cf. Senonagus pagus*
Soissons: 54, 56, *53*, n. 30, 57, 96, 107, 110, 366, 416, 750, 759
Soleure (Solothurn): 22
Somme: n. 312
Soracte: n. 912
Sorbes (Sorabes): 68
Souabe: *cf.* Alémannie
Soule, rivière: 78
Suèves: *12*, n. 51
Sundgau: *cf.* Saintois
Suse: 45, *37*, n. 352, 941
Syrie, Syriens: n. 316, 507, 527
Tarentaise: n. 144
Téhéran: n. 518
Tel-Aviv: n. 80
Tertry (Testri-sur-Omignon): *5*, n. 797
Thérouanne: n. 129
Thionville: *cf.* Diedenhofen
Thouars: *43*
Thoune, lac: 18

Thrace: 81
Thurgau: 37, n. 250
Thuringe, Thuringiens: 38, 40, 68, 74, 75, 77, 87, *23*, n. 99, 270, 271, 272, 291, 293, 373, 707, 718
Ticinum: *cf.* Pavie
Tolbiac (Zülpich): 38, n. 62, 269
Tolède: 8, n. 66, 440
Toscane: 50, 69
Toul: 38, n. 216
Toulouse: 57, 73, n. 529, 582
Touraine: *45*
Tournai: n. 129
Tours: 54, *53*
Trébie: n. 242
Trégor: n. 83
Trèves: 52, n. 46, 269
Troyes: 54, *41*, *42*, *47*, *49*, n. 251
Turcs: n. 373
Turin: 49, n. 353, 358
Ugost-Uhošťany: n. 540
Ukraine: n. 371
Unstrut, rivière: 87
Utrecht: n. 807
Uzès: n. 102
Vacètes (Vasates?): *47*
Valais: n. 932
Valence (France): 90, n. 18, 352, 456
Vannes: n. 84
Vannetais: n. 83
Varigotti: 71, n. 561
Velay: n. 102
Vénétie: n. 561
Ver (forêt): *cf.* Édobole
Verberie, villa: *21*
Verdun: n. 61
Vermand: *5*, n. 129, 797
Vienne (France): 24, *35*, *37*, n. 19, 153, 456
Vilaine, rivière: 11, n. 84
Vinchy: *10*, n. 835, 845
Vingeannne, rivière: 42
Vogelsberg: n. 707
Vosges: 38, 47, n. 219, 467, 906
Wangen: 37
Waremme: n. 285
Warnes: 15, n. 99
Wendes (Vendes): 48, 68, 72, 74, 75, 77, 87, *31*, n. 70, 371, 568, 600
Wesel: n. 867
Wifflisburg: *cf.* Avenches
Wijk-bij-Duurstede: *cf.* Duurstede
Westergo, île: *17*
Woëvre: n. 61, 284
Wogatisbourg: 68
Worms: 40, n. 284
Wurtemberg: n. 909
Würzburg: n. 918
Yarmūk, bataille: n. 521
York: n. 783
Zefat: *cf. Zafad*
Zafad (= Jaffa? Zefat?): 11, n. 80

Éléments de glossaire

camérier: n. 39
Champ de Mai (de Mars): n. 956
comte: n. 48
comte de l'étable (*comes stabuli*): n. 23
concubinage: n. 227
cubiculaire: n. 274
duc: n. 27
duel: n. 397
évêque: n. 18
faide: n. 110
farons: n. 295
fisc: n. 136
graffion: n. 313
intendant (*domesticus*): n. 38
leude: n. 15
mail: n. 684
maire du palais: n. 116
millenium: n. 861
monachisme: n. 220
Morgengabe: n. 56
noblesse: n. 174
pagi (districts): n. 48, 127
patrice: n. 25; n. 27, 728
plaid: n. 214
référendaire: n. 615
saints: n. 146
trésor: n. 323, 338
uicus: n. 310
uilla: n. 161

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 5
I. L'HOMME 5
1. Le nom de Frédégaire 5
2. Le contenu et l'ordre de la chronique 7
3. La question de l'auteur 10

II. LAUTEUR DANS L'ŒUVRE 18
1. Vision du passé 21
2. Opinions de Frédégaire 24
3. La composition 28
4. La langue 37
5. Conclusion 38

III. LES *CONTINUATIONS* 39

IV. LE LATIN DE FRÉDÉGAIRE 42
1. La phonétique 43
a) Les voyelles 43
b) Les consonnes 44
2. La morphologie 46
a) La déclinaison 46
b) Les conjugaisons 49
3. La syntaxe 50
a) Les cas 50
b) La subordination 51

V. APERÇU BIBLIOGRAPHIQUE 52

AVERTISSEMENT 55

TEXTE LATIN ET TRADUCTION 58
1. Livre IV 58
2. Les *Continuations* 202

BIBLIOGRAPHIE 265

INDEX 273

TABLE DES MATIÈRES 285